Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/saintjeanfrancoi0000unse

P. L.-JOS.-MARIE CROS, S. J.

SAINT
JEAN-FRANÇOIS RÉGIS

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

SON PAYS, SA FAMILLE, SA VIE

DOCUMENTS NOUVEAUX

TOULOUSE
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE A. LOUBENS
27, rue d'Aubuisson, et rue Riquet, 23.

1894

A-5

SAINT

JEAN-FRANÇOIS RÉGIS

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Prix du présent volume, *franco* par la poste, **3** fr. **50.**

Cinq exemplaires, en colis postal, rendus à domicile ou à la station la plus rapprochée de l'acheteur, **15** fr.

PARAITRONT PROCHAINEMENT

DU MÊME AUTEUR :

SAINT FRANÇOIS DE XAVIER

SON PAYS, SA FAMILLE, SA VIE

Documents nouveaux

(1re SÉRIE)

Un vol. in-8° raisin, de près de 600 pages; papier et caractères pareils à ceux du présent volume; illustration sérieuse.

LE BIENHEUREUX PIERRE LE FÈVRE

SA VIE PUBLIQUE

ET

SA VIE INTIME

Documents nouveaux

Un vol. in-8° raisin, de près de 600 pages; papier et caractères pareils à ceux du présent volume; illustration sérieuse.

PALMA

ET

SAINT ALPHONSE RODRIGUEZ

Documents nouveaux

Un vol. in-8° raisin, de près de 600 pages; papier et caractères pareils à ceux du présent volume; illustration sérieuse.

FRANCISCVS REGIS SOCIETATIS IESV
I. B. Cars Sculpsit 1716.

P. L.-Jos.-Marie Crog[illegible] S. J.

SAINT
JEAN-FRANÇOIS REGIS

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

SON PAYS, SA FAMILLE, SA VIE

DOCUMENTS NOUVEAUX

TOULOUSE

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE A. LOUBENS

27, rue d'Alsace-[illegible], et rue Riquet,

P. L.-JOS.-MARIE CROS, S. J.

SAINT
JEAN-FRANÇOIS RÉGIS

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

SON PAYS, SA FAMILLE, SA VIE

DOCUMENTS NOUVEAUX

TOULOUSE

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE A. LOUBENS

27, rue d'Aubuisson, et rue Riquet, 23.

1894

43077

Tous droits de traduction et de reproduction sont réservés à l'auteur.

L'ouvrage a été déposé, selon la loi, en mai 1894.

A. Lauhens

Libraire-Éditeur.

ERRATA

Page 23, note : *aux fils.*
— 32, texte : *vicaire de la paroisse.*
— 114, note : *quanto concursu.*
— — texte : *ses exhortations.*
— 175, — *textes, ou originaux, ou fidèlement traduits, de ces attestations.*
Page 184, texte : *glorifier Dieu par le salut des âmes.*
— 226, — *à haute voix.*
— 231, — *s'épancha de tous côtés.*
— 235, — *ne fût prophétique.*
— — note : *Jean Fourcaud.*

DIVO JOSEPHO

MAGNI CONSILII COADJUTORI FIDISSIMO

ARTHURUS CALVET

PRÆPOSITUS PROVINCIALIS PROVINCIÆ TOLOSANÆ

Cum opus, cui titulus : *Saint Jean-François Régis, son pays, sa famille,* etc., gallico sermone conscriptum, aliquot nostræ Societatis viri, quibus id commisimus, recognoverint, ac in lucem edi posse probaverint, facultatem damus ut typis mandetur, si iis, ad quos pertinet, ita videbitur. In cujus rei fidem, has litteras manu nostra subscriptas et sigillo nostro munitas dedimus.

Tolosæ, die 19ª martii, 1894.

ART. CALVET, S. J.

(Locus sigilli.)

AVANT-PROPOS

I

La première biographie de saint Jean-François Régis est due à la piété du P. Claude Labroue, qui fut, au Puy-en-Velay, écolier du serviteur de Dieu. Le livre parut en 1650, dix ans après la mort du Saint, et l'on peut croire que l'ancien écolier obéit, en l'écrivant et en le publiant, à une inspiration de son maître[1]. Écoutons le P. Labroue :

J'avais souffert, durant trois ou quatre mois, d'une toux qui s'aigrit peu à peu, si bien que j'en vins à cracher le sang en assez grande abondance, et enfin le pus. Je languis en cet état plus de quarante-cinq jours, perdant mes forces sensiblement et ayant toutes les marques d'une phtisie formée.

Me voyant bien mal, un de nos Pères me conseilla de faire

[1] *La Vie du R. P. Jean-François Régis, de la Compagnie de Jésus, par le P. Claude Labroue, de la mesme Compagnie. — Au Puy, par André Delagarde, imprimeur et libraire, proche du collège, MDCL.* (In-18 de 310 pages.)

un vœu au R. P. Jean-François Régis, de bonne mémoire. Ayant délibéré, durant quelque temps, sans lui répondre, je me résolus enfin de suivre un conseil que j'attribuais à Dieu plutôt qu'à la pensée d'un homme; je fis donc vœu d'aller dire la messe au sépulcre du vénéré Père, avec la permission de mes supérieurs.

Quelques heures après, il me vint en pensée que je devais ajouter le vœu d'écrire sa *Vie;* ce que je fis, et avec un tel succès, que, dès le lendemain, à peine me resta-t-il un dixième de mon mal. Dès lors, je ne crachai plus de pus et, en moins de dix jours, je fus en état de faire, à cheval, un voyage d'environ quarante lieues.

Ma santé s'était toujours confirmée depuis, avec des marques visibles de l'assistance de ce grand serviteur de Dieu, jusqu'à ce que, par mon indiscrétion et par mes travaux immodérés, je me suis causé une rechute dont j'ignore encore l'événement; mais, quoi qu'il en arrive, j'estime que je dois au P. Régis les trois dernières années que j'ai vécu; et si, après cela, il m'est assez favorable pour m'obtenir de Dieu une bonne mort, je lui serai bien plus obligé que s'il m'avait impétré une longue vie.

Saint Jean-François Régis fut ainsi favorable à son digne disciple; le P. Labroue mourut saintement en 1651.

II

D'autres, depuis, ont écrit l'histoire de l'Apôtre du Velay, et à Dieu ne plaise que nous contestions le mérite des œuvres du P. Antoine Bonnet (1692), du P. Guillaume

Daubenton (1716), du P. Frédéric de Curley (1886 et 1893); mais aucun de ces travaux ne saurait faire oublier celui du premier biographe; fond et forme, tout ici est d'une valeur et aussi d'un charme exceptionnels. Les biographes de saint Ignace de Loyola, jusqu'à la fin des siècles, quel que puisse être le prix de leurs découvertes, n'auront rien de mieux à faire que d'y enchâsser, en quelque sorte, les perles de Gonzalez de Camara et de Pierre de Ribadeneyra. Ainsi, nous sommes-nous proposé d'enchâsser dans les documents nouveaux, fruit de nos recherches, les perles du P. Labroue, le Ribadeneyra de saint Jean-François Régis.

Une des *Vies* de saint Jean-François Régis que le public a le mieux accueillies (1861-1887) est l'œuvre d'une pieuse fille, M^lle^ Ourliac, qui, dans ce travail et plusieurs autres d'égal mérite, se dissimule sous le pseudonyme J.-M.-S. Daurignac. A notre avis, aucune des solides qualités de l'historien, du biographe ne manquait à M^lle^ Ourliac; il ne lui manqua que les moyens d'aller aux sources, aux documents. Ne les ayant pas, elle se vit trop souvent réduite à *imaginer;* mais elle le fait toujours avec intelligence, et plus d'une fois avec un rare bonheur. Il faut cependant l'avouer : son livre, pour être une vraie *Vie de Saint,* ne se distingue pas assez, ça ou là, du roman historique. Notons ici une des hardiesses moins heureuses de M^lle^ Ourliac, afin que nos lecteurs n'attribuent pas au livre du P. Labroue plus d'autorité qu'il ne convient. De ces mots du P. Labroue : *Je fus en état de faire, à cheval, un voyage*

d'environ quarante lieues, Mlle Ourliac tire une conclusion qui ne s'y trouve pas renfermée ; elle écrit :

> Guéri miraculeusement par son saint ami en 1647, le P. Labroue était monté à cheval et avait été recueillir ses informations à Fontcouverte, à Béziers, à Toulouse, à Tournon, etc. Les témoins étaient encore pleins de vie; leurs renseignements doivent être d'une grande valeur...

Le P. Labroue ne fit aucun de ces voyages; on lui permit d'aller à La Louvesc et de revenir. Il alla et revint; or, il y a, du Puy à La Louvesc, au moins 80 kilomètres, c'est-à-dire, aller et retour, environ quarante lieues.

III

Il reste encore beaucoup à découvrir pour écrire la *Vie* définitive de saint Jean-François Régis. Nous souhaitons que les chercheurs à venir trouvent auprès des nobles héritiers du sang ou des biens des Régis, auprès de MM. les archivistes et auprès de MM. les notaires accueil aussi bienveillant que celui dont ils nous ont honoré. Qu'aurions-nous pu faire sans leur dévoué concours? Presque rien. Saint Jean-François Régis, nous n'en saurions douter, les récompensera dignement.

Nous devons une spéciale reconnaissance à MM. les archivistes et sous-archivistes de Béziers, de Montpellier, de Carcassonne, de Narbonne, du Puy; à MM. les notaires

de Carcassonne, de La Grasse, de Fabrezan, de Tuchan, de Davejean, de Douzens. Nous sommes, plus encore, l'obligé de M. le baron Duston, de La Courtète, qui a bien voulu nous communiquer tout ce qu'il possède des papiers de la famille Régis.

Dieu nous garde aussi d'oublier la généreuse hospitalité des RR. PP. Capucins de Carcassonne, et de MM. les curés de Moux, de Fontcouverte, de Lézignan, de Fabrezan, de La Grasse, de Davejean, de Padern, de Tuchan, de Douzens, de Durban, de Sommières...

Si l'accueil a été partout le même, nos recherches n'ont cependant pas été également heureuses partout. Voici le catalogue des sources plus utilement explorées par nous; ces indications pourront servir aux chercheurs de demain, et si notre livre vient aux mains d'un érudit, il nous reprochera moins d'avoir si peu chargé de références le bas de nos pages :

1° Archives de M. le baron Duston. — De là, nous avons tiré la plupart des contrats de mariage, des testaments, des actes d'acquisition, etc., de la famille Régis et de celles qui s'allièrent à elle en divers temps;

2° Archives départementales de l'Aude. — Un érudit reconnaîtra vite celles des pièces citées dans notre livre que nous y avons trouvées; presque toutes appartiennent au fonds de l'abbaye de La Grasse; plusieurs au fonds des *Registres des Insinuations;* quelques-unes à un petit fonds de minutes notariales venues de La Grasse;

3° Etude de M. Madrennes, notaire de Fabrezan. — A M. Madrennes, nous devons les intéressantes pièces citées aux pages 16 et 17, et le testament produit à la page 60;

4° Étude de M. Malric, notaire de La Grasse. — M. Malric nous a fourni l'important document de la page 6 ;

5° Etude de M. Bauzil, notaire de Carcassonne. — C'est à M. Bauzil que nous devons communication du précieux testament de Pierre Régis (pages 18-20).

Quant au procès de béatification de saint Jean-François Régis et aux diverses chroniques inédites, d'où nous avons tiré les éléments proprement dits de la *Vie* du Saint, ou les encadrements partiels de telle et telle périodes de cette vie, ou l'histoire de son culte, etc., ces documents nous sont venus des archives de la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE PREMIER

LES AÏEUX DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS A LA GRASSE ET A CARCASSONNE

(1398-1587)

I

Fondée, à la fin du huitième siècle, dans un étroit vallon, à quatre lieues sud-est de Carcassonne, l'abbaye bénédictine de Notre-Dame de l'Orbieu, plus tard appelée *La Grasse,* vit bientôt se former autour d'elle le groupe d'habitations encore debout près de ses ruines. De fortes murailles ne tardèrent pas à l'enclore, et elles protégèrent si bien la ville et l'abbaye, que les huguenots eux-mêmes n'y purent jamais pénétrer [1].

Si les minutes des notaires de La Grasse, antérieures à la fin du quatorzième siècle, n'avaient péri, nous y aurions sans doute trouvé mention fréquente de la famille des Rey ou des Régis; on les rencontre, en effet, dans le plus ancien de ces registres notariaux : le 8 octobre 1398, la veuve de Bernard Catari, faisant son testament, nomme entre ses exécuteurs testamentaires Jean de Rey (*Joannem Regis*). Entre les témoins figurent, d'ailleurs, un autre Jean de Rey (*Joannes Regis*),

[1] *Gallia Christ.*, tome VI, coll. 935 et suiv.

et un Ysarn ou Ysern de Rey (*Ysernus Regis*), tous deux habitants de La Grasse, comme l'exécuteur [1].

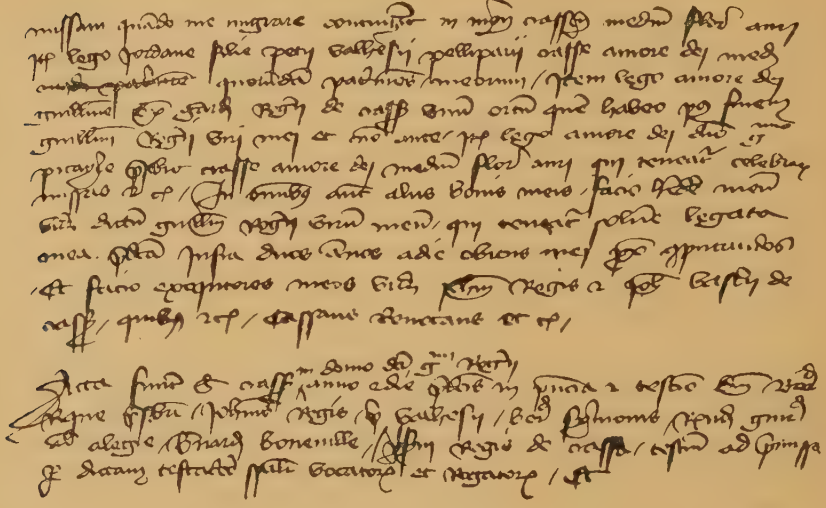

Le 17 août 1400, un accord est passé entre l'Abbé et les habitants de La Grasse, au sujet de cloches, transférées de la tour du pont dans l'intérieur de la ville : vingt-quatre habitants,

[1] Quand même il ne serait pas notoire que *Joannes Regis* est la traduction latine de la dénomination *Jean de Rey*, le lecteur des minutes notariales de ce temps et autres titres contemporains s'en convaincrait en observant que tous les noms d'hommes, à La Grasse comme ailleurs, sont invariablement traduits de cette façon, ou d'une façon analogue : Jean Robin, Jean Salvat, Jean Pons, Jean Durand, Jean Bedos, etc., sont traduits : *Joannes Robini, Salvati, Poncii, Durandi, Bedocii*, etc.; et Jean Malbosc, Jean Peyrac, etc., *Joannes de Malobosco, de Peyraco*, etc. On ne disait pas, en effet : Jean Robin, Jean Malbosc, — mais bien : Jean de Robin, Jean de Malbosc, c'est-à-dire, Jean fils de Robin, ou Jean de la maison, du lieu de Malbosc, etc.; et si, en ce temps, la particule eût suffi pour anoblir, il n'y aurait eu que des nobles. Plus tard, la substitution du français au latin dans la rédaction des actes publics ne put empêcher tels et tels particuliers de laisser à leurs noms la forme latine : de ce nombre furent des Rey de La Grasse et d'ailleurs; mais d'autres, à La Grasse même, restituèrent à leur nom la forme primitive.

y compris les consuls et conseillers, interviennent au contrat ; le vingtième est un *Joannes Regis*.

Un siècle plus tard, le 9 août 1499, Antoine de Montbrun, vicaire général de l'Abbé de La Grasse, donne à Frère Bernard de Grossolis permission de s'éloigner du monastère, pour accomplir une mission auprès du roi d'Aragon. Le notaire qui dresse et signe les lettres est un Régis, de La Grasse.

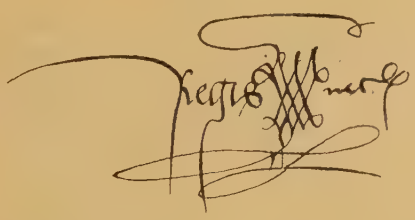

Déjà, le 3 mai 1488, Maître Jehan Régis avait dressé, à la requête de l'Abbé de La Grasse et du seigneur de Moux, l'acte de délimitation des territoires de Fontcouverte et de Moux : « De quoi lesdits sieurs, tant pour eux que pour leurs successeurs et habitants lesdits lieux, requirent à Maître Jehan Regis, notaire royal, habitant dudit lieu de La Grasse, comme présent et assistant à tout ce dessus, leur en retenir et expédier instrument. »

Au feuillet de garde du *Livre vert* de l'abbaye, sous la date du 1er septembre 1525, est inséré un acte fort intéressant, relatif à l'administration de la ville par ses consuls, le conseil ordinaire et un conseil spécial de douze habitants « des plus apparents et gens de conscience, » savoir, « deux marchands, six *manesteyrals* (artisans) et quatre *pageses*, dits *labouradous;* » plus de cinquante habitants délibèrent : ils sont venus, « convoqués au son de la trompette, » et ils forment « la plus saine et majeure partie des habitants ; » on y trouve un Joan Régis.

II

En ce temps, vivait encore, à La Grasse, Pierre Régis. Était-il fils du notaire Jean Régis de 1499, ou du Jean Régis de 1525, ou d'un autre? Nous l'ignorons; il fut certainement le bisaïeul du Saint. Le premier, croyons-nous, d'entre les Régis, il acquit des terres à Fontcouverte, sans pour cela cesser de se dire « habitant de La Grasse[1]. » Le 27 août 1537, les preudhommes et destraires » à ce commis font « la recherche générale de la diocèse de Narbonne. » Vers « la bouzole des Estagnols, et aussi « au chemin qui va de Fontcouverte à la fontaine d'Aiguesvives, » ils signalent « *Ung camp dé Peyré Régis,* » et ils ajoutent que Pierre est « *del dit loc de Fontcuverte;* » mais c'est, on le verra, sans préjudice de son titre d'habitant de La Grasse.

Antoine et Jean, fils de Pierre Régis, quand ils parlent de leur père, ne disent pas sa condition; d'où l'on peut induire que, dans les actes où il intervint, il se qualifia lui-même, ou de laboureur, ou d'artisan, ou de marchand. Ce que nous savons bien, c'est qu'il fit étudier son fils Antoine et que de là vinrent les belles et rapides croissances de la famille des Régis, de La Grasse, dans la seconde moitié du seizième siècle.

Dès l'année 1544, Jean, l'aîné des enfants de Pierre, est dit « marchand; » la laine et l'huile sont les objets principaux de son commerce. A mesure qu'il s'enrichit, on le voit se déposséder des biens qu'il avait à La Grasse et acquérir des terres

[1] Nous n'avons pas rencontré d'acte antérieur à 1537 où soit mentionné un Régis de Fontcouverte. Le fonds des archives de La Grasse contient une copie contemporaine de la visite de Fontcouverte, faite, en 1466, par un délégué de l'archevêque de Narbonne : tant de personnes de la localité sont signalées dans ce long procès-verbal, que si les Régis avaient alors existé à Fontcouverte, leur nom s'y trouverait. Du moins la lecture de ce document suffit à établir que si un Régis vivait à Fontcouverte, en 1466, sa personnalité n'y avait pas la moindre importance.

VUE DE LA GRASSE

à Fontcouverte et à Fabrezan. Longtemps encore, il se dira « habitant de La Grasse et de Fontcouverte; » mais, le plus souvent, après son nom, dans les actes publics, on lit simplement : « marchand, de Fontcouverte. » Quant à Antoine, il est ainsi qualifié, dans un acte du 3 janvier 1548 : « égrège personne, Maître Antoine Régis, licencié ès droits, juge ordinaire de La Grasse. »

La même année, le 1er décembre, Antoine fait un pas décisif vers l'anoblissement en obtenant concession d'une terre noble : la concession est faite, au nom de l'Abbé de La Grasse (le cardinal Rodolphe de Carpi), par son procureur, Jehan de Capriol, sacristain de l'abbaye.

Voici les termes de l'acte reçu par le notaire Ali quot :

Considérant le dit seigneur Abbé avoir, tenir et posséder plusieurs terroirs nobles et quittes de taille, à lui et à son monastère inutiles, et mêmement un terroir appelé La Caune ; pourquoi, voulant pourchasser le profit et utilité du dit seigneur Abbé et de son monastère, au nom du dit seigneur, baille, de présent, noble et quitte de toutes charges, à perpétuité, à Monsieur Maître Antoine Régis, en droits licencié, du lieu de Fontcouverte, une pièce de terre herme (inculte), vacante de possesseur, assise dans le terroir de Fontcouverte, au lieu communément appelé La Caune, de la contenance de seize séterées; laquelle lui est baillée, comme dit est, noble, moyennant l'entrée de 5 sols tournois... ; et à la charge que le dit Régis et les siens seront tenus payer, chacun an, au dit seigneur Abbé et à ses successeurs, pour l'albergue, une paire de conils (lapins); et davantage sera tenu, lui et ses successeurs, prêter hommage de fidélité au dit seigneur Abbé une fois, et à chacun Abbé une fois, en chacune mutation, lui exhibant une paire de gants, de valeur de deux sols six deniers, en signe de maître et supérieur; et aussi à chacune mutation de vassaux.

Dans laquelle pièce sera permis au dit Régis et à ses successeurs y faire une garenne de conils, et pareillement cultiver la dite pièce de terre ; lui donnant licence icelle pièce vendre, donner et aliéner, sauf à personnes et lieux prohibés de droit ; et sauf audit seigneur Abbé le droit susdit de l'albergue et hommage.

Le dit Régis promet, tant pour lui que pour les siens, être bon et vrai vassal, et faire ce qui appartient faire à un vrai vassal feudataire envers son seigneur [1]. »

III

Antoine, on vient de le voir, se dit « de Fontcouverte » : il en avait le droit, son père ayant acquis en ce lieu des biens dont il avait déjà hérité, avec son frère; il était, d'ailleurs, intéressé à désigner, comme lieu désormais préféré de sa résidence légale, l'endroit où il voulait asseoir l'anoblissement de sa famille; mais La Grasse n'en demeurait pas moins le lieu natal de ses aïeux et le sien; l'acte suivant, du 4 décembre 1549, suffit à le prouver :

« Comme ainsi soit que division de biens fusse été faite et passée par instrument entre honorable homme Maître Antoine Régis, licencié ès lois, d'une part, et Jean Régis, marchand, *habitants de La Grasse et du lieu de Fontcouverte*, frères, fils légitimes et héritiers universels de feu Pierre Régis, en son vivant *habitant dudit Lagrasse et de Fontcouverte*, d'autre part... » — Il ne reste indivise que la possession de « deux moulins d'huile, assis dans les barris de Fontcouverte » : chacun aura le sien, « sans préjudice du droit que leur mère a sur les dits moulins, tant par le testament de leur père, que par leur acte de partage. » Le même fait

[1] Le lecteur a déjà compris que l'Abbé de La Grasse avait droit de seigneur, à Fontcouverte. Ce droit remontait au huitième siècle. On lit au *Livre noir* de l'abbaye :

« Le sieur Abbé est seul seigneur, dans toute l'étendue de la terre de Fontcouverte, qui confronte : du côté de cers, les terrains de Moux et de Saint-Pierre-d'Alarc; d'autan, les terroirs de Caumont et de Ferrals; du midi, les terroirs de Camplong et de Fabrezan, et, d'aquilon, les terroirs de Conilhac et de Montbrun.

« En tout ce qui est compris dans les dites limites, il a toute justice, haute, moyenne et basse; pour l'exercice de laquelle il institue un Bayle sur les lieux, avec obligation aux habitants de Fontcouverte d'y recourir, en première instance. Les officiers de l'Abbé reçoivent le serment des trois Consuls de l'endroit, qu'ils instituent, le lendemain de l'Epiphanie, jour du Patron de la paroisse, saint Julien.

« La Communauté donne annuellement à l'Abbé 24 livres de cire neuve..., pour les maisons et enclos du dit lieu... Les habitants qui ont du bétail doivent, tous les ans,

ressort de l'acte de mariage d'Antoinette Régis, « sœur de Maitre Antoine et Jean Régis, » passé le 5 mai 1549.

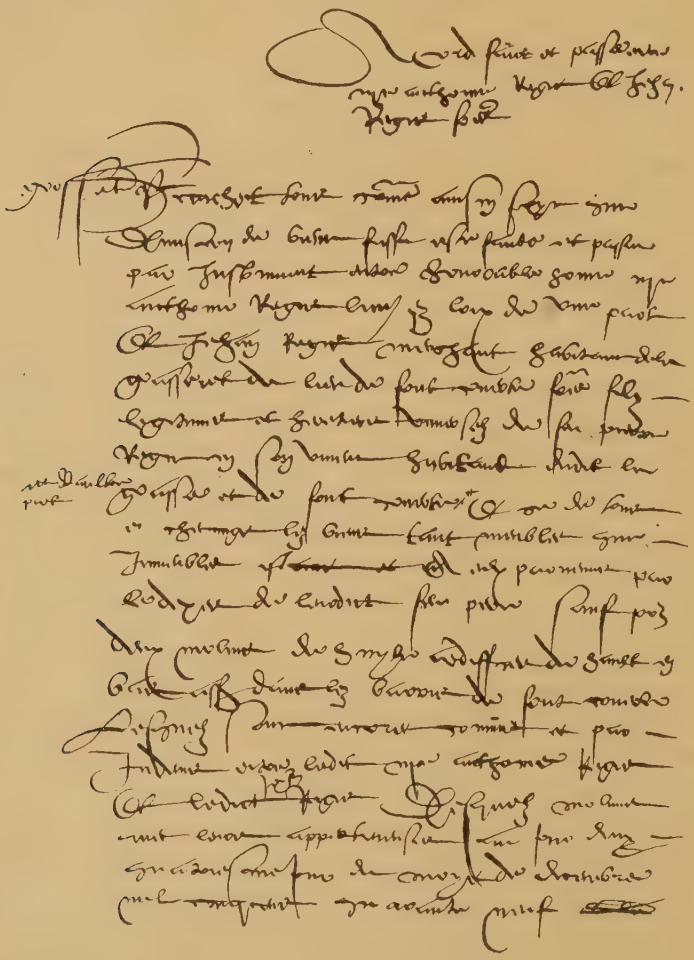

une journée d'homme et de bête, pour dépiquer les grains que l'Abbé prend, au dit lieu, à raison de dixme.. »

L'Abbé présente à l'archevêque de Narbonne les recteurs et vicaires de l'église Saint-Julien; il nomme, au besoin, un capitaine à Fontcouverte, etc.

Un procès-verbal de visite du milieu du quinzième siècle compte, à Fontcouverte, cent vingt communiants. Au dix-huitième siècle, ils sont cent quarante. Il n'y avait donc pas, à la fin du seizième siècle, trois cents habitants à Fontcouverte.

Jean allait cependant, s'enrichissant toujours, à Fontcouverte ; il poursuivait son commerce et y ajoutait d'autres industries. Ainsi, en 1552, il afferme au Prieur claustral de La Grasse, recteur de Fontcouverte, « les fruits, profits et revenus de la rectorie. » Chaque année est marquée par des acquisitions nouvelles. Marié, vers 1560, avec « damoiselle Anne Martin, du lieu de Fontcouverte, » il eut d'elle un fils unique, Pierre, qui n'héritera pas d'une fortune si laborieusement amassée, et ne donnera guère à son père que des tristesses.

Riche, Jean Régis le marchand parut vouloir, lui aussi, ajouter à ce relief celui de la noblesse, quand, en 1574, il conclut, avec les habitants de Conilhac, un pacte qui établissait entre eux et lui comme des rapports de vassaux à seigneur. A la prière des habitants de Conilhac, sur leurs terres, au lieu appelé Pechmarron, Jean Régis construisit, à ses frais, un moulin à vent, mais aux conditions suivantes : Le sol et le moulin demeureraient, à perpétuité, bien de Jean et de ses héritiers ; à raison de Jean, l'édifice ne serait sujet à aucun paiement de deniers royaux, ordinaires ou extraordinaires, imposés à Conilhac ; enfin les habitants s'obligeaient à ne jamais moudre leurs grains ailleurs qu'à Pechmarron. — Plus tard, en 1587, Jean obtient délibération des habitants de Conilhac confirmant cet accord : le marchand, alors, est devenu bourgeois : « Comme ainsi soit que, pour la commodité des habitants de Conilhac et à leur prière, le sire Jean Régis, bourgeois de Fontcouverte, ait fait faire, depuis douze à quinze ans, à grands frais, un moulin à vent, au lieu de Pechmarron, etc... » Encore dix ans, et l'héritier de Jean se qualifiera « Seigneur de Pechmarron, » comme un petit-fils d'Antoine, quelques années plus tard, s'appellera « sieur de La Caune[1]. »

[1] Il ne reste plus de trace du moulin de Pechmarron. Déjà, en 1762, on le dit « entièrement ruiné. » En 1644, on le décrit ainsi : « Nous serions transportés en un

IV

Lorsqu'Antoine mourut, avant 1571, il n'avait guère fait valoir l'acquêt de terre noble du 1er décembre 1548. Ses deux fils, Jean et Barthélemy, déclinant, en 1586, les titres et qualités de leur père, s'expriment, en effet, ainsi : « Feu, Maître Antoine de Régis, docteur ès droits, quand vivait, avocat en la cour de M. le Sénéchal de Carcassonne ; » mais le docteur ès droits n'en poursuivit pas moins efficacement, avant de s'éloigner de La Grasse, ou dès qu'il se fut établi à Carcassonne, l'anoblissement du nom des Régis. A cela, sans contredit, ne servit pas peu son mariage avec une fille de maison noble. Jean, fils aîné du docteur et père de notre Saint, dira, en 1631 : « Mon père, Maître Antoine de Régis, épousa Marie de Martrin... » Un de Martrin, Jean, cadet des de Martrin de Rouergue, était passé en Languedoc et s'était fixé à Ouveillan, dans le Narbonnais, au temps même où Antoine Régis passait de La Grasse à Carcassonne. On comprend que des affaires, traitées devant le Sénéchal, aient mis en relations le cadet des de Martrin et l'avocat-docteur ; et de là à une alliance, il n'y avait pas loin, à une époque où les de Martrin n'avaient pas encore grandi en Languedoc[1].

moulin à vent, situé dans le terroir du lieu de Conilhac, distant un quart de lieue de Fontcouverte, au-devant duquel avons trouvé un degré de bois pour y monter, et, étant au dehaut d'icelui, y avons trouvé une meule moulante, avec son sol de pierre de Saint-Joulis, soutenue par une grosse pièce de bois qui traverse le susdit moulin, et toutes autres choses nécessaires à faire moudre ; le tout en bon état... »

Quant au terroir de *La Caune*, il porte encore son ancien nom, et tel est le site qu'Antoine put rêver d'y substituer, avec le temps, à la « garenne de conils » un château. On n'y voit ni château, ni garenne de conils.

[1] Le lien premier qui rattacha aux de Martrin les Régis ne fut jamais autre que celui que nous venons de signaler. Le P. Labroue écrivit, en 1650, et tous les biographes du Saint redirent après lui : « On sait que son père, nommé Jean de Régis, était fils d'un cadet de la maison d'Esplas ; » mais il est par trop évident que Jean Régis n'est

Avec leur père, Jean et Barthélemy Régis vécurent à Carcassonne, et, leur père mort, ils allèrent à Fontcouverte jouir, avec Marie de Martrin, des biens indivis du docteur et de l'aïeul Pierre, et des biens qu'ils avaient acquis eux-mêmes.

ARMES DES DE MARTRIN D'ESPLAS

Ce n'est qu'au mois de septembre 1586 que Jean et Barthélemy se partagent ces biens. Sur deux *cartels,* des arbitres énumérèrent, en deux lots, les biens à partager : le cartel A échut à Barthélemy, et Jean eut le cartel B, où se trouve décrite la maison natale de saint Jean-François Régis : « Elle est assise dans le fort de Fontcouverte, confrontant : de cers, avec le château du seigneur; de marin, avec le fossé dudit lieu; du midi, avec Pierre Raynaud, et d'aquilon, avec ledit fossé. »

pas fils d'*un* d'Esplas : il est fils d'*une* d'Esplas. Les Martrin acquirent, en effet, vers le milieu du quatorzième siècle, la terre noble d'Esplas, voisine de celle de Martrin, au diocèse Vabres, en Rouergue, et de là vint leur seconde dénomination. Il est cependant plus exact de dire que les Régis se rattachèrent, par le mariage d'Antoine, aux Martrin-Ferrayrolles (en Rouergue) devenus les Martrin-Bedos d'Ouveillan (en Languedoc).

Marie de Martrin fut-elle fille du premier Martrin d'Ouveillan? Peut-être. Jean Martrin d'Ouveillan épousa Claire de Bedos, fille du seigneur de Bedos, domicilié à Ouveillan, au commencement de l'année 1534. Rien ne prouve ni ne persuade qu'Antoine Régis fût marié avant 1550. Le mariage de Jean, son fils aîné, est de 1576, et Marie de Martrin y assiste. Rien, dans ces faits, n'empêche d'admettre que Marie fût fille du premier des Martrin de Languedoc.

Il n'y a pas de maison dans le lot de Barthélemy : « Une maison, appelée *La Sinadule,* haut et bas, ne se pouvant accommoder à la division, demeure en commun, jusques à se pouvoir accorder l'un l'autre. »

A la date de ce partage de 1586, qui montre les deux frères très unis, un lien de plus, non moins fort que celui du sang, tenait déjà leurs âmes étroitement rattachées l'une à l'autre : Jean et Barthélemy étaient déjà enrôlés dans l'armée des Ligueurs : la vivacité de leur foi les avait, sans doute, déterminés à servir ainsi la cause catholique; mais, en cela, ils écoutaient aussi l'appel et ils suivaient l'exemple du cardinal-archevêque de Narbonne, François de Joyeuse, qui était en même temps Abbé de La Grasse et frère de l'amiral de France, Anne, duc de Joyeuse, alors considéré, avec le maréchal leur père, comme chef des catholiques dans le Languedoc.

L'acte de partage de 1586 s'ouvre par ces mots : « A Fontcouverte, constitués en leurs personnes les capitaines Jean et Barthélemi de Régis, ledit Barthélemi, gendarme de la compagnie de Monseigneur le maréchal de Joyeuse, lieutenant général pour le Roi, au présent pays de Languedoc... » Ainsi s'ouvrent tous les actes de notaires, où interviennent les deux frères. Quelques légères variantes modifient cependant la formule, à mesure que les événements l'exigent. Jean, qui n'eut d'abord que la charge de capitaine à exercer, à Fontcouverte, par commission de l'Abbé de La Grasse, y substitue, plus tard, le titre de « gendarme de la compagnie de Monseigneur le duc de Joyeuse, » et Barthélemy, à partir de janvier 1592, se dira « gendarme de la compagnie d'hommes d'armes de feu Monseigneur le maréchal de Joyeuse. »

Qui voudra se faire une idée des labeurs d'un soldat, d'un homme d'armes, d'un capitaine, en Languedoc, de 1582 à 1596, n'a qu'à parcourir les pages où Dupleix expose les troubles de ce temps dans le midi de la France, et les pages également

lumineuses de l'*Histoire générale du Languedoc,* qui en mettent sous les yeux l'émouvant tableau. Certes, les fils d'Antoine Régis acquéraient ici des droits meilleurs à l'anoblissement, des titres meilleurs de noblesse, que ceux dont leur père avait précédemment essayé de les munir; aussi aime-t-on entendre les deux frères, dès l'année 1587, dicter aux notaires, qui les interrogent sur leurs noms et qualités : « Noble Jean de Régis... Noble Barthélemi de Régis... »

C'est le 8 février 1587 que le titre de *noble* est ainsi ajouté, pour la première fois, au nom des deux Régis de La Grasse et de Fontcouverte. Ce jour-là, « à Fontcouverte, dans la maison de *noble Jean de Régis,* » on traitait du mariage de « *noble Barthélemi de Régis* » avec damoiselle Anne de Baronis, veuve de feu noble Guillaume de Vieu, quand vivait seigneur de Montmejean. Barthélemy s'engage à garder en sa maison les deux enfants de la veuve et à les entretenir « comme ceux que Dieu lui pourra donner. » Les conditions de l'alliance ne semblent pas des plus favorables, mais l'alliance même était une ascension pour le fils des Régis de La Grasse, et elle préparait la voie à des ascensions nouvelles. Ces ascensions auront pour théâtre Fontcouverte : La Grasse n'est plus le pays des fils d'Antoine Régis. Seul, Jean, leur oncle, y retournera pour s'y fixer, pour y mourir, à l'heure où la vue de Fontcouverte, de Fabrezan, de Conilhac, ne pourra plus éveiller en son âme que de douloureux souvenirs.

CHAPITRE II

LES DERNIERS RÉGIS DE LA GRASSE

(Fin du seizième siècle)

I

Jean Régis, le marchand de La Grasse et de Fontcouverte, ne rêva jamais pour son fils unique Pierre la vie des camps, les gloires du soldat; il l'eût voulu noble, sans doute, après l'avoir fait riche, mais il ne souhaita jamais s'exposer à le perdre, pour l'anoblir.

Dès l'année 1582, on voit Pierre associé aux négoces de son père; il intervient et signe pour lui dans maints contrats.

En 1585, on le marie; l'acte d'accords est passé, le 3 novembre, à Peyriac-de-Minervois, diocèse de Narbonne :

« Jésus, Maria. Toutes choses soient faites à l'honneur et louange de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de la Vierge Marie sa Mère, et de la cour célestiale du royaume de Paradis.

« Constituées honorables personnes, les sires Jean Régis, bourgeois, et Pierre Régis, son fils, du lieu de Fontcouverte, d'une part; et honorable personne, Maître Marc de Mollet, bachelier ès droits, et lieutenant de juge en toute la commanderie de Douzens et Peyriac... » La future épouse est Claire de Mollet, fille de Maître Pierre et d'honnête Françoise Caussade. Pierre procède « avec l'avis de ses parents et autres, qui, à cause de ces troubles notoires et empêchements de chemins, ne se sont pu assembler. »

Claire a deux mille livres de dot; Jean donne à Pierre tous ses biens de Fontcouverte et de Conilhac, et, au choix de Pierre, l'une ou l'autre de ses maisons de La Grasse ou de Fabrezan : les deux sont également meublées. Il promet à l'épouse, « si Pierre prédécède, une pension viduelle convenable. » Jean est remarié; il exhorte Pierre, son fils, à se montrer « bon zélateur à damoiselle Antoinette de Guillermy, sa seconde femme. » Pierre n'eut pas probablement longtemps ce devoir à remplir, car le testament d'Antoinette de Guillermy est de l'année suivante 1586. L'appui de sa compagne manquerait donc à Jean Régis, et il ne devait pas, ce semble, attendre de Pierre grande consolation. Établi dans la maison de Fabrezan, il s'y occupe sans doute d'affaires; il achète, il vend, il paie ou reçoit des sommes d'argent, au nom de son père ou en son propre nom, et, comme son père, il se qualifie marchand; mais certains actes permettent bientôt d'entrevoir, entre son père et lui, de notables dissentiments. Ainsi, le 17 mai 1589, un notaire de Fabrezan écrit :

Constitué présent, sire Jean Régis, marchand de La Grasse, lequel, dressant la parole à Antoine Escoron, meunier, lui a dit et remontré qu'il est venu à sa notice que le dit Escoron, ayant intelligence avec Pierre Régis, son fils, lui baille et paie ordinairement beaucoup de blé de la rente de quatre-vingts douze setiers qu'icelui meunier est tenu payer, chacun an, au dit requérant pour l'arrentement d'un sien moulin assis au territoire du dit Fabrezan. Il veut et entend dorénavant qu'il ne paie rien au dit Régis, son fils, sans sa science et mandement; et où il le ferait, a protesté de tout lui faire repayer.

Le dit meunier a répondu qu'il offre obéir.

L'acte était à peine signé, que Jean Régis adressait au notaire le billet suivant : « Monsieur Dufour, bien que ayions fait telle réquisition que savez, j'entends qu'elle se coupe et que le meunier fasse comme à l'accoûtumée; que ce qu'il baillera à mon

fils, le tiens pour reçu. Ce 20 mai 1589. Votre affectionné ami et serviteur. J. Régis. »

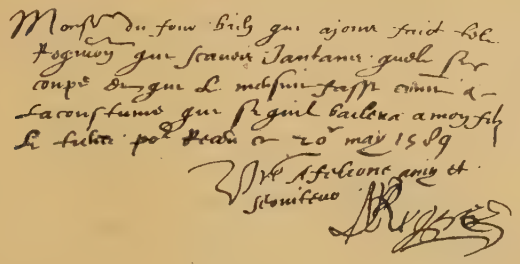

Il n'en demeure pas moins, dans cette réquisition, la trace, la preuve de mésintelligences entre le père et le fils. Pierre, ce semble, avait besoin d'argent : son père lui en fermait les sources. On ne s'explique pas autrement que Pierre, unique héritier d'un homme enrichi, ait paru solliciter, ait du moins accepté, quelques mois plus tard, le 2 novembre de la même année 1589, une donation comme la suivante :

A comparu Guillaume Amigue, fils de Guillaume Amigue et de Françoise Homasse, quand vivaient habitants de Ferralz ; lequel a dit : « Je suis en l'âge de vingt-cinq ans, et, par inconvénient, m'est survenu être impotent, boiteux et hypothéqué, ne pouvant m'acheminer sans soutènement de crosses ; et, ayant en considération les agréables biens, plaisirs et services qui ci-devant m'ont été faits et que j'espère à l'avenir m'être continués par *noble* Pierre de Régis, de Fontcouverte ; délaissé que je suis par Jean Rey, du dit Ferralz, qui, avec ses promesses, étant en pupillarité, m'avait incité à faire un testament par lequel je l'instituais mon héritier universel ; pour telles considérations et autres à ce me mouvant, je fais donation au dit de Régis de tous mes biens et droits... ; » et, presque au lendemain de la donation, le 5 novembre, « *noble* Pierre de Régis, comme donataire de Guillaume Amigue, » arrente les biens du donateur et touche les écus de ces divers arrentements.

II

Il y a demi-révélation du mystère de la situation et des actes de Pierre dans le seul titre de *noble*, qu'il se donne pour la première fois; les lauriers de ses cousins germains, Jean et Barthélemy, l'empêchaient de dormir, et son père était loin de vouloir pour lui de tels lauriers. Dieu les lui destinait; Pierre lui-même nous l'apprendra. Le 16 juin 1590, à l'heure où Montmorency se fortifiait dans le *bourg* ou la *ville basse* de Carcassonne et y posait une garnison de huguenots, Pierre dictait ainsi son testament au notaire de la Cité :

En la cité de Carcassonne, maison de moi, notaire royal, a été en personne *noble* Pierre Régis, capitaine, habitant du lieu de Fontcouverte, fils de Monsieur Jehan Régis, à présent réfugié à La Grasse; lequel a dit qu'il est ici, en la dite ville, à la guerre, avec sa compagnie, à sa garnison, le quartier de Notre-Dame de Labbadie, assise au fauxbourg de la Cité, pour soutenir la Religion catholique romaine, contre laquelle ceux du bourg de Carcassonne se sont bandés, en s'aidant des huguenots contre la dite Cité. Et d'autant que, chacun jour, il lui convient aller à la guerre, à cause de laquelle la mort s'en pourrait ensuivre, a voulu le dit capitaine Régis faire son testament, en la forme que s'ensuit :

Premièrement, s'est armé du signe de la sainte Croix, en disant : *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen ;* et recommande son âme à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, et à tous Saints et Saintes de paradis, pour la recevoir au royaume céleste, quand de son corps sera séparée. Lequel corps veut que soit enseveli dedans l'église parochielle du lieu de La Grasse, à la tombe de ses prédécesseurs; et, où il mourrait à la guerre ou autre lieu, son corps y soit porté.

Veut qu'à sa sépulture soient appelés vingt-quatre prêtres chantant messe : à un chacun soient donnés cinq sous, sans réfection corporelle. Veut aussi soient appelés vingt-quatre enfants portant une torche chacun, d'une livre cire, et une robe drap noir, longue

jusques aux pieds ; et que sa neuvaine, durant neuf jours lui soit suivie, à laquelle, chacun jour, les dits vingt-quatre enfants assisteront, portant la dite robe ; et en sortant de la messe, veut leur soit donné un pain de six deniers à chacun ; et semblables honneurs veut lui soient faits, au jour de la neuvaine et au bout-d'an, comme à la sépulture.

Veut et ordonne que, chacun jour, durant une année après son décès, soit dite et célébrée une messe pour le salut de son âme, et, après le dit an fini, veut que son bout-d'an soit fait.

Item, veut et ordonne que, son bout-d'an fait, soit continué dire, chacun jour, durant trois ans, une messe pour le salut de son âme et de ses parents trépassés ; et, à la fin des dits trois ans, veut et ordonne qu'il soit fait et célébré un obit, pour une fois, à tel jour qu'il fut enseveli ; et seront appelés six prêtres chantant messe : à chacun soient donnés six sous, sans réfection corporelle.

Item, lègue et donne à Monsieur Jehan Régis, son père, la somme de cent écus sol, à prendre sur ses biens, un an après son trépas ; et avec cela, le fait son héritier particulier, qu'il ne puisse autre chose demander ; sauf le droit de succession, s'il y échoit. Et à sa sœur, Marguerite Régis, le dit testateur lègue et donne la somme de deux cent livres tournois, pour en faire à ses volontés.

Item, a dit le testateur qu'il est marié avec damoiselle Claire de Mollet, laquelle est grosse d'enfant, comme elle a dit au dit testateur. Où il mourrait, en la guerre, veut et ordonne, où elle voudrait se remarier, qu'elle reprenne sur ses biens la dot par elle apportée... ; et tant qu'elle demeurera en son veuvage, lui lègue, pour chacune année, une pension de vingt setiers de blé, mesure de Fontcouverte, trois charges de bon vin, aussi mesure du dit lieu, et la somme de dix écus sol pour son entretènement ; le tout rendu et porté au lieu où elle se sera retirée, pourvu ne soit à Fontcouverte. *Item*, lui lègue toutes bagues, et joyaux, et robes qu'elle aura après son décès, pour en faire à sa volonté ; et veut lui soit faite une robe de drap noir, et lui soit baillé toute autre chose nécessaire pour suivre l'an du deuil.

Pierre institue héritier ou héritière, « le posthume ou la posthume, » dont la naissance est attendue. Si cette succession fait défaut, le père du testateur héritera. A défaut de son père, Pierre « veut et ordonne que tous ses biens viennent à Jean Régis, fils

d'autre Jean, du lieu d'Azilhan (Assignan); le tout, suivant le testament de son père... »

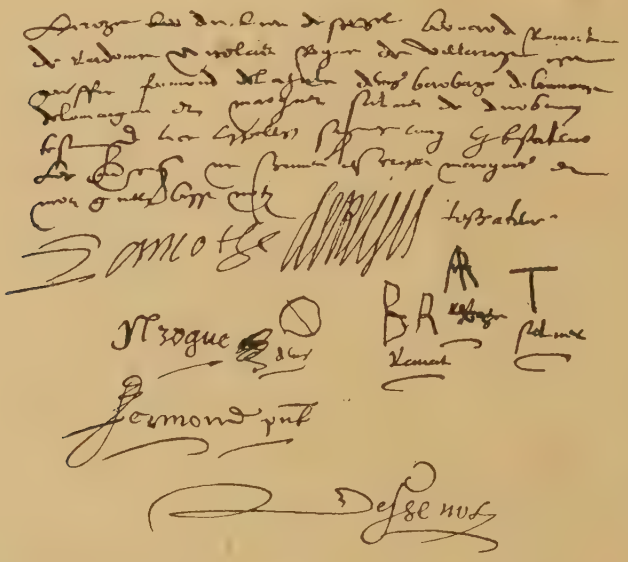

Plus tard, sommé par Claire de Mollet d'exécuter sa promesse de l'an 1586 et celles de son mari, Jean Régis aimera mieux plaider : il répondra à la veuve de Pierre : « Mon fils Pierre ne fut jamais émancipé; il n'a pu donner que ce qu'il aurait acquis par droit de guerre; s'il a reconnu votre dot, s'il vous a fait des legs, ça été sans mon assistance, sans mon vouloir et consentement... »

Ce fut donc malgré son père que Pierre s'enrôla dans l'armée catholique; malgré son père, qu'il y combattit, plusieurs années, pour la plus sainte des causes. Jean Régis eut le tort de ne lui pardonner que trop tard cette généreuse détermination; il avait eu le tort plus grave de *souhaiter malheur* à son fils, quand Pierre prit congé de lui.

A la fin de juin 1592, Anne Scipion de Joyeuse qui, depuis

VUE DE VILLEMUR

le mois de janvier, avait le titre de « lieutenant général de l'État et couronne de France, » menait les ligueurs de sa suite au siège de la place de Villemur, proche de Montauban. Cette première tentative n'aboutit pas. Une seconde, le dimanche 20 septembre, fut moins heureuse encore. Le lendemain, comme l'attaque commençait, Thémines, qui était dans la ville, à la tête des huguenots, fit une audacieuse sortie ; les catholiques durent « changer de camp » : les plus vaillants tinrent bon et moururent sur place ; avec eux mourut le capitaine Pierre Régis [1].

A peine venue au monde, l'héritière de Pierre, Antoinette Régis, rejoignit son père en une vie meilleure ; Claire de Mollet se remaria. Jean Régis vivait encore, plus triste que jamais, aveugle et attendant la mort, quand, proche des remparts de Villemur, une bergère fut effrayée par l'apparition d'un soldat, dont les blessures étaient toutes sanglantes : « Je suis, dit-il à la bergère, je suis de la famille des Régis de La Grasse ; je fus tué, ici, lors du siège de Villemur. Faites, je vous prie, savoir à ma parenté que je désire être enseveli dans mon pays et en terre sainte. » On s'informa à La Grasse ; quelqu'un vint, et, à l'endroit de l'apparition, la terre creusée restitua la dépouille encore reconnaissable du capitaine Pierre ; elle fut transportée dans son pays. Aux abords du village, le recteur et les chapelains de l'église Saint-Michel de La Grasse vinrent recevoir le corps, et l'on s'achemina vers l'église. Jean Régis, aveugle, était demeuré dans sa maison ; quand le cortège s'en approcha, les porteurs du cercueil ressentirent une si étrange lassitude,

[1] Le Père Bonnet, un des premiers biographes du Saint, précise ainsi les circonstances de la mort de Pierre : « Vix in castra pervenerat, cum duces calviniani in obsidionales aggeres impetum faciunt, fusasque Joyosæ copias vallo exturbant. Regius in ea, quam fortiter tuebatur, statione cœsus est... » — La première sortie des assiégés de Villemur, celle qui eut les résultats ici marqués, se fit le lundi 21 septembre 1592. (*Hist. gén. du Languedoc*, tome VI, page 458.)

qu'ils furent comme contraints de le déposer sur le sol. Averti, Jean Régis sortit de la maison et, avec une émotion qu'il est aisé de comprendre, le pauvre vieillard s'écria : « Hélas ! mon fils, je me souviens que lorsque, malgré moi, vous partites pour la guerre, je vous souhaitai malheur. Si Dieu avait vu quelque désobéissance dans votre conduite ; s'il ramenait ici vos os, comme pour faire réparation de ce tort, je déclare, mon très cher fils, accorder plein pardon à votre âme. » Les porteurs, dès ce moment, n'eurent plus de peine à continuer leur marche, et Pierre eut les honneurs de la sépulture catholique, qu'il avait si bien mérités [1].

III

Jean Régis le marchand n'avait plus de joie ni d'espérance sur la terre ; il parut vouloir ressaisir ces deux biens perdus, auprès de sa nièce et pupille, Marguerite Fabre, la fille d'Antoinette Régis de La Grasse ; mais, une fois encore, il fut déçu : au lieu de témoigner reconnaissance à l'ancien tuteur de sa femme, le mari de Marguerite, Antoine Bory, lui intenta des procès. Jean Régis essaya de retrouver un fils dans celui de sa nièce, qu'il avait tenu sur les fonts baptismaux ; mais les largesses du malheureux vieillard à son filleul devinrent sujet

[1] Le P. Bonnet nous apprend que, plus d'une fois, saint Régis lui-même, en chaire, raconta ces faits étranges, dans les termes que nous venons de reproduire. Le Saint en tirait, à l'adresse des fils de famille, une efficace leçon d'obéissance et de respect. Pierre, en écoutant une généreuse et sainte inspiration, n'avait peut-être pas assez compati à la douleur de son père. Il est bien cependant permis de penser que, sans préjudice de la leçon donnée au fils, Dieu voulut surtout instruire Jean Régis et glorifier le vaillant soldat qui, pour l'amour de l'Église romaine, avait laissé son pays, ses biens, son père, son épouse, sa fille unique, et puis répandu tout son sang. Au ciel, l'on verra peut-être que la sainteté de l'apôtre du Velay couronna les mérites indivisiblement unis des trois magnanimes ligueurs.

de tracas et pour l'un et pour l'autre. Ce fut alors que Jean se résolut d'adopter en quelque sorte son neveu, le capitaine Barthélemy Régis.

Dès le mois de décembre 1592, six mois après la mort de Pierre, Jean prélude à cet acte décisif par une série de témoignages ininterrompus de sa confiance d'homme d'affaires ou de marchand ; c'est Barthélemy qui, au nom de son oncle, signe, à La Grasse, à Fabrezan, à Fontcouverte, toute sorte d'accords et de traités. Enfin, le 10 avril 1596, « dans la ville de La Grasse, et maison de sire Jean Régis, bourgeois, » celui-ci, « à cause des bons services qu'il a reçus de lui, même (en particulier) depuis six ans passés, » fait « à noble Barthélemi de Régis, son neveu, du lieu de Fontcouverte, donation de tous ses biens, meubles et immeubles, sis aux lieux de La Grasse, Fontcouverte et Conilhac. » Jean ne signe pas, « pour être, écrit le notaire, privé de la vue de ce monde depuis trois ans. » Un des biens de Conilhac, le lecteur s'en souvient, était le moulin à vent de Pechmarron ; ce sol de Pechmarron sera désormais fief noble dans la Maison de Barthélemy Régis.

L'année d'après, le 14 janvier 1597, Barthélemy, déjà depuis longtemps veuf d'Anne de Baronis, épouse une autre fille de noble maison, et celle-ci consent à faire siens les deux jeunes enfants de Barthélemy et d'Anne de Baronis, comme dix ans auparavant, Barthélemy avait adopté les enfants de sa première femme ; la famille des Régis, on le voit, grandissait devant les hommes. Voici quelques lignes du nouveau contrat :

« Dans le château du seigneur baron de Moux, au diocèse de Narbonne, sénéchaussée de Carcassonne ; comme ainsi soit que mariage ait été traité entre noble Barthélemi de Régis, seigneur de Pechmarron, d'une part, et Claire Daban, damoiselle, fille légitime de feu noble Martin Daban, quand vivait, seigneur et baron du dit Moux... » Claire Daban apporte en

dot tous ses droits paternels et maternels que son frère, le baron de Moux, lui paiera dans deux ans. Deux prêtres de Moux, messire Alexandre Botonié et messire Nicolas d'Estève, assistent au contrat.

Le lendemain, 15 janvier, à La Grasse, lecture de l'acte est faite à Jean Régis le marchand, qui l'approuve et qui ratifie sa précédente donation, se réservant seulement « d'être nourri, vêtu, chaussé et servi selon sa qualité ; qu'on aura soin de ses obsèques et honneurs funèbres, selon la coutume du lieu de La Grasse, et qu'il lui sera loisible de donner, sur ses biens, à qui il voudra, une somme de cent écus. » Jean ne peut signer, « pour être privé de la vue depuis quatre ans. » Les contractants reprennent le chemin de Moux ; messire Alexandre Botonié y reçoit, dans le château, les serments accoutumés, qui garantissent exécution des accords civils, et les signatures sont apposées le jeudi, 16 janvier.

Barthélemy désirait, comme son oncle le marchand, un héritier de son nom et de sa fortune ; l'héritier ne lui sera pas donné. Ses deux filles mourront avant lui, et, en elles, disparaîtra toute une branche des Régis. De la seconde branche, desséchée peu après, une fleur, un fruit survivra pour les siècles, gloire commune et immortelle de tous les Régis. Cette fleur de l'arbre des Régis, ce fruit plénier de la sainteté des générations précédentes, on les vit bientôt apparaître à Fontcouverte. Peu de jours, en effet, après le mariage de Barthélemy, le capitaine Jean, son frère, écrivait, dans son livre de raison, les lignes suivantes, où le patois se mêle au français : on y trouve l'acte authentique de la naissance et du baptême de saint Jean-François Régis :

« L'an mil cinq cent nonante-sept, le dernier jour de janvier, *un divendrés* (un vendredi), *es nascut nostré enfant Jean Francés* (est né notre enfant Jean-François) ; et fut parrin *noblé Francés de Turin*, dit de Bretles, seigneur et baron de Pécheiric, et

marrine damoiselle Claire Daban, femme à mon frère Régis; et fut baptisé à l'église de Saint-Julien de Fontcouverte. »

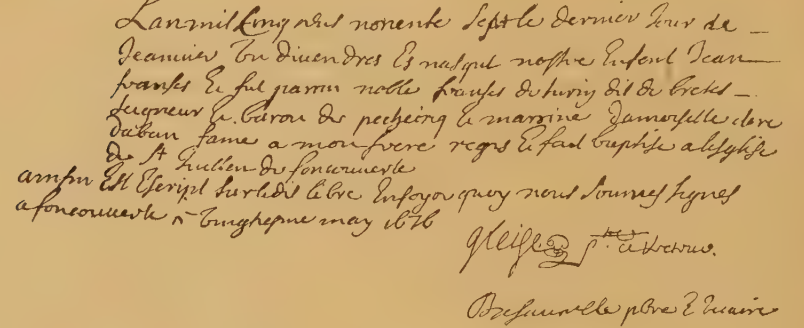
L'an mil cinq cens nonante sept le dernier jour de
Janvier fut diuendres et naquit nostre enfant Jean-
françois et fut garron nostre François de Turin dit de Fiesch
seigneur de Cairon de pechcing et marrine damoiselle Clere
daban femme a mon frere regis et fut baptise a leglise
de S.t Julien de fontcouverte
ainsin est escript sur ledit liure enfoya quoy nous sommes signes
a fontcouuerte ce vingthuytme may 1676
Gleize p.tre curé de Narbonne.
Bezaurelle pbre et vicaire

CHAPITRE III

LE PÈRE ET LA MÈRE DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS ET SA PREMIÈRE ÉDUCATION A FONCOUVERTE

(1597-1611)

I

Le 8 avril 1402, « les Généraux Conseillers du Roy sur le fait de toutes finances, ès pays de Languedoc, » écrivent « aux Élus sur le fait des Aydes » :

Guillaume de Cugunhan, seigneur des Camps, et Bérengier Cugunhan, seigneur de Camplong, frères, nous ont exposé que jasoit qu'ils soient nobles, nés et procréés de noble lignée et aient, en leurs ancêtres, fréquenté les armes et servi le Roi et ses prédécesseurs en ses guerres et chevauchées, et soient encore prêts de icelui notre dit Seigneur servir, en armes et chevaux, toutes et quantes fois que mestier et requis en seront ; par quoi ils doivent jouir des franchises que font les autres nobles ; néanmoins, vous vous efforciez de contraindre les dits écuyers à payer imposition de douze deniers pour livre des blés, vins, fruits, etc., croissants en leur domaine. Vous mandons que, si dûment vous appert des choses dessus dites, vous teniez en suspens les dits écuyers de ne payer aucune imposition.

Enquête faite, « les Élus sur le fait des Aydes, ès diocèses de Narbonne, d'Alet et officialet de Limoux, » reconnaissent,

le 15 avril, que les deux complaignants furent et soulent être, en armes et chevaux, en la compagnie du Roi, comme, par exemple, en la guerre de Flandre, et en la compagnie de Monsieur le Connétable, en la guerre du comté de Foix; qu'ils furent donc et sont procréés de noble lignée, et doivent par conséquent être maintenus en la paisible jouissance de leurs privilèges de nobles [1].

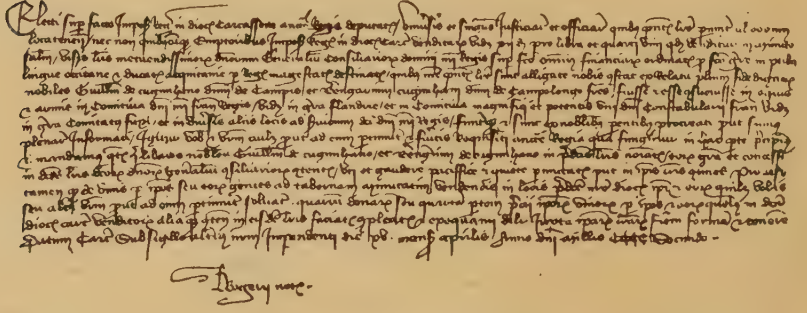

En 1543, l'héritier du seigneur de Camplong est Philippe de Cugunhan; le 12 octobre de cette même année, malade, il fait son testament, il veut être enseveli en la sépulture de ses prédécesseurs, à Camplong, dans l'église de Monseigneur Saint-Estève, et, après plusieurs legs pieux, il institue héritier son fils unique François de Cugunhan.

François épousa Catherine du Ferrier, et il eut d'elle trois fils et une fille, Marguerite, entre lesquels il partage, en mourant, son bien, le 16 mars 1554 :

A Marguerite, « pour son douaire et tout autre droit... », il lègue 500 livres tournois et 200 livres d'accoutrement. A Antoine jeune, 500 livres et le fief noble de Ferrals. A Alexis,

[1] Camps (canton de Couiza, Aude) est aujourd'hui un village de 400 habitants; — Camplong (au pied du mont d'Alaric, canton de Lézignan, Aude) compte aujourd'hui 300 habitants; Cugunhan, aujourd'hui Cucugnan, village de 170 habitants, canton de Tuchan (Aude).

religieux du monastère de La Grasse, 50 livres. Il institue héritier universel Antoine, vieux. Catherine du Ferrier, leur mère, sera, sa vie durant, « seigneuresse de tous les biens du testateur. » Avec elle sont nommés tuteurs de ses enfants François du Ferrier, conseiller au Parlement de Toulouse, et Barthélemy du Ferrier, sieur du Villa.

Vingt ans plus tard, le 2 février 1573, Antoine de Cugunhan, seigneur de Camplong, épouse Claire d'Hautpoul, fille de Jean d'Hautpoul, seigneur de Casandes et Ventajon. La mère d'Antoine, Catherine du Ferrier, vit encore : elle donne à son fils « la dot qu'elle a portée sur la place de Camplong, et tout autre droit qu'elle y peut prétendre, sauf de pouvoir disposer, pour son âme ou autrement, jusques à la somme de 200 livres tournois. »

Antoine de Cugunhan allait bientôt mourir, laissant, avec sa jeune veuve, un enfant de quelques jours, Charles de Cugunhan ; ce fut à la veille de cette mort que Catherine du Ferrier et son fils, d'une part, et Marie de Martrin, de l'autre, méditèrent et conclurent l'alliance de Jean de Régis et de Marguerite de Cugunhan, prédestinés à l'honneur d'être les parents d'un Saint. Jean de Régis nous expose lui-même le fait en ces termes :

Pactes de mariage furent, de paroles, faits et passés entre damoiselle Marie de Martrin, veuve à feu le sieur Maître Antoine de Régis, et noble Jean de Régis son fils, d'une part, et, d'autre part, noble Antoine de Cugunhan, seigneur de Camplong, pour et au nom de Marguerite de Cugunhan, sa sœur [1].

En premier lieu, fut accordé que le dit Jean Régis épouserait la dite Marguerite. Le Seigneur de Camplong donnerait à sa sœur huit cents livres tournois, une robe de dessus de taffetas, avec

[1] Pour la première fois, Jean se dit *noble*, en vertu de la noblesse de sa mère, et dans un acte où tout, ce semble, excusait, requérait même cette hardiesse. Il ne le fera plus de longtemps ; il attendra d'avoir personnellement conquis des droits meilleurs.

bande de velours ; une robe de flourence, avec bande de velours et bordure d'or, et deux coffres de bahut. Toutes les bagues et joyaux à elle donnés lui appartiendraient. Le dit Jean Régis donnerait à sa future épouse un accoutrement de soie et deux cents livres pour ses plaisirs et volontés. Damoiselle Catherine du Ferrier, mère de la future, lui donnerait deux cents livres, payables dans huit ans, à dater de la célébration du mariage.

Si Marguerite survit à son futur époux, elle aura l'usufruit de tous les biens de Jean Régis. Si Jean Régis survit, il aura, sa vie durant, la jouissance de la dot de Marguerite, laquelle dot reviendra, lui mort, à la maison des Cugunhan. Par le contrat de mariage, donation sera faite de la moitié de tous les biens présents et à venir de Jean Régis à celui des enfants mâles à naître de son mariage, qu'il lui plaira de choisir, et, à défaut de ce choix, cette moitié des biens appartiendra au fils aîné.

Ces pactes, ainsi arrêtés, furent approuvés et confirmés, lors des accords de mariage, passés devant Me Ydoine, notaire de La Grasse, au château de Camplong, le 16 septembre 1576.

Les accords du mariage, dont le texte est sous nos yeux, disent, en effet, cela, et ne disent rien de plus. Un seul témoin notable y intervint : ce fut le seigneur de Ventajon.

Jean de Régis, père du Saint, épousa donc, en 1576, Marguerite de Cugunhan [1]. Il reste à se demander si Marguerite de

[1] En 1576, aucun Régis ne se disait encore noble ; Jean n'était pas docteur ès droits, comme son père, et il n'avait pu avoir encore le relief que devaient lui donner un jour le métier de soldat et le titre de capitaine. Il épouse cependant une fille de maison noble : ce fut, croyons-nous, l'ouvrage de deux femmes, veuves l'une et l'autre. La noblesse de Catherine du Ferrier était une noblesse de robe ; le fils de l'avocat-docteur du Sénéchal de Carcassonne pouvait, à ce titre, solliciter la main de Marguerite de Cugunhan, et il ne dépendait que de sa mère de la donner. D'autre part, Marie de Martrin était, maintenant, d'une noblesse plus notoire, car l'héritier des Martrin-Bedos d'Ouveillan, Gabriel de Martrin, allait bientôt, par un coup de Providence, devenir l'héritier des seigneurs de Donos et de ce qui leur restait de cette seigneurie. Il avait déjà, depuis plus de dix ans, épousé Catherine de Donos, que la mort de tous ses frères devait investir de leurs droits, au profit de son mari. On comprend que la mère de Jean Régis pût efficacement demander, en son propre nom, l'honneur d'une alliance avec les Cugunhan, que Jean n'eût probablement pas obtenue sans l'intervention de sa mère. Pour tout dire, en un mot, la noblesse des Régis procède de l'union d'Antoine à Marie de Martrin ; aussi n'ont-ils pas d'autres armes que celles des Martrin, qui sont *d'or, à l'aigle couronné de gueules.*

VUE DE CUCUGNAN

Cugunhan fut l'heureuse mère de saint Jean-François Régis, ou si ce glorieux titre revient, comme on l'a dit jusqu'à ce jour, à Madeleine d'Arse, fille du seigneur de Ségure.

II

Lorsque, en 1676, il fallut établir, au procès de béatification, que Jean-François avait été baptisé, on ne le put faire au moyen des registres paroissiaux; le livre de raison de Jean de Régis fournit, nous l'avons vu, la preuve du baptême. Ecoutons le recteur et le vicaire de Fontcouverte :

Nous, soussignés, Recteur et Vicaire de sa paroisse Saint-Julien du lieu de Fontcouverte, déclarons et attestons à tous ceux qu'il appartiendra, qu'à la réquisition du R. P. Issanchon de la Compagnie de Jésus, nous avons fait une exacte recherche des registres de la présente paroisse pour trouver le baptistère du feu P. Jean-François de Régis, religieux de la même Compagnie, — que nous n'avons pas trouvé, — le plus ancien registre de la présente paroisse ne commençant qu'en 1613.

Et nous étant transportés à la maison de Jean de Régis, frère dudit P. Jean-François, pour voir s'il en aurait des nouvelles, — lequel nous a exhibé le livre de raison de feu Jean de Régis, son père et dudit Jean-François, écrit en vieille lettre, relié en veau, partie français, partie vulgaire; à la première page duquel nous avons trouvé le mémoire de la naissance de tous les enfants dudit feu Jean de Régis; et dans le second article, celui de Jean-François, dans les termes que s'ensuit...

En foi de quoi nous sommes signé.

GLEISE, prêtre et recteur. BRESAURELLE, prêtre et vicaire.

Fontcouverte, ce 20 mai 1676.

Jean-François, d'après « le mémoire de la naissance de tous les enfants de Jean de Régis, » était le second de ces enfants; or, en 1631, Jean de Régis, parlant de son mariage avec

Marguerite de Cugunhan et des enfants, fruits de cette union, s'exprimera ainsi : « Pour tant que de besoin est, j'approuve et ratifie la donation par moi faite à un de mes enfants mâles, procréés d'entre moi et damoiselle Marguerite de Cugunhan, ma feue femme; la nomination duquel je fais, maintenant, de la personne de noble Charles de Régis, sieur de La Caune, mon fils aîné... »

Déjà il semble assez établi que Jean-François fut, comme Charles, le fils de Marguerite de Cugunhan; mais pour ne laisser aucun doute à ce sujet dans l'esprit du lecteur, nous produirons un acte, où l'on verra Marguerite de Cugunhan encore vivante au mois de septembre 1598, c'est-à-dire près de vingt mois après la date certaine de la naissance du Saint. Observons seulement, pour plus facile intelligence du document, que le 18 janvier 1598, Charles de Cugunhan, l'héritier de la seigneurie de Camplong, le neveu de Marguerite, avait épousé « damoiselle Louise d'Assier, fille de Claude d'Assier, capitaine, commandant à la cité de Carcassonne » :

L'an mil cinq cent nonante-huit et le vingt-septième jour du mois de mai, en la cité de Carcassonne, en présence de moi, notaire royal et des témoins bas-nommés, constitués en leurs personnes, c'est noble Jean de Régis, écuyer, habitant du lieu de Fontcouverte, d'une part, et noble Charles de Cuguignan, seigneur de Camplong, d'autre.

Lesquels ont dit et narré qu'ils étaient en voie d'entrer en procès, tant à raison de la somme de deux cents livres données par feue damoiselle Catherine du Ferrier à damoiselle Marguerite de Cuguignan, sa fille, *femme du dit sieur Régis,* que pour raison d'autres choses..., et, voulant éviter procès et vivre en bons parents et amis, ont remis la cause de leur différend, c'est, le dit sieur de Régis, à M. M^e^ Jean Castaing, docteur, avocat à la Cour de M. le Sénéchal; et le dit seigneur de Camplong, à M. M^e^ Laurent Matheron, aussi docteur et avocat en la dite Cour, pour en décider comme arbitres...

L'an mil huit cent nonante-huit et le douzième jour du mois de

septembre, en la cité de Carcassonne, en présence de moi, notaire, ont été personnellement constitués, c'est, noble Jean de Régis, écuyer, habitant de Fontcouverte, *faisant comme mari et conjointe*

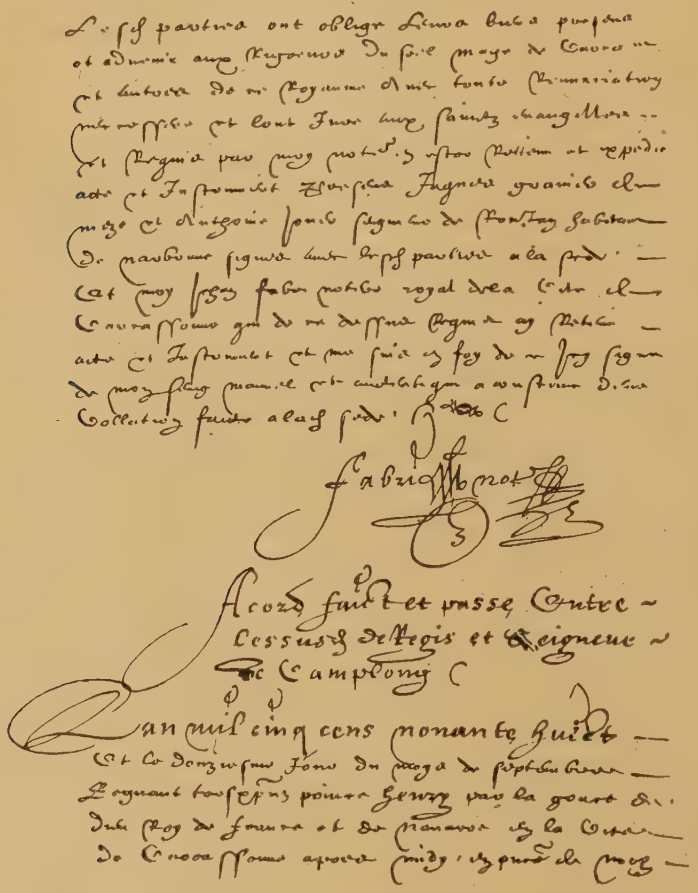

personne de damoiselle Marguerite de Cuguignan, d'une part ; et noble Claude d'Assier, écuyer, capitaine, commandant la garnison établie pour le service du Roi au château de la dite cité, faisant pour noble Charles de Cuguignan, seigneur de Camplong, son beau-fils, absent, d'autre part.

Lesquels ont dit qu'étant les dits sieurs de Régis et de Cuguignan en différend, à raison de deux cents livres tournois données par feue damoiselle Catherine du Ferrier à la dite damoiselle *Marguerite de Cuguignan*, sa fille, *femme du dit sieur de Régis*, et aussi pour raison d'autres choses *qu'icelui sieur de Régis et la dite damoiselle, mariés, prétendaient demander* au dit sieur de Camplong..., les dites parties seraient venues en accord, par l'entremise d'aucuns leurs communs parents et amis : c'est que le dit sieur de Camplong paiera au dit sieur de Régis, *au nom que procède*, tant pour les dites deux cents livres données à *la dite de Cuguignan, damoiselle, sa femme*, que pour *tous autres droits qu'elle pourrait prétendre*, la somme de cinquante-cinq écus, dont le dit sieur Régis s'est tenu content et payé, et, *au dit nom que procède*, en a quitté le dit seigneur de Camplong, et promis qu'à jamais ne sera demandé aucune chose de ladite somme de deux cents livres, ni d'aucuns autres droits *qu'elle pourrait, ores ou pour l'avenir, prétendre* ès biens du dit seigneur de Camplong; dont le dit sieur de Régis, *au nom que procède*, s'est dévêti et dépouillé; moyennant quoi icelui seigneur de Camplong ne pourra aussi demander au dit sieur de Régis, *ni à la dite damoiselle sa femme*, aucune chose, et que demeureront quittes... Et moi, Jean Fabri, notaire royal, de ce dessus ai retenu acte en note, et d'icelle extrait le présent, de ma propre main écrit et grossoyé...; et, due collation faite à la sède, me suis ici signé de mon seing manuel et authentique accoutumé, en foi de ce dessus. — Fabri, notaire.

Saint Jean-François Régis eut donc pour mère, non point Madeleine d'Arse, mais Marguerite de Cuguignan [1].

[1] Le choix que l'on fit de Claire Daban pour être marraine du nouveau-né s'explique naturellement, et ce choix éclaire la tradition qui veut que François ait été nourri à Moux : le château de Moux, à suite du mariage de Barthélemy, devenait, pour les Régis, une seconde maison de famille. La mémoire du Saint est toujours vivante à Moux, et chacun y a pour lui affection tendre; François demeurera le nourrisson de Moux.

Le parrain, « François de Thurin, dit de Brettes, » n'était qu'un voisin et ami, avant le mariage de Barthélemy; mais, depuis longtemps alliés aux Daban, les seigneurs de Peycheric, à dater de ce mariage, devenaient les alliés des Régis. Peycheric, aujourd'hui Puichéric, est un village de 800 habitants, sur la voie ferrée de Moux à Caunes (Aude). On y voit les ruines de l'ancien château des de Brettes.

III

Comment la mère de François éleva son fils ; comment, après elle, peut-être, Madeleine d'Arse poursuivit ce travail de formation très chrétienne, le P. Labroue nous le dira, et nous apprendrons également de lui d'édifiants détails sur les premières années de notre Saint :

« Ce petit innocent faisait déjà peur au diable dans le berceau, et comme si l'Enfer eût vu, dans son naturel ou dans d'autres présages que nous ignorons, les maux que ses vertus héroïques lui devaient faire, il voulut les prévenir en se défaisant de lui. Il employa des sorcières à ce dessein, qui l'ayant démailloté, l'enlevèrent du berceau et en eussent fait sans doute ce qu'elles font des autres dans leurs sabbats, si quelque ange du ciel ne les en eût empêchées, et si la Providence de Dieu n'eût veillé pour son salut, tandis que sa nourrice dormait. Cette bonne femme s'étant éveillée, sur la minuit, et cherchant son petit pour lui donner la mamelle, pensa mourir de frayeur, lorsqu'elle ne trouva que le berceau ; le trouble de son esprit redoubla, voyant que la lampe qu'elle avait laissée allumée était éteinte. Dans ce trouble, elle se lève à la hâte, allume de la chandelle, et trouve enfin l'enfant tout nu sous le lit, mais pourtant sain et gaillard, sans avoir reçu aucun dommage ; le Ciel n'avait pas moins de raison de s'intéresser pour la conservation de cet enfant, que l'Enfer de travailler à sa perte [1].

« Il ne fut pas plutôt sevré du lait de la nourrice que des

[1] En un autre endroit de son livre, et à propos de miracles, le P. Labroue écrit : « Je ne suis pas des plus crédules du monde, et, pour avouer une merveille, il me faut du moins des preuves qui ne soient pas loin de l'évidence. » Ceux donc qui lui racontèrent le fait présent n'étaient pas, à ses yeux, indignes de créance ; et, aujourd'hui que les magiciens et magiciennes courent les rues et paradent dans les salons, le récit du P. Labroue ne peut guère étonner. Il nous semble cependant que toute la merveille put bien être dans ce fait que l'enfant tomba de son berceau sans se blesser.

inclinations des enfants : ses plus agréables divertissements étaient d'apprendre tout ce qu'un bon chrétien doit savoir, et il secondait si parfaitement le soin que ses parents prenaient de l'élever en la crainte et au service de Dieu, que de ces petits commencements, on pouvait juger que le Ciel le destinait à de hautes entreprises.

« La crainte et le respect qu'il avait, dès l'âge de six ans, pour ses pédagogues, est une riche preuve de la bonté de son naturel ; il était inconsolable quand il leur avait déplu, et pour lui arracher les larmes des yeux il ne fallait que lui dire une parole un peu rude, ou ne lui montrer pas bon visage. On pouvait le châtier avec les yeux ; toutes les fautes qu'il faisait étaient toujours trop punies par un regard de son maître ou par une mine un peu sévère ; c'était l'interdire de tous ses sens que de le menacer une fois, et quoiqu'il ne fût pas d'une nature timide, néanmoins l'appréhension de déplaire, plutôt que d'être puni, le rendait en quelque façon stupide, et ne lui permettait pas de profiter du soin et du travail de ses maîtres. De là vient que, dans ces commencements, en ayant rencontré un qui le traitait avec un peu de rigueur, il avançait si peu sous cette conduite, que ses parents, étonnés, désespéraient déjà de le voir jamais capable des bonnes Lettres.

« Sa mère, qui l'étudiait tous les jours et qui eût bien voulu voir un peu plus de progrès dans ses études, s'aperçut que ces rigueurs le troublaient, et que la sévérité de son maître étouffait les lumières de son esprit. Elle le pria donc de changer de batterie et de le conduire avec douceur ; ce qui lui réussit si heureusement, que, se voyant caressé, il commença à s'ouvrir et s'épanouir, en sorte qu'il apprenait plus qu'on ne voulait.

« La grande aversion qu'il avait à l'oisiveté et aux vaines récréations, la retenue qu'il faisait paraître en ses paroles, la modestie qui compassait tous ses gestes et la bienséance qui réglait toutes ses actions, en un âge où celles des autres sont

déréglées, étaient des témoignages très manifestes que Dieu commençait déjà de le posséder. Un jour que sa mère le promenait par la main, environ le cinquième an de son âge, il se prit à lui dire, en sautant : « Ma mère, je serai damné. » Sa mère, qui avait l'âme fort bonne, s'effraya de ces paroles, et lui dit en l'embrassant : « Ah! mon fils, que dites-vous? » L'enfant lui répartit doucement : « Au ciel! au ciel! » Je ne sais pas ce qu'il voulait dire, mais je sais bien que ces paroles nous marquent à quels objets il appliquait son esprit. Je sais aussi que sa mère l'en ayant fait souvenir quelques années après, il faillit en pâmer de frayeur, et en versa tant de larmes, qu'on ne pouvait l'apaiser. Il est bien peu d'enfants qui appréhendent ainsi des objets si éloignés de nos sens, et on peut juger par là quelle horreur il avait des actions qui eussent pu le mettre au hasard de se damner, puisqu'il était si sensible au souvenir d'une seule parole, qui ne pouvait en être qu'un vain augure. »

François, ainsi appliqué à l'étude et à la piété, atteignit sa quatorzième année. Dès le plus bas âge, sans doute, selon la coutume du temps, il avait reçu le sacrement de Confirmation, et l'on peut croire que la science ecclésiastique du Docteur Teisseire, Recteur de Fontcouverte à partir de juillet 1609, ne le laissa pas, enfant de douze ans, sans l'aliment et le remède eucharistique. Déjà, peut-être, écoutant les conseils de la sagesse autant que ceux de la piété, les prédécesseurs du Docteur Teisseire, Messire Arnould ou Messire Gomborieu, avaient-ils, en se hâtant de lui donner et de lui prodiguer le Pain de Vie, satisfait d'impatients désirs de communion et de communion fréquente, pareils à ceux que François ne cessa depuis de manifester aux directeurs de son âme, jusqu'au jour de son élévation au sacerdoce. A Béziers, du moins, où ses parents, vers la fin de 1611, l'envoyèrent étudier au collège des Jésuites, François, nous le verrons, communia fréquemment.

CHAPITRE IV

SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS, ÉCOLIER A BÉZIERS

(1611-1616)

I

« La ville de Béziers est plantée en fort belle assiette, sous un climat bénin et tempéré, tel qu'on pourrait souhaiter pour la santé des habitants; prochaine de deux lieues de la mer Méditerranée, et autant de la montagne; environnée de toutes parts d'un terrain fertile et plantureux, comme sont aussi les lieux et villages circonvoisins, de sept à huit lieues; abondant en vin, blé, huile, laines, et autres commodités requises, en sorte que les provinces voisines en viennent prendre sur les lieux; mais la ville de Béziers a besoin d'un port, afin de la rendre comblée de tout ce qui se peut désirer, pour la grandeur, richesse et commodité de ses habitants [1]. »

Ainsi l'on parlera, à Béziers, le 24 mars 1618, au lendemain du jour où le jeune François Régis s'en éloignera pour n'y plus revenir. Autres étaient les préoccupations des magistrats de Béziers, au lendemain de la naissance du Saint, le 3 mai 1599 :

« L'occasion pour laquelle le Conseil a été assemblé est afin de pourvoir à la confusion et désordre qui est ordinairement au col-

[1] Délibérat. du chap. de saint Nazaire de Béziers. Le second historien de saint Régis, le P. Bonnet, après avoir parlé du climat de Béziers, ajoute : « Regionis mite ingenium sane dixeris hausisse cives, egregia morum suavitate præditos atque omni urbanitate limatos. »

lège de cette ville : il n'est pas raisonnable de laisser en friche et inutile le dit collège, comme il s'en va, de jour à autre, par la faute et coulpe des Régents qui y ont été introduits ; lesquels, à tout propos, sont en querelle et dispute entre eux ; chose de très mauvais exemple à la jeunesse, et qui cause que les écoliers abandonnent le dit collège, au grand préjudice des habitants de la ville. De sorte que, désirant pourvoir à tels désordres et confusion, il fut avisé dernièrement d'y établir une compagnie de Jésuites, qui sont personnes qu'ont rendu beaucoup de témoignages de leur bonne doctrine, tant en mœurs qu'en bonnes lettres, gens propres pour l'instruction de la jeunesse, ainsi qu'il est tout notoire en ce royaume [1]. »

Le lendemain, tous les corps de la ville, Messire Jean de Bonzy, évêque, à leur tête, réglaient et signaient les conditions de cet établissement nouveau. La Compagnie de Jésus fut représentée au contrat par le P. Alexandre Georges, Provincial de Guienne, et le P. Jean Gontery, premier Recteur.

Les huguenots étaient demeurés puissants à Béziers ; ils suscitèrent, longtemps encore, des oppositions, tantôt sourdes, tantôt éclatantes ; mais les catholiques en eurent raison, et quand, au mois d'octobre 1611, Jean-François fut inscrit au catalogue des écoliers et admis dans la première classe de grammaire, si quelques difficultés restaient encore, la malveillance n'y était pour rien : les Pères souffraient, parce que la ville était pauvre [2].

[1] Délibérat. du Conseil de ville de Béziers.

[2] « Il est nécessaire de pourvoir à ce que les Pères soient payés de deux quartiers qui leur sont dus, attendu qu'ils ne peuvent plus attendre, pour n'avoir moyen de s'entretenir. » Ainsi l'on parle en Conseil de ville, le 12 octobre ; et, un mois plus tard : « Est survenu, au Conseil, le R. P. Jean Malpoix, Recteur du collège, assisté du P. Jacques Moureau, Syndic : le P. Malpoix dit que la nécessité qu'ils ont d'argent les a contraints de prier MM. les Consuls de pourvoir à ce qu'ils fussent payés de onze cent livres, pour le quartier d'octobre, novembre et décembre, qu'on leur doit payer par avance ; à cause qu'il leur convient envoyer à Lyon beaucoup d'argent, pour l'achat qu'ils ont fait de livres, et payer 500 livres, qu'ils ont empruntées pour subvenir à leurs nécessités, ne sachant, eux, de qui emprunter. »

(Délibér. du Cons. de ville, 12 oct. et 12 nov. 1611).

Les Consuls gémissent : « Le Clavaire n'a pu être payé par le Receveur, et, d'autre

Malgré ces communs ennuis, les études prospéraient. Quand les Jésuites arrivèrent, en 1599, le collège, sous la direction de « M. Fiacre Picard, théologien en l'Université de Paris et l'un des aumôniers ordinaires du Roi, » comptait 60 écoliers : il y en eut 300 peu de jours après l'ouverture des classes de 1599, bien que les constructions fussent loin d'être achevées. Le provisoire se rencontrait encore partout en 1611 et, pour ne parler que de l'église, la première pierre n'en devait être posée que quinze ans plus tard ; plus de cinq cents écoliers arrivèrent cependant, au mois d'octobre, avec François Régis, et se distribuèrent entre les pédagogies ou maisons privées, que le contrat de 1599 soumettait à la juridiction et à la surveillance des Pères [1].

Des vingt-neuf religieux qui travaillaient au collège, un, le P. Étienne Bartolon, y mourut, laissant un renom de doctrine et un parfum de sainteté, qui ne purent qu'impressionner l'âme si délicate de François. On parlait encore des fêtes si belles de la béatification du fondateur de la Compagnie de Jésus ; des cinq congréganistes qui venaient de passer de la classe de rhétorique en divers Ordres religieux ; et bientôt François fut témoin du mouvement d'extraordinaire dévotion qui marqua, dans la chapelle des Jésuites, les Quarante-Heures du Carnaval de 1612 : pour contenter le peuple, il fallut les renouveler durant les trois premiers jours du Carême ; aussi bien avait-on, dès le troisième jour, obtenu de Dieu une pluie que la ville sollicitait vainement depuis plus de huit mois.

part, des arrêts défendent à la ville d'emprunter, à peine de pure perte pour le prêteur. On propose aux Jésuites d'emprunter, en cédant aux prêteurs leur droit contre la ville. »

[1] Nous n'avons pas preuve certaine que François Régis soit entré au collège dès le mois d'octobre 1611 ; mais tout le persuade. Il y vint dès qu'il put être admis en cinquième, classe infime de grammaire, et comme il acheva la rhétorique, à la fin de l'année scolaire 1615-1616, on ne trouve l'emploi des trois ans de grammaire, de l'année d'humanités et de l'année de rhétorique, qu'en plaçant au mois d'octobre 1611, l'arrivée de François au collège.

François put également s'édifier de la piété des magistrats, qui, le 26 mai, se préoccupent « de ce que les ossements et reliques de Monsieur saint Aphrodise sont tenus fort pauvrement dans une caisse de bois surdoré, au lieu qu'elles devraient être dans une châsse d'argent..., ainsi qu'on a fait à Toulouse des *Corps saints...*, » et délibérer, en même temps, « d'aller, avec procession générale, visiter l'église de Notre-Dame du Grau d'Agde, et y porter un grand cierge de cire blanche. » Nul doute que François n'ait ouvert, peu après, sa bourse d'écolier, quand les sieurs Consuls firent « quête générale, » en vue d'exécuter leurs pieux desseins.

Élève de cinquième, François, en 1612, fut admis dans la Congrégation de Notre-Dame ; l'année d'après, il se fait agréger à la « noble et royale confrérie des Pénitents bleus ; » et dès lors, en costume de pénitent, il figura sans doute à la procession des confrères, « le jour de l'Octave *de corpore Christi*, » et il s'associa à tous leurs pieux exercices, particulièrement à ceux de « l'Octave de saint Jérôme, » qu'embellissaient les chants des enfants de chœur de la cathédrale [1].

Dès l'année 1612 s'étaient produits, à Béziers, les faits miraculeux qui, depuis, rendirent si commun dans l'Europe entière et au delà l'usage de l'*eau de saint Ignace :* quelques grains de poussière de la *Grotte de Manrèse,* mêlés à l'eau commune, furent l'instrument de ces prodiges, que François ne put ignorer, puisque la ville de Béziers en fut, dans le Midi, le premier théâtre. De là une dévotion toujours croissante au saint fondateur de la Compagnie de Jésus. Aussi, en 1614 et les années suivantes, le chapitre cathédral veut-il que ses enfants de chœur et sa musique aillent, au collège, relever l'éclat de la fête de saint Ignace, comme ils venaient déjà rendre plus attrayantes les *Quarante-Heures du Carnaval*, ou, comme

[1] Délibér. du chap. de saint Nazaire, 17 juin 1615 ; 28 sept. 1616, etc.

disent les bons chanoines, « le Jubilé des trois jours de Carême-prenant. »

Humaniste en 1615, François vit cette dévotion populaire grandir encore; d'incessants bruits de guerre éveillèrent en lui comme chez les autres, avec une salutaire crainte, des mouvements plus animés de piété; comme tout le peuple, il assista à l'Octave de prédication et de prières pour la paix. De saintes morts, dans la Congrégation des Messieurs et dans celle des Écoliers, ne contribuèrent pas peu à détacher son âme de la terre : toute la vilie s'émut, quand les Congréganistes, deux à deux, un cierge à la main, allèrent, à travers les rues et jusqu'au cimetière, accompagner le cercueil d'un pieux écolier, comme eux fils de Notre-Dame : l'émotion de François ne put être moindre; et les fêtes traditionnelles de Béziers, celles mêmes de la « galère et des galiots des croisés de saint Jean » et du « chameau de saint Aphrodise, » ou celles du « tir de l'arquebuse, » si elles captivèrent jamais son regard, ne durent guère plus l'attirer. De grands exemples, d'ailleurs, lui étaient donnés, non seulement par ses maîtres, mais par de généreux condisciples. Cette année même 1615 fut marquée par l'entrée en religion « de beaucoup d'écoliers; » un, tout jeune encore, et signalé comme « bonæ spei, » entra dans la Compagnie de Jésus [1].

Le P. Labroue, qui connut et interrogea les maîtres de François à Béziers, nous dira maintenant, sans conjectures, quelle fut la vie du saint écolier, du mois d'octobre 1611 au mois d'octobre 1615 :

[1] Archiv. domest.

II

« La jeunesse a des écueils où les plus heureux mêmes ne brisent que trop souvent : ce qui fait que je ne puis assez admirer qu'avec un naturel plein de feu, une humeur gaie, un esprit ouvert, une vigueur mâle et agissante, notre Jean-François n'ait du tout ressenti les fougues ordinaires d'un âge si dangereux.

« Il semble que la nature avait recouvré en lui les droits de sa première innocence : aussi était-il si ennemi de tout ce qui choque la pureté, qu'il eût volontiers donné sa vie pour effacer jusqu'à l'ombre du vice qu'elle combat. Les plus insolents et les plus effrontés se recueillaient devant lui, et alors qu'il n'était qu'enfant, il paraissait plus qu'homme, à reprendre et réprimer hardiment tous ceux qui, lui présent, avaient la hardiesse de s'échapper à quelque parole messéante. Il était bon et complaisant, au reste, jusqu'à l'excès ; mais il était, en ce point, si tendre et si délicat, qu'il n'eût su faire grâce à personne [1].

« Ses mœurs étaient si réglées, que je peux dire de lui ce que saint Grégoire de Nazianze assure de saint Basile, qu'il ne savait presque que deux chemins, celui du collège et celui de l'église ; il n'était pas de ces esprits inquiets, qui regardent

[1] Le P. Bonnet fait observer que sa modestie, la garde des yeux surtout, protégea, en ce temps, l'innocence de François. Ses condisciples remarquèrent avec admiration que le très pur et très vigilant adolescent s'interdisait jusqu'au plaisir de contempler le beau coup-d'œil dont on jouissait du lieu même où le collège était bâti : « Singularis illa custodia... oculorum sodales... permovebat, quoties una cum illis ad scholas accederet... Patet prospectus in pulcherrimam planitiem... Nemora, oliveta, colles vitibus consiti, creberrimæ villæ et oppida eum in locum peregrinos pariter et indigenas ad spectandum alliciunt... Unus Regis, ea spectandi voluptate se abstinens, demissis modeste oculis, in scholam sese recipiebat... »

VUE DE MOUX

OU SAINT JEAN-FRANÇOIS REGIS FUT NOURRI

l'étude comme un supplice, et il aimait bien mieux donner à la dévotion ce que ses compagnons donnaient aux friponneries, et employer dans l'église beaucoup de bonnes heures que les enfants de son âge ont coutume de perdre dans le tripot.

« La piété n'est pas ordinairement ce que les jeunes gens estiment en leurs compagnons : vouloir en faire profession parmi eux, c'est s'exposer aux brocards; mais Jean-François, résolu de se moquer lui-même de toutes ces moqueries, ne laissa pas de se déclarer si ouvertement pour la dévotion, que les respects humains ne lui ont jamais fait perdre une messe, une communion, un chapelet : en quoi il fut si heureux, qu'au lieu d'être moqué de ses compagnons, il en était honoré. Il était l'arbitre de leurs querelles; et quoique sa conversation fût si douce, qu'elle le rendait aimable aux plus dédaigneux, elle était néanmoins si sainte, qu'il en était respecté des plus effrontés, et les plus extravagants recevaient de sa bouche, avec quelque agrément, ce qu'ils n'eussent pu entendre, sans murmurer, de la bouche de leurs maîtres.

« Demeurant avec autres cinq ou six en une même maison, il leur prescrivit des règlements pour mener une vie plus sainte que le commun, et parmi beaucoup d'autres saintes actions auxquelles il les porta, il les obligea de lire, à table, par tour, et de n'employer pas seulement à nourrir le corps un temps qu'ils pouvaient faire servir à la nourriture de l'esprit.

« La lecture des livres de dévotion était sa récréation la plus douce. Lorsqu'il était malade, il n'avait pas de consolation meilleure que de se faire lire, de temps en temps, quelque chapitre d'un de ces livres : il n'était importun à ses compagnons que pour en obtenir ce service; mais il les en priait de si bonne grâce, que son importunité leur était agréable, comme je le sais d'un de nos Pères, qui, étant alors son condisciple, lui a quelquefois rendu cette charité.

« Il approchait très souvent du Sacrement de l'autel, et,

après l'avoir reçu, il demeurait si transporté en Dieu, qu'il semblait n'être plus sur la terre.

Il haïssait les ruses et les mensonges, et s'il voulait couvrir quelque vérité, son maintien et son rire le trahissaient, ne lui permettant pas de pratiquer les plus innocentes tromperies ; mais, quelque amour qu'il eût pour la vérité, il la défendait paisiblement. Pour l'autoriser, il eût été marri d'employer le moindre jurement, et ne pouvait souffrir d'entendre une parole qui semblât en approcher.

« La justice lui était si chère, qu'il n'eût su faire le moindre tort à personne, et je sais qu'ayant fait une gageure sur un différend qu'il eut pour un mot latin avec un sien compagnon, comme il eut reconnu, quelque temps après, qu'il s'était mépris, il lui fit donner la somme fidèlement, sans que l'autre pensât à la demander.

« La médisance n'a jamais souillé ses lèvres, et il ne se fâchait que dans les rencontres où l'on médisait devant lui.

« Ainsi le Ciel le rendait victorieux des plus violentes passions, en un âge où elles semblent régner avec plus d'indépendance. Et ce n'est pas seulement sur son âme que la bonté de Dieu étendait ses soins ; elle veillait encore pour la conservation de sa vie : ce qui parut en un danger imminent d'où elle le retira pendant ses études à Béziers ; car, revenant un matin de voir pêcher sur la mer, il s'arrêta, sur le chemin, en une aire, pour prendre un peu de repos avec ses compagnons, et, s'y étant endormi, il se lève, dans le plus fort du sommeil, et marche vers la rivière, jusqu'à ce que, étant déjà sur le bord, il s'éveilla soudain, lorsqu'il n'avait plus qu'un demi-pas à faire pour s'abîmer dans un gouffre, où il se fût perdu, ne sachant pas nager, et n'étant vu de personne pour être secouru. Il attribuait ce bon office aux soins de son bon ange gardien, et pria ses compagnons de l'en remercier pour lui. »

III

A la fin de l'année 1616, le recteur du collège de Béziers, le P. Fourcaud, adressait au Père Général une relation où nous lisons, entr'autres choses :

« Il y a eu, cette année, dans notre collège, vingt-sept Pères ou Frères; un desquels a été miraculeusement guéri par l'application d'une relique de notre bienheureux Père Ignace. La poussière de la grotte de Manrèse opère toujours ses merveilleux effets : on ne cesse de nous en demander; et de là croissances quotidiennes de la dévotion de tous au bienheureux Ignace. Un ancien conseiller de la sénéchaussée, homme fort considéré à Carcassonne, ayant quitté le monde et embrassé l'état ecclésiastique, a voulu, pour contenter sa dévotion envers saint Ignace, venir ici célébrer sa première messe dans notre église : il y a eu grande édification pour tous, maîtres et écoliers.

« Le 1er janvier, fête du très saint Nom de Jésus, et le 31 juillet, fête de notre bienheureux Père, on a vu, dans notre église, un admirable concours de fidèles de toutes les conditions qui voulaient y communier.

« Nous avons eu, cette année, neuf abjurations d'hérétiques.

« Grâces aux Exercices spirituels de notre bienheureux Père, les Ursulines, que nos Pères avaient, il y a peu d'années, attirées ici pour élever les jeunes filles, ont donné à leur institut une forme plus religieuse : elles auront désormais la dignité et le mérite qu'assurent les trois vœux de religion. Nous avons pu, cette année, introduire à Béziers quatre religieuses de Notre-Dame, venues de Bordeaux, pour y seconder le travail des Ursulines.

« De très fructueuses prédications se sont faites à Narbonne

pendant le Carême. Trois fois la semaine, le prédicateur exposait aux prêtres, séculiers et réguliers, un cas de conscience : il avait ordinairement soixante auditeurs. Le peuple, les prisonniers, les malades des hôpitaux ont grandement profité de son zèle.

« Un bien plus étendu et non moins profond s'est fait dans les missions des campagnes. Deux Pères ont aussi évangélisé toute une contrée montagneuse. Un autre, vaillant ouvrier, après avoir prêché le Carême dans une petite ville, a donné mission, durant l'année, dans trente villages.

« Notre bon évêque a excité l'émulation de nos écoliers en faisant la dépense des prix de fin d'année.

« Les Pères Dominicains, les Capucins, les Minimes ont vu plusieurs jeunes hommes passer de nos classes dans leurs couvents. Deux ont choisi la Compagnie de Jésus : ils sont au noviciat. »

Si des enfants se montraient ainsi généreux pour Dieu et pour les âmes, tout le mérite, on le voit, ne leur en revenait pas. Sans parler de l'Auteur de tout bien, leur générosité procédait, en partie, de l'action du milieu sanctifiant qui enveloppait leurs âmes. Au ciel, nous verrons, pour ne signaler que ce détail, quelle part eut aux missions de François Régis le « vaillant ouvrier » connu de lui qui, en 1616, prêcha mission dans trente villages aux environs de Béziers.

Nous connaissons les deux écoliers qui, cette année, entrèrent au noviciat : le premier, François Revoulz, fils d'un riche marchand de Béziers, y fut admis le 20 juin; le second, Jean-François Régis, l'y suivit le 8 décembre.

Écoutons maintenant le P. Labroue : grâce aux directeurs de François, il sut par quels chemins la grâce dirigea le pieux écolier vers la Compagnie de Jésus :

« Le monde n'est pas le séjour naturel des belles âmes : elles y sont en une terre étrangère. C'est pourquoi Dieu fit

dessein de mettre la belle âme de Jean-François à couvert des dangers, et voulut qu'elle cherchât dans la profession religieuse sa sûreté et sa perfection.

« Ses directeurs assurent que pour le préparer à ce grand bonheur, Dieu fit naître en son âme de grands dégoûts de la terre et une extrême aversion de tout ce que le monde chérit le plus. Il se prit alors à fréquenter les sacrements et à pratiquer l'oraison avec plus de ferveur que devant, et bientôt la sainteté se présenta à lui avec tout l'éclat et toutes les beautés qui peuvent la rendre aimable; mais il lui semblait que parmi les embarras du siècle il ne lui serait pas possible de l'aborder : cela le fit se résoudre à sortir de son pays, comme un autre Abraham, pour trouver en une terre plus sainte la perfection dont il était amoureux. Après avoir délibéré quelque temps, il arrêta son choix sur la Compagnie de Jésus.

« Dès lors, sachant bien que c'est Dieu qui doit acheminer de tels desseins, et que si sa bonté ne veut les faire réussir, c'est en vain qu'on en attend le succès, il se commanda des jeûnes rigoureux et d'autres austérités qui semblaient surpasser la vigueur de son âge. Il employa le crédit de tous les saints, et il s'adressa surtout à la Sainte Vierge. Il avait toujours eu, dès son bas âge, une dévotion sensible envers cette Sainte Vierge, de sorte qu'il disait son chapelet tous les jours, lisait souvent ses louanges, et parlait d'Elle avec de grands sentiments; mais, pour impétrer la grâce d'entrer en la Compagnie de son divin Fils, il renouvela l'ardeur de toutes ses dévotions, et n'oublia rien à faire pour gagner le cœur et la faveur de Celle qu'il savait être la Trésorière des grâces. Enfin, pour donner quelque satisfaction à ses désirs de vie religieuse, il se résolut de joindre aux devoirs d'un écolier tout ce qu'il aurait moyen de pratiquer de la vie d'un jésuite ; il prit donc un temps réglé pour ses oraisons et partagea ses heures à la dévotion et à l'étude, à l'occupation et au divertissement,

avec autant de rapport qu'il en put imaginer sur la condition à laquelle il aspirait.

« Il est vrai que, pour couvrir son dessein, la dernière fois qu'il fut à son pays pendant le temps des vacances, il prit quelques libertés innocentes qu'il n'avait pas coutume de se donner, car, au lieu que, les autres années, durant toutes les vacances, tandis que ses compagnons s'amusaient à friponner, il était dans la retraite, occupé à l'étude ou à la prière, il relâcha de cette sévérité et se permit quelquefois de prendre le divertissement de la chasse : mais voilà tout l'excès de sa débauche et toutes les caresses qu'il fit au monde, devant que de lui dire adieu : encore ne se laissa-t-il aller à ce peu de complaisance que pour ne lui donner point quelque ombrage et lui ôter les moyens de traverser le dessein qu'il avait d'abandonner son parti ; ce qu'il fit heureusement à l'âge d'environ dix-neuf ans. »

Une maladie grave aurait, si nous en croyons le P. Daubenton, contribué à dégager l'âme de François des liens qui pouvaient la rattacher au monde. La mort des proches et des amis ne put que l'aider en ce travail libérateur ; or, au mois de mars 1616, François avait appris le départ inattendu, à Narbonne, de sa cousine, Jeanne de Régis, la plus jeune des deux filles de Barthélemy, et quand il rentra de Béziers à Fontcouverte, il y trouva, à peine fermée, la tombe de Me Pierre Justou, depuis trois ans seulement recteur de l'église Saint-Julien, mort, lui aussi, comme l'on dit, avant l'heure. Le 18 mars, il avait écrit et signé la déclaration suivante sur le registre des morts :

Damoiselle Anne de Régis est décédée, le 17e mars, à la ville de Narbonne ; laquelle a été portée en notre lieu et ensevelie en notre église parochiale Saint-Julien, le 18e du dit mois. Pendant sa maladie, comme il m'a été attesté, les sacrements nécessaires lui ont été administrés. Ensevelie par moi, Recteur soussigné.

P. Justou.

Au-dessous, on lit :

Je soussigné atteste comme Maître Pierre Justou, Recteur de Fontcouverte, est décédé, le 7e d'août 1616, et icelui enseveli dans le chœur de l'église, du côté droit. Fait par moi,

TEISSEIRE, vicaire.

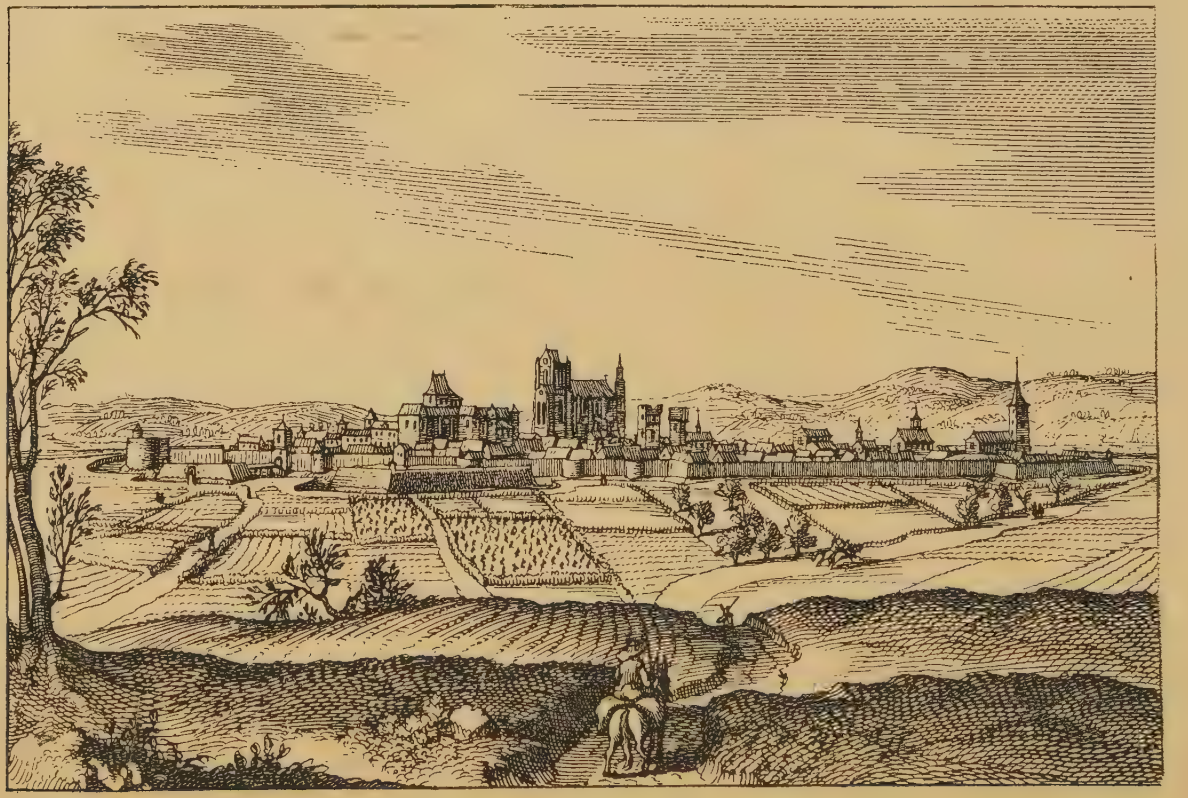

VUE DE NARBONNE AU SEIZIÈME SIÈCLE

CHAPITRE V

JOIES ET TRISTESSES DE LA PARENTÉ DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS EN CE TEMPS

(1597-1617)

I

La mort de Jeanne de Régis, qui instruisait François, n'était pas une leçon moins pénétrante pour Barthélemy de Régis, son père, alors plus que jamais occupé de grandir aux yeux du monde. A l'heure où le neveu, dans la fleur de sa jeunesse, méprise et abandonne tous les faux biens, il sera utile de considérer l'oncle vieillissant, qui n'omet rien pour les saisir, tandis que Dieu n'omet rien pour l'en déprendre.

Au mois de janvier 1598, le mariage de Charles de Cuguignan, seigneur de Camplong, avec damoiselle Louise Dassier, avait rapproché les Régis d'autres nobles familles ; on trouve parmi les assistants ou les signataires, avec des d'Hautpoul, parents des Cuguignan, des Montredon, des Chambert, des Eldebert, alliés à l'un ou à l'autre des contractants.

Les années cependant ruinèrent le moulin de Pechmarron ; Barthélemy, requis par les habitants de Conilhac d'y pourvoir, leur répond, le 3 mai 1598, « qu'il est en diligence de remettre, réduire et redresser le dit molin à sa plénitude, et offre l'avoir

remis et dressé, tirant et molant, d'entre ci et la fin du mois de septembre prochain. »

Peu après, on fut informé que le Pape avait autorisé l'Abbé et les religieux de La Grasse à vendre une partie considérable de leur temporel, et que la maison ou château de l'Abbé, une ruine, à Fontcouverte, serait comprise dans la vente : l'occasion était belle de se pourvoir du meilleur des biens nobles et d'acquérir, en possédant le château du lieu, quelque droit de se dire, sinon seigneur, du moins conseigneur de Fontcouverte.

Le 26 mars 1602, la vente aux enchères est ouverte. Barthélemy fait ses offres, mais il surgit des concurrents, les héritiers de Pierre Raynaud, l'ancien bayle, dont la maison est, vers l'orient, adossée au château. Barthélemy eût peut-être succombé, si le seigneur de Moux n'était venu à son aide en se posant comme surenchérisseur, et si Jean de Régis n'eût été admis par son frère à posséder la moitié de la ruine ; les deux frères l'eurent enfin, toute entière, au prix de 90 écus. On les mit aussitôt en possession du trésor, et Barthélemy, peu après, grâce encore à l'intervention du baron de Moux, Jean-Antoine Daban, son beau-père, emporte, contre les Raynaud, le four banal, four du seigneur, au prix de 534 écus, à la charge de foi et hommage à l'Abbé [1].

Le château, ou antique pied-à-terre de l'Abbé de La Grasse, à Fontcouverte, n'était plus habitable, et Barthélemy, héritier de son oncle le marchand, possédait assez de maisons, pour ne pas songer à restaurer les ruines de la maison abbatiale, dont il n'avait, d'ailleurs, qu'une moitié. Il s'arrêta donc à l'idée d'agrandir le meilleur de ses logis de Fontcouverte et de lui donner, le plus possible, l'aspect de château. La situation

[1] L'Abbé de La Grasse obtint du Roi, en 1641, que le four banal et aussi le moulin noble de Fontcouverte, que Barthélemy avait acquis, lui fussent rétrocédés. La rétrocession se fit en 1645, au prix de 2,393 livres, payées à l'héritier de Barthélemy, Jean de Couderc.

RUINES DE L'ABBAYE DE LA GRASSE

du logis ne lui permettait pas de réaliser son projet, sans l'autorisation de l'Abbé ; il la demanda, et l'acte fut rédigé, à La Grasse même, le 29 avril 1603 [1].

Les alliances des parents et amis continuaient à rayonner sur le nom des Régis et l'éclairaient de jour en jour davantage aux yeux du monde. En 1606, Etienne de Brettes, frère du parrain de Jean-François Régis, épouse la fille de noble César de Poggio et de la seigneuresse d'Assignan : assistent au contrat, des du Lac, des du Lord, des de Valat, des de Chefdebien. Le parrain du Saint, seigneur de Peycheric, intervient avec le rôle principal de procureur de son père. Si le jeune François fut invité, il vit luire les bijoux et les parures de Françoise de Poggio, car on étale avec complaisance et « le grand rubis fin, garni d'or, en forme de médaille, ayant quatre émeraudes autour, et le grand saphir, enchâssé en or, façon de cœur, ayant six perles autour, et le carcan d'or émaillé, garni de perles, et les bagues de diamants, et les robes de damas, de taffetas, de satin, etc. »

Avant 1610, les mariages de divers membres de la famille de Dones nous montrent alliés aux Régis les de Robert, les Doultre, les de Gléon, les du Maige, les d'Exéa, les de Grave, les de Montfaucon, les de Sainte-Colombe...

Barthélemy pouvait, dès lors, marier noblement sa fille;

[1] « ... Monsieur Maître Pierre Mercœur, conseiller et médecin ordinaire du Roi, procureur général de Monseigneur l'Illme et Révme cardinal de Joyeuse, Abbé de La Grasse, baille à nouvel achat et en albergue, et noble, à noble Barthélemi Régis, de Fontcouverte, la quantité de deux pugnières de terre, joignant la maison du dit Régis, assises aux caves du dit Fontcouverte, suivant la largeur d'icelles caves et longueur de la maison du dit Régis ; avec faculté d'y pouvoir faire un parc et enclos ; ensemble, faculté de faire et édifier une tour, contre la maison du dit Régis, et un pigeonnier sur la dite tour, avec son entrée et issue pour aller et venir au dit parc ; à la charge de fermer la dite porte, en temps de guerre (que Dieu ne veuille), et à la charge que le dit de Régis sera tenu d'en rendre hommage, à chaque changement de seigneur Abbé, d'une paire de gants, et, en outre, sera tenu payer, d'albergue annuelle, à chaque fête de la Noël, demi-livre de cire au dit sieur Abbé. »

du moins en lui donnant une riche dot : il le fit, le 16 février 1609. Enfant de douze ans, François assista, sans nul doute, à la fête, dans la maison de l'oncle Barthélemy, à Fontcouverte.

« Noble Barthélemi de Régis et noble Jean-François de Couderc, sieur de La Prade, traitent du mariage de Jeanne de Régis avec le dit Jean-François de Couderc. » Jeanne est assistée de son père, de Claire Daban, sa maràtre, de noble Jean de Régis, son oncle, de Jacques Baronis, du sieur baron de Pécheric, du sieur baron de Moux, « et autres ses parents, illec présents. » Jean-François Couderc est assisté de vénérable homme Messire Bernard d'Hautpoul, grand archidiacre de l'église métropolitaine Saint-Just de Narbonne, et de Messire Bernard de Cazalès, religieux de l'abbaye de La Grasse, ses oncles.

Jeanne a présentement une dot de 4,000 livres et Barthélemy la fait son héritière universelle. Il réserve 6,000 livres à sa seconde fille, Anne de Régis. Il gardera l'usufruit des biens donnés, et « le debas de sa maison pour y loger, et, après lui, Claire Daban, si elle survit, à moins que son héritière n'aime mieux rendre logeable le château qu'il acheta du seigneur de Fontcouverte. » Le serment des contractants est prêté entre les mains de noble Charles Daban, religieux de l'abbaye de La Grasse.

Les années suivantes, jusques à 1616, furent marquées par d'autres alliances dont le jeune François n'eût pas manqué de s'applaudir s'il avait eu l'esprit du monde ; elles rattachèrent son nom aux d'Arse, aux de Bellissens, aux de Niort, aux Delhom, aux de Nègre, etc. ; mais la vue du cercueil d'Anne de Régis apporté de Narbonne à Fontcouverte, la vue de sa pierre tombale dans l'église Saint-Julien suffisaient bien pour montrer au cousin germain de la jeune défunte et aussi à son père, que tout, dans ce monde, est vanité.

II

Du reste, la noble parenté de François ne l'avait jamais laissé et ne le laissait pas encore sans exemple ou leçon d'esprit religieux et de mépris du monde.

Cette leçon, par exemple, ne se trouvait-elle pas dans le testament de noble François de Dones, conseigneur de Durban et de Caumont, qui, le 8 mai 1599, dictait au notaire :

Considérant qu'en allant ou revenant du pèlerinage de Montserrat, où je me suis voué, il me pourrait advenir surprise de la mort; voulant éviter toute noise entre mes enfants, j'ordonne mon testament, en la forme que s'ensuit :

« J'ordonne que mon corps soit enseveli dans l'église parochielle de Durban, au tombeau de mes prédécesseurs, si ce n'est que je décédasse en voyage, auquel cas, j'ordonne être enseveli dans l'église du lieu où je décéderai. Douze prêtres seront convoqués, le jour de ma sépulture, à chacun desquels on donnera sept sous dix deniers, avec la réfection. On fera offrande de douze pains et de demi-charge de bon vin, etc.; chacun jour de la quarantaine, on distribuera, à l'honneur de Dieu, cent pains de demi-livre à cent pauvres, etc. » Puis, des legs de reconnaissance aux serviteurs et chambrières; legs d'amitié aux filleules, aux nièces. « A ma femme et bien-aimée compagne, damoiselle Marguerite du Chasteau, je donne l'usufruit de tous mes biens, à la charge de nourrir honnêtement mon héritière et les autres enfants qui seraient procréés de notre mariage. A Pierre Mallat, jadis mon serviteur, six écus. » Legs considérable à ses deux frères, Jean et Jacques, « à charge de donner à Pierre de Dones, religieux de La Grasse, leur frère commun, et à Catherine et à Françoise de Dones, leurs sœurs, trois cents écus à chacun. »

L'héritière universelle est Claire de Dones, sa fille. Peut-être allait-on en pèlerinage à Notre-Dame de Montserrat pour obtenir un fils; et c'était encore là une leçon.

VUE DE DURBAN

Le 28 février 1608, un jeune cousin de François, « noble Germain de Couderc, » instruisait aussi le futur novice de la Compagnie de Jésus, quand, sous sa dictée, « dans l'abbaye de La Grasse, » le notaire Garrigues écrivait :

Noble Germain de Couderc, novice de la dite abbaye, fils légitime de feu noble Jean-François de Couderc, sieur de La Prade, et de feue Catherine de Casalets, considérant qu'il y a déjà quelques années qu'il a demeuré novice en la dite abbaye, et voulant à présent faire sa profession, il désire, avant ce, disposer de ses biens. Parlant à moi, notaire et aux témoins, il a dit : « Je recommande premièrement mon âme à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, à la benoiste et sacrée Vierge Marie et aux Saints et Saintes de Paradis.

« Je veux, lors de mon décès, être ensépulturé dans le cloître du présent monastère, m'en remettant, pour le regard de tous mes honneurs, et obsèques, et funérailles, à la discrétion des sieurs religieux de la présente abbaye.

« Je lègue à damoiselle Catherine de Couderc, ma sœur, la somme de 300 livres, et en tous mes autres biens, meubles et immeubles, j'institue mon héritier universel noble Jean-François de Couderc, sieur de La Prade, mon frère. »

Bien des fois, dès son plus jeune âge et jusqu'au jour de son départ pour le noviciat, François visita l'abbaye de La Grasse ; le sol de La Grasse était le sol natal de ses aïeux, et l'abbaye était remplie de noms alliés au sien depuis vingt ans. En l'embrassant, chacun des religieux semblait lui dire : « Faites comme nous ! » et, plus d'une fois sans doute les bouches y parlèrent ainsi de l'abondance du cœur. En ne comptant que ceux qui « avaient voix au chapitre, » François put entendre cette leçon et cet appel de la bouche de plus de dix religieux de La Grasse, tous de sa parenté, « vénérables personnes, nobles Guillaume de Gléon, aumônier majeur ; Raymond de Montredon, sacristain ; Pierre de Montredon, trésorier et syndic ; Simon de Bellissens, Pierre de Dones, Bernard de Casalets,

Guillaume de Doutre, Guillaume de Brettes, autre Pierre de Donęs, François de Gléon, Claude de Grave. »

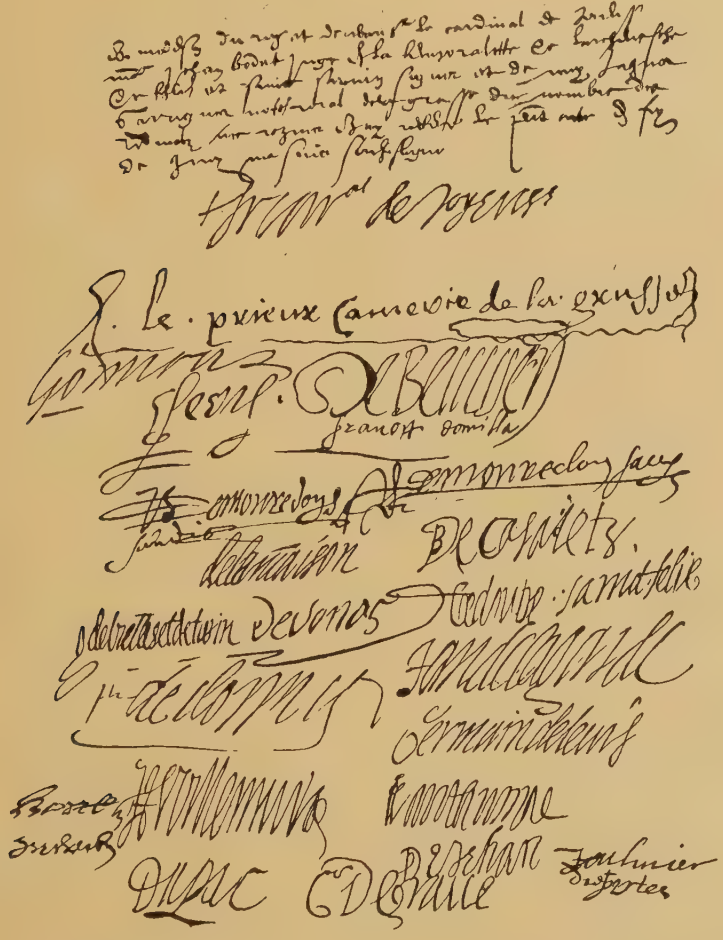

En 1600, date de la délibération capitulaire ici mentionnée, des Daban, des Couderc étaient déjà novices ou étudiaient pour être admis au noviciat.

On se demande pourquoi François ne les suivit pas à La Grasse ;

peut-être appréhenda-t-il ces relations mêmes de parenté; puis, il est, hélas! trop vrai que les religieux de l'antique abbaye, depuis longtemps victimes du régime de la commende, étaient plus qu'exposés à tous les relâchements. Le milieu du dix-septième siècle les verra soumis à l'action réformatrice de la Congrégation de Saint-Maur; ils accepteront la réforme, et ce sera pour eux une gloire; mais sagement François, tout en profitant des exemples que lui donna leur jeunesse, dirigea ses pas vers la Compagnie de Jésus, alors dans la ferveur première dont Ignace était allé, un siècle auparavant, emprunter la flamme aux Bénédictins de Montserrat.

CHAPITRE VI

LA JEUNESSE RELIGIEUSE DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS

(1616-1628)

I

Ce fut le jeudi, 8 décembre 1616, le jour de l'Immaculée-Conception de Marie, que François arriva au noviciat des Jésuites de Toulouse. Il y eut pour maîtres les PP. Pierre Lacaze et Pierre Verthamond, deux des hommes les plus remarquables que l'Assistance de France ait donnés à la Compagnie de Jésus.

Le P. Labroue nous fera le portrait de François Régis novice :

« Dès qu'il fut en possession du bonheur qui avait été, depuis si longtemps, le but de tous ses désirs, il ne pouvait se lasser d'en rendre grâces à Dieu, et lorsqu'il en parlait, c'était avec des sentiments si doux, qu'il imprimait à tous ceux qui l'écoutaient l'amour pour la vie religieuse. Il a toujours conservé cette affection extrême au bien de sa vocation ; je n'ai trouvé personne de ceux qui l'ont pratiqué qui ne lui donne la gloire d'avoir toujours retenu l'esprit de dévotion et les premières tendresses du noviciat.

« Le Ciel commença, dès lors, à le prévenir de tant de grâces, que, depuis son noviciat, on a reconnu en lui, dans une

vie commune, une vertu qui n'avait rien de commun. Il animait ses plus petits exercices d'un esprit de ferveur qui leur donnait la valeur des plus hautes entreprises, de sorte qu'il inspirait du respect et de la dévotion à ceux qui le voyaient occupé à ces petites choses. Les offices les plus bas étaient l'objet de sa plus haute ambition, et le Maître des novices n'avait jamais, auprès de lui, qu'à modérer ces ferveurs; son cœur, du reste, était fort simple à la direction, et il découvrait son intérieur avec une candeur si aimable, qu'elle semblait tenir de la première innocence.

« Sa douceur et son humeur avenante le rendaient tellement agréable à ses compagnons, qu'il ne fallait que le voir pour n'être plus tenté de mélancolie, et il leur était si déférent, qu'il n'eût su traiter des anges avec plus de complaisance et plus de respect.

« Il ne blâmait jamais les actions des autres; il trouvait toujours bon ce qui n'était pas évidemment mauvais : c'est en quoi le P. Régis a été si excellent toute sa vie, qu'on n'a jamais remarqué qu'il ait trouvé à mordre sur les humeurs, les inclinations, la façon de faire, les discours de ceux qui conversaient avec lui. Il appelait belle humeur ce qu'un autre eût appelé du nom de libertinage; il prenait pour des récréations innocentes ce qui pouvait être pris pour des légèretés puériles; les vanités lui paraissaient des franchises, et ce qui pouvait passer pour un trait d'amour-propre ou de sensualité n'était, à ses yeux, qu'une surprise ou une pure nécessité : sa charité canonisait tout le monde.

« Mais tandis que ses jugements étaient ainsi favorables aux imperfections des autres, il donnait à ses moindres manquements de si noires couleurs, qu'il ne pouvait s'en punir assez à son gré; il prenait la discipline avec tant de véhémence, que ses compagnons s'en étonnaient.

« Il veillait exactement sur ses sens, sachant toutefois bien

faire le mélange d'un entregent avenant et d'un extérieur ouvert avec une parfaite modestie; sans donc permettre aux sens de s'épancher sur des objets inutiles, il leur laissait néanmoins cette honnête liberté qui rend la conversation agréable et qui est nécessaire pour s'acquitter dignement des plus nobles fonctions de la vie active.

« Comme il n'agréait que les discours de piété, il avait une adresse merveilleuse pour les faire couler agréablement dans la conversation ordinaire, et s'y entretenait doucement, avec tant de satisfaction de tous ceux qui avaient le bonheur de discourir avec lui, qu'il leur inspirait la dévotion, sans devenir importun, en ne rebutant jamais même les plus indévots. Il veillait, d'ailleurs, sur sa langue avec un tel souci, que je n'ai trouvé personne qui ait ouï sortir un mauvais mot de sa bouche ; aussi parlait-il fort peu, et, aux heures marquées, il gardait le silence avec une exactitude incroyable [1]. »

Les autres biographes du Saint nous disent que François

[1] Le P. Bonnet nous apprend, de plus, que François aimait à visiter l'insigne basilique de Saint-Sernin, pour y vénérer le trésor de reliques qu'elle possède, et que la tendre charité du novice à l'égard des pauvres et des malades se manifesta, chaque fois qu'il eut, avec ses frères, occasion de leur donner ses soins, à l'hôpital Saint-Jacques.

« In illud templum (S. Saturnini), diebus festis, designati per vices novitii mittuntur... Mirabantur socii (Joannem Franciscum) altaria singula... obeuntem... eo mentis affectu..., ut cum domum redeundum foret,... avelli non posset.. (Page 19.)

« In hospitali... divi Jacobi valetudinario, quo statis anni temporibus... Novitii convenire solent..., Joannis Francisci ardor et suimet vincendi studium enitebat... » (Page 18.)

En visitant dévotement l'insigne basilique de Saint-Saturnin, les Novices imitaient les Pères venus avant eux, et la tradition se perpétua. Un demi-siècle plus tard, le Greffier audiencier du Sénéchal de Toulouse, Raymond Daydé, écrira :

« Cette église est aussi visitée, durant l'année, non seulement des princes, grands seigneurs et notables personnages, comme j'ai montré, mais encore de plusieurs personnes religieuses des églises, couvents et monastères, tant de la ville, faubourgs, que de la campagne, notamment par les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, de qui l'exemple est admirable, qui ne manquent jamais, ès grandes fêtes et solennités, même tous les dimanches, de venir saluer les vénérables Corps saints et reliques qui reposent dans ce sanctuaire, singulièrement de saint Sernin. J'en parle sincèrement et comme témoin oculaire, ayant vu souvent en station trois de ces bons Pères au-devant de l'autel de ce saint.

s'édifia grandement de la vertu du Conseiller Arnauld Boret, qui menait, sous le même toit que lui, une vie de novice [1].

Ajoutons que la mort de son condisciple François Revoulz, le 20 juin 1617, anniversaire de son entrée au noviciat, fut pour François Régis une leçon non moins pénétrante.

Dès l'enfance, grâce aux admirables exemples de sa mère, François Revoulz avait aspiré à la vie religieuse; grâce à ses encouragements, il triompha de la longue opposition de son père. De bonne heure mûr pour le ciel, il y monta, novice encore, comme Stanislas de Kostka, mais après avoir, lui aussi, édifié ses frères jusqu'au dernier soupir. Le Recteur du Noviciat écrivit au Général le récit de la vie et de la mort de François Revoulz. En voici quelques lignes :

Le Frère François disait avoir reçu, dans la Congrégation de Notre-Dame, au collège de Béziers, les bonnes inspirations qui l'amenèrent dans la Compagnie; en actions de grâces de ce bienfait, il récitait, trois fois le jour, les litanies de la Bienheureuse Vierge. Il était d'une humeur on ne peut plus aimable; au plus fort de ses souffrances, il n'eut pour tous que de douces paroles.

[1] Le P. Daubenton veut que le Conseiller ait admiré les vertus du novice; le P. Bonnet, venu avant le P. Daubenton, nous montre le novice épris des vertus du Conseiller : « Joannes Franciscus optimi senis sapientiam ac sanctitatem mirabatur, et ex frequentibus.. cum viro sancto colloquiis ad omne virtutis studium vehementer exarsit. » (*Vita R. P. F. Regis,* page 22.)

François dut au Conseiller Boret quelque chose de son zèle pour l'instruction chrétienne des enfants et du menu peuple; il n'en faut pas d'autre preuve que ces lignes adressées (janvier 1617) au P. Général par le Recteur du noviciat de Toulouse : « Catechesim tandem in templo nostro, hoc primum anno, docere instituimus. In cujus laboris partem non minimam venire optavit D. Borretus, ut vere etiam venit, minimorum puerorum sibi institutione delecta; ut qua in urbe paulo ante dignitate et existimatione maximus extitisset, in eadem, per maximum sui omniumque rerum contemptum, minimus haberi posset. » L'année d'après, le Conseiller donna la même grande leçon aux novices. Il mourut le 22 avril 1624. Le Recteur d'alors écrit : « Non fuit ille quidem votorum emissione religiosus, sed qui viris religiosis, iisque religiosæ disciplinæ studiosissimis, conferri possit... vir consummatæ sanctitatis... Liber ejus vitæ propediem edetur. » On chargea de ce travail un des historiographes de la Compagnie de Jésus, le très docte et très pieux P. Pierre Poussines. Le livre fut imprimé à Paris, en 1639, sous ce titre : *De vita Arnaldi Boreti,* etc.

VUE DU NOVICIAT DE TOULOUSE

Zélateur ardent de la perfection religieuse, il s'était proposé le B. Louis de Gonzague pour modèle, et l'on peut dire, en vérité, qu'il le suivait de près en toutes ses voies. Malade, il désira qu'on lui fît, de temps en temps, lecture d'un chapitre de la Vie de Louis, et nous observâmes qu'il s'efforcait plus que jamais de l'imiter dans ses paroles et dans ses actes. Bien des fois, nous l'entendions redire, comme le Bienheureux Louis : « Au ciel ! au ciel ! »

La veille de sa mort, il me disait confidentiellement : « Père, au ciel ! au ciel ! Qu'on ne me parle plus de la terre ; qu'on ne laisse arriver ici personne de ma parenté ; au ciel, mon Père, au ciel ! » Puis, à la pensée du peu qu'il avait encore eu le temps et l'occasion de faire pour gagner les récompenses éternelles, il me disait : « Oh ! mon Père, pour si peu ! Pour si peu !... Oh ! que ne puis-je faire davantage. Oh ! si je pouvais. »

Il connut et annonça avec assurance le jour de sa mort, et, près d'expirer, il témoigna avoir la confiance de ne pas aller en Purgatoire : « J'en serai préservé, disait-il, grâce aux prières de mes frères et à la protection de Notre-Dame [1]. »

II

De Toulouse, François fut envoyé au collège de Cahors, où il étudia la rhétorique, du mois d'octobre 1618 au mois d'octobre 1619. Ce fut là probablement qu'il fit ses premiers vœux, le 9 décembre 1618. François eut la joie de voir florissante, dans le collège, les Congrégations des Écoliers et celle des Messieurs, et d'assister à la naissance de la Congrégation des Artisans.

Du mois d'octobre 1619 au mois d'octobre 1622, c'est-à-dire pendant trois années complètes, François Régis est ensuite fixé au collège de Billom, où il régente les trois classes inférieures de grammaire ; il part à l'heure où l'incendie de cette première maison de Jésuites de France en éloigne pour longtemps

[1] Archiv. domestiq.

la nombreuse jeunesse qui s'y formait aux lettres et à la vertu. Ce désastre avait suivi de près les joies et les fêtes de la canonisation de saint Ignace; François put dire, comme le Recteur de Billom l'écrivait au Général : « *Nulla sors longa est : dolor et voluptas invicem cedunt...* »

Puis vinrent, pour le jeune religieux, trois ans d'études philosophiques à Tournon; il y arrive en octobre 1622, et il ne s'en éloignera qu'au mois d'octobre 1625. Ici nous retrouvons le P. Labroue, et il nous donne, d'après ceux qui vécurent en ce temps avec François Régis, le portrait du saint scholastique :

« Les Supérieurs l'envoyèrent à Tournon pour l'y faire étudier en philosophie.

« Ceux qui l'ont connu là, durant ces trois ans, assurent qu'ils ont remarqué en lui toutes les vertus qui peuvent faire l'idée d'un parfait scholastique de la Compagnie de Jésus.

« Il avait tant de respect, non seulement pour ses maîtres, mais encore pour toutes leurs opinions, pour leur méthode et leur façon d'enseigner, qu'il semblait les adorer; lorsqu'il traitait avec eux, leur proposant ses doutes et écoutant leurs réponses, il le faisait avec une humilité et une docilité si naïve, qu'ils étaient contraints de l'admirer et de l'aimer tendrement.

« Son port, sa contenance et sa modestie attiraient également sur lui l'amour et le respect de ses condisciples; il était en classe avec un maintien si grave et si recueilli, qu'à l'oratoire il n'aurait su être plus composé. Joignant ainsi le zèle pour l'étude à la dévotion, il faisait à ses compagnons d'école des leçons de morale et de piété, et leur enseignait, par son silence, une philosophie plus haute que celle qu'ils apprenaient de la bouche de leurs maîtres.

« C'était un spectacle digne du ciel, que de le voir argumenter ou répondre, car il le faisait toujours avec une vivacité mêlée de tant de modestie, qu'il ravissait tous ceux qui le regardaient dans ces combats littéraires, où il est si facile de s'empor-

ter; on n'a jamais aperçu un air, un geste, un ton de voix, un accent ou quelque autre mouvement qui semblât tant soit peu tenir de la nature immortifiée. Si le succès ne répondait point à son travail, il était aussi calme et aussi content qu'un autre aurait su l'être dans l'approbation de tout le monde. Certes, il était bien éloigné de rechercher cette approbation, puisque, au témoignage de ceux qui l'ont pratiqué plus particulièrement, on sait qu'il affectait bien souvent de paraître grossier, pour se faire mépriser. Jamais le désir de réussir ne l'attacha, pour un moment, à l'étude, au préjudice des ordres de la maison ou de la volonté des supérieurs.

« Tous ceux qui ont eu le bien de vivre avec lui témoignent qu'ils le virent ainsi soumis à l'autorité ou à la règle; on lui eût aussi aisément arraché la langue qu'une parole, durant le temps du silence, sans nécessité ou sans permission. On n'avait jamais un mot de sa bouche qu'en latin, hormis les temps et les lieux où la règle n'oblige pas de parler en cette langue; jusque-là que, revenant de la ville, s'il avait commencé hors de la maison un discours qu'il fût obligé de continuer dedans, il changeait incontinent de langue et, sans se mettre en peine de tout ce qu'on pourrait dire ou penser, il achevait en latin ce qu'il avait commencé en français.

« Ne se proposant la connaissance des lettres que comme un instrument nécessaire au dessein de procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain, sa dévotion faisait d'un emploi indifférent de soi-même une des plus saintes occupations. Il ne se mettait jamais aux études sans les offrir à Dieu, et il les entrecoupait de beaucoup d'oraisons jaculatoires. Aussi, loin de s'attiédir, sa dévotion première allait s'allumant davantage; il s'offrait au sacristain, jusqu'à l'importuner, pour servir des messes, et s'il pouvait obtenir du Supérieur ou de son confesseur la permission de communier extraordinairement, il en était hors de soi, et témoignait des satisfactions qui ne pou-

vaient venir que d'une foi très vive et d'une dévotion très sensible à ce banquet mystérieux [1].

« Tandis qu'il étudiait de la sorte, pour se rendre plus propre aux grands emplois de zèle et de charité, sa joie la plus vive était d'accompagner les ouvriers évangéliques, et de les seconder à instruire le pauvre peuple. Un de nos Pères témoigne qu'ayant eu le bonheur de l'avoir pour compagnon aux fêtes principales de l'année et tous les dimanches du Carême, en un petit bourg nommé Andance, il ne pouvait assez admirer son zèle et son industrie; car, n'étant pas satisfait d'avoir instruit tout le monde par les catéchismes qu'il leur faisait en public, il prenait encore à tâche de lui préparer les pénitents par des instructions particulières, et de les lui conduire. Il parcourait, avec une ardeur non pareille, toutes les annexes d'alentour et, ayant disposé le peuple à la confession, revenait promptement chercher le Père, qui, quelque hâte qu'il eût de s'en retourner, était néanmoins contraint de se rendre à ses saintes importunités et de le suivre partout où il désirait, pour recueillir la moisson qu'il lui avait préparée ; Jean-François s'était, en effet, si bien acquitté des devoirs d'un excellent précurseur, que le même Père assure que les villageois les plus grossiers se jetaient à ses pieds avec d'admirables lumières et les plus saints mouvements, de sorte qu'en étant tout ravi, il se sentait attendri par des consolations indicibles.

« On peut encore voir, dans le même lieu, les premiers effets de son industrie en une confrérie du Saint-Sacrement, qu'il y

[1] En ce même temps, à Rome, Jean Berchmans disait : « J'éprouve, en mon âme, après la communion, ce que je ressens en mon corps après le repas, c'est-à-dire, un accroissement de force, de vigueur, et quand il n'y a pas de communion dans la semaine, je suis bientôt, dans je ne sais quelle langueur d'esprit ; c'est une impression semblable à celle d'un homme que la faim et la privation auraient exténué. » Aussi, Berchmans saisissait-il l'occasion des moindres fêtes qui venaient dans la semaine, pour demander à communier. Comment, sans communion fréquente, des âmes moins bien disposées que celles de Berchmans et de Régis ne périraient-elles pas?

établit dès lors. C'est aux bons commencements qu'il donna à cette sainte assemblée qu'il faut attribuer la constance de ses progrès [1]. Dans les premières ferveurs de cette institution, les confrères venaient, tous les dimanches, lui rendre compte de leur vie, comme auraient fait des novices. On lui portait des plaintes contre ceux qui fréquentaient les jeux et les cabarets, contre ceux qui s'emportaient à jurer ou à traiter mal leurs femmes, enfin contre tous ceux de qui les fautes connues avaient causé du mauvais exemple à la Confrérie, et il savait déjà ménager les esprits avec tant d'adresse, qu'on se soumettait avec plaisir à tout ce qu'il ordonnait.

« Comme il se destinait à cet illustre soin qui a servi de preuve à la divinité du Sauveur, qui est d'évangéliser les pauvres, il briguait toujours avec ardeur la charge de catéchiser nos serviteurs domestiques, et il s'en acquittait avec autant de ferveur et d'exactitude que si l'instruction de tout le monde eût dépendu de la leur.

[1] De ces paroles du P. Labroue et des paroles analogues du P. Bonnet, le P. Daubenton et d'autres semblent conclure que saint Jean-François Régis fut le premier instituteur des Confréries du Très-Saint-Sacrement. La vérité est que le Saint, ici comme en tout le reste, ne fit que suivre les traditions de la Compagnie de Jésus. Dès l'année 1541, saint Ignace procure, de Rome, l'établissement à Azpeytia de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement, dite *de la Minerve*, récemment fondée par les Frères-Prêcheurs dans cette église romaine de leur Ordre ; et depuis, les premiers compagnons de saint Ignace répandirent partout la même dévotion : on la trouve, dès 1541, établie par le P. Le Jay dans son pays natal. La même confrérie, François Régis enfant la connut bien, car il la vit florissante à La Grasse, où les Bénédictins la dirigeaient, en vertu d'une Bulle de Paul III. Les premières inscriptions de confrères et confréresses sont du 25 mars 1547. Jean Régis le marchand se fit inscrire en 1560. Pour ne parler que de la Compagnie de Jésus et des pays où notre saint vécut, nous trouvons les Confréries du Très-Saint-Sacrement florissantes en divers lieux, grâce aux prédications des Pères d'Aubenas, en 1617; des Pères de Cahors et des Pères du Puy, la même année ; les Pères de Rodez dressaient les statuts de Confréries du Très-Saint-Sacrement en 1616, avant que François Régis eût mis le pied au noviciat. Les Pères d'Aubenas établirent quatorze de ces Confréries dans la seule année 1617; les Pères du Puy, soixante, et leur zèle, en cela, était secondé par l'Évêque de Viviers, de qui Tournon dépendait : « In sexagenas circiter parœcias inducta est perquam utiliter augustissimi Sacramenti sodalitas : Quam in rem juvit plurimum... episcopus vivariensis. »

C'est ainsi que notre Jean-François joignait l'étude des lettres avec le zèle des âmes, tandis qu'il étudiait à Tournon; et c'est aussi de la sorte qu'il en usa, quelques années après, tout le temps de ses études en théologie, partie dans Toulouse, partie aux champs. »

III

Les études philosophiques achevées, François alla au Puy-en-Velay, où il enseigna pendant deux ans (octobre 1625-octobre 1627) la plus haute classe de grammaire. Puis, de 1627 à 1628, il compléta ses six ans de régence, en professant la même classe au collège d'Auch [1].

Le P. Labroue nous mettra comme devant les yeux saint Régis professeur :

« Je ne dirai rien que je n'aie vu moi-même, ayant eu le bonheur d'être son disciple. Je me souviens qu'il s'était acquis, dans le collège et parmi les écoliers, une si haute réputation de vertu et une approbation si universelle, que nous le respections comme un saint; et certes, il était bien malaisé d'en former un jugement moins avantageux, voyant ce qu'il faisait tous les jours pour notre bien et notre avancement, et com-

[1] A Auch, comme à Tournon, François eut la joie de voir la Très Sainte Vierge dévotement honorée, et il n'eut pas sujet d'y regretter Notre-Dame du Puy, quand il se fut agenouillé, dans la chapelle du collège, devant l'image miraculeuse de Notre-Dame de Montaigu. On ferait un livre des prodiges obtenus, durant les premières années du dix-septième siècle, au collège de Tournon, au collège d'Auch, au collège d'Aubenas..., par l'invocation de Notre-Dame de Montaigu. On sait que le sanctuaire de Montaigu est en Brabant, non loin de Malines, et tout proche de Diest, patrie de saint Jean Berchmans. La statue miraculeuse du collège de Tournon, et probablement aussi celle des collèges d'Auch et d'Aubenas, étaient du bois de l'arbre sur lequel Notre-Dame apparut à Montaigu.

ment il savait joindre parfaitement les devoirs d'un excellent religieux avec les soins d'un maître exact et savant.

« Je n'en marquerai point beaucoup de particularités, qui me porteraient trop loin. Je dirai seulement, en général, que sa modestie nous ravissait; que ses gestes, son marcher, sa contenance, son port et tout son extérieur nous frappaient jusqu'à la vénération... »

Les lignes qui suivent, du P. Daubenton, prouvent que le P. Labroue ne fut pas, en effet, seul entre les écoliers de François à le vénérer comme un saint :

« Un de nos Pères, qui a été deux fois Provincial, m'a raconté que s'étant trouvé avec un supérieur de l'Ordre de Saint-Benoît, âgé de près de quatre-vingts ans, qui avait été autrefois écolier de Régis, ce vénérable religieux lui montra un recueil qu'il avait écrit des traits de vertu de son maître, et ajouta : « Je ne « sais pas quand le Saint-Siège jugera à propos de mettre au « rang des bienheureux cet homme apostolique; mais je sais « que le Souverain Pontife trouverait, pour cela, des titres « suffisants dans ces pages, où j'ai recueilli les traits les plus « signalés de la sainteté du Père Régis, dont j'ai été témoin, « lorsque j'avais le bonheur d'être son disciple. »

Le P. Labroue poursuit :

« Il semblait être à l'épreuve des saisons et des injures du ciel, tant il usait de peu de soins pour s'en garantir; nous prenions garde que, pendant tout l'hiver, il tenait toujours ses mains ouvertes et exposées au froid, au lieu de les cacher, de sorte qu'elles étaient quelquefois si rouges et si livides, qu'elles faisaient compassion.

« Quant aux travaux et incommodités du ministère de régent, il s'estimait heureux d'y consumer sa jeunesse; c'était merveille de voir avec quelle égalité d'esprit il tenait à l'étroit, dans une classe, parmi de petits enfants, la grandeur et l'étendue d'un zèle à qui tout le monde était petit.

« Il n'y a peintre ni sculpteur si jaloux de n'oublier rien pour achever les pièces qu'il destine au cabinet d'un prince, comme Jean-François l'était de perfectionner ses écoliers dans la vertu et aux lettres, pour en faire des objets dignes de l'approbation et des complaisances de Jésus-Christ. S'ils eussent été tous de petits monarques, il n'aurait su apporter plus de soin à leur conduite et à leur éducation : il les cultivait tous avec une application et une diligence prodigieuse, sans jamais se lasser ou témoigner de l'ennui, quelque peine qu'il fallût prendre auprès d'eux, et quelque sujet de mécontentement que leur humeur ou leur négligence lui pût donner. C'est une merveille qui passe toute créance, que parmi tant de rencontres, parmi tant d'indiscrétions, tant de friponneries et d'insolences, où les enfants ne s'emportent que trop souvent, jamais il ne paraissait ému. S'il les faisait châtier, c'était avec une froideur et une modération intérieure qui ne lui permettait pas seulement de hausser le ton de la voix, et il ne portait sur sa face que des marques visibles du déplaisir qu'il avait de ne pouvoir pas se dispenser de leur être rigoureux. Ses reproches étaient sérieux, mais pourtant mêlés de tendresse, et toujours accompagnés de tant de témoignages d'estime et d'affection envers ceux qu'il reprenait, qu'au lieu d'en être offensés, ils ne pouvaient, quoi qu'il dît, que s'en tenir obligés.

« Il nous parlait du ciel, de la vertu, des devoirs d'un chrétien avec des paroles si puissantes et de tant d'efficacité, qu'il était impossible de l'ouïr et de n'être pas touché.

« Il avait une dévotion très sensible et très cordiale envers la Mère de Dieu, et il me souvient que lorsque j'avais le bien d'être son disciple, quoique je fusse fort jeune, n'ayant pas encore atteint l'âge de treize ans, j'avais déjà conçu une très haute idée de son amour envers cette sainte Vierge. Aussi, nous en parlait-il si souvent et avec tant d'ardeur, que nous en étions ravis. Il nous enseignait familièrement mille petites

pratiques pour l'honorer, et nous en proposait les raisons et les motifs avec tant de sentiment, qu'il n'était pas possible d'y résister. Pour moi, je puis dire avec vérité que jamais je ne me suis senti si porté au service de la Vierge, ni si sensiblement touché du désir de l'aimer et de l'honorer qu'après l'en avoir ouï parler[1].

« Il nous imprimait encore fort souvent l'amour, la reconnaissance et le respect envers notre Ange gardien, mais avec des termes et des transports qui marquaient évidemment l'amour et le respect cordial qu'il nourrissait lui-même à l'endroit du sien.

« Sa dévotion n'était pas de ces dévotions pompeuses et éclatantes qui donnent plus dans les yeux qu'elles ne frappent les cœurs ; elle ne consistait point en mines et en grimaces : elle était toute simple, toute naïve, sans appareil, sans bruit, sans affectation, et paraissait avec d'autant plus d'agrément qu'elle apportait plus d'étude à ne point paraître.

« Il est vrai que son cœur le trahissait quelquefois, et je l'ai vu s'emporter à des excès de ferveur qui lui faisaient pousser mille sanglots malgré lui et verser des larmes en abondance. Une fois, nous apprenant, dans la classe, la façon de faire l'acte de contrition, pour nous mieux instruire dans la pratique, il nous le fit faire à tous, et, le faisant lui-même à haute voix avec nous, il s'abandonna si fort à ses doux transports et laissa couler ses larmes avec tant de tendresse et de sentiment, que nous en fûmes tous extraordinairement émus.

[1] Dans les collèges de la Compagnie de Jésus, le matin et le soir, quand l'horloge avertit que le temps de la classe est à moitié écoulé, un écolier, ayant cette charge, en donne avis à haute voix. Tous répondent : *Laudemus Deiparam!* et l'on récite *Ave Maria*. Le P. Bonnet nous apprend que les écoliers de la Compagnie de Jésus et leurs maîtres doivent ce charmant et salutaire usage à l'inspiration du cœur de François : « Constat ab eo morem illum inductum, quem religiose hactenus in istis regionibus posteri retinuere, ut audito horologio, solita scholæ exercitatio tantillum conquiescat, dum angelica privatim ab omnibus salutatio recitatur. » (Page 23.)

« Aussi, rendait-il ses écoliers si dévots, si sages, si retenus, qu'il ne fallait que les voir pour les distinguer des autres, et connaître en leur maintien, en leurs mœurs et en leur façon de faire, les effets de la conduite, des instructions et du zèle de leur maître[1].

« Il ne bornait pas ce zèle au soin de ses écoliers; il l'étendait déjà sur toutes les parties de l'Eglise, et ses désirs, plus vastes que son pouvoir, méditaient les plus hautes entreprises de la vie apostolique. Il avait tant d'ardeur pour la conversion des pécheurs et la sanctification des âmes, que lorsqu'un prédicateur avait fait quelque sermon de grande utilité et propre à toucher les cœurs, il allait l'en remercier, comme s'il eût reçu quelque signalé bienfait. Encore ne se contentait-il pas d'accompagner ainsi de ses congratulations et du secours de ses prières les travaux des ouvriers évangéliques; son zèle l'obligeait de se mêler avec eux. Tandis qu'il était occupé à une classe, il ne perdait pas une occasion d'instruire le pauvre peuple, et il eût cru perdre les fêtes s'il n'eût fait quelque course par les bourgs et par les villages. Du reste, ces premiers essais ne promettaient rien moins que la riche moisson et les fruits merveilleux que ses derniers travaux ont recueillis pour le ciel.

« Alors qu'il enseignait la troisième au Puy, étant là son disciple, j'eus l'honneur de lui faire compagnie, un jour qu'il alla prêcher en un petit bourg pour quelque solennité; et je me souviens encore que ce pauvre peuple l'adorait, et qu'ils disaient tous publiquement que jamais prédication n'avait fait tant d'impression dans leur âme, comme celle qu'ils avaient ouïe de lui. Le Saint-Esprit était déjà sur sa langue, et avant

[1] Le saint Régent visitait ses écoliers malades. Le P. Daubenton raconte, à ce propos, que l'on regarda comme miraculeuse la guérison de Jean Gigon, élève de François au collège du Puy, tant elle suivit de près une visite du Saint et ces paroles encourageantes qu'il adressa, en se retirant, au jeune malade : « Ayez bon courage; vous guérirez. Dieu veut que vous le serviez désormais avec plus de ferveur que vous n'avez fait. »

d'avoir reçu la clef de la prêtrise, il avait déjà en main celle des consciences et des cœurs. Si sa prédication les ravit, sa conversation fut encore plus charmante et plus efficace : une bonne veuve, qui s'était trouvée à table avec lui, resta si consolée de la sainteté de ses discours, et y trouva tant de charmes, que, quelques jours après, ne pouvant cesser de le louer, elle ne se cacha pas de me dire qu'elle voudrait avoir acheté bien chèrement le bien de l'entendre une autre fois, et se réjouir encore un coup des douceurs toutes divines d'une conversation si sainte et si religieuse. »

CHAPITRE VII

SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS ÉTUDIE LA THÉOLOGIE A TOULOUSE ET Y REÇOIT LA PRÊTRISE

(1628-1631)

I

A la date d'octobre 1628, François avait près de trente-un ans ; il était, depuis douze ans, dans la Compagnie, où il avait, pendant six années entières, rempli le laborieux office de régent ; l'heure était venue, selon l'Institut, de l'appliquer à l'étude de la théologie et de le disposer plus immédiatement au sacerdoce. Il fut donc appelé, pour cela, du collège d'Auch à Toulouse.

La peste l'y précéda de quelques jours ; une chronique, contemporaine et inédite, nous en fournit la preuve :

23 septembre. — Un religieux de Cahors, infecté de peste, est décédé, ayant communiqué son mal, non seulement à l'hôtellerie où il a logé, mais à ceux qui l'ont visité ou qui ont touché ses habits. Les Capitouls ont fait fermer l'hôtellerie et bâtir des huttes pour ceux qui ont gagné le mal : dont plusieurs, mal informés, ont fait courir des bruits que la contagion s'est échauffée dans Toulouse...

5 octobre. — Plusieurs malades de la maladie contagieuse décèdent sans avoir aucune consolation spirituelle.

10 octobre. — La maladie contagieuse ayant obligé grande partie des habitants de la ville de s'éloigner d'icelle, les artisans, qui avaient accoutumé de vivre du travail de leurs mains, se trouvent, à présent, sans occupation ni moyen de gagner leur vie.

16 octobre. — Plusieurs habitants de Toulouse reçoivent de grandes incommodités, en leurs maisons champêtres, par les refus qui leur sont faits, par les Seigneurs et Consuls des lieux, de leur laisser libre l'accès dans leurs dites maisons.

Ce fut dans la *maison champêtre* du collège, située à peu de distance des portes de la ville, que, par ordre des supérieurs, François Régis et d'autres étudiants se mirent à l'abri de la contagion[1]. Là s'ouvrirent pour eux, le 18 octobre, les cours de théologie. Le local était trop étroit pour que l'on pût donner une cellule à chacun d'eux : la même servait à plusieurs de cabinet d'étude et de chambre à coucher. Le P. Bonnet raconte à ce propos :

Un des compagnons de chambre de François en ce temps m'a raconté, bien des années plus tard, que, toutes les nuits, après un court sommeil, le saint jeune homme se levait sans bruit, s'agenouillait et passait à prier quasi le reste de la nuit. Le témoin de cet acte, en apparence irrégulier, crut devoir en avertir le Supérieur, qui lui répondit : « — Gardez-vous de troubler d'aucune façon sa prière, les suaves communications de son âme avec Dieu. Un temps viendra, il viendra, où la Compagnie célèbrera, avec fête solennelle, la sainteté de votre conchambriste[2]. »

J'ai connu, poursuit le P. Bonnet, j'ai connu le saint vieillard qui parla ainsi : c'était le P. François Tarbes. Telles furent sa sagesse, ses vertus religieuses, sa mortification en particulier, que

[1] « La plupart vont à la campagne. » Ainsi s'exprime l'annaliste du collège de Toulouse (année 1628), et il parle des scholastiques. Le P. Labroue dit aussi expressément que les scholastiques de Toulouse vécurent à la campagne tant que dura la contagion.

[2] « Noli oranti obstrepere, et suavissimam cum Deo consuetudinem inhibere : erit, erit aliquando tempus cum sócii istius tui sanctitatem festo ac solemni die Societas celebrabit. »

je ne puis ne pas voir dans son jugement, sur l'avenir de François, une lumière venue de Dieu [1].

La contagion cependant poursuivait ses ravages à Toulouse. Ecoutons notre chroniqueur :

Octobre 1628. — Pour être promptement pourvu à la cure des habitants qui se trouvent atteints de maladie, en la dite ville ou aux huttes du Pré-de-Sept-Deniers, les Capitouls estiment nécessaire d'avoir plus grand nombre de chirurgiens...

L'hôpital de la Grave étant en état de recevoir des malades, on le pourvoit de chirurgiens autres que ceux qui servent au Pré...

Novembre. — Le Parlement enjoint aux Capitouls de faire qu'à l'instant qu'une maison sera infectée, y soit, par les capitaines de la santé, apposé cadenas ou une barre de fer fortement clouée, à ce que personne n'en puisse sortir; une croix blanche y sera aussi apposée, pour marque d'infection; les dizeniers et voisins administreront aux habitants des dites maisons toutes commodités et vivres...

Décembre. — Il y a quantité de malades, lesquels sortent de la vie par la rigueur des temps, étant impossible qu'ils subsistent, attendu les grandes gelées et quantité de neige, et n'étant possible les pourvoir de logis. La Cour ordonne aux Capitouls de faire transférer les malades du Pré partie à l'hôpital de la Grave, le surplus aux maladeries de Saint-Cyprien, Saint-Roch, et autres étant aux entrées de cette ville. Ceux qui habitent ces maladeries se retirent, dans les vingt-quatre heures, à l'hôpital de Portet.

Janvier 1629. — La maladie est presque cessée, et ce qui reste de mal n'est si contagieux ni si venimeux qu'auparavant.

Si nous en croyons notre chroniqueur, les malades auraient manqué de secours spirituel durant les premiers jours : le mal vint de l'absence de ceux qui seuls avaient autorité pour orga-

[1] Le P. François Tarbes fut successivement, de 1636 à 1670, maître des novices, recteur des collèges de Tournon, de Toulouse, de Rodez, de Toulouse encore, Provincial, plusieurs fois élu député de la province de Toulouse à Rome, pour l'y représenter. Quand il mourut, à Toulouse, le 28 octobre 1670, la Province pleura l'extinction de son meilleur flambeau ; on l'appelle, en ce temps même : « Provinciæ magnum lumen. »

niser les secours; mais, dès le 13 octobre, le chroniqueur lui-même reconnaît que le P. Odo (de Gissey), des Jésuites, s'est offert, et quelques religieux Capucins, Cordeliers et Récollets. » Avec le P. de Gissey, beaucoup d'autres s'offrirent et se dévouèrent, tant que dura la peste, et tels d'entre eux, comme le P. Jean Vieules et le Frère coadjuteur Pierre Chantaloube, furent victimes de leur charité. Jamais, du reste, les Pères de la maison Professe n'interrompirent leur ministère de confesseurs, qui les exposait journellement à contracter le terrible mal[1].

François Régis, au dire du P. Daubenton, se serait, lui aussi, offert et exposé; qu'il se soit offert, on le comprend, mais les supérieurs n'exposèrent sûrement pas au service des pestiférés un jeune religieux qui ne pouvait leur administrer les sacrements. Si donc François assista quelques pestiférés à Toulouse, ce ne put être qu'à la fin de l'année 1631 où, déjà prêtre, il eut en main la puissance requise pour les secourir.

II

La peste cessa presque totalement à Toulouse durant l'année 1629; mais elle sévit à Cahors, à Moissac, à Castres, à Nar-

[1] Qui a lu l'œuvre des Bollandistes y a souvent rencontré le nom du P. Odon de Gissey, qui fut l'un de leurs plus assidus et plus utiles correspondants, et tout le monde connaît sa pieuse et érudite *Histoire de Notre-Dame du Puy*. Là ne se bornèrent point les œuvres et les mérites de cet humble *coadjuteur spirituel* de la Compagnie de Jésus : possédant à fond les langues grecque et hébraïque, il ramena à l'Église un grand nombre de protestants, en confondant leurs ministres, dans des disputes publiques sur l'Écriture sainte; ces succès faillirent, plus d'une fois, lui coûter la vie. Son lot principal, tant que dura la peste, fut le soin des malades prisonniers; il était alors âgé de soixante ans. Comme François Régis, le P. de Gissey descendait, de tout le poids de son cœur vers les petits de ce monde, et l'on dit de lui, à Toulouse, quand il y mourut, en 1643, ce que, trois ans auparavant, on avait dit de François Régis au Puy : « Les pauvres ont pleuré sa mort. »

bonne, à Carcassonne, à Béziers, au Puy, et les Toulousains fugitifs, intimidés par les bruits qui venaient du dehors, osaient à peine croire que le mal se fût éloigné de la ville. Quelques lignes de la chronique inédite révèleront cette situation des esprits :

Mai 1629. — Les Capitouls font publier, à son de trompe, ordonnance que tous les marchands qui se sont absentés, sur l'appréhension du mal contagieux dont la ville était ci-devant affligée, rapporteront en icelle toutes leurs marchandises, et y viendront ouvrir leurs boutiques.

Août. — Plusieurs, portés de mauvais desseins, diffament la ville de Toulouse, pour faux bruits qu'ils font courir que le mal de la contagion y en augmente, quoique la santé y soit très bonne, d'où s'en ensuit un inconvénient très grand par la rupture du commerce et de la liberté de tous allants et venants en la dite ville.

Le chroniqueur achève à peine de dire : « La santé est très bonne à Toulouse, » qu'il poursuit :

Les corbeaux et autres ci-devant employés au service des malades exposent en vente plusieurs hardes, par eux dérobées durant la contagion, dont ils infectent plusieurs particuliers... Ordre est donné de fermer avec cadenas les maisons de ces particuliers... et de les marquer d'une croix blanche.

Septembre. — Quelques marchands, pour faire des profits illicites, font magasin de grains. Plusieurs sont retenus de faire conduire des grains à Toulouse, sous prétexte du bruit plus grand de contagion qu'on fait courir être en la dite ville... Il s'y commet journellement des meurtres, voleries et autres excès, et la maladie contagieuse s'y entretient ; à cause que les Capitouls ne font plus marcher le guet, et ne marquent point d'une croix blanche les maisons infectées.

On comprend que les jeunes scholastiques de la Compagnie demeurassent en leur *maison champêtre*, où une certaine mesure d'assurance de bien-être et de tranquillité rendait encore possible leur application à l'étude.

Le P. Labroue nous les y montre non moins dévots que studieux, et la piété de François y allume celle des autres.

« Durant le temps de la peste et de ce long séjour que nos Pères de Toulouse furent obligés de faire à leur maison des champs, il entendit chanter je ne sais quelle poésie sur l'amour de Dieu; son cœur en fut tout épanoui, et il prenait tant de plaisir à l'entendre, qu'il s'obligeait à dire un *Ave Maria* pour tous ceux qui la chanteraient devant lui; de sorte qu'il y en avait beaucoup qui, pour ne pas perdre un gain qu'ils estimaient bien précieux, ne perdaient point l'occasion de la rechanter en sa présence. »

Au loin, dans la province, le mal ne s'apaisait point :

Janvier 1630. — La contagion a été grande ès villes haute et basse de Carcassonne; la plupart des officiers et des principaux habitants d'icelle se sont retirés, de sorte que les désordres se sont accrus et les nécessités parmi les pauvres malades, qui n'ont les secours suffisants...

Mars. — La ville de Montpellier se trouve affligée de maladie contagieuse.

Avril. — La maladie contagieuse ayant été découverte en la ville de Pamiers, les principaux habitants l'ont abandonnée; il n'est resté que huit cents et tant de personnes entre les pestiférés, que les Consuls n'ont moyen de nourrir.

En ce temps, les scholastiques rentrèrent, paraît-il, à Toulouse; c'est, en effet, de Toulouse que François, le 23 mai 1630, écrit à Madeleine d'Arse, sa seconde mère :

Mademoiselle,

Je crois qu'il y avait bien longtemps que les hommes ne s'étaient vus en de telles craintes et frayeurs, ès quelles, depuis deux années ou environ, ils se sont trouvés, à raison de l'effroyable carnage que fait la peste dans la plupart des lieux où elle a eu pouvoir d'exercer sa cruauté.

Ici, dans Tolose, nous avons expérimenté ses rigueurs durant

plusieurs mois; non toutefois à l'égal de plusieurs autres villes, qui portent encore le deuil pour la belle moitié de leurs citoyens. C'est ce qui causait tant d'appréhension aux Tolosains, se craignant de n'expérimenter la même rigueur ou quelque chose de pis. Néanmoins, la santé de laquelle on jouit pour le présent et la considération du passé ont fait changer d'avis et croire que la peste n'avait tant de pouvoir sur cette ville qu'on s'était persuadé; persuasion qui causait plusieurs terreurs dans l'âme de beaucoup de personnes.

Et bien qu'en cela il y eût, comme il semblait, quelque juste sujet de crainte, toutefois, le tout mûrement pesé, il y avait plus d'imagination que d'occasion vraie et raisonnable, car pour dire ce qui en est, ce n'est pas la peste, mais la mauvaise vie, qui doit faire craindre la mort : pourvu que nous mourions de la mort des saints, des amis de Dieu, et en ses bonnes grâces, nous n'avons point occasion de la craindre, de quel côté qu'elle nous arrive.

Oh! si l'homme était toujours prêt; s'il avait la conscience nette, ses comptes arrêtés, et ses affections dans le ciel, il n'appréhenderait pas tant la sortie de ce monde; la crainte sans doute s'évanouirait ou, pour le moins, se diminuerait de beaucoup. Il me semble qu'il en est tout de même de l'homme de bien et du mauvais, comme du prisonnier coupable et de l'innocent, car le coupable, qui doit être condamné au supplice, chaque fois qu'il voit ouvrir la prison, s'afflige, pensant qu'on le veut déjà tirer dehors et mener de la prison au gibet; mais celui qui est innocent et qui doit être élargi par sentence du juge se réjouit, à chaque fois qu'il voit ouvrir la prison, pensant qu'on le vient mettre en liberté. Ainsi le méchant, quand il entend que la terreur de la mort fait du bruit et remue, quand la maladie le presse, quand l'accès redouble, quand il est frappé de contagion, il craint et est en grande détresse, d'autant que, comme il a la conscience cautérisée et l'âme remplie d'imperfections, il se persuade que c'est pour le faire monter, ou plutôt descendre sur le bûcher éternel de l'enfer. Mais celui qui n'est point époinçonné de remords de conscience se console, parce qu'il sait que c'est pour être mis en liberté et être fait participant d'un repos interminable; et ainsi, par telle considération, il allège la crainte et bannit la tristesse de son cœur, tâchant de se tenir toujours prêt, pour n'être jamais surpris, en quel temps et en quelle façon que la mort vienne, de jour, de nuit, de peste, de faim, de fièvre; et cela lui est tout un.

Tout ce que j'ai dit toutefois n'a pas empêché, pour mon regard, que je n'aie ressenti beaucoup de peine à raison de l'incertitude dans laquelle mon esprit a été flottant, durant sept ou huit mois qu'on disait que le mal faisait du dégât du côté de Carcassonne et de Narbonne, ne pouvant savoir au vrai ce qu'était devenu le lieu de ma naissance. Or jugez, s'il vous plaît, si ma joie a été petite, ayant enfin su que Dieu, par sa providence paternelle, l'avait conservé sain et entier. Hélas ! combien de fois ai-je désiré d'en savoir la vérité, pour me tirer de cette incertitude ; mais ne pouvant avoir cette consolation, j'avais recours à Notre-Dame, et la suppliai de vous conserver ; et, soit qu'elle ait eu égard aux prières d'un de ses plus humbles et chétifs serviteurs, ou bien plutôt à la bonté du sujet pour lequel elles lui étaient présentées, à savoir pour des personnes auxquelles l'offrant était obligé par tant et de si justes titres ; ou bien, pour parler avec plus de vérité, qu'elle ait jeté ses yeux miséricordieux sur vos communs vœux et sur les dévotions extraordinaires que tous ensemble avez pratiquées à son honneur, par confessions et communions fréquentes, réunions de volontés et semblables bonnes œuvres, ainsi que font toutes les communautés vraiment chrétiennes, alors que Dieu les menace de quelque malheur (aussi, n'y a-t-il meilleur moyen pour apaiser Dieu courroucé, que d'acquérir les bonnes grâces de Celle à qui rien ne peut être refusé) ; quoi qu'il en soit, de quel côté que ce bien vous soit arrivé, j'ai ce que je désirais.

Priant Dieu de me continuer cette mienne joie, je demeurerai, Mademoiselle, votre très humble et obéissant fils en Notre-Seigneur.

Jean-François Régis, Jésuite.

De Tolose, ce 23 mai 1630.

III

A peine Dieu ramenait sa main, que la vie désordonnée d'un grand nombre attira sur Toulouse de nouveaux coups :

Janvier 1631. — Dans la présente ville, il se fait plusieurs bals et danses, de jour et de nuit, où se commettent plusieurs scandales : les pâtissiers et cabaretiers reçoivent les habitants, chefs de famille

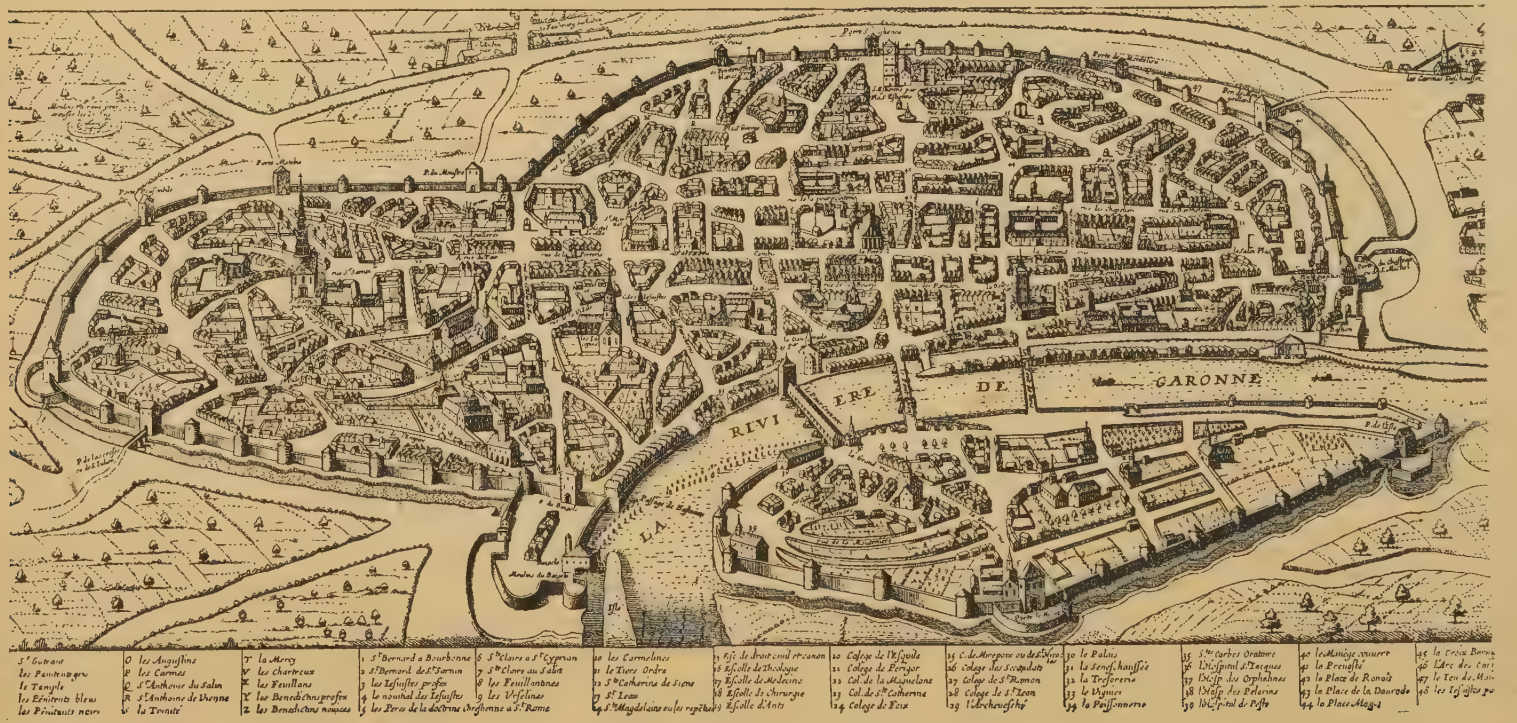

VUE DE TOULOUSE AU XVII^e SIÈCLE

et autres, dans leurs maisons, même la nuit ; ce qui est de très mauvais exemple, singulièrement durant ce temps, plein de calamité et de désolation.

La peste reparut, et jusqu'au mois de novembre elle décima la population. Ailleurs, à Carcassonne, par exemple, à Saint-Gaudens, etc., le fléau fut plus terrible encore. Le chroniqueur, au sujet de Saint-Gaudens, écrit :

Depuis le mois d'août, la maladie contagieuse s'y est tellement échauffée, que de trois parties des habitants, les deux sont décédées.

De Carcassonne, les Consuls écrivent, le 2 août :

Tous les magistrats et personnes de qualité ont quitté la ville, n'y étant resté que nous et le pauvre peuple, qui n'a eu moyen de se loger à la campagne : dont la plus grande partie sont morts, et les autres blessés aux huttes.

L'annaliste du collège et de la maison Professe de Toulouse note, sous la date de 1631 :

Grands ravages de la peste ; prières et pénitences extraordinaires pour apaiser la colère de Dieu ; secours aux malades : quatre prêtres et quatre frères coadjuteurs de la maison Professe sont morts dans cet office de charité...

On devine quels furent les sentiments de François, et le P. Labroue les ramène, avec vérité, au seul impatient désir du sacerdoce. Venir en aide à tant de misérables, François ne le pouvait faire s'il n'était prêtre ; tout ce qui le sépare du sacerdoce, les études même théologiques lui deviennent comme un intolérable fardeau dont il conjure les supérieurs de le décharger :

« Quelque soin qu'il eût pris de joindre la science à son zèle, il avait le déplaisir de le voir trop impuissant, tandis qu'il n'était point secondé du pouvoir du sacerdoce ; c'est ce qui le jetait dans de saintes impatiences et lui faisait souhaiter ce

sacré pouvoir avec des ardeurs extrêmes; aussi, sans crainte de passer pour ambitieux, il témoignait partout que son plus grand désir était celui d'être prêtre [1]. C'est pourquoi il s'adressa au Supérieur et, sans rien écouter de ce que la prudence humaine lui pouvait dire, il le conjure, avec sa naïveté ordinaire, de faire en sorte qu'il soit fait prêtre au plus tôt, lui promettant que s'il obtenait cette faveur, il ne manquerait pas de dire trente messes pour lui, comme pour un de ses plus grands bienfaiteurs. Le Supérieur fut surpris d'une demande qui ne se fait guère parmi nous; mais comme il ne doutait point de ses intentions, il ne laissa pas de lui accorder ce qu'il demandait. La joie qu'il en reçut était trop excessive pour demeurer inconnue; aussi ne la dissimula-t-il point [2]. Il fit, dès lors, tous ses efforts pour donner à son âme les ornements plus conformes à la sainteté du caractère qu'il devait prendre. Il en usa de même pour se disposer à dire sa première messe, et

[1] Le Père Bonnet, et après lui le P. Daubenton et d'autres, prêtent ici à François un sentiment qui ne lui fut certainement pas étranger, mais qui ne l'impressionna pas autant qu'ils semblent dire : « Monitus ad sacerdotium ut se comparet, ancipiti spem inter et metum cogitatione distractus... Inter has fluctuantis animi curas, vicit tandem charitas, etc. » Si ce sentiment occupa quelque peu l'esprit de François, ce ne put être qu'avant de solliciter le sacerdoce, et non pas quand on eut bien accueilli ses sollicitations; mais l'esprit du Saint est manifestement tout autre. L'Eucharistie, pour lui, c'est le *remède nécessaire* de toutes nos infirmités, l'*aliment nécessaire* de tout ce qu'il y a de bien en nous; il ne s'arrête pas à la considération de son indignité, il considère l'indigence de son âme, et l'amour de Jésus : là est tout entier le cœur de François, mis en présence de l'Eucharistie. Les faits le prouvent avec évidence, et le P. Labroue, le mieux renseigné sur l'intime des sentiments de François, expose très bien les faits.

[2] Ces mots du P. Labroue : « sans rien écouter de ce que la prudence humaine lui pouvait dire... Une demande qui ne se fait guère parmi nous... » paraîtront mystérieux à plus d'un lecteur. Avec le même mystère, le P. Bonnet écrit : « A moderatoribus enixe contendit ut a studiis thelogicis ante finem quadriennii removeretur... Quod sane quantam arguat submissionem animi, qui res Societatis norunt satis intelligunt. »

Pour bien discerner, en effet, la portée de la démarche de François, il faut savoir que le saint Scholastique ne pouvait écourter ainsi ses études, sans renoncer par le seul fait, au degré de *Profès* de la Compagnie de Jésus et se placer de lui-même au degré, sous plus d'un aspect très inférieur, de *Coadjuteur spirituel*. Dieu a manifes-

quand il la dit, les tendresses et ardeurs de son cœur se répandant sur son visage, passèrent de là dans l'âme de la plupart des assistants. Dieu lui continua cette grâce tout le reste de sa vie, de sorte que les plus indévots, le voyant à l'autel, se sentaient émus d'une dévotion très particulière [1].

« Les douceurs qu'il y goûtait eussent été bien capables de tenter un esprit moins éclairé que le sien ; mais il ne prenait pas ses satisfactions pour règles de ses actions, et il aurait cru se rendre en quelque façon coupable, si, pour contenter sa dévotion, il se fût exposé au danger de lasser celle des autres.

« Se voyant en état de travailler plus efficacement pour le bien des âmes, il commença de s'y appliquer dès que les supérieurs le trouvèrent bon.

« Il eut et l'on remarqua, de bonne heure, un don très particulier d'attirer les pécheurs à la confession, et l'onction du Saint-Esprit lui fournissait, tous les jours, beaucoup de ces

tement béni la démarche de François et les sentiments qui la lui inspirèrent; de tous les prêtres de la Compagnie de Jésus, en France, le seul qui, jusqu'à l'heure présente, ait eu les honneurs de la canonisation, est un *coadjuteur spirituel*.

Le P. Labroue observe que pareille demande « ne se fait guère... » Il dit vrai, si l'on considère le grand nombre des sujets qui la pourraient faire, et qui aiment mieux s'en remettre plus aveuglément aux dispositions de la Providence et des supérieurs ; mais il est également vrai de dire que, dès le temps de saint Ignace, et jusqu'au temps présent, un très grand nombre de jésuites, parmi ceux mêmes que la doctrine et la vertu rendaient les plus aptes au degré de profès, sollicitèrent la grâce d'être admis dans la Compagnie à titre de coadjuteurs spirituels, après avoir quelquefois sollicité, dès les premières années de leur vie religieuse, le degré de coadjuteurs temporels. L'humilité ne saurait jamais qu'être profitable, et, d'ailleurs, comment douter que chacun, dans la Compagnie de Jésus triomphante, ne doive occuper un degré d'honneur proportionné, non au degré hiérarchique qu'il occupait dans la Compagnie terrestre, mais au degré de réel mérite qu'il y possèda ou qu'il y sut acquérir ?

[1] Le Saint dit sa première messe le dimanche de la Trinité, 15 juin 1631, après deux ans et huit mois d'études théologiques. On a conservé les lignes suivantes d'une lettre qu'il écrivit, en ce temps, à Madeleine d'Arse : « Mademoiselle, — Puisqu'il a plu ainsi à mes supérieurs, dimanche prochain, jour dédié à la Très Sainte Trinité, je dirai ma première messe, pour continuer tous les jours de ma vie, tandis que ma santé me le permettra. Si vous doutiez de mon affection et du désir que j'ai de correspondre à vos volontés, je vous assurerai que je me souviendrai de vous en offrant ces augustes sacrifices. »

ruses innocentes, et de ces saintes finesses, dont saint Paul se vante d'avoir usé pour jeter les Corinthiens dans ses rêts. Quoiqu'il fût très exact, il n'était point scrupuleux, et il a toujours témoigné beaucoup d'aversion à cette sévérité qui gêne les consciences, et écarte les faibles des sacrements; disant quelquefois, à ce propos, qu'on prend beaucoup plus de mouches avec un peu de miel qu'avec beaucoup de fiel.

« Il combattait hardiment les erreurs contraires, et un ecclésiastique s'étant laissé surprendre jusqu'à enseigner au peuple une fausse doctrine, qui pouvait embarrasser les consciences, il le réfuta publiquement, avec autant de courage que de raison; de sorte que, quelque bruit qu'on en fît, le peuple demeura désabusé. »

François voulut que les pestiférés jouissent les premiers des ardeurs et de la suavité de son apostolat; le P. Labroue nous l'affirme :

« Je sais fort bien que, durant la peste, il fit mille fois instance auprès des supérieurs, pour avoir la permission d'aller rendre service aux pestiférés et s'exposer parmi eux, pour secourir leurs corps et sauver leurs âmes; charité que j'estime d'autant plus, qu'il était encore jeune et ne faisait que sortir de ses études et commencer l'exercice des grands emplois. »

De fait, à cette époque précise de l'ordination sacerdotale de François, la peste avait atteint le maximum de son intensité : « La ville, dit notre chroniqueur, est tellement affligée de la maladie contagieuse, qu'elle est presque dépeuplée, déserte, abandonnée, » et la consternation des survivants n'eut plus de mesure, quand le président Le Mazuyer, qui soutenait le courage des magistrats, succomba à son tour, le 11 octobre.

L'heure était belle pour la vaillance de François : les supérieurs en eurent peur, et Dieu le voulut, parce qu'il réservait à son serviteur des combats plus utiles encore et non moins glorieux. Ce fut pour l'y mieux préparer, que les supérieurs,

au mois d'octobre 1631, le placèrent sous la conduite du Père Jean Roussange, instructeur des Pères du *troisième an de probation*. François cependant fut jugé assez mûr déjà pour ne passer guère à cette *école du cœur* que le temps d'y faire les exercices de saint Ignace ; nous le trouverons, en effet, dès le mois de décembre 1631, ou au plus tard, en janvier 1632, occupé à évangéliser son pays, et dès lors, c'est sans interruption qu'il se livre aux travaux de la vie active.

CHAPITRE VIII

LES ŒUVRES APOSTOLIQUES DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS A FONTCOUVERTE

(Décembre 1631 — Février 1632)

I

Depuis l'entrée de François au noviciat, en 1616, la vie des siens, à Fontcouverte, n'avait pas été sans joies; mais Dieu, qui les aimait, n'avait pas permis qu'elle fût sans tristesses.

L'année 1618 vit le mariage d'Isabeau de Brettes, fille du parrain de François, avec Jean de Cazalets, sieur de Toureilles. Cette union resserrait l'alliance des Régis avec les de Labat et les de Caylar. Mais, en ce même temps, la mort menaçait le seigneur de Pierreclause et de Ségure, Mathieu de Niort, et Germaine, sa compagne, l'héritière de François d'Arse, se voyait près de demeurer veuve, avec quatre orphelins, dont l'aîné n'avait pas sept ans.

En 1619, Barthélemy de Régis achète un nouveau fief noble à Fontcouverte. Claire de Beaufort, veuve de Jacques de Gembrouse, avait besoin d'argent pour marier à Charles de Franc, sieur de Cahuzac, sa fille Suzanne; Barthélemy se félicite d'élargir, au prix de 750 livres tournois, la base domaniale de sa noblesse. D'autre part, les Daban, en s'élevant, communi-

quaient à Barthélemy l'honneur de leur ascension : le 10 juin 1619, noble Anne Daban, seigneur de Moux, mariait son fils François à demoiselle Paule de Toulouse. Le contrat fut signé, à Carcassonne, dans le palais épiscopal. Enfin, le 19 octobre,

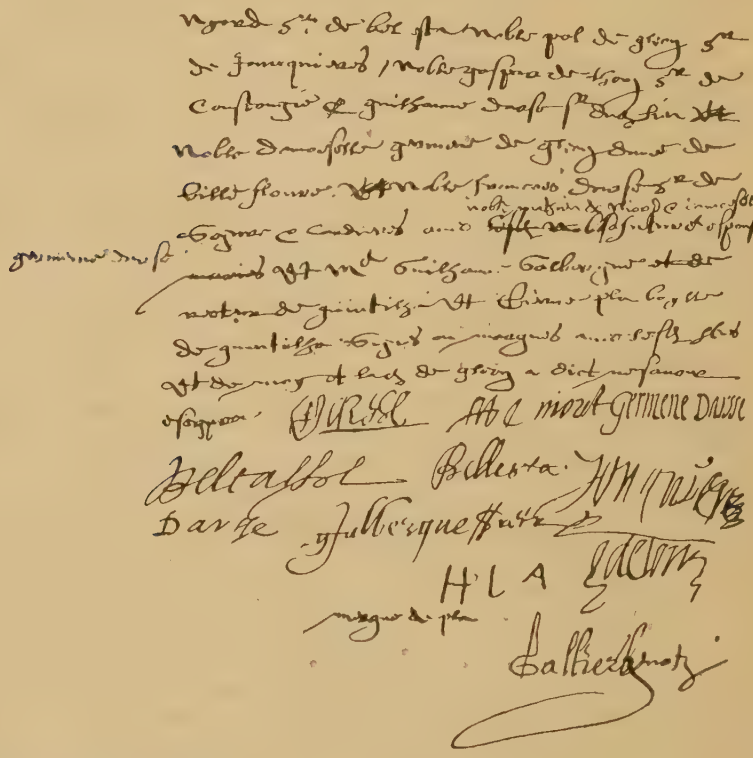

Jeanne de Régis était mère pour la première fois, et l'heureux aïeul pouvait rêver au bel avenir de Jean de Coderc, le nouveau-né. Un procès interrompit ces doux rêves : le filleul de Jean Régis le marchand attendait encore, en 1619, le paiement de sommes à lui promises en 1596; il fallut s'exécuter, et, pour fermer la bouche au filleul, payer juste autant que pour acquérir le fief noble des Gembrouse.

Allié aux de Donnadieu depuis 1617, François d'Arse, le jeune, recevait, d'année en année, des largesses nouvelles des évêques de Saint-Papoul et d'Auxerre, oncles de Madeleine de Verniolles, sa jeune femme : là encore, porte ouverte, pour les Régis, à des relations aussi utiles qu'honorables. Mais à l'heure même où les riches prélats prodiguaient ainsi, pour la troisième fois, leur or au neveu de Madeleine d'Arse, le 16 octobre 1623, le Recteur de Fontcouverte écrivait dans le registre des morts :

« *Obiit* Jeanne de Régis, femme de M. de La Prade : a été enterrée par moi, dans mon église, au tombeau de ses prédécesseurs. La quarantaine, commencée le 21e octobre, finira le 4 décembre. Dire, chaque fois, la sainte messe pour son âme, que Dieu absolve. »

François se sanctifiait alors à Tournon; de là, le 9 février précédent, il avait adressé à ses frères et sœurs une lettre, que Jeanne et Barthélemy son père lurent sans doute; elle renfermait pour tous de bien graves leçons :

Mes très aimés frères et sœurs,

C'est l'amour en Notre-Seigneur, que je vous porte, qui m'a poussé à vous mettre devant les yeux deux ou trois petits points grandement importants et profitables, m'assurant aussi que vous les recevrez de même affection que je les vais présenter, n'étant autres, sinon, — en premier lieu, de vous souvenir de l'obligation que vous avez d'honorer nos très bien aimables père et mère, vous comportant mieux que je n'ai pas fait pendant que j'étais à la maison; de quoi je suis bien marri. — En second lieu, de vous aimer par ensemble, comme bons frères, vous supportant les uns les autres. — En troisième lieu, d'abhorrer, de tout votre cœur, le péché mortel, mal le plus grand de tous les maux, voire le seul et unique mal, puisqu'il fait perdre le paradis, qui est le plus grand bien de tous les biens, toutes les richesses du monde n'étant rien au prix de celles du ciel, qui sont données à ceux qui garderont les commandements de Dieu; car c'est le seul chemin de cette

patrie bienheureuse, comme, au contraire, la violation d'iceux, le chemin de l'enfer : péché encore qui, d'enfants de Dieu, nous rend enfants du diable.

Considérez un peu quel père prend le pécheur, lorsqu'il offense Dieu mortellement, quittant Dieu pour le diable; et le péché mortel nous rend héritiers des flammes éternelles et des tourments des damnés. A la mienne volonté, que tous entendissent bien la gravité d'un péché mortel, et qui serait si malheureux que d'en commettre quelqu'un?

C'est pourquoi je vous exhorterai à fréquenter souvent les sacrements de la confession et communion, comme tous les premiers dimanches du mois; car ce sont de très efficaces remèdes pour se garder de péché, et pour s'en relever lorsqu'on y est tombé [1].

L'examen aussi du soir vous aidera grandement à cela, c'est-à-dire de voir les péchés qu'on a commis par les paroles, par les actions et par les pensées, et en demander bien humblement pardon à Dieu, étant marri, pour son amour, de les avoir commis, proposant fermement de s'en corriger. Ce que faisant, et marchant toujours par la voie des commandements de Dieu, le ciel sera votre récompense, là où j'espère que nous nous verrons tous ensemble bienheureux à jamais.

De Tournon, ce 9 février 1623.

Votre très affectionné frère en Notre-Seigneur,

Jean-François Régis.

Charles, frère aîné du Saint, avait épousé Diane d'Outre, fille du seigneur de Lasvals-Peyrouse, conseigneur de Fabrezan. Une fille, Madeleine, naquit de leur union, le 22 juillet

[1] Ces derniers mots sont empruntés à saint Ignace de Loyola; mais le grand Restaurateur de la communion fréquente, avant d'écrire au peuple d'Azpeytia : « Communiez, tous et toutes, chaque mois, » leur avait dit et redit que ce n'était pas là communier fréquemment, — et il le leur répétait, deux fois encore, en terminant sa lettre : « Certes, ceux-là feront bien qui communieront plus souvent...; communier tous les mois, c'est bien peu... A nous de faire revivre la coutume des premiers siècles, où tous et toutes communiaient chaque jour! » La communion hebdomadaire elle-même, saint Ignace et ses premiers compagnons ne la proposaient aux fidèles que comme un *minimum*, dont il ne fallait pas se contenter. Le langage de François Régis à ses frères et sœurs,

1624. Jean de Régis dut se réjouir; cette naissance lui faisait espérer d'autres héritiers de son nom. L'espérance ne se réalisera pas : Charles n'aura pas de descendance mâle, et sa fille même mourra sans postérité.

Mais l'avenir était caché, et le présent semblait devoir relever le courage de Barthélemy lui-même. Pour ne parler que de la famille amie et parente des de Brettes, elle s'alliait, en 1627 et 1628, aux de Thésan et aux de Rouch. Le contrat de mariage de Guillaume de Brettes avec Marie de Thésan était passé « à la présence et assistance de Mgr le duc de Montmorency, pair de France, gouverneur pour le Roi au pays de Languedoc...; » et si la fleur de la noblesse signe avec le Duc-gouverneur, on trouve presque autant de nobles signatures au bas du contrat de mariage de Guionne de Brettes, fille du parrain de François, avec « Me Antoine de Rouch, viguier pour Sa Majesté en ses ville, viguerie et vicomté de Narbonne. »

II

Tout à coup surgirent de noirs nuages : la guerre, la famine, la peste semblèrent vouloir envelopper la France entière, le Languedoc en particulier, dans un triple linceul. De 1628 à 1640, la seule « foule des gens de guerre, » comme on disait alors, eût suffi à la désolation des provinces. On ne se fait

en 1623; celui, tout pareil, de Jean Berchmans à ses frères et sœurs en 1620, s'expliquent par le fait que la multitude des fidèles se contentait alors de communier à Pâques. Çà et là cependant, la prédication apostolique avait déjà « fait revivre la coutume des premiers siècles ». Ainsi, le P. Suarez, provincial de Toulouse, qui admit François Régis au noviciat, écrivait, dès 1614 : « Ici, l'usage est établi qu'un grand nombre communient plusieurs fois la semaine : *obtinuit usus ut sæpius multi in hebdomada communicent;* » mais on n'en était pas encore là, dix ans plus tard, à Fontcouverte, et François, qui le savait, n'obtint pas probablement de tous les siens la communion *fréquente* qu'il demandait.

point idée, aujourd'hui, des maux qu'entraînait avec soi le logement, le casernement de compagnies de soldats dans les villes et villages; pour se représenter un peu l'étendue et la gravité de ces souffrances, il faut lire, aux archives des départements (assiette des diocèses), ce qui reste des « paquets de foules des troupes, » « paquets de requêtes des Consuls, au sujet de la foule des gens de guerre, » « paquets des comptes des villages, qui ont souffert de la foule et passage des troupes, etc. »

Fontcouverte était bien placé pour avoir à subir tous ces maux, et, sans chercher ailleurs, on en retrouve assez la douloureuse mention jusque dans les registres de baptême ou de décès. Ainsi, à la date du 26 décembre 1628, le vicaire Bourdeaux note la présence, à Fontcouverte, d'« une compagnie du régiment de Falsbourg, conduite par le sieur de Jardilly, » et, onze ans plus tard, le même prêtre écrit au registre des décès :

Le 3e octobre 1639, est décédée Claire Fonteys, femme de Pierre Jean; et le 6e, Jeanne Lafargue, femme à feu Pierre Delboy; et le 8e du susdit mois, André Jougla, *à cause* des gens de guerre, que nous avions au susdit lieu de Fontcouverte, qui tyrannisaient les pauvres paysans; et à moi tout le premier, à me dérober tout ce que j'avais dans la maison presbytérale, et à me jeter tout de travers dans le grand brasier du feu de la susdite maison, après leur avoir bien donné à manger et à boire. Le tout je remets à la grande bonté et miséricorde de mon Sauveur et de la très sacrée Vierge Marie, qu'il leur plaise nous vouloir donner repos en ce monde, et en l'autre pour notre âme.

Un peu plus loin :

Le 20e octobre 1640, est décédée Jeanne Lafon, femme de Louis Garoust, dans l'église de Fontcouverte; à cause que cinq compagnies du régiment de M. de Sérignan étaient logées au lieu de Fontcouverte, et elle s'était retirée dans l'église; l'âme de laquelle *requiescat in pace.* Amen.

Que François, venant à Fontcouverte, à la fin de l'année 1631 ou au mois de janvier 1632, y trouve des gens de guerre, il n'en faudra donc pas être surpris : il put même y trouver une compagnie du régiment de Falsbourg, car, dans les comptes du diocèse, de l'année 1632, on marque « les deniers employés au paiement des vivres du régiment de Falsbourg. » Fontcouverte ne comptait pas alors plus de « 130 communiants ; » tout ce qu'on en peut conclure, c'est que le fardeau de l'occupation militaire ne fut que plus intolérable.

III

François écrivait à ses parents, en 1630 : « Jugez si ma joie a été petite, ayant su que Dieu... avait conservé sain et entier... le lieu de ma naissance... » Il parle de la peste, qui n'atteignit pas alors Fontcouverte ; mais les esprits n'y demeurèrent pas moins agités d'incessantes appréhensions ; on attendait, d'un jour à l'autre, la mort, et la mort n'épargnait pas les proches du Saint autant qu'il le pensait : son parrain, le seigneur de Peicheric, était déjà mort en 1627 ; le 4 novembre 1629, Claire Daban, la marraine de François, tenait sur les fonts la fille d'un ami, et, peu après, elle quittait ce monde ; aussi, Barthélemy, avant d'être gravement malade, s'empressa-t-il, le 14 novembre 1630, de dicter son testament : il s'y peint bien lui-même :

Noble Barthélemy de Régis, sieur de Pechmarron, malade de son corps, couché dans son lit étant dans la salle basse de sa maison, à Fontcouverte, voulant pourvoir au salut de son âme et aux biens qu'il a plu à Dieu lui impartir en ce monde, afin qu'entre ses plus proches parents ne soit question, procès ni débat, a fait son dernier testament.

Après avoir fait le signe de la croix, recommandé son âme

à Dieu et à la benoîte Vierge Marie, afin qu'il plaise à Dieu lui faire pardon et miséricorde de ses offenses et placer son âme au royaume céleste, Barthélemy poursuit :

J'ordonne que lorsqu'il plaira à Dieu m'appeler de ce monde à l'autre, mon corps soit inhumé dans l'église parochielle Saint-Julien du dit Fontcouverte, et au bas et sépulture de mes prédécesseurs. Je veux que les honneurs funèbres me soient catholiquement faites, suivant ma condition, desquels je me remets à la bonne volonté de Jean François de Coderc, sieur de La Prade, mon beau-fils, me confiant qu'il y fera son devoir.

J'ordonne qu'il soit fait et édifié un tableau peint à l'huile, de la représentation de la Vierge Marie, saint Roch et saint Sébastien, lequel sera posé sur l'autel qui est édifié à l'honneur de la Vierge, dans la dite église de Fontcouverte ; lequel, à ces fins, sera agencé et orné de son carré ; et ce, dans l'an de mon décès : pour le prix duquel tableau, je me remets à la discrétion et bonne volonté du dit sieur de La Prade.

Barthélemy donne l'usufruit de tous ses biens à son beau-fils, à charge d'entretenir ses enfants, « jusques à collocation de mariage ou entrée en monastère et religion. »

A Madeleine, Louise et Colombe de Coderc, filles du sieur de La Prade et de Jeanne de Régis, Barthélemy donne une légitime de trois mille livres ; mais « au cas où arriverait où aucune d'elles voudrait être religieuse, elle ne pourra prétendre autre chose que ce qui sera payé pour sa réception de religieuse, et le surplus appartiendra à l'héritier. »

Suivent des legs à Jean de Bonnemaison, « en considération des services qu'il m'a rendus ; » à Raymonde Doppe, « ma servante ; » à Catherine Joffre, « aussi ma servante... J'exhorte ladite Joffre vouloir servir ledit sieur de La Prade, durant deux ans, en lui payant ses gages accoutumés, attendu qu'elle fait très bien le cours de leur maison et de leur ménagerie. »

Enfin, Barthélemy institue son héritier universel Jean de Coderc, fils du sieur de La Prade et de Jeanne de Régis.

Ce furent aussi, croyons-nous, des appréhensions de mort qui inspirèrent à Jean de Régis sa démarche du 15 novembre 1631. Avec Charles, son fils aîné, Jean alla trouver le notaire de Durban, Antoine Roque, pour faire en sa présence des déclarations qui assureraient à ce fils aîné, « sieur de La Caune, » la moitié de tous ses biens; « de quoi ledit sieur noble Charles de Régis très humblement remercia son dit père. »

IV

Cet acte fut-il également agréable à tous les membres de la famille? Il est permis d'en douter, tant le père et le fils s'éloignent de Fontcouverte pour l'accomplir. Jean n'était pas riche, et, de la moitié restante des biens, il faudrait faire quatre parts; nul d'ailleurs n'avait à compter sur des largesses de Barthélemy, et peut-être jugerait-on sans témérité que l'entente n'était pas, entre les deux maisons, aussi parfaite qu'on la vit autrefois. Ce qui est certain, c'est que le Père Général, à cette époque précise, ordonna à Jean-François Régis de laisser les exercices du Troisième an, et de se rendre à Fontcouverte « pour y régler quelques affaires de sa famille. »

Nous ne connaissons ce passage du séjour de François à Fontcouverte que par le récit qu'en fait le P. Daubenton, récit où se trouvent mêlées d'évidentes inexactitudes. Le P. Daubenton ne vit jamais Fontcouverte ; il connut peu la réelle condition des Régis ; de là certains détails, certains jugements, dont il est nécessaire de dégager sa narration pour la ramener pleinement au vrai :

« Régis travaillait à se sanctifier dans la retraite, lorsque, contre son attente, le P. Vitelleschi lui ordonne d'aller à Fontcouverte pour y régler quelques affaires de sa famille. Il fut très mortifié de cet ordre, qui l'obligeait d'aller revoir ses

proches, mais il s'en consola par la résolution qu'il prit de faire une mission dans sa patrie, afin de réparer, disait-il, les mauvais exemples qu'il avait donnés dans sa première jeunesse.

« Il fit le voyage à pied, et ne vécut que des aumônes qu'il ramassait dans les lieux où il passait.

« Son premier soin, en arrivant à Fontcouverte, fut de visiter les malades et les pauvres, et, tant qu'il y demeura, voici le régime de vie qu'il suivit : le matin, il prêchait au peuple et faisait le catéchisme aux enfants ; après quoi, il entendait les confessions de tous ceux qui se présentaient. Le soir, un peu avant la nuit, il faisait un second sermon. Le reste du jour était employé à visiter les pauvres, à recueillir les aumônes des riches et à les distribuer aux familles nécessiteuses, selon leurs besoins. Sa plus douce consolation était de consoler les malades, de leur rendre les services les plus bas et de les préparer à une mort chrétienne ; il passa plus d'une fois les nuits entières auprès d'eux. Quant il allait par le village, il était toujours accompagné d'une bande d'enfants et de pauvres ; ses délices étaient de converser avec eux, de soulager les uns et d'instruire les autres. »

Certains membres de la famille de Régis, une des premières de l'endroit, lui firent entendre qu'ils le voyaient avec déplaisir sans cesse escorté de ces misérables. Régis leur répondit que, regardant Jésus-Christ en leur personne, il tenait à grand honneur d'être en leur compagnie.

La parenté du serviteur de Dieu manifesta plus vivement son chagrin à l'occasion d'un nouvel et plus notable incident. Quelques troupes étaient alors en quartier d'hiver à Fontcouverte : « Un jour, que les soldats passaient le temps, selon leur coutume, à jouer sur la petite place du village, Régis la traversa, chargé d'une paillasse, qu'il portait sur ses épaules à un malade réduit par sa pauvreté à coucher sur la terre. Les soldats, frappés de la nouveauté de ce spectacle, se mirent

à en faire des plaisanteries; quelques-uns même le suivirent, en faisant des huées après lui. » Les parents de Régis en furent avertis, et ils blâmèrent ces excès de zèle et de charité, qui l'exposaient à la risée publique. Le saint homme leur répondit qu'il s'estimait doublement heureux, et de pourvoir aux nécessités des pauvres, et de recevoir des affronts à ce sujet. « On n'osa plus lui parler de sa manière de vivre, et il continua de suivre le mouvement de sa charité.

« Les fruits qu'il recueillit de ses travaux apostoliques répondirent à l'ardeur de son zèle, et on regarda comme un prodige le changement de mœurs qui s'était fait en si peu de temps dans le village. Le P. Pierre La Caze, alors Provincial, en écrivit en ces termes au P. Général : « Le P. Régis « a terminé avec beaucoup de succès les différends dans sa « famille, et il a laissé dans son pays une grande odeur de « sainteté. Ses rares exemples de vertu et ses pieux entretiens, « autant que ses prédications pleines de l'esprit de Jésus-Christ, « ont gagné beaucoup d'âmes à Dieu. Ses compatriotes ont été « charmés du zèle avec lequel il s'est employé à leur salut. »

« Aussitôt qu'il eut rétabli la paix dans sa famille, il se rendit au collège de Pamiers, où il fut envoyé pour prendre la place d'un régent qui était tombé malade [1]. Mais le Provincial écrivit en même temps au Général que Régis n'aspirait qu'aux travaux de la vie apostolique; qu'au jugement de tout le monde, il avait reçu du ciel un talent éminent pour l'emploi de missionnaire; que personne ne pourrait résister à la force

[1] Un ancien catalogue de la Province de Toulouse nous apprend que François régenta, quelque temps, à Pamiers, la première classe de grammaire, entre le mois d'octobre 1631 et le mois d'octobre 1632; mais à quelle époque précise François s'éloigna-t-il de Fontcouverte pour aller à Pamiers? Nous l'avons appris du P. Procureur du collège de Carcassonne, qui, dans ses comptes de l'année 1632, au commencement de février, écrit : « Au P. Régis allant à Pamiers, 4 livres. » Ce fut donc au mois de janvier de cette année que François évangélisa Fontcouverte, et il s'éloigna pour toujours de son pays au commencement de février.

de ses discours publics et de ses entretiens particuliers; que quoiqu'il eût l'estime de tout le monde, il avait un souverain mépris de lui-même; qu'il était grand amateur de la Croix et des souffrances, et que tous jugeaient qu'il le fallait désormais uniquement appliquer aux missions.

« Le Provincial fit en même temps savoir à Régis les vues qu'il avait sur lui, et que les succès dont Dieu avait béni la mission de Fontcouverte lui faisaient espérer d'égales bénédictions sur des missions à venir. On ne pouvait faire à Régis une proposition qui fût plus selon son goût. Comme saint François Xavier, il consacra donc aux missions les dix dernières années de sa vie; il les commença à Montpellier et dans les localités voisines; il les continua dans le Vivarais, et les termina, ainsi que sa vie, dans les villes et villages du Velay, dont le Puy est la capitale. »

CHAPITRE IX

SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS MISSIONNAIRE DU COLLÈGE DE MONTPELLIER

(Mai 1632 — Septembre 1634)

I

De bonne heure, les Jésuites s'efforcèrent de pénétrer et de s'établir à Montpellier, pour y soutenir la foi des catholiques, que les huguenots tyrannisaient depuis l'année 1561. Une *mission* y fut fondée en 1600, et les prédications des premiers missionnaires y remuèrent profondément les âmes. L'un d'eux, le P. Richard Corbieran, qui y mourut en 1605, s'était concilié la vénération et l'amour des hérétiques eux-mêmes; mais les chefs du parti n'omirent rien pour conserver une si importante place, en y fortifiant l'hérésie, et l'on a peine à croire tout ce que les catholiques eurent à souffrir à Montpellier, durant plus d'un demi-siècle. L'*Histoire générale du Languedoc* en donne l'exposé fort modéré; on ne le lira cependant pas sans s'indigner contre la brutalité et l'hypocrisie de ces prétendus amis du *libre examen* et de toute *liberté*. A plusieurs reprises, ils démolirent ou incendièrent les églises, les chapelles, tous les lieux de réunions de catholiques, et la même rage les possédait encore, à la veille de l'arrivée de François Régis. Ecoutons le

chroniqueur des *Pénitents blancs* de Montpellier, dont les récits sont encore inédits :

En l'année 1621, le 21e de novembre, le service divin fut interdit à la chapelle et autres églises de Montpellier, d'autorité du Cercle qui y était convoqué par la rébellion de la secte huguenote, adhérant au sieur de Rohan, chef de leur rébellion ; si bien que, non contents d'y avoir enfermé les catholiques et privé iceux de leur pâture spirituelle, encore leur rage et malice se serait portée jusque là que de s'en prendre à Dieu même, en mettant à bas ses temples et autels ; car, le vendredi de décembre au dit an, sur les neuf à dix heures de nuit, l'esprit malin s'étant mis à la tête d'une grande troupe des dits rebelles, les conduisit d'une église à l'autre, et là, par leur maudite liberté, firent pillage des ornements et autres choses qu'ils y trouvèrent, avec plusieurs blasphèmes contre Dieu et les Saints. Outre ce, démolirent la chapelle et autres églises, jusques aux fondements, avec plusieurs menaces et injures contre les catholiques, qui furent contraints de s'enfermer dans leurs maisons.

Comme le diable est l'inventeur de toutes les hérésies qui naissent au monde, sur des fondements imaginaires, il persuade aussi à ceux qui le suivent de se servir de tous les moyens qu'il leur met en mains ; et de fait, ces rebelles s'étant figurés qu'en s'en prenant aux pierres ils étoufferaient le culte divin, pour plus facilement tyranniser les dits catholiques, et les forcer, par menaces et extorsions, à renoncer à Dieu, ils criaient tout haut : *le bannissement de la messe!* jusques à faire des chefs de bande, qu'ils appelaient *casse-messes ;* mais, au lieu que cela prévalût pour augmenter le nombre de leurs faux-frères, le Saint-Esprit donna telle force aux catholiques, que de supporter patiemment une telle persécution, et, au plus fort des menaces qui leur étaient faites, ils allaient courageusement aux maisons où secrètement se disaient des messes, afin de participer aux Mystères de la mort de Jésus-Christ et communier à sa Table...

L'espérance des catholiques se trouva plus grande et leurs prières redoublèrent envers Dieu, lorsque le roi Louis XIII eut posé le siège devant Montpellier, sur la fin d'août 1622... Sa Majesté entra dans la ville, et, à même temps, le culte divin y fut rétabli ; et parce que toutes les églises se trouvaient démolies par la furie

des rebelles, la Grand'Loge, qui appartenait aux marchands de la ville, fut baillée pour y faire l'office...

Les Pénitents se hâtent de rebâtir leur chapelle sur l'emplacement de l'église Sainte-Foy, « où anciennement nos prédécesseurs faisaient l'office, » et, le 22 décembre 1624, leur chroniqueur note avec légitime fierté : « L'église Sainte-Foy, par la grâce de Dieu, se peut dire et nommer la première achevée, à Montpellier, depuis la paix. »

L'année d'après :

Sera pour mémoire qu'en l'année 1625, l'octave de la Pentecôte (la confrérie était « sous le nom et invocation du benoist Saint-Esprit) a été prêchée, à la chapelle, par le R. P. Regourd, jésuite, avec tel fruit, qu'un chacun en demeurera grandement édifié, et plusieurs huguenots convertis au giron de l'Église catholique. »

Le docte et vaillant P. Alexandre Regourd préparait, depuis longtemps déjà, les voies à l'apostolat de François Régis. Sous l'année 1614, l'annaliste des Pénitents blancs avait écrit :

Sera pour mémoire que comme la plupart des actions d'éclat et de piété se sont passés dans notre chapelle, et que le zèle de Mgr de Fenouillet, notre évêque, pour la conversion des huguenots est infatigable, il en a donné des preuves, cette année, puisque, ayant converti à la foi de l'Eglise romaine les sieurs Antoine Rudanel, ministre de La Salle, Dulaurens, ministre d'Aumussargues, Falgueroles, ministre de Saint-Hippolyte, et Crouzet, aussi ministre, il leur fit faire l'abjuration de la religion de Calvin entre ses mains, dans notre chapelle, où le R. P. Regourd, jésuite et missionnaire, fit un beau discours sur ces conversions...

La paix n'était pas tellement assurée à Montpellier, qu'on ne la vît remise en question, en 1625, et qu'il ne fallût pour l'y maintenir les années suivantes, loger dans ses murs les régiments de Normandie et Picardie. En 1627, les prédications du P. Regourd enflammèrent encore le zèle des catholiques et

déconcertèrent les huguenots; alors seulement, le jour de l'Immaculée-Conception, on délibère en conseil de ville, de rétablir « les anciennes armoiries » de Montpellier, « supprimées par la misère du temps; » « à savoir, l'image de la Vierge Marie, assise dans une chaire, des deux côtés de laquelle s'élèvent des lis, portant le petit Jésus sur son giron et un écusson sous les pieds de Notre-Dame, dans lequel est le rond bozan, ou monde... »

Maîtresse et reine, de nouveau reconnue et honorée de Montpellier, Marie y favorisa l'établissement d'un collège de la Compagnie de Jésus : il ne fallut rien moins que cette faveur céleste pour triompher de l'opposition ardente des huguenots; mais enfin, le 25 juillet 1629, les Pères Balthasar Carrel et Claude de Sainte-Colombe furent solennellement mis en possession de l'ancien *collège des Humanités,* et installés « au quartier Sainte-Anne, » « dans la maison de la feue dame de Barry, par elle donnée aux Pères de la Compagnie de Jésus. »

Sous plus d'un aspect cependant, la situation des Jésuites demeurera longtemps précaire : ils n'auront qu'une chapelle provisoire; ils devront, en 1631, employer à la réparation des classes des « douzaines d'ais ayant servi aux huttes des pestiférés, » et s'estimer heureux que la majorité des conseillers de la ville les leur « accorde charitablement. » Les prédicateurs ne sauront où convoquer les fidèles pour leur faire entendre la parole de Dieu; au mois de janvier 1633, la mission de François Régis achevée, les Consuls diront, en conseil de ville :

> Nous supplions l'assemblée de considérer qu'anciennement cette ville était ornée de grandes, belles et magnifiques églises, et en grand nombre, autant ou plus que ville de ce royaume, et qu'à présent elles sont ruinées et démolies par la rigueur et malice des guerres civiles.

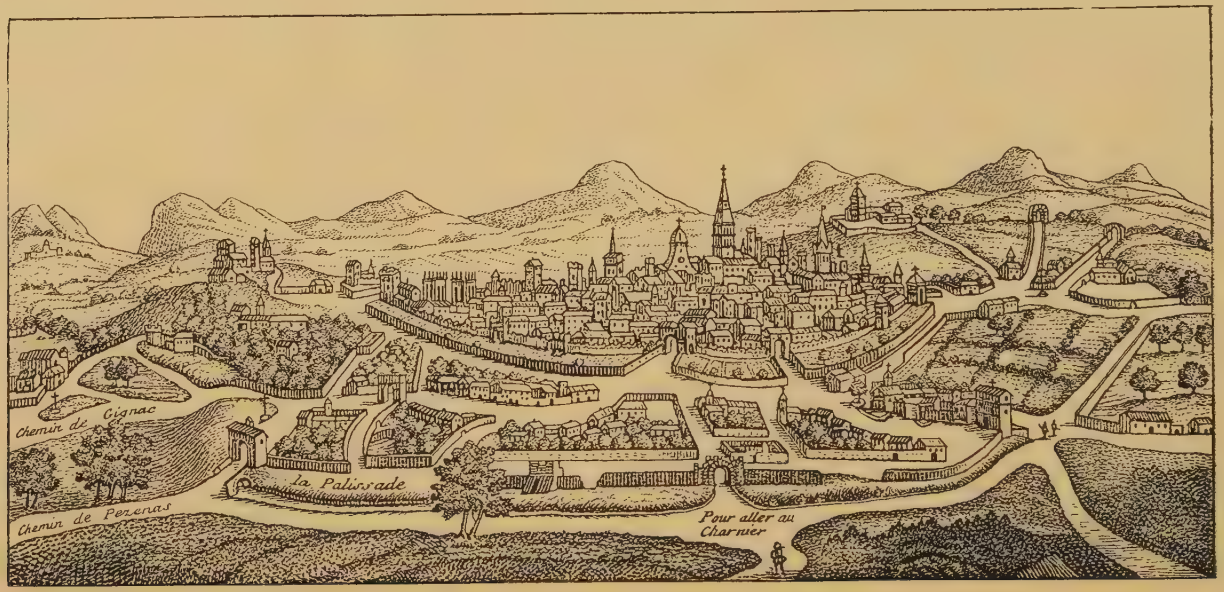

VUE DE MONTPELLIER

(AVANT LES HUGUENOTS)

II

Ce fut en un milieu si indigent, si appauvri, que François arriva de Pamiers, vers le mois de mai 1632, pour y continuer les travaux apostoliques du P. Regourd, du P. Corbiéran et de vingt autres ; ce qu'il y sema après eux, ce qu'il y récolta, fruit de leurs sueurs et des siennes, le P. Labroue nous le dira :

« On ne saurait exprimer ce qu'il fit dans Montpellier pour la conversion des huguenots; il était, tous les jours, dans leurs maisons, les accablait d'honneur et de témoignages d'affection, et ne se lassait jamais de les poursuivre, quelque endurcissement et quelque obstination qu'il y eût pu remarquer. Il trouva, dans la prison de Montpellier, une chambrière huguenotte qui, pour avoir fait quelque petit larcin dans la maison de son maître, était condamnée au fouet. Il l'aborde, pour l'instruire, et ayant tiré d'elle qu'elle se convertirait s'il pouvait la garantir d'une flétrissure honteuse, il s'employa pour elle, — quoiqu'il eût bien prévu ce qui arriva depuis, — et sollicita si puissamment les juges et le maître, quoique ce dernier fût aussi de la religion prétendue, que, pour déférer à ses prières, la sentence ne fut pas exécutée, et la fille fut mise en liberté ; mais, en recouvrant celle du corps, elle perdit celle de l'âme, faisant profession de l'hérésie, dont le bon Père resta extrêmement affligé, mais sans se repentir d'avoir fait cet acte de charité.

« Il en rencontra une autre, dans l'hôpital de la même ville, qu'il tira de l'hérésie avec bien moins de peine : c'était une pauvre femme que la maladie et la disette avaient réduite à prendre cette retraite, et qui, depuis sa naissance, avait été nourrie dans les erreurs de Calvin. Le Père employa à la con-

vertir tant de sainte rhétorique, qu'elle promit de se faire instruire plus à loisir; mais lui voulut que ce fût à l'heure même, et lui ayant donné les instructions nécessaires, il ne la quitta point qu'elle n'eût abjuré son hérésie et fait une bonne confession.

« Les continuels empressements qu'il s'imposa pour la consolation de tous les nécessiteux lui firent, dès ce temps, donner le nom de Père des pauvres. Je sais qu'une trentaine des plus apparentes dames de la ville furent persuadées par ses sollicitations de faire une sainte union en faveur des prisonniers, et de se partager tous les jours du mois pour leur donner le dîner chacune à son tour. J'ai vu ce beau catalogue quinze ans après, et je l'ai encore entre mes mains.

« On l'a quelques autres fois vu, dans la même ville, aller de porte en porte mendier de la paille pour faire le lit des pauvres, et la leur porter lui-même, sans vouloir jamais souffrir que son compagnon eût autre part en cet exercice de charité que celle d'en être l'admirateur.

« Les samedis et les veilles des fêtes les plus célèbres, il allait demander aux plus grands et aux mieux aisés l'étrenne des pauvres, leur offrant cette riche occasion d'honorer les fêtes, en revêtant Jésus crucifié.

« Lorsqu'il avait visité quelque pauvre malade, et qu'il l'avait trouvé dans la grande nécessité, il n'oubliait rien à faire pour l'assister. Il se rendait agréablement importun, dans les meilleures maisons, pour demander : à une dame, du consommé; à une autre, de la volaille; à cette autre, de l'argent pour le faire traiter. D'autres fois, il demandait au médecin, à l'apothicaire, une visite par aumône, et si le pauvre était dangereux en sa maladie, lorsqu'il était obligé de se retirer, il substituait à sa place quelqu'un de ces charitables, qu'il élevait pour l'aider à procurer le soulagement des misérables.

« Dès lors aussi, il travailla, d'un soin particulier, à retirer

du bourbier les filles et femmes débauchées. On sait qu'à Montpellier il les allait chercher jusque sur les grands chemins, où elles tendaient des pièges aux âmes des passants; et, les ayant touchées par ses discours, les menait lui-même dans la ville et les mettait entre les mains de quelque personne vertueuse, jusqu'à ce qu'il eût trouvé le moyen de les placer tellement, qu'elles pussent être hors de danger. Il en a réduit bon nombre, comme cela, qui ont mené, depuis, une vie très innocente[1]. »

Des *Lettres annuelles* du collège de Montpellier, année 1632, nous tirerons quelques lignes qui semblent faire allusion aux travaux de François; du moins est-il certain que l'homme apostolique ne fut pas étranger aux heureux événements qui s'y trouvent signalés :

Notre prédicateur a eu grand succès; grâce à ces exhortations que Dieu a bénies, plusieurs ont mis fin à des procès; il y a eu notable réforme dans l'administration de l'hôpital; le peuple a été catéchisé en trois locaux différents; le zèle de la jeunesse pour la doctrine catholique s'est allumé au point que ce feu s'est communiqué aux familles et que l'on chante, dans les maisons, des cantiques où se trouvent résumés les enseignements du catéchisme. Nous avons eu cinquante abjurations; les chefs de famille protestante s'apprivoisent peu à peu; malgré les vives réclamations des ministres, il est venu à nos classes quelques enfants hérétiques[2].

[1] De ces lignes du P. Labroue, plusieurs concluent que François Régis *fonda le Refuge* de Montpellier. Il faut, croyons-nous, se contenter de dire, avec le P. Daubenton : « Il n'eut pas la consolation de mettre la dernière main à ce pieux ouvrage. »

[2] Dès ces premières prédications de l'homme de Dieu, les juges les plus compétents déclarèrent que son éloquence était d'un meilleur aloi que celle de beaucoup d'orateurs renommés, et d'une efficacité incomparablement supérieure. Au rapport du P. Bonnet, un Jésuite, alors prédicateur de marque, le P. Guillaume Pascal, de passage à Montpellier, s'écriait, après avoir entendu François et vu l'effet que produisait sa parole sur les auditeurs : « Proh! quam inanes nostras omnes in expoliendis et limandis concionibus curas. En quanto, concursu et animarum utilitate inculta istius hominis catechesis audiatur, dum fucatæ nostræ hujus eloquentiæ fructus vel nullus est, vel citissime exarescit! »

A l'heure même où François et deux autres Pères réunissaient difficilement, faute d'églises ou chapelles, les foules désireuses d'apprendre la doctrine chrétienne, le digne ami de saint François de Sales, Mgr de Fenouillet, arrivait à Montpellier; n'est-il pas permis de penser qu'à la vue du zèle de l'apôtre, de l'empressement des fidèles à chercher, auprès de lui et de ses frères, le pain de la parole et celui de l'Eucharistie, il aura conçu le dessein de donner aux Pères du collège l'emplacement de leur future église, dessein qu'il exécute le 2 juin 1633 :

Sachant, dit le pieux prélat, que le Roi très chrétien, sur nos instantes supplications, aurait ordonné que dans la ville de Montpellier serait établi un collège des Pères de la Compagnie de Jésus, où, depuis, les dits Pères ont rendu des témoignages et donné des preuves dignes de leur piété et zèle à l'honneur et gloire de Dieu en utilité publique; informé d'ailleurs que tout auprès du collège des Humanités il y a un certain lieu où soulait être anciennement la maison épiscopale vulgairement appelée *La Salle;* à cette cause, dans le désir que nous avons d'avancer la gloire de Dieu et de gratifier les dits Pères de la Compagnie de Jésus, et leur donner moyen de mieux servir le public, nous avons, par vertu de ce contrat, baillé, inféodé et cédé, en fief noble, au dit collège des Pères de la Compagnie de Jésus, acceptant pour ledit collège les R. P. Balthasar Carrel, Recteur, et Guillaume Seyssas, Procureur, — tout le lieu et place où soulait être anciennement la maison épiscopale. — pour, dans les dits lieu et place, les dits Pères de la Compagnie de Jésus faire bâtir une église... »

Le zèle, la charité, l'éloquence populaire de François remuait la ville lorsque, à la fin de juin 1632, le bruit court à Montpellier que « la peste a de nouveau visité la ville de Narbonne et plusieurs villages des environs, et que Béziers est menacé. Est-il aisé d'admettre que l'apôtre ne fut pour rien dans la belle délibération du Conseil de cette ville, du 3 juillet :

M. de Girard, premier Consul, représente que Dieu ayant de nouveau visité la ville de Narbonne, etc., on a dressé des mémoi-

res sur tout ce qu'ils ont jugé devoir être fait pour, avec l'aide de Dieu, en garantir cette ville.

Les Consuls représentent qu'en l'année 1629, la même maladie étant très échauffée dans Montpellier, les Consuls firent vœu au nom du public, pour apaiser l'ire de Dieu, de faire un voyage à Notre-Dame de Montserrat : à quoi il n'a pas été satisfait ; et partant qu'il faut rendre à Dieu ce qu'on lui a promis ; que saint Roch est natif de la ville de Montpellier ; que l'intercession de ce bienheureux saint est universellement réclamée, avec bon succès, par ceux qui sont affligés de peste ; que n'y ayant point dans la dite ville aucune relique ou représentation du dit Saint, il serait bienséant, en une ville qui se vante d'avoir vu naître dans ses murs un si célèbre serviteur de Dieu, qu'il y en ait quelques marques visibles et apparentes, afin que, par cette représentation, le public soit ému de prier Dieu et, par cette intercession, qu'il lui plaise d'apaiser son courroux et de nous délivrer de la maladie ; que quelques personnes dévotes ont fait commencer une effigie en relief du dit saint Roch, dont le corps est d'argent ; que cette œuvre est commencée, mais qu'elle est délaissée à cause de la dépense ; qu'on peut voir la dite effigie, qui est entre les mains d'un marchand orfèvre de cette ville, nommé Barbe-d'Or ; que si des particuliers ont eu le courage d'exécuter ce bon dessein et qu'ils aient été refroidis d'aller au bout, la ville doit suppléer à l'impuissance des particuliers, tant plus que cette dépense est si petite, que même les dits Consuls croient qu'elle sera jugée au-dessous de la piété qu'une ville célèbre et de la réputation de Montpellier doit témoigner envers un de ses enfants, qui est honoré par toute la terre où le nom de Dieu et de son Eglise est connu...

Arrêté que le vœu d'aller visiter Notre-Dame de Montserrat sera rendu par les Consuls modernes, avec quatre habitants qu'ils pourront choisir, en l'église Notre-Dame de Grâce, lez Agde, où Mgr l'évêque de Montpellier sera supplié le vouloir commuer, attendu la difficulté du chemin de Montserrat, et qu'il y sera porté une lampe d'argent, jusqu'à la valeur de 400 livres.

On ne dit rien de l'effigie de saint Roch, — si petite dépense étant jugée au-dessous de la piété des Consuls ; — mais le pèlerinage à *Notre-Dame du Grau* s'accomplit plus tard, « chacun

ayant ressenti les effets de la miséricorde de Dieu de les avoir garantis du mal. »

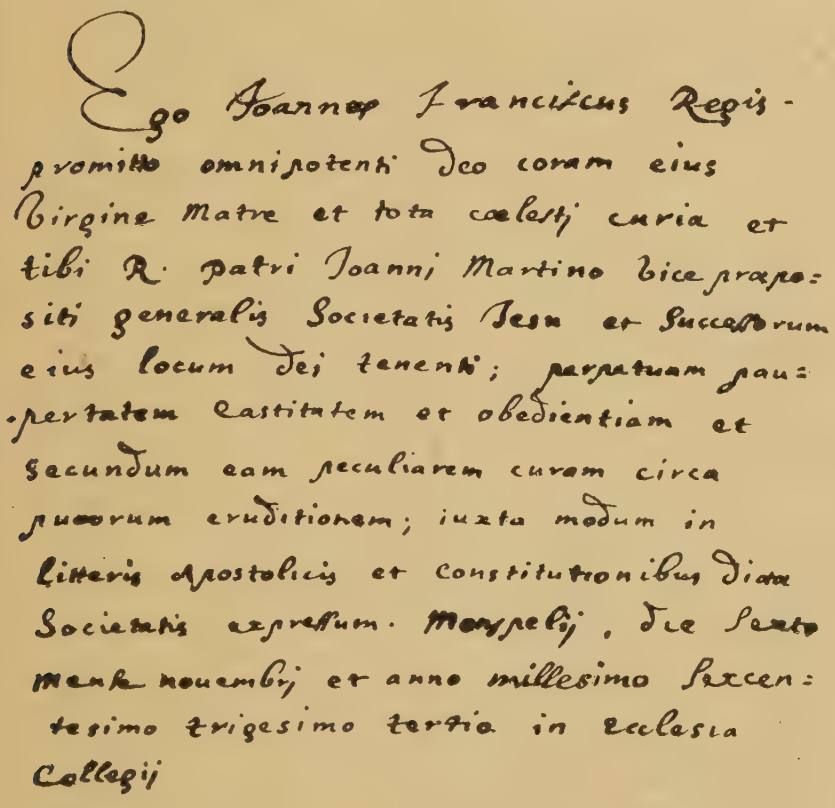
Ego Joannes Franciscus Regis
promitto omnipotenti Deo coram eius
Virgine Matre et tota cœlesti curia et
tibi R. patri Joanni Martino vice præpo-
siti generalis Societatis Jesu et Successorum
eius locum Dei tenenti; perpetuam pau-
pertatem castitatem et obedientiam et
secundum eam peculiarem curam circa
puerorum eruditionem; iuxta modum in
Litteris Apostolicis et constitutionibus dictæ
Societatis expressum. Monspelij, die sexto
mensis novembris et anno millesimo sexcen-
tesimo trigesimo tertio in ecclesia
Collegij

Joannes Franciscus Regis

François eut part, sans doute, à d'autres actes de la très catholique ville, qui signalèrent l'année 1633; nous les négligeons pour noter en terminant, que le dimanche 6 novembre de cette année, le serviteur de Dieu, dans la chapelle du collège, se lia pour jamais à la Compagnie de Jésus et à son divin

fondateur, par les vœux de coadjuteur spirituel. C'est dire que le cœur de François Régis se sentit toujours rattaché à la ville de Montpellier par les liens mêmes qui le rattachaient le plus intimement à Jésus-Christ.

III

A la fin de 1632, notre Saint interrompit, à Montpellier, ses travaux, pour aller évangéliser la petite ville de Sommières et les villages environnants. En divers temps, des jésuites étaient venus à Sommières y encourager les catholiques, aussi *tyrannisés* que ceux de Montpellier; deux Pères du collège de Béziers s'y étaient fixés, en 1625, et ils n'échappèrent que par miracle aux poignards des soldats de Rohan. Les huguenots y étaient tout-puissants : quelques lignes du *Thalamus historique*, encore inédit, le feront assez entendre; elles se rapportent au coup de main de Rohan de 1625 :

La nuit d'entre le samedi et le dimanche, sixième du mois de juillet, M. le duc de Rohan, accompagné de douze cents hommes de pied et cent chevaux, se rendit à la mi-nuit, temps fort obscur, à la porte de la ville de Sommières que l'on nomme du Bourguet, et, ne trouvant ni fossé, ni pont-levis, il jeta par terre les deux portes, l'une après l'autre, chacune d'un pétard, et courent au château, le pensant emporter d'emblée, assistés de la plupart des habitants de la ville qui, *hormis vingt-cinq ou trente,* sont tous de la religion prétendue réformée.

Rohan échoua, grâce aux secours que les catholiques et le château reçurent de Montpellier; mais les esprits n'étaient pas changés pour cela, et la ville, en 1632, n'était guère moins protestante qu'en 1625.

Dans les annales du collège de Montpellier, le fruit des travaux de François à Sommières est résumé en ces deux mots : « Les catholiques se sont affermis dans la foi; quelques héré-

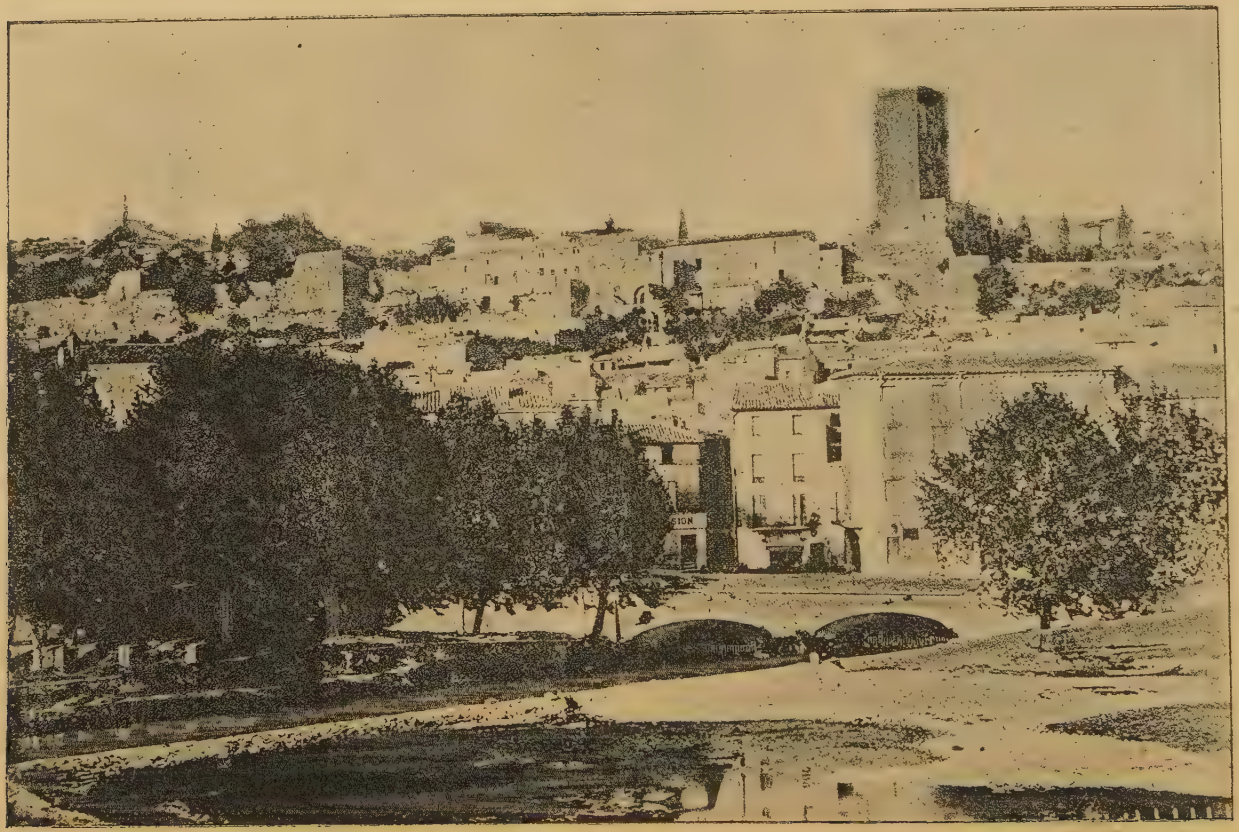

VUE DE SOMMIÈRES

tiques ont abjuré ; on a établi dans la ville la confrérie du Très-Saint-Sacrement [1]. »

C'est beaucoup dire. Le P. Labroue ajoute à cela deux intéressants épisodes, qui révèlent la profonde humilité du Saint et son intrépide charité :

« Il mettait sincèrement au rang de ses bienfaiteurs tous ceux qui prenaient la liberté de l'avertir de ses fautes. J'en trouve plusieurs preuves en une seule action, que j'ai apprise de la bouche d'un de nos Pères, qui en a été témoin, pour avoir été de la partie :

« Ce Père me racontait qu'étant encore fort jeune et sorti depuis peu du noviciat, il eut le bien de l'accompagner, quelque temps, à la mission de Sommières, et qu'en cette rencontre, il lui persuada de porter en chaire une pièce plus étudiée qu'il ne faisait d'ordinaire. Comme il n'y voulait point, d'abord, entendre, alléguant que cela ne servait de rien et que la simplicité de l'Evangile ne souffrait point cette pompe, il lui représenta que, pour s'accommoder à la faiblesse des hommes, il fallait relâcher de ses maximes ; qu'une prédication, pour être magnifique et bien travaillée, ne laisse pas toujours d'être apostolique ; qu'autrement, ce serait condamner l'éloquence des Saints Pères. Ce discours eut quelque pouvoir sur lui et, contre son sentiment, il déféra aux remontrances de son compagnon. Il se prépara donc, avec plus de soin que de coutume et fit un très beau sermon, dont tout son auditoire fut fort content. Après quoi, il pria son compagnon de lui dire avec franchise ses manquements. Il l'en pressa avec tant de bonne grâce, qu'il lui donna la hardiesse de ne l'épargner point. Il s'étonne encore lui-même comme il eut le courage de le

[1] Nous ne savons sur quels documents s'appuie le P. Daubenton, quand il ajoute que le Saint établit également la Confrérie du Très-Saint-Sacrement « dans tous les bourgs et villages du Lavonage. »

traiter avec si peu de respect, quoiqu'il l'eût toujours considéré et honoré comme un saint. Il commença donc de critiquer sur la voix, sur les gestes, sur le langage, à mordre sur la doctrine, sur la suite des preuves, sur les embellissements du discours, enfin, à le blâmer indifféremment de ce qui était faute et de ce qui ne l'était pas, avec quelque sorte d'insolence, comme il l'avoue lui-même.

« Ce jeu dura près de demi-heure, et le Père l'écouta, durant tout ce temps, avec une douceur et une modestie angéliques, sans jamais le contredire ni l'interrompre, et sans faire paraître aucun autre mouvement que d'un peu de confusion, qu'une petite rougeur qui lui montait à la face ne lui permit pas de dissimuler. Après que ce jeune admoniteur eut fini ses beaux avertissements, il ne se plaignit à lui que de ce qu'il l'épargnait et ne lui disait pas tout, le priant, au nom de Dieu, de lui faire la grâce et la faveur tout entière. Il fallut le contenter, lui disant que c'était bien assez pour une fois, et que le reste viendrait après qu'il aurait corrigé une partie de ce qu'il avait ouï.

« Ce jeune religieux, quelque temps après, connaissant qu'il avait passé les bornes, voulut lui en demander pardon ; mais il tourna tout en raillerie pour lui lever ce scrupule, lui donnant à connaître qu'il ne devait pas se repentir de l'avoir obligé si sensiblement. »

« Tandis qu'il fructifiait, à Sommières et aux environs, il arriva des troupes de gens de guerre qui faisaient partout mille désordres. Les habitants avaient sauvé dans l'église tout ce qu'ils avaient de plus précieux ; mais les soldats insolents, n'étant point retenus par le respect et la sainteté du lieu, n'eussent pas laissé de prendre et de piller tout, si le Père ne se fût jeté dedans et ne les eût repoussés, avec autant de courage que de bonheur.

« S'ils entreprenaient de faire quelque violence contre le repos de ces pauvres villageois, il courait lui-même en porter la plainte à ceux qui les commandaient, et ses douces remontrances, jointes à ses très humbles prières, avaient tant de pouvoir, qu'il les obligeait à se porter où il était nécessaire, pour faire cesser les insolences.

« Il rencontra, un jour, quelques soldats huguenots qui faisaient du désordre dans leur logis : il leur représenta doucement qu'ils avaient tort de se comporter si mal; mais, au lieu de l'écouter et de témoigner quelque respect, ils le rejetèrent avec incivilité et fureur si insolente que de le poursuivre à coups d'oignons. Il reçut cet affront avec beaucoup de patience, sans s'émouvoir et sans changer de visage : il ne laissa pas pourtant de s'en plaindre au capitaine, de peur que l'impunité ne servît à augmenter leur licence. Le capitaine, ému de cette insolence, le pressa de lui montrer les coupables, protestant qu'il les ferait tous pendre sans rémission; il ne voulut pas en venir là, ni se venger sur eux en les lui faisant connaître, se contentant, pour ce coup, qu'il fît défense à tous de le maltraiter, pour n'empêcher pas le fruit que sa charité faisait parmi ce bon peuple. »

CHAPITRE X

SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS, MISSIONNAIRE DANS LE VIVARAIS, LE FOREZ ET LE VELAY

(1633-1640)

I

Aujourd'hui encore, des traditions populaires, en plus de cinquante localités de ces trois anciennes provinces, conservent religieusement le souvenir du passage et des œuvres apostoliques de François Régis [1]; mais les noms et le chiffre des localités évangélisées ne sauraient donner une idée de l'action que François exerça dans les âmes, ni de la multitude des âmes que cette action atteignit : là, en effet, où la présence du saint Missionnaire fut signalée, des foules accoururent, venant de localités non seulement voisines, mais éloignées, et les solitudes mêmes se peuplèrent.

Raconter maintenant les œuvres de François sur chacun des théâtres de son apostolat, nous ne le saurions faire : les documents nous manquent. Le P. Labroue recula devant la

[1] Les principales de ces localités sont : 1° Dans le département de l'Ardèche : Largentière, Privas, le Cheylard, Aubenas, Saint-Agrève, Vanosc, etc. ;
2° Dans le département de la Haute-Loire, outre Le Puy : Pradelle, Fay-le-Froid, Saint-Bonnet-le-Froid, Vorey, Montregard, Montfaucon, etc. ;
3° Dans le département de la Loire : Bourg-Argental, Marlhes, Saint-Julien, etc. ;
4° Dans le département de la Drôme : Valence, Crest, Etoile, etc.

difficulté, en un temps où elle était bien moindre qu'aujourd'hui ; il eut peur surtout de moins intéresser le lecteur : « Je vous prie, lui dit-il, de ne trouver pas étrange, si je ne marque pas toujours le temps et le lieu des choses que je raconte, car, ou je n'ai pu le savoir, ou je n'ai pas cru devoir le faire, de peur de tomber dans les redites, la plupart des actions que j'ai écrites ayant été faites en divers lieux et réitérées en divers temps [1]. »

En 1633 et 1634, durant les mois de belle saison, François et un autre missionnaire précèdent, dans les villes et villages qu'ils doivent visiter, l'évêque de Viviers, Louis-François de La Baume. Les seuls incidents moins communs de cette première campagne sont la conquête de deux auxiliaires puissants, MM. Dupré de La Suchère et de La Motte-Brion, et la conversion de quelques hérétiques plus marquants, ou de pécheresses publiques. Il faut noter aussi la conspiration de prêtres scandaleux contre le Saint ; un moment, l'évêque se laissa prévenir, mais ce ne fut qu'un nuage, et l'honneur de Régis y gagna, loin d'y perdre [2].

[1] Le R. P. de Curley (*Saint Jean-François Régis*... Delhomme et Briguet, éditeurs, 1893, Paris) a pu retrouver bien des traces, moins connues, du passage et des prédications apostoliques de François Régis.

[2] Le P. Daubenton raconte ces faits avec détail ; il donne l'extrait suivant d'une lettre de l'évêque de Viviers au Provincial de Toulouse, datée du mois d'août 1634 : « Je lui reprochais toujours qu'il faisait trop, et lui prétendait toujours qu'il n'en faisait pas assez ; c'est la seule chose en quoi nous n'avons pu nous accorder ; je vous le remets entre les mains ; c'est à vous de vous servir de votre autorité, pour l'obliger à ménager plus qu'il ne fait une santé si précieuse, et empêcher que le plus charitable de tous les hommes envers les autres n'ait tant de dureté pour lui-même. »

Nous devons encore au P. Daubenton les lignes suivantes d'une lettre que le recteur de Montpellier écrivit au Père Général, le 11 octobre 1634 : « Tout le monde convient que le P. Régis a un talent merveilleux pour les missions. Il est soutenu d'un zèle très ardent pour la gloire de Dieu, et il n'en a jamais donné de marques plus éclatantes que lorsqu'il a accompagné Mgr l'évêque de Viviers dans la visite de son diocèse. Je ne puis exprimer le grand nombre de conversions qui se sont faites, autant par les rares exemples de sa vie, que par la vertu efficace de ses discours ; ce qui fait qu'on le regarde déjà comme l'apôtre du Vivarais. C'est un saint Missionnaire, qui ne respire que la gloire de Dieu et le salut des âmes. »

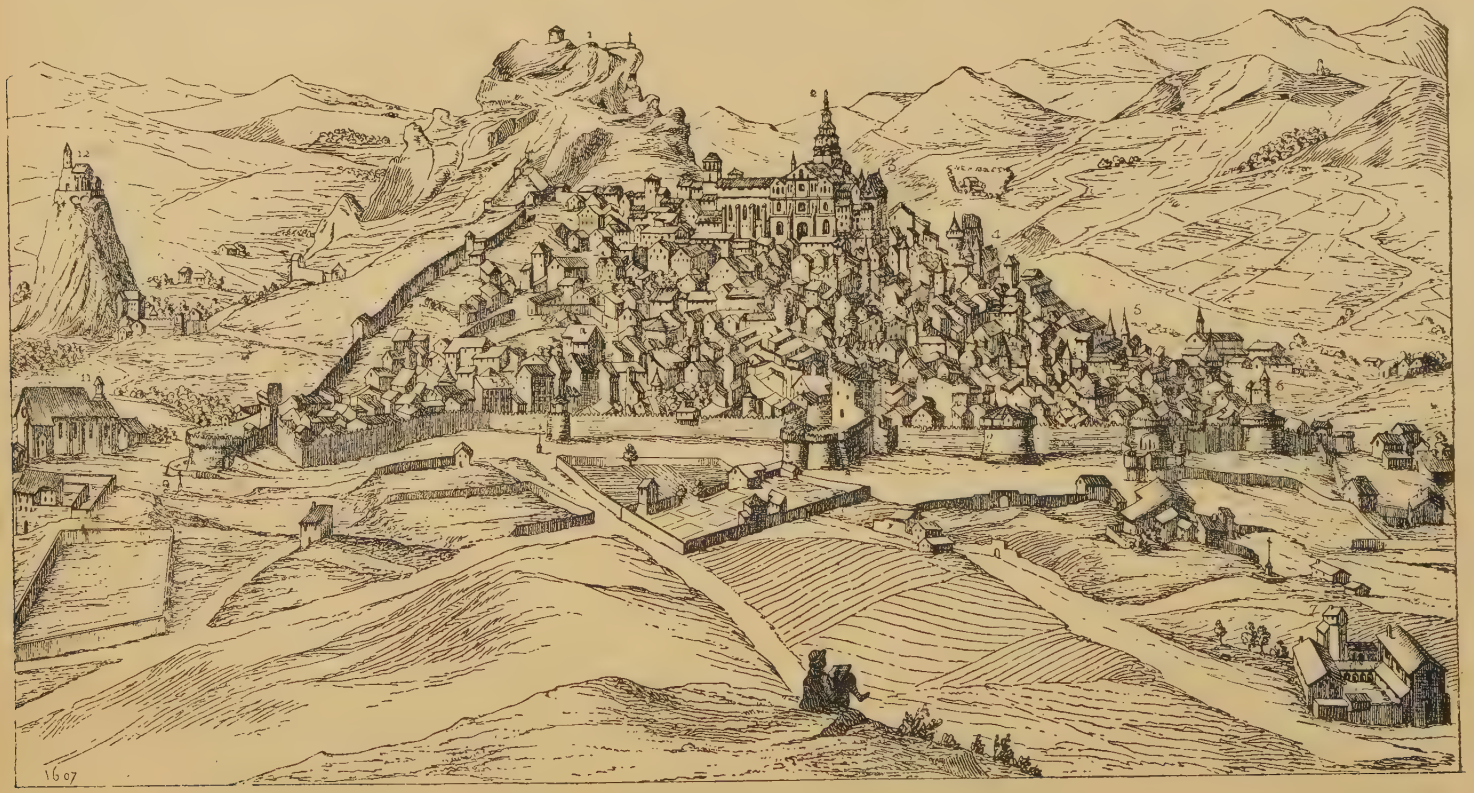

VUE DU PUY, EN 1607

1. Rocher Corneille, où a été érigée la statue colossale de N.-D. de France. 2. Cathédrale. 5. Saint-Pierre-du-Monastier.

De la ville du Puy, où il arrive à l'entrée de l'hiver de 1634, le Saint écrit au Père Général, pour solliciter un champ plus vaste d'apostolat, les missions du Canada; à deux reprises, il adressera à son Supérieur la même prière, et deux fois on lui répondra d'attendre, tout en lui laissant l'espérance.

François attendra, mais en des travaux ininterrompus : l'hiver, il dépensera ses forces au service des âmes dans les campagnes, et le reste de l'année, au service des âmes dans la ville du Puy.

Ce que les ministères de François, aux champs et à la ville, offrirent de singulier, des témoins oculaires le diront plus loin au lecteur. Ici, nous produirons quelques témoignages qui lui mettront sous les yeux le Missionnaire dans sa vie commune.

Un gentilhomme, M. de La Motte-Brion; une noble dame, Louise de Romezins, et un villageois lettré, Claude Sourdon, seront d'abord nos témoins.

Ecoutons M. de La Motte :

« Je n'ai jamais vu ni un missionnaire plus saint que le P. Régis, ni des missions plus fructueuses que les siennes. Quant à sa personne, je l'ai observée de près; pendant huit mois qu'il a instruit mes vassaux, je n'ai jamais pu remarquer en lui aucune trace des passions humaines; tout paraissait surnaturel dans sa conduite; je ne lui ai connu qu'une seule passion, qui est celle de faire connaître Dieu et de le faire aimer.

« Non content de sanctifier le lieu qui était comme le centre de ses missions, il parcourait tous les villages et toutes les cabanes des environs. Les neiges, les glaces, le froid le plus violent, les vents les plus piquants ne furent jamais capables de l'arrêter. Quelque temps qu'il fît, il allait de chaumière en chaumière, catéchisant, administrant les Sacrements, consolant et assistant les pauvres, travaillant sans relâche et ne prenant

aucun repos, oubliant le sommeil et la nourriture : je regardais comme un grand prodige qu'il pût suffire à des fatigues si excessives.

« Il traitait son corps d'une manière impitoyable, tout affaibli et exténué qu'il était d'ailleurs, joignant au sacrifice continuel qu'il faisait de lui-même dans ses voyages, des macérations étonnantes, capables d'abréger, seules, ses jours; un peu de pain et de lait, ou des légumes cuits à l'eau et sans aucun assaisonnement faisaient toute sa nourriture. Trois ais ou le plancher étaient son lit; encore ne prenait-il que deux ou, au plus, trois heures de sommeil. Il macérait, toutes les nuits, sa chair par de sanglantes disciplines; je sais même, par une voie fort secrète, qu'il était toujours couvert d'un rude cilice. C'était en vain que je lui représentais qu'une vie si austère consumait ses forces, et, qu'étant jointe à tant d'occupations laborieuses, il n'était pas possible qu'il ne succombât.

« De là venait que les peuples le regardaient comme un saint et recevaient ses instructions comme des oracles; il fit dans mes terres tout ce qu'il voulut. Les fruits qu'il y produisit surpassent tout ce que j'en puis dire. Non seulement il convertit plusieurs hérétiques et un grand nombre de pécheurs, mais je sais qu'il régla la vie de quantité d'ecclésiastiques dont les mœurs ne répondaient pas à la sainteté de leur profession; qu'il conduisit plusieurs religieux à la perfection de leur état; qu'il se fit par son zèle une réformation générale des mœurs. Aussi, ai-je toujours regardé la mission qu'il a faite dans mes terres comme un des plus signalés bienfaits que j'aie jamais reçus de la main de Dieu.

« Il exposait les vérités chrétiennes avec une netteté et une simplicité qui les rendaient sensibles aux plus stupides; avec une solidité et une force qui convainquaient les plus opiniâtres; avec une onction divine qui forçait les plus insensibles à les aimer. Sa vie sainte donnait une nouvelle efficacité à ses dis-

cours ; sans parler, il persuadait et touchait. C'était dans l'oraison et au pied du crucifix qu'il puisait ce feu sacré dont ses paroles étaient animées, et qui faisait de si vives impressions dans les cœurs. »

II

Louise de Romezins, que la charité du Saint ramena des erreurs du protestantisme à la vraie foi, s'exprimait ainsi, devant les évêques instructeurs du procès de béatification, en 1702 :

« Dieu avait donné au Père Régis une grâce particulière pour réduire les pécheurs à la pénitence, et les hérétiques à l'obéissance de l'Eglise. Il recevait les uns et les autres avec une modestie et une douceur qui préparaient efficacement leurs cœurs aux instructions qu'il leur faisait. Dès qu'il parlait, on jugeait qu'il était animé de l'esprit de Dieu. A peine m'eut-il exposé les vérités catholiques, qu'il dissipa toutes les erreurs que j'avais sucées avec le lait. J'avoue que je n'ai jamais entendu, depuis, aucun discours, ni plus persuasif, ni plus pénétrant que les siens. On touchait les vérités chrétiennes lorsqu'il les expliquait, ou, pour mieux dire, on sentait que, lorsque sa voix frappait les oreilles, Dieu parlait au fond du cœur par sa grâce.

« L'austérité de sa vie ajoutait un grand poids à ses paroles : il passait tout le jour et même une grande partie de la nuit dans l'église, de sorte que souvent les curés et les paysans mêmes le forçaient, un peu avant minuit, de sortir du confessionnal pour aller prendre quelque nourriture. Il passait même quelquefois deux jours, et il aurait passé les semaines entières sans en prendre aucune, plutôt que de manquer une occasion de travailler au salut des âmes. Toute sa nourriture

se réduisait à boire de l'eau et à manger du pain noir, tel que nous le donnons à nos valets. Il y ajoutait quelquefois un peu d'herbes et de lait. Quand je lui envoyais du poisson, il le faisait distribuer sur-le-champ aux pauvres. Je ne pensais jamais à lui envoyer de la viande, parce que je savais très bien qu'il s'en était interdit l'usage.

« De Montregard, il allait souvent, par des chemins effroyables, instruire les paysans dispersés çà et là dans nos montagnes, sans se plaindre jamais ni de la rigueur de la saison, ni de la difficulté du chemin. Nous remarquions même qu'il n'était jamais plus content que lorsqu'il avait plus souffert. Un jour qu'il sortait de l'église, épuisé de travail, il vit arriver une foule d'étrangers. Il rentra dans l'église et ne se retira point qu'il n'eût entendu la confession de tous.

« Cette éminente vertu prévenait tout le monde en sa faveur et lui fit donner le nom de saint. Aussi était-ce un sentiment commun que nul hérétique comme nul pécheur n'échappait à son zèle, parce qu'on ne pouvait résister à l'attrait de sa sainteté ni aux charmes de sa douceur. Pendant les missions de Montregard, il convertit plusieurs calvinistes, et j'eus le bonheur d'être de ce nombre.

« Je cachai d'abord ma conversion à mes parents, pour éviter les persécutions qu'elle aurait peut-être attirées aux catholiques. Sous le prétexte de quelques visites que je rendais à la noblesse des environs, j'allais me confesser aux curés des paroisses voisines et je communiais dans leurs églises. Quand ma conversion fut rendue publique, tous mes parents et amis se soulevèrent contre moi; mais mon saint directeur m'avait tellement affermie dans la foi, que ni les larmes, ni les prières d'une mère que j'aimais tendrement, ni le courroux et les menaces d'un père que je redoutais autant que je le respectais, ne purent jamais m'engager à faire aucun exercice de la malheureuse secte que j'avais abandonnée. Il me paraissait

même que j'aurais versé mon sang avec plaisir pour la défense de la religion catholique, et j'ai été, ce me semble, toujours depuis dans cette heureuse disposition.

« Deux choses contribuèrent beaucoup, l'une à me convertir, l'autre à fortifier ma conversion : la première fut la douceur et la patience admirable du saint homme. Quoique j'eusse été, d'abord, convaincue par la solidité de ses raisons, je ne laissais pas de lui objecter sans cesse, et avec un furieux entêtement, les passages de l'Ecriture dont j'avais la tête remplie. J'admirai alors sa modération : il ne lui échappa jamais aucune parole qui pût me chagriner ou humilier mon orgueil ; mais il écoutait avec une bonté dont j'étais étonnée moi-même. Il se contentait de sourire doucement, lorsqu'il me voyait défendre mes erreurs avec tant de feu et d'opiniâtreté.

« L'autre chose qui servit beaucoup à me confirmer dans la foi de l'Eucharistie fut un trait de sa piété, fort mémorable : étant arrivé à Montregard à l'entrée de la nuit, et à demi-mort de froid, au lieu d'aller chercher quelque soulagement, il alla faire oraison devant la porte de l'église, qui était fermée, et il y demeura, pendant plusieurs heures, malgré le froid, qui fut, cet hiver-là, des plus rigoureux. »

III

Claude Sourdon, chez qui le Saint logea, à Fay, et à qui il rendit miraculeusement la vue, disait aux évêques enquêteurs, en 1702 :

« J'ai toujours regardé comme l'une des plus grandes grâces que j'aie reçues du ciel l'honneur que mes parents eurent d'accueillir dans leur maison le P. Jean-François Régis, pendant la mission qu'il prêcha à Fay.

« Toutes ses manières ne respiraient que la sainteté. Je ne

sais quoi de plus qu'humain, qui paraissait sur son visage et dans toute sa personne, imprimait le respect; on ne pouvait le voir ni l'entendre sans se sentir embrasé de l'amour divin. Il célébrait les saints mystères avec une dévotion si tendre et si ardente, que l'on croyait voir, à l'autel, non pas un homme, mais un ange. Je l'ai vu quelquefois, dans les entretiens familiers, se taire tout à coup, se recueillir et s'enflammer; après quoi, il parlait des choses divines avec un feu et une véhémence qui marquaient que son cœur était transporté par une impulsion céleste.

« Mais l'esprit divin dont il était rempli ne se faisait jamais mieux sentir que dans les instructions qu'il faisait au peuple; il inculquait les vérités chrétiennes avec une clarté et une force qui convainquaient les plus rebelles, et quoique ses discours fussent d'un style simple, il les prononçait avec une onction qui pénétrait les cœurs.

« La prédication finie, tous accouraient au sacré Tribunal, où il passait souvent les jours entiers, sans prendre aucune nourriture. Quelquefois, la multitude des étrangers qui venaient pour l'entendre et pour se confesser était si grande, qu'on eût dit que tous les peuples du Velay étaient rassemblés à Fay. Non content d'entendre les confessions pendant le jour, il les entendait pendant une partie de la nuit, et, quoiqu'il fût à jeun, il fallait l'arracher avec violence du confessionnal pour l'obliger à prendre quelque chose. Nous étions dans un profond étonnement qu'il pût résister à une fatigue si continuelle ; ma mère prenait quelquefois la liberté de lui en faire des reproches très vifs, mais inutilement.

« Ce qui augmentait notre admiration est que, le voyant, jour et nuit, entouré de paysans qui venaient à tout moment des montagnes du Velay et qui se succédaient sans cesse les uns aux autres, nous ne l'entendîmes jamais se plaindre ni de leur multitude, ni de leurs manières dégoûtantes ; au contraire,

nous lui vîmes toujours, au milieu de cette foule importune, une tranquillité d'esprit admirable, et l'épanouissement de son visage faisait voir évidemment qu'il était au comble de sa joie toutes les fois qu'il avait à traiter avec eux.

« Après avoir travaillé avec une application infatigable au salut des habitants de Fay, il se donna tout entier à celui des peuples voisins. Il partait tous les jours, de grand matin, pour aller visiter les paysans dispersés dans les bois et sur les montagnes. Quelquefois, il pleuvait à verse ou il faisait un vent très violent; quelquefois, la fonte des neiges et les torrents enflés rendaient le pays impraticable. Ma mère faisait tout ce qu'elle pouvait pour le détourner de pareilles courses, en un temps où les plus hardis du pays n'osaient sortir de leurs maisons; mais en vain on lui représentait le péril évident où il exposait sa vie; rien n'était capable de le retenir.

« Il ne faisait, pendant tout le jour, qu'aller de chaumière en chaumière, et cela toujours à pied et à jeun, si ce n'était que ma mère le forçait quelquefois de prendre une pomme, qu'il mettait dans sa poche. Nous ne le voyions qu'à la nuit, et alors, toutes les fatigues du jour ne l'empêchaient pas de reprendre ses fonctions ordinaires et de se délasser d'un travail par un autre.

« Lorsqu'il s'éloignait d'un endroit où il venait de faire mission, pour aller prêcher en un autre, c'était un charmant spectacle de voir la multitude innombrable de peuple qui le suivait. Les calvinistes, attirés par sa sainteté, l'accompagnaient avec autant d'empressement que les catholiques.

« Le succès dont Dieu bénit ses travaux à Fay ne se peut exprimer : un grand nombre d'hérétiques convertis, plusieurs femmes de mauvaise vie retirées du désordre, les querelles apaisées, les haines éteintes, l'usage des sacrements rétabli, les enfants instruits, l'impiété exterminée, la sanctification du pays furent les fruits de son zèle apostolique. »

IV

Ecoutons maintenant le P. Labroue : il interrogea les paysans qui avaient entendu et observé François, et lui-même connut intimement le Saint. Nous aurons ici un portrait plus complet du grand Missionnaire :

« Il était si rempli de l'esprit de Dieu, que, ne pouvant le contenir dans son âme, il ne désirait rien tant que d'en répandre les fruits dans les cœurs des autres, ce qu'il faisait toujours avec beaucoup de succès, mais principalement aux missions.

« Les pays les plus sauvages et les plus abandonnés étaient ceux qui l'attiraient davantage. Au plus fort de l'hiver, lorsque le pauvre peuple est bien de loisir, il y faisait la mission, courant d'un village à l'autre, toujours à pied. Il fallait souvent lutter avec le vent et la neige, marcher de jour et de nuit en des pays perdus et par des chemins comblés, où il était impossible de distinguer le précipice du plain; et il ne faisait que rire de tout cela.

« J'ai ouï raconter à un de ses compagnons que, courant de bourg en bourg, en un temps où personne n'osait tenir la campagne, de peur de se perdre dans les neiges, il fut surpris de la nuit, étant encore fort éloigné du lieu où il voulait s'arrêter. Son compagnon, effrayé du danger et accablé du travail, le priait de s'arrêter en un village qui n'était pas loin de là; mais le serviteur de Dieu demeura ferme dans la résolution de se rendre au lieu où il était attendu, quelque danger qu'on lui sût représenter. Il continua donc sa route, mais avec des peines inconcevables : les inégalités du sol ne pouvant être aperçues, tantôt il se plongeait dans la neige jusqu'à la ceinture; tantôt il tombait tout de son long; tantôt il s'égarait et ne savait où aller, et se précipitait des murailles des champs

dans le plain des chemins, et puis remontait des chemins sur les murailles des champs. Il marcha de la sorte plus de deux heures; et comme son compagnon ne pouvait pas s'empêcher de se plaindre quelquefois, il lui disait doucement que c'était le temps d'accroître leurs mérites, et une belle occasion de témoigner à Dieu leur amour.

« Il fut souvent réduit à de pareilles rencontres; mais toujours il se montrait content, et jamais plus satisfait que lorsqu'il manquait de tout. Un soir qu'il arriva en une maison champêtre, dans laquelle il ne trouva que quelque peu de pain bis et un mauvais fruit pour souper et un faisceau de paille pour reposer, — comme son compagnon lui remontrait qu'ils auraient bien fait de s'arrêter en un bourg, par où ils avaient passé, il répondit gravement que ce lieu était préférable à l'autre, et qu'il n'était jamais mieux que lorsqu'il était plus mal. Aussi, donnant le meilleur à ceux qui l'accompagnaient, il ne prenait pour soi que le pire. S'il permettait, quelquefois, qu'on l'envoyât quérir avec des chevaux, ce n'était que pour le soulagement de son compagnon, car, pour lui, d'ordinaire, à peine était-il monté, qu'il prenait quelque prétexte pour faire monter l'homme qui avait charge de les conduire, et il marchait devant comme un laquais.

« Le lit le plus ordinaire où il délassait son corps après ses grandes fatigues était une chaise, un banc, ou le plancher même; et lorsque, à toute force, on l'obligeait à se mettre sur le lit, il ne s'y mettait que tout vêtu, et puis en descendait doucement et se jetait sur la dure, dès qu'il se persuadait qu'on ne l'apercevait plus. Ceux qui l'ont accompagné aux missions témoignent qu'ils l'ont vu quelquefois, durant six mois, si assidu, nuit et jour, à ouïr les confessions, à catéchiser et à prêcher, qu'ils ne sauraient croire que, durant tout ce temps, il ait pu avoir, chaque nuit, deux heures pour reposer.

« Il n'arrivait jamais en une paroisse qu'il ne trouvât l'église pleine de peuple qui l'attendait, et, pour seconder leur dévotion, il était nuit et jour à les entendre, sans se souvenir de prendre sa réfection. Dans ces grands travaux des missions, il était souvent à jeun jusque vers six heures du soir, et toute sa nourriture était un peu de bouillie de pain bis et quelque méchant fruit. Une demoiselle de condition s'étant aperçue que, depuis l'aube du jour jusqu'à sept heures du soir, il n'était point sorti de l'église, eut la curiosité de lui demander pourquoi il n'était point allé dîner comme les autres. A quoi il répondit que la pensée du dîner ne lui était pas même venue. Aussi la Providence de Dieu prenait-elle pour lui ce soin, et il se trouvait toujours quelqu'un qui lui offrait du pain pour l'amour de Dieu.

« Il m'a raconté lui-même qu'un jour, après avoir bien marché depuis le matin jusqu'au soir, il ne trouva pas d'autre retraite qu'une hôtellerie de village, où tous étaient huguenots et par conséquent fort peu amis des Jésuites. Quoiqu'il n'eût pas un sou, voyant que son compagnon était épuisé de faim et de lassitude, il commanda le souper avec autant de hardiesse que s'il eût eu la bourse bien garnie. Tandis que le souper se prépare, il monte à une chambre pour prier Dieu, et y rencontre des jeunes hommes qui avaient les cartes à la main et ne s'attendaient point à cette visite. Les ayant salués fort civilement, il va s'asseoir auprès d'eux, comme s'il eût dessein de se divertir un peu à les voir jouer, mais en effet pour faire quelque conquête. Ces jeunes éventés commencèrent à se regarder l'un l'autre sous le chapeau, se parlant par énigmes, et jetant des paroles à double sens, avec des éclats de rire et des momeries insolentes. Le Père, prenant occasion de cette incivilité, commence à leur parler des devoirs de la charité chrétienne, de la modestie, de la douceur et de la civilité dont elle veut qu'on use envers tout le monde; et cela,

avec des paroles si efficaces, qu'encore qu'ils fussent tous huguenots, ils en furent touchés jusqu'à lui demander pardon, et, pour faire quelque satisfaction, recommandèrent à l'hôte de bien traiter ce bon Père et de ne point prendre de son argent, promettant eux-mêmes de payer toute la dépense qu'il aurait faite.

« Comptant ainsi sur la Providence, il ne craignait ni les chaleurs de l'été, ni les rigueurs de l'hiver : marchant sous la pluie ou dans la neige, il n'était sensible qu'à la peine ou à l'incommodité de son compagnon. Il s'est trouvé partir, sur la fin d'octobre, pour faire la mission dans les montagnes, en un pays où le froid est presque insupportable, sans se souvenir de porter autre chose pour s'en défendre qu'une méchante soutane et un esprit généreux, déterminé à souffrir. Faisant la mission, durant l'hiver, en un petit village où cette saison est si rigoureuse qu'il porte le nom de Saint-Bonnet-le-Froid, il ne laissait pas de passer en prière une grande partie de la nuit à la porte de l'église, qui est en un lieu exposé à tous les vents. Le curé, s'en étant aperçu, lui donna les clefs de l'église, le priant de s'y mettre au moins à couvert; ce qu'il fit depuis, demeurant presque toute la nuit en prière devant le Saint-Sacrement, tantôt à genoux, tantôt debout, et quelquefois couché sur son visage, lorsque la nécessité l'obligeait à prendre quelque repos.

« A voir la grande foule qui s'amassait autour de lui, on ne pouvait distinguer entre jours de fêtes et jours ouvriers ; il était accablé de la multitude des pénitents, et, d'ordinaire, contraint d'user du privilège de nos missionnaires de différer la messe jusqu'au delà d'une heure après midi. Il faisait, avec cela, deux ou trois sermons le jour, et, n'ayant point pris de nourriture, il sortait quelquefois de sa chaire si faible et si languissant que, ne pouvant se soutenir sur ses pieds et beaucoup moins se démêler de la foule, il fallait l'emporter entre

les bras. On ne l'avait pas sitôt tiré de l'église, qu'il était suivi du peuple dans son logis, et tellement assiégé, qu'à peine avait-il le loisir de reprendre ses esprits. Il retournait d'abord au confessionnal, où, se tenant sur une chaise, il recevait là les confessions, bien souvent au delà de minuit, et, ayant pris une heure ou deux de repos, se rendait, avant le jour, à l'église, pour se replonger dans le travail et achever son prix-fait.

« La réputation de sa douceur et de sa sainteté était si répandue partout, qu'elle attirait de bien loin les pénitents à ses pieds, comme au commun asile des misérables; ils venaient, quelquefois, de plus de douze lieues, par un temps extrêmement rigoureux, pour mettre leur conscience entre ses mains et ouïr de sa bouche les paroles de la vie éternelle. Le concours était si grand, que même dans ses voyages, allant d'un lieu à un autre, et durant tout le chemin, il était obligé d'entendre les confessions; et il s'en est trouvé qui, pour avoir le bien de se confesser à lui, l'ont suivi, à jeun, plus de six lieues, ne voulant point manger qu'ils n'eussent satisfait à leur dévotion. Pour ne les pas faire suivre trop loin, il lui arrivait de s'asseoir sur une pierre et d'entendre là les confessions, trois et quatre heures de suite, ayant les pieds dans la neige et tout le corps exposé aux rigueurs de la saison la plus rude.

« Dans ces emplois de zèle, il était si recherché, qu'il recevait, tous les jours, de nouvelles ambassades de diverses paroisses en même temps; et lorsque l'obéissance ou quelque autre empêchement ne lui permettait pas d'aller où il était demandé, il ne pouvait s'empêcher de témoigner par ses larmes le déplaisir extrême qu'il en avait. Aussi, quand il arrivait en quelque lieu, il y était accueilli comme un apôtre ou comme un ange du ciel, et Dieu lui donnait un tel empire sur les cœurs les plus rebelles, qu'il terminait les procès, apaisait les querelles et disposait des consciences comme il voulait : il s'en

trouvait bien peu qui n'exécutassent de point en point tout ce qu'il avait ordonné. Quand les pauvres paysans souffraient quelque oppression des seigneurs, ils avaient recours à lui comme à leur père, et sa charité prenait leur cause en main avec un courage et une résolution, mêlés de souplesse et d'humilité, qui obtenaient des plus grands tout ce qu'il leur demandait en faveur de l'innocence opprimée.

« C'est un plaisir d'ouïr raconter à de bons laboureurs, qui dans les missions ont été les auditeurs du Père, avec quel soin et avec quelle patience il les instruisait, et avec quel zèle il se colérait contre les vices et les débauches publiques. Encore la mémoire en est très douce, particulièrement en ces montagnes désertes où il a terminé sa course; tellement que les pères et les mères, pour reprendre leurs enfants de quelques actions moins séantes, se servent de ce mot : « Ce n'est pas ainsi que *saint Régis* l'enseignait. » C'est le titre que tout ce pays lui a donné.

« Tant qu'il vécut dans l'emploi des missions, il n'avait point d'autre nom parmi le peuple que celui de *Saint*. *Le Saint,* disait-on, fait la mission en tel lieu; quand est-ce que *le Saint* viendra à nous ?... *Le Saint* nous a enseigné cela... » J'ai appris d'un des nôtres, qu'étant un jour en voyage, il passa par un bourg où il vit, à la porte de l'église, une grande foule de peuple qui attendait; et comme il se fut enquis pourquoi ils étaient là, ils répondirent, presque tous d'une voix, qu'ils attendaient *le Saint,* qui devait venir; et ne comprenant pas de qui ils parlaient, il n'en put jamais avoir d'autre réponse, la plupart ne sachant pas son nom.

« Cette réputation faisait qu'on recherchait, comme des reliques, même devant sa mort, des pièces de ses habits, des lettres de sa main. Une bonne villageoise, le voyant avec un manteau fort déchiré, le pressa de lui permettre de le recoudre et y mettre quelque pièce. L'ayant obtenu, elle en coupa

secrètement un lambeau qui a, depuis, servi, en tout ce pays-là, de remède général à toute sorte de maux. Elle en fit l'essai le jour même sur deux de ses enfants, l'un desquels était hydropique et l'autre fébriciteux, et dès qu'ils eurent été touchés de ce morceau de manteau, ils se sentirent notablement soulagés, et furent guéris en fort peu de temps. »

V

Quant à la vie que François menait au Puy, dès que la saison des travaux de la campagne l'y ramenait, de nombreux témoins nous en révèleront bientôt tous les aspects et les actes plus saillants; mais leurs dires se trouvent déjà bien résumés dans la page suivante du P. Labroue :

« Comme il trouvait, dans les villes, beaucoup plus de corruption dans les mœurs, il y trouvait aussi des vertus plus achevées; dans cette vue, tâchant, d'un côté, d'y exterminer le vice, il y travaillait avec beaucoup de soin à la conduite de quelques âmes choisies.

« Dès qu'il avait connu quelque grand pécheur, il ne laissait rien à faire pour le gagner. Ainsi il gagna, dans Le Puy, entre beaucoup d'autres, un homme fort endurci, qui s'était porté longtemps pour son ennemi juré et lui avait fait mille affronts. Il ne négligea rien pour lui lever ses ombrages et pour le rendre accostable, et ayant enfin noué quelque amitié avec lui, il achetait souvent de sa boutique ce qu'il devait donner aux pauvres et aux malades, et lui communiquant, avec quelque témoignage de confiance, ses petits desseins de charité, il l'obligeait parfois à y contribuer du sien. L'ayant ainsi disposé insensiblement à goûter la dévotion, il lui fit faire, au bout, une bonne confession de tout le temps de sa vie, avec un fruit si visible, que depuis il a toujours bien vécu. Mais ce qui

attendrit sensiblement ce pauvre homme, ce fut qu'il ne lui donna qu'un *Pater* pour pénitence, lui promettant qu'à dessein de satisfaire pour lui, il prendrait quarante fois la discipline.

« La foule, que son zèle et la réputation de sa sainteté attirait à ses catéchismes, donnait de l'admiration à tous ceux qui en étaient spectateurs, et on assure que le nombre des auditeurs qu'il avait dans l'église Saint-Pierre surpassait le concours qui se fait aux sermons des plus grandes solennités de l'année ; ce qui donna sujet à un excellent prédicateur de s'écrier : « Oh ! « que Dieu se moque bien de cette haute éloquence qu'on « affecte dans les chaires, puisqu'il donne plus d'éclat et de « bénédiction à un simple catéchisme du P. Régis, qu'à tous « ces discours tendus et à ces harangues étudiées que nous « prononçons souvent avec plus de pompe que de fruit. »

« Pour empêcher que l'ennui ne rebutât la piété et ne diminuât ce grand abord de peuple, il le repaissait, tous les dimanches, de quelque sainte et sage nouveauté ; tantôt il faisait paraître des enfants qui déclamaient des hymnes et des poésies dévotes ; parfois il y mêlait des motets qui attendrissaient les cœurs les plus indévots. D'autres fois, il feignait une lettre qui venait du paradis ou de l'enfer, et prenait de là sujet de blâmer le vice et louer la vertu. Il avait mille autres petites industries pour rendre ses instructions agréables et pour les imprimer dans l'esprit des plus grossiers ; aussi, quand il avait fait la mission en quelque lieu, ses prédications, ses catéchismes et ses avertissements particuliers y laissaient des impressions si durables, que ces bonnes gens avouent toujours, depuis, qu'il leur serait du tout impossible de ne s'en souvenir pas dans les occasions où il faut les pratiquer.

« Lorsqu'il parlait de Dieu c'était, en effet, avec des tendresses capables de faire fendre les cœurs. Le R. P. Filleau, faisant la visite au Puy, eut la curiosité d'assister à un de ses catéchismes, auquel ce serviteur de Dieu parla si pathétiquement sur

la foi, que le R. P. Filleau était tout en larmes, et en resta si touché, qu'il dit en sortant à son compagnon : « Je ne m'étonne « pas que cet homme fasse le bien qu'il fait, et qu'on le suive « avec tant d'empressement ; pour moi, si j'étais en cette ville « et qu'il fît le catéchisme à quatre lieues, je ne manquerais « jamais de l'aller entendre. » Ce témoignage est illustre, et, pour en faire état, il ne faut qu'avoir connu le mérite et les grandes qualités de celui qui l'a rendu.

« Il prenait ordinairement la discipline avec tant de violence, qu'il en restait tout meurtri : je sais qu'un de nos Frères, lui rendant quelque service, vit ses épaules livides et déchirées de coups.

« J'ai appris d'un de nos Pères que, par un temps pluvieux, comme il passait dans une basse-cour intérieure, où il ne croyait pas être vu, il se mettait à dessein sous les gouttières du toit, et, prenant l'eau sur sa tête, la faisait couler entre la chair et le linge. Après cela, ne me demandez pas s'il changeait de linge après ses catéchismes et sermons, d'où il arrivait tout trempé comme qui viendrait du bain ; il tenait cette sueur si précieuse que, pour la bien vendre à Dieu, comme saint François, il n'en voulait pas perdre une seule goutte.

« Il n'avait pas, d'ordinaire, d'autre couche que le plancher ou le pavé de sa chambre ; et, comme il reposait tout vêtu, on le trouvait, à quelque heure de la nuit qu'on vînt l'appeler, prêt à tout ce qu'on désirait.

« On eût dit qu'un travail le délassait d'un autre : après avoir travaillé toute la matinée à ouïr les confessions, il passait le reste de la journée à catéchiser les enfants, à faire sa course dans les hôpitaux, dans les prisons et dans les maisons des pauvres ; enfin, lorsque le jour achevé l'obligeait à la retraite, il donnait quelque chose à la nature, mais si peu, qu'une écuellée de lait et quelque peu de fruit faisaient souvent son dîner et son souper tout ensemble : s'il mangeait parfois de la chair, ce n'était que

fort peu et par complaisance et pour s'accommoder à la compagnie.

« Comme il retournait, un soir, à la maison, après ses grands travaux, un de nos Pères lui demanda en riant : « Eh ! bien, Père Régis, en bonne foi, n'êtes-vous pas bien las ? — Non, lui répliqua-t-il, je suis frais comme une rose ; et qu'est-ce que cela ? Il me semble que je ne fais rien. »

CHAPITRE XI

LE DERNIER PARFUM DES VERTUS DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS ET SA BIENHEUREUSE MORT

(1640)

Le grand cœur de François comptait pour rien le travail déjà fait ; mais Dieu jugeait que la mesure était pleine et l'heure venue de récompenser son généreux ouvrier.

Le P. Labroue, qui put, mieux que d'autres, lire dans ce cœur d'apôtre, achèvera de nous en manifester les mérites, et, avec Dieu, nous jugerons que François avait droit au ciel :

I

« Qui eût voulu peindre la dévotion en eût trouvé l'original sur sa face ; c'est de là qu'elle se répandait dans le cœur de ceux qui le regardaient ; et j'en sais qui, l'ayant vu seulement, ont été contraints d'avouer que son visage et ses yeux avaient fait plus d'impression dans leur âme que la lecture des livres les plus dévots et les plus fervents discours des prédicateurs.

« Jamais il ne disait son office qu'à genoux, si ce n'est lorsqu'il était en chemin.

« Ceux qui l'ont accompagné dans ses voyages ont remarqué

qu'il n'appréhendait rien tant que de passer quelque jour sans dire la messe, et cette sainte appréhension lui faisait prévoir et détourner avec une adresse merveilleuse tout ce qui pouvait choquer sa dévotion en ce point.

« Il était si friand de la confusion, qu'il ne pouvait s'en soûler : dans ces occasions, il ne se défendait que pour jouir plus longtemps de son avilissement, étudiant à dessein des réponses froides et ridicules par lesquelles il cherchait de fournir plus de matière à ceux qui riaient à ses dépens. Il n'était bien content que lorsqu'il recevait quelque affront, et comme les libertins s'acharnaient après lui, il se baignait de se voir le sujet ordinaire de leurs bouffonneries et de leurs brocards.

« Il semble que c'est le dernier des maux que d'être décrié dans l'esprit des gens de bien; mais ce n'était, à ses yeux, qu'une ombre de mal, qu'il souhaitait souvent, et qu'il ne craignait jamais, à moins qu'il n'y vit un obstacle au salut des âmes.

« Un jour, qu'il faisait grand froid, il demanda permission de faire la discipline en public, et le Supérieur lui ayant dit qu'il le voulait bien, pourvu que ce fût sur sa robe, il ne manqua pas de se produire, bien enveloppé, et de battre, devant tous, hardiment; il y en a bien peu qui n'eussent mieux aimé frapper jusqu'au sang sur leur peau.

« Quand le Supérieur, mal informé, lui faisait quelque reproche, il l'écoutait, sans mot dire, les yeux baissés, avec un visage égal et un maintien qui ne marquait point de trouble. Déjà prêtre, âgé de quarante ans, il a été toujours plus exact, en ce point, que le plus fervent des novices.

« Un Père de notre Compagnie m'a dit lui-même que ne pouvant assez admirer cette constance à ne s'excuser jamais, il fit résolution d'en faire un nouvel essai, pour voir où elle pouvait s'étendre. L'ayant donc abordé, un jour après le repas, et le tirant à part, il commence à censurer sa conduite, à repren-

dre toutes ses façons de faire, et à lui témoigner que ses meilleures actions lui paraissent fort suspectes. Il lui met en avant tout ce qu'on disait de lui, et le blâme hautement de tout ce dont il se peut adviser. Une si rude attaque n'ébranla point son esprit; il écouta jusqu'au bout, sans répondre un seul mot, ni faire paraître que cette correction était un peu trop sévère, surtout venant d'un homme qui n'était pas Supérieur et qui n'avait jamais eu du pouvoir sur lui.

« Son compagnon lui dit, en voyage, qu'on se proposait de le blâmer, pour une faute supposée, dont les Supérieurs avaient fait grand bruit. Il répondit doucement qu'il se remettait de tout à la volonté de Dieu, et il ne dit pas seulement un mot pour faire connaître à son compagnon que, sachant la vérité, il lui ferait plaisir de parler en sa faveur.

Dieu permettait qu'il lui arrivât souvent de semblables occasions, et je crois que ce n'est pas sans une providence extraordinaire que nos Supérieurs, de qui la charité se montre si sage et si clairvoyante pour ne se laisser point surprendre à des rapports mal fondés, à des apparences grossières, prenaient néanmoins, souvent sur des plaintes mal conçues, des sentiments contraires à sa conduite, et se laissaient porter à improuver et à blâmer ses actions, avec moins de connaissance que de zèle, sans que jamais ce grand serviteur de Dieu ait ouvert la bouche pour se défendre, si ce n'est qu'il connût évidemment que son silence serait désavantageux au service du prochain et à la gloire de Dieu[1].

[1] Le P. Labroue fait ici allusion aux impressions défavorables que ressentirent, non seulement le P. Ulmeau (on prononçait Umeau), Recteur du collège du Puy, avant 1638, mais la plupart des autres Supérieurs et frères du Serviteur de Dieu, qui le considérèrent de près, en certains ministères fort délicats. Mis à la place du P. Umeau, cent autres, et des plus sages, auraient agi comme lui. Aussi le P. Labroue, qui connut, et le Saint, et ses Supérieurs, et qui les vit à l'œuvre, déclare que si le P. Umeau exigea l'abandon de l'Œuvre des Repenties, ce fut « pour de très justes raisons. » Sans doute, l'Esprit de Dieu anime les Saints; mais, outre que Dieu ne veut pas toujours la pleine exécution des désirs et projets qu'il inspire aux Saints, le Supérieur n'est pas

« Aimant l'abjection, il a toujours préféré la conversation des pauvres à celle des personnes de condition. Il n'était pas de ces apôtres de cour, qui croiraient profaner leur langue dans un village ; il ne se plaisait pas de voir son confessionnal assiégé de soie et de brocatel. Aux personnes les plus viles, il parlait avec des termes pleins d'honneur et de respect, et avec des déférences et des civilités qui les couvraient de honte et amollissaient les cœurs les plus endurcis ; aussi ai-je ouï dire à plusieurs personnes dignes de foi, qu'à le voir traiter avec des perdues, pour les tirer du bourbier, on eût dit qu'il parlait à des reines.

« C'est ce qui fait que je ne m'étonne pas, lorsque je considère dans quel respect il conversait avec nos Pères et nos Frères. Quoique sa conversation fût naïve, sans fard et sans compliments, elle était néanmoins si humble et si déférente, dans les termes d'une sainte franchise et d'une simplicité religieuse que, pour l'avoir vu seulement une fois parler avec un des nôtres, des jeunes hommes de bon esprit et de très grande espérance ont formé le dessein d'entrer dans la Compagnie, ainsi qu'ils nous ont témoigné étant déjà parmi nous. Quant à l'heureux succès de ses œuvres, il n'en témoigna jamais que de très humbles pensées ; l'humilité était la disposition qu'il y apportait dès le

tenu de prendre comme inspiration divine, un siècle avant leur canonisation, tout projet des Saints que Dieu soumet à son autorité. La sagesse fait un devoir aux Supérieurs de mener les Saints eux-mêmes par les voies communes, là où ne se produit pas l'évidence d'une volonté de Dieu contraire. A cela, les Saints ne perdront jamais rien, et si le Supérieur excède, à leur égard, en prudence ou rigueur, il faut trouver sa meilleure excuse dans les excès des Saints, qui provoquent et justifient d'autres excès.

Telles hésitations du P. Arnoux, en présence d'actes de François qu'il jugeait téméraires, prouveraient, au besoin, que le P. Umeau aurait pu revivre dans son successeur, si Dieu n'eût appelé au ciel François Régis.

Le P. Labroue juge admirablement quand il écrit : « J'estime que c'est à l'obéissance que son zèle (bien qu'elle semble parfois lui avoir été contraire) est obligé de tous ses grands effets. »

On ne trouvera pas un Saint apostolique qui n'ait marché par cette voie, et cependant les Saints eurent souvent, pour Supérieurs, des Saints.

commencement; sur le point de son départ pour les missions, il allait toujours prendre, à genoux, la bénédiction de son confesseur.

« Un seul mot des Supérieurs lui faisait abandonner tous ses plus chers intérêts, et il faudrait avoir connu le zèle du P. Régis pour juger de la vigueur de cette obéissance héroïque. Il arrivait, bien souvent, que lorsque son zèle victorieux ne trouvait plus d'obstacle à ses conquêtes, un mot, un signe des Supérieurs en arrêtait soudainement le progrès. Cette suspension lui était bien violente et bien sensible, puisqu'il en versait souvent des larmes en abondance et en était outré jusqu'à sécher sur ses pieds, mais toujours l'obéissance l'emportait sur ses plus saintes ardeurs. Parmi beaucoup d'exemples que je pourrais alléguer, en voici un que j'admire :

« Il avait trouvé moyen de faire enfermer un nombre de débauchées, et eut le soin de pourvoir à leur salut et à leur subsistance, durant huit mois, quand il reçut commandement, sous de très justes raisons, de ne leur continuer pas ses soins, s'il ne trouvait quelque homme d'autorité qui voulût se charger de leur conduite. On ne saurait dire ce qu'il fit pour obliger quelqu'un à cette entreprise, mais enfin personne n'ayant voulu s'en charger, il fallut faire céder le zèle à l'obéissance. Ses soupirs et ses larmes furent des témoignages publics de l'extrême déplaisir qu'il avait d'abandonner la faiblesse de ces pauvres malheureuses; mais il n'écouta point les beaux prétextes qui pouvaient le faire murmurer contre ceux qui lui arrachaient des mains le fruit de tant de peines.

« On l'a souvent tiré des chaires et des missions pour l'attacher aux plus basses classes de grammaire, sans que jamais on ait ouï de sa bouche un seul mot qui semblât tendre à désapprouver la conduite des supérieurs. Il est arrivé qu'ayant commencé d'entendre la confession d'une âme qui avait grand besoin de son secours, il ne laissa pas de la renvoyer soudain,

pour ne différer pas d'obéir au Supérieur, qui le faisait appeler. Ses Supérieurs étaient, pour ainsi dire, comme ses divinités visibles, et on ne saurait être avec plus de respect devant un autel qu'il en faisait paraître devant eux. Aussi, j'estime que c'est à l'obéissance que son zèle (bien qu'elle semble parfois lui avoir été contraire) est obligé de tous ses grands effets.

II

« Ainsi encore, je ne doute point que son admirable pureté n'ait été un effet presque miraculeux de sa parfaite obéissance : la chair est toujours souple à l'esprit, lorsque l'esprit l'est à Dieu. Quoiqu'il fût d'un naturel plein de feu et d'une complexion où le sang prédominait, il ne ressentait point les effets de ces guerres domestiques qui affligeaient saint Paul jusqu'à lui faire souhaiter la mort. C'est ce que j'ai appris d'une personne digne de foi, qui, lui parlant un jour de quelque particulière faveur qu'elle avait reçue du ciel, arracha insensiblement cet aveu de sa bouche.

« Il était si ennemi de tout ce qui choque la pureté, qu'il eût donné sa vie pour effacer jusqu'à l'ombre du vice qu'elle combat. Son abord, sa parole avaient je ne sais quels charmes contre ce vice, et les plus abandonnées en concevaient, d'ordinaire, des aversions immortelles, dès qu'il leur avait parlé une seule fois. J'en ai trouvé moi-même qui m'ont protesté qu'ayant croupi longtemps dans cette infamie, elles n'eurent pas sitôt eu le bien de se confesser à lui, qu'elles en furent soudain parfaitement affranchies. M. Symian, official et vicaire général dans le diocèse de Viviers, témoigne avoir reconnu en lui ce don. Ayant voulu exhorter le Serviteur de Dieu à congédier une de ces débauchées, il lui répondit qu'avec la grâce de Dieu il s'assurait d'en faire quelque chose de bon parmi

les Repenties d'Avignon, où les RR. PP. Capucins d'Orange lui avaient promis de les faire loger. M. Symian témoigne avoir su, depuis, qu'elle y vit fort vertueusement. Il y en a plusieurs qui assurent que le souvenir seul de cet ange incarné fait naître dans leur esprit je ne sais quelle horreur de tout ce qui ressemble à l'impureté.

« Il n'était pas moins jaloux de la pureté du cœur que de celle du corps; c'est pour cela qu'il se confessait tous les jours, pourvu qu'il fût en lieu où il pût trouver un prêtre.

« Son zèle pour la pureté l'engagea en des combats qui firent éclater son courage. Il eut, sans doute, d'autres adversaires que les libertins : le zèle et la piété prirent souvent contre lui le parti de ses plus grands ennemis, et il avouait lui-même à ses confidents que ses plus rudes combats lui venaient de ce côté, parce qu'il y était réduit à ne combattre qu'avec des soumissions; mais si son courage a eu moins de peine à combattre les libertins, il s'est, dans cette lutte, manifesté avec plus d'éclat.

« Il ne sauvait point de débauchée qu'il n'attirât sur soi la rage de cent muguets, et comme il n'est rien de plus furieux qu'un amour brutal, ce n'était que fougues et menaces contre le P. Régis. Si je ne croyais lui faire déplaisir en publiant la honte de ceux qui l'ont maltraité, je ferais presque un volume des persécutions qu'il a souffertes. Il ne pouvait ignorer les entreprises qui se faisaient tous les jours contre sa personne; mais il les méprisait, et lorsque ses amis lui en donnaient avis, il leur répondait, en souriant, qu'il ne serait pas si heureux que de mourir martyr au milieu d'une ville catholique.

« On lui a porté souvent le pistolet et le poignard à la gorge : il ne changeait pas seulement de couleur; il bravait ces furieux, et l'éclat de son visage, la majesté de son front, la force de ses paroles leur faisait tomber les armes des mains; il se rendait redoutable à ceux qui voulaient l'épouvanter, et je sais de bonne

part que les plus impudents n'eussent osé aborder une des Repenties du P. Régis.

« Ces ruffiens, n'ayant plus le courage de se produire en plein jour, ont voulu souvent faire éclater leur vengeance de nuit, appelant, à cet effet, le Père comme pour assister un malade ; mais ils avouèrent qu'une vertu secrète arrêtait leur dessein. Ces dangers ne rendirent jamais le serviteur de Dieu plus lent à aller, de nuit, au chevet des moribonds dès qu'il en était prié.

« Quelques jeunes hommes de condition s'étant persuadés que le Père avait parlé contre eux en ses catéchismes, se résolurent de le battre, à la porte ou à la basse-cour du collège. Ils y viennent donc, armés chacun d'un poignard et d'un bâton, et font appeler le P. Régis. Celui-ci leur fit dire de s'en aller à l'église. Elle était déjà fermée : on l'ouvre, et ils entrent, résolus de se satisfaire. Mais le Père les aborda avec une telle assurance et une douceur si charmante, que leur fierté en fut désarmée. Avant de les quitter, il fut absolument maître de leurs cœurs, et tira de leur bouche la promesse de faire une confession générale. Dès le lendemain, il y en eut deux qui vinrent s'acquitter de leur promesse.

« Un soir, on lui vient dire que des gens de condition, bien accompagnés, allaient, à la faveur des ténèbres, faire violence à une maison où il avait enfermé quelques débauchées. Son courage s'allume ; il court au Supérieur et le prie d'agréer qu'il aille défendre sa conquête : à grand'peine, il vainquit la résistance du Supérieur, qui voyait le danger. Espérant mourir pour son troupeau, il charge un autre Père d'employer à la subsistance de ces filles une quarantaine d'écus qu'il avait eus par aumône, et il part. La nouvelle n'était pas fondée : on le railla joyeusement, depuis, en lui disant : « Vous croyiez si bien mou-« rir, que vous aviez déjà fait votre testament. »

« La force et la tendresse de sa charité le rendaient comme

esclave des pauvres, des prisonniers, des malades et de tous les misérables. Il ne pouvait souffrir que la pauvreté tînt lieu de crime à plusieurs et qu'on les retînt captifs pour de petites dettes ou des amendes; il sollicitait les riches d'acquitter ce que ces pauvres gens ne pouvaient rendre. Vous l'auriez vu souvent, accompagné d'un artisan, d'un orphelin, les introduire dans la maison des puissants pour solliciter justice en leur faveur. Aussi, les veuves, tous les délaissés venaient à la porte de nos collèges avec cette confiance que le bon Père irait représenter aux juges leur misère et leur droit. Il faisait un département général de tous les nécessiteux et allait aux premières dames pour leur en offrir un certain nombre à nourrir. Il avait, au collège, un magasin d'habits fripés, de chemises rapiécées, de vieux souliers, qu'il appelait son trésor, et il les distribuait aux pauvres.

« Combien plus de soins ne prenait-il pas pour secourir et sauver les âmes! C'est le commun sentiment de tous ceux qui l'ont connu, que jamais ils ne virent un zèle si embrasé. Sur l'espérance de gagner une âme à Dieu, il eût passé l'Océan et sacrifié mille vies pour la conversion d'un pécheur. A juger de ce que peut faire un homme, il est certain qu'il faisait, lui seul, autant que dix bons ouvriers. Pour faire un sermon à des paysans, il se jouait de faire huit lieues à pied. Je sais qu'il s'est offert, quelquefois, d'aller en divers villages d'où il fallait revenir le même jour, ce qu'il ne pouvait faire sans joindre au travail de plusieurs prédications celui de parcourir, à pied, durant le temps qui restait, plus de dix grandes lieues de mauvais chemin. Le sacristain n'eût su le désobliger si sensiblement que de ne l'appeler pas dès que quelque pénitent se présentait. Les supérieurs étaient obligés de le faire sortir du confessionnal pour lui ordonner de prendre sa réfection, ce qu'il faisait par obéissance, mais à la hâte, et si sobrement, qu'une ou deux pommes avec un verre d'eau faisaient bien

souvent tout son dîner. Le concours du menu peuple à son confessionnal était si extraordinaire, que les grands de la ville étaient contraints de céder la place à la foule des pauvres. »

Tels furent les travaux de Régis au Puy et dans le Velay, du mois de décembre 1634 au mois de décembre 1640; l'heure du repos allait sonner.

III

« Ayant déjà demeuré trois ou quatre mois de suite à la campagne, dans les exercices de la mission [1], un jour qu'on ne songeait point à lui, il vint à une maison des champs où il savait que quelques-uns de nos Pères étaient allés, sur semaine, prendre un peu de relâche de leurs travaux ordinaires.

« Après les témoignages de charité rendus de part et d'autre, il en tira un à part et, lui ouvrant son cœur, lui dit qu'il avait interrompu sa mission et qu'il était venu pour se disposer à bien mourir; qu'il voulait, pour ce dessein, se retirer trois jours, entrer sérieusement dans soi-même et faire une bonne confession de tout le temps de sa vie, ajoutant qu'il lui était

[1] Le P. Daubenton raconte, avec détail, ces dernières missions de François. A Montfaucon et à Montregard, il eut l'occasion de se dévouer au service des pestiférés, et ces localités durent aux prières de notre Saint d'être délivrées du fléau.

Rappelé brusquement au Puy, pour y remplacer un régent, le serviteur de Dieu, qui voyait désormais son Canada dans les montagnes du Velay, écrivit, le 1er avril 1640, au P. Général, pour le prier de le maintenir, jusqu'à la mort, appliqué au ministère des missions de campagne. Le P. Général y consentit volontiers, et le P. Filleau, Provincial, applaudit aux désirs de l'apôtre et à la décision du Général. Puis le vaillant missionnaire, près de partir pour sa dernière campagne, exposa à son Supérieur tout un projet de *Séminaire*, où se formeraient des sujets destinés aux missions. Informé de ce dessein, le P. Général l'approuva pleinement, et fit savoir au Recteur du Puy et au Saint lui-même la joie qu'il aurait de le voir s'exécuter.

Quand il apprit cette consolante nouvelle, François n'avait plus à évangéliser que Montfaucon, pour la troisième fois, et puis Rocoules, Veyrines et La Louvesc. Dieu voulut, en le retirant de son travail aimé, lui montrer d'avance, sur ce même terrain, afin d'adoucir ses regrets, tout un peuple d'ouvriers qui sèmeraient et moissonneraient après lui.

important de la faire exactement, d'autant qu'il croyait assurément que ce serait la dernière, et qu'il le priait de le servir en cette affaire importante, où il désirait l'avoir pour directeur. Le Père, étonné de ce discours, dissimula néanmoins, et lui répondit qu'il le servirait de cœur et qu'il pouvait bien avoir fait choix d'une personne plus capable que lui, mais non pas plus affectionnée à ses intérêts.

« Pour n'être pas reconnu, et pour rendre secrète son arrivée et ensuite sa retraite plus libre, il ne voulut entrer dans la ville que sur le tard; aussi, ne sut-on pas qu'il y fût. Il resta trois jours entiers dans la solitude et, après ces trois jours, il fit sa confession générale, avec des sentiments qui marquaient bien qu'il n'était déjà plus de la terre.

« Son confesseur, lui ayant donné l'absolution, s'entretint quelque temps avec lui, et lui demanda quand est-ce qu'il prétendait retourner à sa mission. Demain, dit-il, mon Père; dès demain même, il faut que je m'en retourne. Le Père répliquant que le temps de la rénovation des vœux était proche, et qu'il ferait mieux d'attendre jusqu'au lendemain de cette solennité, il répondit doucement que le Maître ne le voulait pas ainsi. Le Maître, repartit le Père (croyant qu'il entendait parler du R. P. Recteur), le Maître, je sais bien sa volonté; il m'a protesté qu'il sera ravi que vous attendiez, du moins, jusque-là. Non, mon Père, répliqua-t-il; le Maître ne le veut pas; il veut que je m'en aille demain. Ce n'est donc pas pour longtemps, reprit le confesseur, et vous serez de retour pour la rénovation? Là-dessus, il lui dit sans hésiter que, pour lui, il ne s'y trouverait pas, mais que son compagnon y serait. Et comme le confesseur eut reparti qu'il ne pouvait, sans être censuré, renvoyer son compagnon et demeurer à la campagne tout seul, il répondit de rechef que son compagnon viendrait, et que lui ne viendrait pas; ce qu'il répéta encore une troisième fois, sans vouloir s'en expliquer davantage,

quelque instance que le confesseur lui en fît; mais l'événement fit voir qu'il ne parlait de la sorte, qu'en suite des nouvelles qu'il avait eues de sa mort.

« S'y étant préparé, et ayant donné ordre à quelques affaires et payé quelques dettes qu'il avait faites pour les pauvres, il partit du Puy pour sa mission. Il arriva de nuit, l'avant-veille de la Noël, en un petit lieu où il trouva l'accueil qu'il désirait, car personne ne lui offrant le couvert, il n'eut point d'autre logis qu'une grange ouverte à tous les vents, où il fut ravi de trouver l'image de l'étable de Bethléem. Il y endura tant de froid, qu'il prit la maladie qui termina sa vie dans peu de jours; ce fut une péripneumonie qui, dès le lendemain, lui donna de si violentes atteintes, qu'à moins d'être embrasé d'un zèle invincible, il devait ne penser qu'au moyen de la soulager. Au lieu de le faire, il ouït les confessions tout le soir, toute la nuit suivante et tout le jour de Noël, et il fut encore assez généreux pour fournir, dans ce temps, un travail de six ou sept prédications assez longues. Mais enfin, il fallut qu'il cédât à la violence du mal et, se sentant pressé d'une douleur de côté qui lui ôtait la parole, il sortit de l'église et se retira chez le curé, où, se tenant près du feu, il ne laissa pas d'entendre tous ceux qui se présentèrent pour confesser.

« Ayant satisfait à la dévotion du peuple, il se mit au lit, où, ayant demeuré six jours, dans le plus haut exercice de toutes les vertus, après avoir reçu tous les sacrements, il rendit son âme à Dieu le dernier jour de l'an 1640 [1]. On mit en délibé-

[1] De plusieurs documents fort authentiques et graves, le R. P. de Curley (*Le Tombeau de saint Régis*. Lyon, Vitte, place Bellecour, 3, pag. 100 et suiv.) a tiré une sorte de chronique des derniers jours du Saint; en voici le résumé :

« Il y a, du Puy à La Louvesc, environ 80 kilomètres. François, accompagné du F. Claude Videau, partit du Puy pour La Louvesc, le samedi 22 décembre. Le temps était horrible. Les deux voyageurs couchèrent à Rocoules, d'où ils reprirent leur marche le dimanche 23. Les chemins furent bientôt impraticables. Le soir venu, François et son compagnon s'égarent dans les neiges; ils dépassent La Louvesc et arri-

ration s'il fallait porter son corps à quelqu'un de nos collèges voisins; la Providence de Dieu voulut qu'il fût enseveli dans l'église de La Louvesc, avec l'appareil qu'on lui pouvait faire dans un village de trois ou quatre maisons. »

Louise de Romezins nous dira avec quel appareil François put être enseveli à La Louvesc :

« Dès que la funeste nouvelle de la mort du P. Régis se répandit dans nos montagnes, les peuples d'alentour accoururent en foule à son tombeau. Je fus inconsolable d'avoir assisté à ses derniers sermons et de n'avoir pas eu la consolation

vent à Veyrines, où ils ne trouvent pas d'autre abri qu'une masure ouverte à tous les vents. Le lundi matin 24, François arrive à La Louvesc. Il prêche, puis entend les confessions jusqu'à midi; il célèbre la messe, prend quelque nourriture et se remet au travail des confessions jusqu'au lendemain matin 25. Il célèbre alors ses trois messes, et, à chacune, il fait un sermon; après quoi, il retourne au confessionnal et y passe le jour entier et la nuit suivante.

« Le mercredi matin 26, des foules arrivent encore; François monte aussitôt en chaire; il prêcha, ce jour-là, trois fois « avec plus de véhémence que jamais. » De la chaire, il revient au confessionnal. A deux heures après midi, il célèbre la messe pour la dernière fois. Le Saint Sacrifice achevé, la foule ne lui permettant pas d'arriver jusqu'au confessionnal, le Saint s'assied près du maître-autel et y écoute les pénitents jusqu'au soir. Alors, encore à jeun, il s'évanouit. On le porte au presbytère; il se ranime auprès du feu, et là il confesse encore une vingtaine d'hommes. Survient un second évanouissement; on étend François sur le lit du curé. Des exprès sont envoyés à Annonay, à Tournon, pour avertir les Jésuites et appeler des médecins. Trois Jésuites (les PP. Lascombes et Chabrus et le F. Audibert) arrivent avec deux médecins; le mal résiste à tous les remèdes qu'on lui oppose, durant les journées des 27, 28 et 29 décembre.

Le dimanche, 30 décembre, François veut encore faire au P. Lascombes une confession générale. Le confesseur attesta, plus tard, que le Saint n'avait jamais perdu la grâce de son baptême, ni péché véniellement avec pleine délibération. La confession achevée, François demande et reçoit les derniers sacrements; puis, il exprime le désir de demeurer seul avec Dieu. Le soir, il exprime deux autres désirs, celui de n'avoir pas d'autre breuvage qu'un peu de lait, et d'être porté à l'étable, pour y mourir. On refuse; il se soumet.

Le lundi 31, vers le soir, François donne des signes d'une joie extraordinaire. Un peu avant de mourir, vers minuit, il dit au F. Videau : « Ah! mon Frère, que je meurs content. Je vois Notre-Seigneur et Notre-Dame, qui m'ouvrent le paradis. » Il dit ensuite, en joignant les mains, et les yeux élevés vers le ciel : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum!* Et il expira.

On trouvera, dans le même sérieux travail du P. de Curley, tous les détails désirables sur la sépulture et aussi sur le culte, les miracles, etc., de notre Saint, de 1641 au temps présent.

d'assister à sa sainte mort. Lorsque je l'appris, je partis aussitôt de Montregard, qui est à trois lieues de La Louvesc, pour aller révérer le tombeau du père de mon âme. J'allai droit à l'église, où je vis une fosse assez profonde, et dans cette fosse le cercueil du saint homme, couvert de terre. Je demandai pourquoi on avait laissé ce grand vide, et d'où venait qu'on ne le remplissait pas de terre. On me répondit qu'on avait mis la fosse au niveau du pavé de l'église, mais qu'on ne pouvait empêcher les foules qui venaient d'emporter une portion de la terre qui couvrait le cercueil; qu'à peine elle pouvait suffire pour la multitude de gens qui venaient, de toutes parts, attirés par l'opinion qu'ils avaient de l'éminente sainteté du serviteur de Dieu.

« Je me sentis pénétrée des mêmes sentiments de vénération et de piété. Étant descendue dans le creux du sépulcre, je me mis à genoux, pleurant de joie et de tendresse. Je baisai plusieurs fois la terre qui couvrait les sacrés restes de mon vénéré directeur. Je n'ai point de paroles pour exprimer le transport de dévotion sensible dont je fus saisie en ce moment. Je fis une longue prière sur ce tombeau, et il me semble que je n'ai jamais imploré le secours d'aucun saint avec plus de ferveur. Il me fallut faire une extrême violence pour m'en retirer.

« Je me consolai de cette séparation sur le dessein que je formai de faire bâtir une maison à La Louvesc, pour finir mes jours auprès du tombeau de celui qui m'avait retirée de l'erreur; espérant qu'après avoir été mon maître dans la voie du salut, sur la terre, il serait mon intercesseur auprès de Dieu, dans le ciel. »

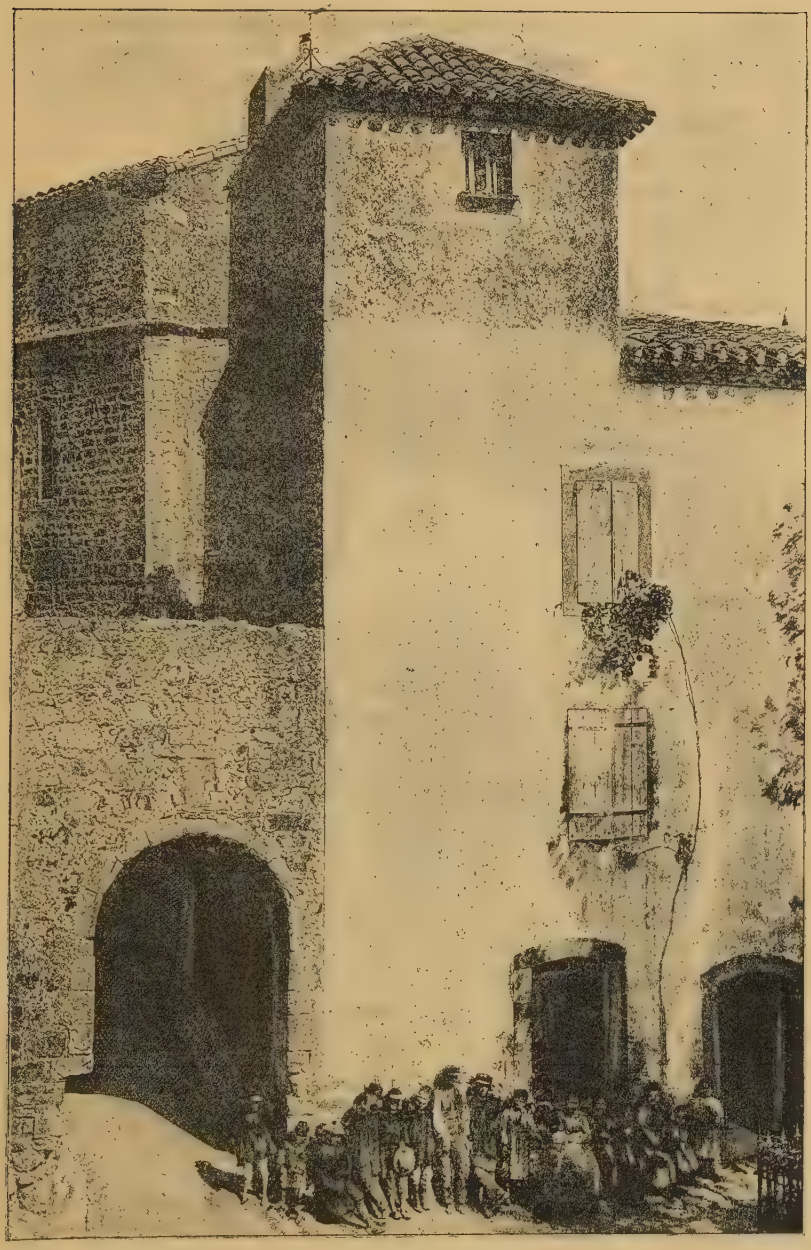

ANCIENNE PORTE DE MOUX

PRÈS DE LAQUELLE SE TROUVAIT LA MAISON OU FUT NOURRI LE SAINT

CHAPITRE XII

EXTINCTION DE LA GLOIRE HUMAINE DES RÉGIS ET DE LEUR NOM A FONTCOUVERTE

(1632-1676)

I

Lorsque Jean, Barthélemy et Pierre Régis, dans la fleur de leur jeunesse, rattachés à la terre par les liens les plus forts et les plus doux, se résolurent à tout sacrifier, même la vie, et plus encore, savoir, le bonheur de ceux qu'ils aimaient, afin de conserver à ces chères âmes et à leur pays le bien supérieur de la foi catholique-romaine, Dieu arrêta qu'il glorifierait le nom de Régis, et que les aspirations des Régis à la noblesse et à la gloire ne seraient pas déçues ; mais Dieu devait aller à cette fin par des voies différentes de celles où s'engagèrent les Régis ; seul, François discerna la voie de Dieu et l'y suivit : en lui seront glorifiés tous les Régis.

A Fontcouverte, il n'y eut plus bientôt, et dans la maison de Jean, et dans la maison de Barthélemy, qu'un travail d'écroulement ; l'édifice, l'échafaudage allait, tombant en pièces d'un jour à l'autre, et à l'heure où sur les hauteurs du Puy, de La Louvesc, à Rome même, se dresseront des temples nouveaux en l'honneur de Dieu et de Jean-François Régis, il ne restera

rien, à Fontcouverte, des maisons de Jean, de Barthélemy et de Pierre Régis.

Un regard superficiel ne discernait peut-être pas encore ces décroissances des Régis, de Fontcouverte, en 1632, en 1635. Le 30 juillet de cette dernière année, en effet, on s'unissait plus intimement aux de Nègre et à des familles conjointes :

A Fontcouverte, en présence de noble Germain de Couderc, religieux de La Grasse, noble Gaspard de Vieu, seigneur de Montmé-jean, noble François Daban, baron de Moux, noble Jean de Roquefort, seigneur de Dannessan..., pactes furent faits sur le futur mariage entre le sieur Jean de Nègre, écuyer, fils de Pierre et de damoiselle Ramonde de Germa, avec damoiselle Madon de Couderc, fille de noble Jean-François de Couderc, sieur de La Prade, et de feue Jeanne de Régis; laquelle damoiselle Madon agit, du consentement du dit sieur de Laprade, son père, et de noble Barthélemi de Régis, son aïeul.

Mais déjà, Barthélemy ne voyait que trop son nom de Régis s'évanouir sous tant de noms étrangers, et de misérables fictions, des artifices, prendre la place de réalités charmantes qu'il ne lui était même plus permis de rêver.

L'année d'après, le 5 novembre 1636, tandis que son fils François courait après les âmes dans les neiges du Velay, Jean Régis mourait, sans avoir la consolation de bénir un héritier de Charles, l'aîné de sa maison; encore dut-il tristement prévoir que la donation de 1576, confirmée en 1631, ne conjurerait pas l'affaissement de la fortune et, par là même, l'obscurcissement du nom en la personne de son héritier. De fait, quand Charles, sieur de La Caune, mourra, en 1645, l'héritière universelle de ses biens, Madeleine, n'osera accepter ces biens que sous bénéfice d'inventaire.

Cependant, sur ces nuages de la Maison de Régis, d'autres Maisons encore rayonnantes projetaient leurs clartés; Messire Pierre de Sainte-Colombe, sieur de Laval-de-Daigne, fils du

seigneur d'Ouppia et de Gabrielle de Montredon, épousait, en 1637, Antoinette de Brettes, fille du seigneur d'Assignan.

En 1638, les d'Aldebert s'alliaient aux Régis, en introduisant dans leur famille François Martrin de Donnes; comme aussi les de Thézan-Saint-Geniez et les de Marron, en s'unissant aux de Brettes.

En 1639, le fils du seigneur de Camplong, Armand de Cuguignan, sieur de Saint-Estève, épousait la fille du seigneur de Laval-Peyrouse, damoiselle Louise d'Outre, et d'anciens nœuds, déjà formés entre les Régis et ces familles, se resserraient.

Mais Dieu amenait de plus noirs nuages, qu'aucune de ces lueurs factices ne pouvait éclairer. Le 29 février 1642, c'était la mort de Madeleine d'Arse; le 4 juin, la mort du beau-fils de Barthélemy, Jean-François de Couderc.

II

Un nouveau testament de Barthélemy devenait nécessaire : « détenu dans son lit, dans la salle basse de sa maison, Barthélemy de Régis, sieur de Pechmarron, considérant la nécessité de mourir et que, son beau-fils étant décédé, les affaires de leur maison se trouvent changées, casse le précédent testament... » Il institue de nouveau son héritier universel le fils aîné du défunt et de Jeanne de Régis, Jean de Couderc, et, peu après, le 21 septembre, il le marie à damoiselle Isabeau de Bellissens, fille de noble Louis de Bellissens, major de la ville de Narbonne, et de damoiselle Marie de Brisson. L'acte est passé à Narbonne, où Barthélemy ne peut se rendre; le grand archidiacre de Narbonne, Arnault de Casalets, l'y représente.

Il y a là bien des noms, mais ils s'entassent sur le nom des Régis et l'enfouissent.

Quelques mois encore, Barthélemy languit dans la salle basse

de sa maison, et enfin, le 5 janvier 1644, le recteur de Fontcouverte nota au registre des morts :

Décédé le sieur Barthélemi Régis, après avoir confessé, reçu le saint viatique et le saint sacrement de l'extrême-onction, a été enseveli dans l'église, devant la porte du chœur.

Ici, comme dans la maison de Jean, la chute humaine parut être complète; des biens du marchand, son oncle, et de ses propres biens, que restait-il à Barthélemy quand il mourut? L'héritier, Jean de Couderc, le fils de Jeanne Régis, nous le fait entendre, quand il dicte à un notaire de Carcassonne, le 11 mai suivant :

Noble Barthélemi de Régis, conseigneur de Fontcouverte, mon aïeul maternel, m'aurait institué son héritier par son dernier testament; mais d'autant que ladite hérédité se trouve chargée de plusieurs dettes ou légats, je n'entends l'accepter que sous bénéfice d'inventaire, sans confusion de mes droits.

Le 5 janvier de l'année suivante, 1645, au registre des morts est écrit : « A trépassé le sieur Charles Régis, sieur de La Caune. Enseveli dans l'église du présent lieu. »

Le 29 juin 1653 : « Est décédé François de Régis, à Conilhac; a été porté ici, et enterré dans l'église du présent lieu. » Plus heureux que Charles, son frère, François laissait un fils, qui, ordonné prêtre, eut l'office de conducher à la collégiale de Saint-Paul, de Narbonne.

Restait Jean, le plus jeune des frères du Saint. Bien que Dieu lui eût donné des fils, il ne lui demeura enfin qu'une fille, Isabelle, qu'il maria, en 1671, à noble Charles-Louis de Cuguignan, sieur de Saint-Estève. La mère du Saint semblait redevenir la dame de la maison des Régis; et de fait, une fille unique, Dorothée de Cuguignan, naquit de cette alliance et, à la veille de la béatification de Jean-François, Dorothée voyait arriver en

ses mains les biens mêmes des de Couderc, héritiers de Barthélemy.

La race des Régis était finie à Fontcouverte ; mais elle finissait en la personne du Bienheureux Jean-François Régis, dès lors et pour les siècles, seul vrai « seigneur du dit lieu, » seigneur de qui la noblesse rayonne comme un soleil sur toutes les noblesses humaines dont son oncle et son père avaient convoité des rayons.

III

Il faut cependant le redire : Jean-François Régis demeurera à jamais débiteur et de son oncle et de son père ; ses gloires leur appartenaient ; ils les lui avaient en partie conquises, et Pierre les lui avait conquises avec eux. Il est vrai aussi que Jean, Barthélemy et Pierre restaient possesseurs éternels d'une noblesse, de toutes la meilleure après la sainteté canonisée, la noblesse qui, de plein droit, appartient à quiconque donne ou offre son sang pour une juste et noble cause. Si Guillaume et Berengier de Cugunhan s'étaient jugés nobles, en 1402, parce que eux et leurs ancêtres « avaient fréquenté les armes et servi le roi Charles V et ses prédécesseurs, en leurs guerres et chevauchées, et parce qu'ils étaient encore prêts d'icelui seigneur servir, en armes et chevaux, toutes et quantes fois que requis en seraient, » avec combien plus de raison étaient nobles, aux yeux de Dieu et de tous les hommes de sens et de foi, Jean, Barthélemy et Pierre de Régis, qui, pour obéir, non pas au roi Henri III, mais à Dieu et au Pape contre le Roi, et pour sauver le christianisme de la France et l'Église de Jésus-Christ, avaient tout sacrifié, « fréquenté les armes » pendant dix ans, et, jusqu'à la mort, s'étaient trouvés prêts à servir encore, même contre des rois, le Souverain-Roi et Seigneur « en armes et chevaux, toutes et quantes fois que mestier serait. » La noblesse, même

militaire, vaut ce que valent les guerres où elle est conquise. Que de guerres, d'où surgirent des noblesses, ne furent que de grandes iniquités ! Les guerres de la Ligue ne furent que l'exécution des commandements du Vicaire de Jésus-Christ, et les Régis, comme le Pape, ne s'y proposèrent qu'une fin : « soutenir la religion catholique romaine, contre laquelle d'autres, le Roi compris, se sont bandés, en s'aidant des huguenots. » Les guerres de la Ligue sauvèrent la France très chrétienne et ce qui resta de catholique dans ses rois.

Le 16 avril et jours suivants, 1644, noble Jean de Couderc et de La Prade, accompagné du notaire Senier, va d'une chambre à l'autre, dans la maison de son aïeul maternel, Barthélemy de Régis, inventoriant meubles et papiers, pour éviter « la confusion de ses droits » avec les dettes de l'aïeul. On trouve « en la salle basse, dans un coffre bois noir, » copies sur parchemin des achats de fiefs nobles ; copies sur parchemin des actes relatifs au moulin à vent de Pechmarron, etc. En un autre « coffre, bois de noyer, » on trouve copies sur parchemin des nombreuses acquisitions de Jean Régis le marchand ; copies sur parchemin de pactes de mariages, etc. Ce n'étaient là que des parchemins ; mais voici que le notaire arrive aux vrais titres de noblesse de Barthélemy :

Sortant du granier, sommes passés à un petit membre, qui est au-dessus de la porte principale du lieu de Fontcouverte, auquel a été trouvé :

Une arcabutte, montée d'un rouet espagnol, vieille et inutile pour être rompue ;

Plus, autre arcabutte, sans rouet, aussi vieille et de peu de valeur ;

Un canon de pistolet vieux ;

Une cuirasse fer, bonne et suffisante.

Les arcabuttes, rompues ou vieilles, le vieux canon de pistolet disaient à tout bon entendeur : « J'ai fréquenté les armes et servi le Pape et Jésus-Christ en leurs guerres. »

La cuirasse bonne et suffisante parlait, elle aussi ; elle disait : « J'ai été, jusqu'à la fin, encore prêt d'iceux seigneurs servir, en armes, toutes et quantes fois que requis en serais. »

Les Régis pouvaient se passer de titres vulgaires de noblesse, et les nobles s'honoreraient en recherchant, dans leurs arbres généalogiques, par quelle branche, par quel rameau ils pouvaient se rattacher, adhérer, toucher d'une façon quelconque à Jean, à Barthélemy, à Pierre de Régis, et à l'héritier universel de toutes les gloires de ce nom, saint Jean-François Régis.

CHAPITRE XIII

LE RENOM DE SAINTETÉ ET LES MIRACLES DE JEAN-FRANÇOIS RÉGIS AU LENDEMAIN DE SA MORT

(1640-1676)

Le P. Labroue survécut dix ans à son vénéré maître ; il fut témoin de ce premier culte rendu à la mémoire du serviteur de Dieu et de la gloire de thaumaturge, dont Dieu lui-même s'empressa de le couronner :

I

« S'il est vrai, comme on dit communément, que la voix du peuple est la voix de Dieu, une des preuves les plus éclatantes de la sainteté du P. Régis est la haute opinion que les peuples ont de lui.

« Depuis dix ans qu'il est mort, il s'est fait une foule, à son tombeau, qui passe toute créance, et encore il y va des processions de dix à douze lieues à l'entour. Il s'est trouvé tel jour que le concours allait à plus de dix mille têtes, comme je l'ai appris de la bouche du curé. On m'a dit que cette année, le jour de l'Assomption de Notre-Dame, il n'a été guère moindre ; ce qui est d'autant plus merveilleux, que le lieu où

il repose n'est qu'un petit village de trois ou quatre maisons, et en un pays perdu, qu'on ne peut aborder que par des précipices et des montagnes affreuses, et où, par conséquent, on ne peut être attiré que par le seul désir de visiter et d'honorer des reliques.

« On enlève terre de son tombeau en si grande quantité, pour la guérison des malades, qu'à moins d'y en remettre de temps en temps, la dévotion du peuple l'aurait déjà déterré cent fois. C'est faire un beau présent, en ce pays, que de donner une petite boîte de la terre qui a couvert ses os, et il s'est trouvé une honnête damoiselle qui a acheté bien chèrement son chapeau, d'un pauvre à qui le curé du lieu l'avait donné pour aumône. Les petits présents qu'il a donnés, autrefois, dans ses catéchismes, passent maintenant pour des trésors fort précieux. Si le curé du lieu avait voulu donner des pièces de sa soutane à tous ceux qui lui en ont demandé, il aurait bien fallu que l'étoffe se fût multipliée entre ses mains. Les habitants de Tence ayant demandé instamment et obtenu enfin un de ses bas, après beaucoup de prières, le gardent fort chèrement dans leur bourg, comme un très riche dépôt.

« J'ai parlé moi-même à un savant médecin qui assure hautement que lorsque certains remèdes qu'il a contre les fièvres intermittentes ne lui réussissent pas, il envoie ordinairement les malades à La Louvesc, quoiqu'il en soit éloigné de plus de quatre ou cinq lieues, pour chercher leur guérison au tombeau du Père, et que, presque toujours, ils en reviennent sans fièvre.

« On fait dire à la chapelle où ses reliques reposent un si grand nombre de messes, que tous les prêtres des lieux voisins y trouvent de l'emploi et ont bien de la peine à y subvenir.

« Le confessionnal qu'il occupait au Puy y est parmi le peuple en telle vénération, qu'on y voue des neuvaines, comme à une chapelle qui lui serait dédiée. Vous verriez de bonnes

gens qui collent leur bouche sur ces ais, les baisent avec une dévotion sensible, et y vont faire souvent leurs prières pour obtenir de Dieu quelque grâce par les intercessions de son serviteur. »

II

Le P. Labroue mourut au Puy en 1651; il ne put donc continuer la chronique des miracles du P. Régis, et la difficultés des relations, en ce temps, ne lui permit même pas d'être assez renseigné sur les prodiges opérés en divers lieux, de 1640 à 1651, par l'intercession du Saint. D'autres après lui ont signalé un grand nombre de ces faits, qui préparaient, de loin, la canonisation de François; nous ajouterons au catalogue des miracles par eux dressé ceux que mentionnent les extraits suivants d'une chronique inédite :

1648. Le Puy. — Il y a concours quotidien au tombeau du P. Régis, de bienheureuse mémoire; bien des maladies sont guéries par son intervention, mais force gens, ici, se plaignent amèrement qu'on ne réclame pas ses os, et qu'on semble ne pas songer à lui élever une magnifique sépulture.

1650. Le Puy. — Au tombeau du P. Régis, même concours : il y arrive des pèlerins de tous les points, même extrêmes, du royaume. Ici, son confessionnal n'est pas moins vénéré qu'à La Louvesc son sépulcre : on y suspend des *ex-voto,* à suite de grâces reçues. Il vient des prêtres, chargés de célébrer des messes en l'honneur du Serviteur de Dieu. Le jour anniversaire de sa mort, de nombreux fidèles communient. A pareil jour, cette année, le matin surtout, l'affluence des fidèles a été si grande autour du confessionnal du vénéré Père, et si vive leur dévotion, qu'on ne saurait honorer davantage un autel.

Saint-Flour. — Nous avons été les témoins d'une conversion et guérison, opérées par l'entremise du P. Régis.

Clermont. — Un de nos écoliers a été miraculeusement guéri, en invoquant le P. Régis.

Tournon. — Un malade a été subitement guéri, en absorbant de la poussière du tombeau du P. Régis.

1651. Saint-Flour. — Nous avons constaté quatre guérisons miraculeuses, dues à l'invocation du P. Régis.

1653. Billom. — Un de nos écoliers, appelé Duvivier, allait rendre le dernier soupir : il est revenu à la santé, dès qu'on a eu appendu à son cou une relique du P. Régis.

Le Puy. — On ne compte plus les miracles du P. Régis, et tel est le concours des pèlerins à son tombeau, surtout les jours de fêtes, que douze prêtres ne suffisent pas aux confessions. C'est chose bien étrange qu'une telle affluence de gens, en un pays si désert et si sauvage!

Toulouse. — Deux conseillers du Parlement ont été guéris de maladies graves, par le seul usage de la poussière du tombeau du P. Régis.

Tournon. — Ici, la poussière du tombeau du P. Régis a guéri deux malades.

1655. Auch. — Un de nos Pères a été guéri, au seul contact d'une relique du P. Régis.

Billom — La relique que nous avons du P. Régis guérit bien du monde, surtout du menu peuple; aussi appelle-t-on le Père le *Médecin des pauvres.*

1556. Aurillac. — Le P. Régis, invoqué, fait ici bien des miracles.

Cahors. — Un de nos Pères a été guéri, en buvant de l'eau mêlée à de la poussière du tombeau du P. Régis.

Carcassonne. — Il s'opère ici beaucoup de miracles, par l'intercession du P. Régis.

1658. Le Puy. — La mémoire du P. Jean-François Régis est encore vivante au Puy, et elle n'y saurait mourir; tous le proclament saint, et des faits éclatants et nombreux persuadent, comme

ses admirables vertus, qu'avec raison la piété populaire l'inscrit au catalogue des saints.

1660. Auch. — Le contact d'une parcelle des vêtements du P. Régis a guéri un malade.

Billom. — On désespérait de la vie d'un jeune homme; il a invoqué le P. Régis et s'est senti guéri.

Tournon. — Guérison miraculeuse d'un étudiant en théologie, nommé Chappuys, par le seul contact du bâton de voyage du P. Régis.

De passage ici, il y a peu de temps, Mgr de Bousquet, évêque de Montpellier, nous a raconté la guérison miraculeuse d'un frère du P. Régis. Atteint d'une paralysie presque générale, il a invoqué son saint frère; le curé de Fontcouverte a appliqué sur les membres paralysés un fragment du chapeau du P. Régis, et le malade s'est senti instantanément guéri. L'Évêque nous a dit tenir ces faits du médecin même de l'infirme.

1661. Carcassonne. — Le 14 avril de cette année, on s'émut de la guérison évidemment miraculeuse de Jeanne Royer, femme d'un pharmacien de cette ville. Elle était mourante, et quelques gouttes d'eau, où l'on mêla un peu de poussière du tombeau du P. Régis, la ramenèrent instantanément à une parfaite santé. Les médecins l'avaient déclarée incurable et ne lui donnaient plus aucun soin.

Tournon. — Les miracles du P. Régis sont fréquents en ce pays.

1665. Auch. — Cinq de nos écoliers ont été miraculeusement guéris, en invoquant le P. Régis.

1669. Le Puy. — Les miracles du P. Régis sont sans nombre : le P. François Sobrani, allant de France en Crète, s'est muni de poussière du tombeau du Serviteur de Dieu, et, en chemin, il a vu s'opérer, parmi les soldats, passagers avec lui, de nombreux prodiges.

1673. Le Puy. — Les miracles du P. Régis, ici et dans toute la province de Toulouse, sont tellement multipliés, que leur fréquence même fait qu'on n'en tient plus compte.

1674. Tournon. — Quelques-uns de nos scolastiques théologiens ont prêché une mission à La Louvesc. On y fait des procès, pour vérifier quelques-uns des principaux miracles du P. Régis.

1675. Le Puy. — L'invocation du P. Régis est accompagnée de tant de miracles, qu'il n'est presque personne qui songe à les faire constater, même à en prendre note.

III

Ce fut cette négligence même qui éveilla le zèle de quelques-uns; ils se reprochèrent de ne pas écouter la voix du miracle, voix éclatante de Dieu, qui leur disait : Je veux que mon Serviteur soit glorifié. Le P. Gabriel Garreau, Provincial de Toulouse, fut un de ces hommes. Il écrivit au P. Oliva, Général, que le renom de sainteté et les miracles du P. Régis semblaient exiger que l'on fît les procès requis pour amener sa béatification.

Le 10 avril 1675, le Général donne au P. Garreau procuration pour solliciter le procès, et celui-ci se substitue à cet effet le P. Antoine Pagès.

L'année suivante, 8 mai 1676, le P. Pagès adresse une supplique à l'évêque du Puy, Armand de Béthune, pour obtenir ouverture des procès. L'Évêque agrée la supplique et délègue l'autorité voulue à Melchior de Chavanes, son vicaire général.

Peu après, le Postulateur de la cause désigne les témoins à interroger, et propose les vingt-six articles sur lesquels il désire qu'on les interroge.

Le 22 mai, les témoins prêtent serment : on décide que les hommes seront entendus, le vendredi 29 mai, dans la sacristie de l'église Saint-Georges; les femmes, le même jour, dans la chapelle Sainte-Barbe de la même église.

Du 29 mai au 12 juin, les témoins furent en effet entendus,

et l'on recueillit de plus, du 20 mai au 12 juin, les attestations du curé de Fontcouverte, sur le baptême de Jean-François de Régis et sur ses vertus, les témoignages écrits des religieux, des magistrats, du Chapitre cathédral, du Conseil de ville et de divers particuliers.

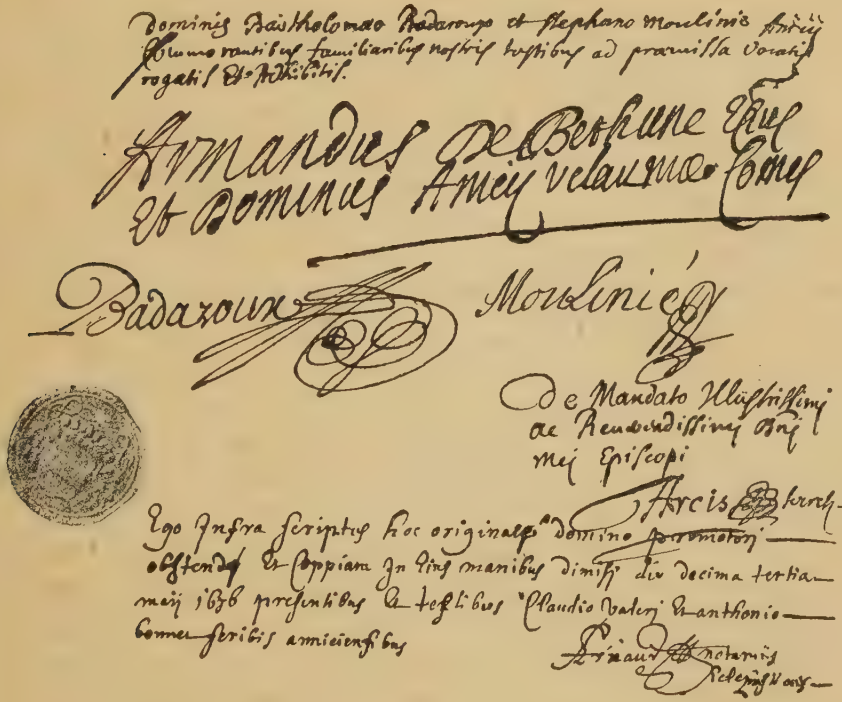

Enfin, le 12 juin, le P. Pagès remit les procès-verbaux authentiques des miracles opérés en la personne de Jeanne Percié, d'Angèle de Rossillon, de Jean Martin, de Gaspard de Monteyremar, de Madeleine Arnaud, de Guillaume Faure, d'Antoinette Gravier, d'Antoinette Estival, de Blanche Garnier, d'Isabelle Sauron.

Ainsi fut bien conduite et promptement achevée cette grave et laborieuse enquête; il y eut assistance de Dieu sensible pour tous ceux qui coopérèrent à l'œuvre.

Le chroniqueur déjà cité écrit, sous l'année 1676 :

« A l'occasion des enquêtes juridiques sur la vie, les vertus et les miracles du vénérable P. Jean-François Régis, présidées par l'Évêque du Puy et l'Archevêque de Vienne, tout le monde a été frappé du merveilleux élan avec lequel chacun se montrait empressé de rendre témoignage; il est bien impossible que le Serviteur de Dieu reçoive, une fois béatifié, plus d'honneur qu'on ne lui en décerne avant la béatification. Au premier signe du désir que l'on pouvait avoir d'obtenir des attestations de magistrats ou de conseils et compagnies, tous les membres s'offraient vivement à les donner. A l'assemblée de ville, une telle multitude accourut, qu'on n'eût pu trouver de local assez vaste pour renfermer tant de délibérants : chacun voulait être le premier à exprimer la vivacité de ses sentiments au sujet des vertus éminentes du P. Régis; chacun proclamait les grâces miraculeuses qu'il avait reçues en invoquant l'homme de Dieu... »

Les chapitres qui vont suivre permettront au lecteur de constater qu'il y eut, en effet, dans l'élite même de la population du Puy, ce pieux enthousiasme, cette dévotion tendre, excitée par l'esprit de Dieu; nous grouperons, en effet, dans ces chapitres les principaux témoignages rendus aux vertus de François, et nous en donnerons le texte intégral. Là où nous devrons traduire, nous tâcherons de le faire avec une entière fidélité.

CHAPITRE XIV

LA SAINTETÉ DE JEAN-FRANÇOIS RÉGIS ATTESTÉE PAR LES RELIGIEUX DU PUY, SES CONTEMPORAINS

(1676)

On comptait au Puy, lorsque François y vécut, cinq couvents de religieux, savoir : ceux des Carmes, des Mineurs conventuels, des Prêcheurs, des Capucins et des Bénédictins. Tous les religieux plus graves de ces couvents, soit pour avoir eux-mêmes connu le Serviteur de Dieu, soit à titre de témoins auriculaires des appréciations de ceux qui le connurent, lui rendirent, en 1676, de bien glorieux témoignages, et les signèrent de leurs mains. Voici les textes ou originaux fidèlement traduits de ces attestations.

I

Nous soussignés, R. P. Gabriel de Saint-François, prieur du couvent des Carmes, du Puy, R. P. M.-Michel Baudenet, docteur de Paris, RR. PP. André Civier, sous-prieur, Léon de Saint-François, Alexandre de Saint-Jacques, Basile Monchamp, Cyrille de Saint-Hugues, Simon de Saint-Nicolas, Mathieu de Saint-Albert, religieux, prêtres et vocaux,

Attestons, par devant qui il appartiendra, que feu le R. P. Régis,

& ailleurs, il est dans vn' odeur de
saincteté. C'est le témoignage que
apreablement nous avons donné en
nre Convent du Puy ce cinquiéme
Juin mille soixante & seize seant

Fr. Gabriel de St. françois
Prieur

f. Michel Baudenet
André Guiet
Alexandre de St. Jacques
H. Léon de St françois
Basile Monchamp
Cyrille de St hugues
Mathieu de S. Albert
f. Remy de St Nicolas

Je soubz né Relix Carme du Puy Exprieur du
Convent de Mende & Conventuel de pnt atteste
devant mon témoignage a sa saincteté par deux
divers voyages Q. j'ai fait a la Louvé & veu
Le grand nombre d'Infirmes trouver leur soulagemt
dome mon attestation fait le mesme Jour & G.
dessus

F. Joseph Des. André
Relx Carme Inc

religieux et prédicateur de la Compagnie de Jésus, a vécu et enseigné la jeunesse dans cette ville, dans leur collège, avec tant de zèle, de bonne édification, piété et dévotion que, par anticipation, on le mettait au nombre des saints ; et, depuis sa mort, on aurait ouï plusieurs miracles par son invocation, et plusieurs personnes dangereusement malades trouvé leur santé et leur guérison, en détrempant de la terre de son tombeau dans un bouillon ou verre d'eau.

Et enfin, certifions que, dans ce diocèse et ailleurs, il est dans une odeur de sainteté.

C'est le témoignage que, agréablement, nous avons donné en notre couvent du Puy, ce 5 juin 1676.

F. Gabriel de Saint-François, prieur ;
F. Michel Baudenet ;
André Civier, sous-prieur ;
Alexandre de Saint-Jacques ;
F. Léon de Saint-François ;
Basile Monchamp ;
Cyrille de Saint-Hugues ;
Mathieu de Saint-Albert, procureur ;
Simon de Saint-Nicolas.

Je soussigné, religieux Carme du Puy, ex-prieur du couvent de Mende et conventuel, de présent, à Lyon, devant mon témoignage à sa sainteté, pour deux divers voyages que j'ai faits à La Louvesc, et vu le grand nombre d'infirmes trouver le soulagement.

Fait le même jour que dessus.

F. Joseph de Saint-André, religieux Carme indigne.

II

Nous, soussignés, religieux plus notables et prêtres du couvent des Frères Mineurs conventuels de Saint-François, du Puy, à tous ceux qui ont intérêt aux présentes, nous attestons, sous la foi d'une très sincère affirmation, que le T. R. P. François Régis, de la Compagnie de Jésus, tant en la présente ville du Puy qu'ès lieux circonvoisins, et sa vie durant et depuis sa mort, a été et demeure tenu par toute sorte de gens, de l'un et de l'autre sexe, pour homme

d'une sainteté insigne ; tous le disent tel, et encore éminent dans la foi et le zèle des âmes et resplendissant de l'éclat de toutes les vertus.

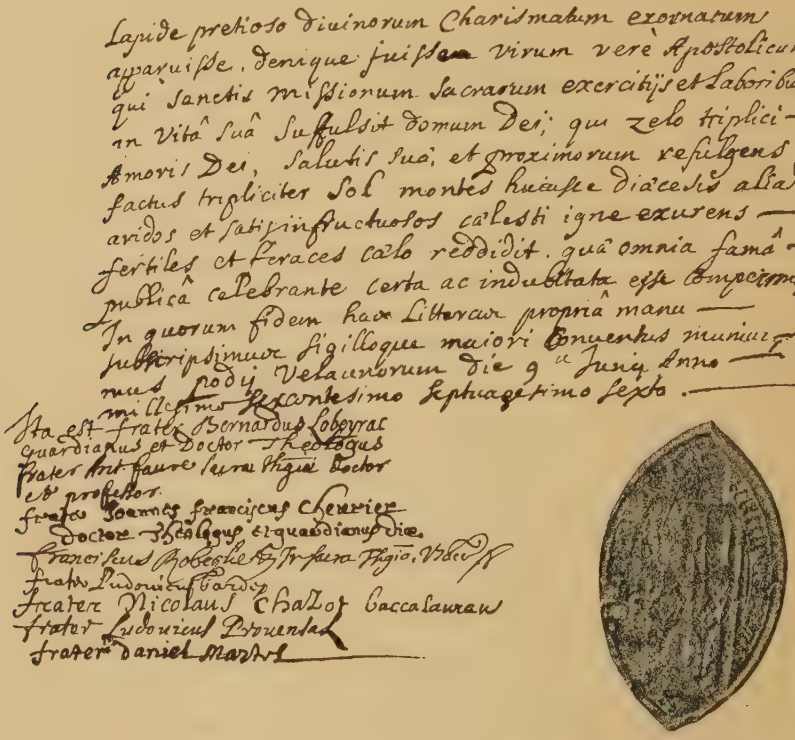

Il nous est apparu, disent-ils, comme un vase d'or pur enrichi des perles de nombreux dons célestes ; c'était, en un mot, un homme vraiment apostolique ; par ses saints labeurs, par le saint exercice des missions, il a été, sa vie durant, ferme colonne de la Maison de Dieu. Resplendissant des feux de l'amour de Dieu, du zèle de sa propre sainteté et du salut de ses frères, il a, comme un soleil, réchauffé de ce triple feu et fécondé le sol de nos froides et arides montagnes qui, depuis, a donné de célestes moissons.

Tout cela, nous le reconnaissons certain et indubitable, parce que c'est la tradition et la voix de tout le peuple.

En foi de quoi, nous avons signé de notre main les présentes lettres, et les avons munies du grand sceau de notre couvent.

Au Puy-en-Velay, le 9 juin 1676.

F. Bernard Lobeyrac, gardien et docteur en théologie ;
F. Antoine Faure, docteur en théologie et professeur ;
F. Jean-François Chevrier, docteur en théologie et gardien *diæ* (sic) ;
F. François Robeghe, bachelier en sainte théologie ;
F. Louis Gardes ;
F. Nicolas Chazot, bachelier ;
F. Louis Provensal ;
F. Daniel Martel.

III

Nous soussignés, Prieur et Pères plus graves du couvent de Saint-Laurent, du Puy, Ordre des Frères-Prêcheurs, nous décla-

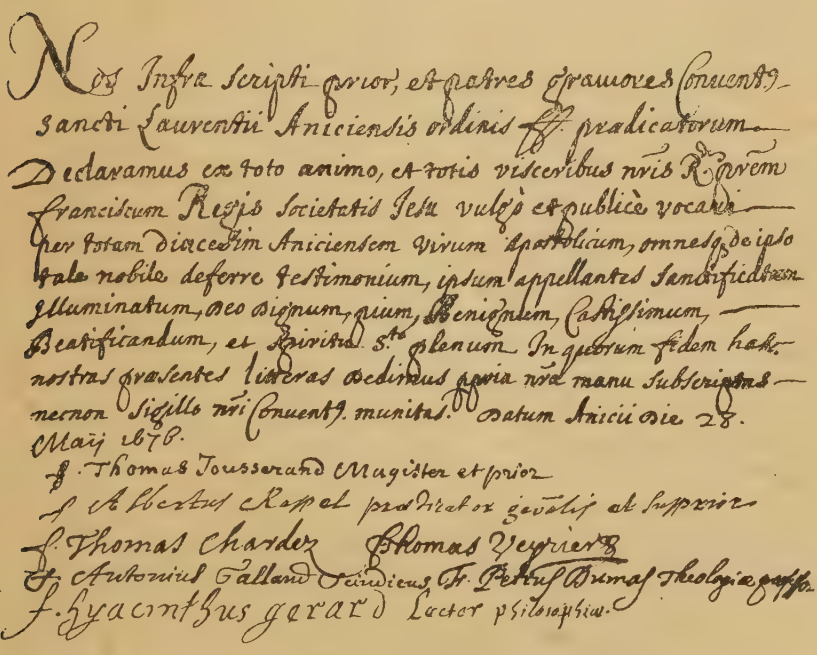

rons, de tout cœur et de l'intime du cœur, que, vulgairement et publiquement, dans le diocèse entier du Puy, le R. P. François Régis est appelé *homme apostolique*. Tous lui rendent ce glorieux témoi-

gnage et disent de lui : « Il était pieux, doux, très chaste, digne serviteur de Dieu, rempli de son Esprit, éclairé de divines lumières ; saint, en un mot, et méritant la béatification. »

En foi de quoi, nous avons donné ces présentes lettres, signées de notre propre main, et munies du sceau de notre couvent.

Donné au Puy, le 28 mai 1676.

F. Thomas Jousserand, maître et prieur ;
F. Albert Rappel, prédicateur général et sous-prieur ;
F. Thomas Chardez ;
F. Thomas Veyrier ;
F. Antoine Galland, syndic ;
F. Pierre Dumas, professeur de théologie ;
F. Hyacinthe Gérard, lecteur de philosophie.

IV

Nous, soussignés, Capucins du couvent de la ville du Puy, attestons que le T. R. P. Jean-François Régis, prêtre de la Compagnie de Jésus, fut, de son vivant, et demeure encore considéré dans ce pays, comme un homme vraiment pieux et tout apostolique ; qu'il est mort en admirable odeur de sainteté ; qu'une multitude de gens se recommandent journellement à son intercession, et se disent exaucés ; beaucoup vont à son tombeau implorer son assistance sur leurs maladies, et l'on en voit souvent revenir miraculeusement guéris.

Pour tout dire, en un mot, nous déclarons que tous, ici et dans les régions voisines, le proclament d'une commune voix homme véritablement saint et digne de la vénération des fidèles.

Donné en notre couvent du Puy, le 12 juin 1676.

F. François-Marie du Puy, Vicaire des Capucins ;
F. Valérien du Puy, prêtre Capucin ;
F. Antoine de Langeac, prêtre Capucin ;
F. Pierre-Marie de Saint-Flour, prêtre Capucin ;
F. Louis du Puy, prêtre Capucin ;
F. François de Saugues ; prêtre Capucin ;
F. Alexis de Saint-Julien, prêtre Capucin ;
F. François de la Suchère, Capucin ;
F. Claude-François de Langeac, Capucin ;
F. Gilles de Langoigne, Capucin ;
F. Vincent de Langogne, Capucin.

Datum in nostro Conventu Aniciensi die 12a Junij anni 1676.

f Franciscus Maria Aniciensis Vicarius capucinorum
f Valerianus Aniciensis presbiter cap.
f Antoninus Lanceacensis presb. capucinus.
fr Xaus Maria a Sto Floro cap.
fr Petrus franciscus Aniciensis Prior Capucinus
f Ludovicus aniciensis prs Capucinus
f Francisqus Salquesis pbr Cap.
f alexius a Sto Juliano pbr capucinus
fr Franciscus de la Sucherie capucinus
f Ludo Francois de Langeac Capuc
f gilles de Langoigne Cap.
f Vincent de Langogne Cap.no

V

Dom André Pauc, prêtre, religieux profès de Saint-Benoît-du-Monastier, âgé de soixante-cinq ans[1] :

Le P. Régis fut Jésuite; je l'ai connu au Puy, pendant une quinzaine d'années; je l'ai entendu, plusieurs années durant, faire le catéchisme au peuple dans notre église; cent et cent fois je l'ai reçu dans ma chambre; or, je l'ai toujours vu, en ce temps, vivre au collège, avec les autres Pères de la Compagnie de Jésus, et

[1] Le témoin ajoute : « Je célèbre tous les jours dans notre église. Mon confesseur est M. Falcon, curé de Saint-Hilaire. Je suis fils de Jean Pauc et de dame Claudie Bonnet. »

revêtu de leur habit. Il portait l'habit de Jésuite, quand il mourut à La Louvesc, et cette soutane est conservée par le curé de La Louvesc, qui en détache des fils pour contenter la dévotion des pèlerins. M. Portal et M. Martel, revenant de leurs pèlerinages annuels à La Louvesc, nous ont plusieurs fois attesté le fait comme témoins oculaires. Quant aux Jésuites eux-mêmes, ils ont toujours considéré le P. Régis comme membre de la Compagnie; le 20 de ce mois, au collège, le R. P. Gabriel Cabreroles, recteur, me l'assurait, ainsi que les Pères du Fornel et Rives [1].

[1] Pourquoi le témoin Bénédictin dit-il, avec tant d'insistance : « Le P. Régis fut Jésuite? » Il le dit, et beaucoup d'autres témoins parleront comme lui, parce qu'ils avaient à répondre à une question ainsi formulée : « An sciat ipsum fuisse religiosum Societatis Jesu, et in ea religione perseverasse usque ad mortem, et quomodo sciat, et an de hoc sit publica vox. Item interrogetur de loco, et tempore, et contestibus. »

Mais une telle question n'autorise-t-elle pas à penser qu'il y avait, alors, dans certains milieux ou dans certains esprits, doute au sujet de cette qualité du Saint? Aucunement, car les questions précédentes, portant sur des objets qui ne faisaient doute pour personne, sont conçues dans les mêmes termes : « An sciat fuisse in humanis Patrem Franciscum Regis, etc.; an sciat ipsum fuisse baptisatum..., in fide catholica educatum..., illum in hac fide perseverasse usque ad mortem, et quomodo sciat, et an de hoc sit publica vox. Item interrogetur de loco et tempore, et de contestibus... »

Aussitôt après, vient la question : « An sciat ipsum fuisse religiosum Societatis Jesu...; » puis vingt-deux autres questions dans les mêmes termes, sur des objets qui n'étaient matière d'aucun doute pour ceux qui avaient connu le Saint, mais que l'on devait juridiquement établir, afin de fournir aux tribunaux romains les éléments d'une sentence éclairée.

Plus tard, les Jansénistes raconteront comment François Régis fut expulsé de la Compagnie de Jésus ; comment ses Supérieurs eurent du moins le projet de l'expulser, etc. On a, ce nous semble, trop répondu à ces racontages aussi absurdes que malicieux.

Simple coadjuteur spirituel, François pouvait être, sans grande forme de procès, délié de ses vœux et exclu de la Compagnie (*Constitut.*, part. V, cap. IV. Edit. de Madrid 1892, p. 178.) : seul cependant, le Père Général pouvait ainsi le délier et l'exclure. François, du 8 décembre 1616 au 31 décembre 1640, n'eut qu'un seul et même Général, le P. Vitelleschi ; or, les lettres du P. Vitelleschi à François Régis sont là ; on peut en représenter les originaux et les minutes. On a, de même, les lettres du P. Vitelleschi aux Supérieurs immédiats du Saint. Qu'y trouve-t-on? Rien de cela, et tout le contraire.

Le 17 novembre 1637, par exemple, le P. Vitelleschi écrit au P. Filleau, provincial de Toulouse :

« Patris Joannis Francisci Regis sanctam et strenuam operam esse nobis pergratam ei significet, tantique a nobis fieri, ut Societati multos similes operarios cupide optemus. » A la date de cette lettre, nul ne se plaignait plus du Saint ; ses adversaires mêmes lui avaient, en quelque sorte, fait amende honorable.

Au lendemain de la mort de François, le 15 février 1641, le P. Vitelleschi écrit au Recteur du Puy :

« Illud me in Patris Francisci Regis morte singulariter delectat, quod is obierit ut ger-

Dans nos entretiens quotidiens, le Père prieur, le Père cellerier, le Père infirmier, d'autres encore et moi, nous avons souvent redit que les vertus chrétiennes semblaient être innées dans l'âme du P. Régis, et que partout il fut, ainsi que parle saint Paul, la bonne odeur de Jésus-Christ.

Je ne l'ai vu s'employer qu'à d'humbles ministères : le menu peuple, les mendiants, les malades, les prisonniers, les pauvres de l'hôpital composaient le troupeau dont il avait le plus de soin.

Il ne mortifiait pas moins la chair que l'esprit. Je sais, pour

manum Societatis filium maxime decet, sanctis laboribus incumbens, et pro animabus contra peccatum et dœmonem pugnans. »

Mais peut-être que le P. Vitelleschi était seul à penser et à parler ainsi et que, pour maintenir François dans la Compagnie de Jésus, il avait à lutter contre les Supérieurs immédiats du Saint? On peut produire les lettres originales de ces Supérieurs au Général :

Le P. Filleau, Provincial, par exemple, écrit du Puy au Général, le 21 septembre 1639 :

« Excellit inter alios Pater Franciscus Regis, valde utilis et indefessus operarius, ac missionarius eximius. »

Le Recteur de François avait écrit au Général, le 9 février de la même année :

« Verba facit Pater Regis tanto plausu operæque pretio, ut vix credi possit. Videre est, singulis diebus dominicis, extra tempora Quadragesimæ et Adventus, quinque millia capitum utriusque sexus et omnis conditionis confluentia. Impletur, non area modo templi amplissima, sed etiam odœa plurima et porticus substructæ. Imo, ad ipsos templi fornices, qua patet aditus, incumbunt proni et auscultant. Ipse, vir est obediens, et vulgo appellatur sanctus. »

Le même écrit au Général, le 8 janvier 1640 :

« Missionem in pagos obtinuit a R^mo episcopo nostro Pater Franciscus Regis; in qua quid non gessit gnavus ille operarius? Certe confessiones auditæ, a tribus horis antelucanis ad multam noctem, tanta utrinque constantia, ut nec pœnitentium numerus sacerdoti, nec sacerdos pœnitentibus cederet; et quotidie fere usuvenit ut eorum plurimi cibo corporis abstinuerint quoad, expiati per pœnitentiam, divinæ Eucharistiæ cibum suavissimum cepissent. »

Enfin, ce même Supérieur immédiat de François, qui ne sollicitait certes pas l'expulsion du serviteur de Dieu par ses lettres de 1639 et de 1640, ne s'applaudit pas, dans sa lettre au Général du 9 janvier 1641, du départ de François pour le ciel :

« Per quatuor menses, perlustratis aliquot pagis, decies mille circiter confessiones solus audivit immenso labore : qui, quoniam et sibi non pepercit, mortuus nuper est, ingenti mœrore omnium, et incredibili desiderio relicto, cum sui, tum etiam missionum. »

Qui donc expulsa François de la Compagnie de Jésus? Qui sollicita son expulsion? Les seuls Jansénistes, quand on parla de canoniser cet ardent zélateur des doctrines et des procédés suaves et larges dans l'administration des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie; canoniser l'homme, n'était-ce pas, en effet, canoniser ses doctrines et, par là même, frapper le jansénisme au visage et au cœur?

l'avoir appris de lui-même, qu'il ne buvait pas de vin. De passage dans une honnête maison de la campagne, comme on lui offrit du vin, il dit, moi présent, qu'il n'en usait pas. Il mêla cependant ensuite une goutte de vin à l'eau qu'on lui servit ; encore n'accepta-t-il d'eau que ce qu'il en fallait pour rafraîchir la bouche. Ce qu'il me dit, en une autre occasion, me donna sujet de penser que la très sainte Vierge elle-même lui avait suggéré de s'abstenir de vin, afin d'avoir une chasteté exempte des moindres troubles, et que Notre-Dame lui avait garanti que sa santé n'aurait pas à souffrir de cette privation. Il est bien vrai que sa modestie, fidèle gardienne de la pureté de son cœur, lui donnait les dehors d'un ange[1]. Le sentiment commun, fondé sur les dires de ceux pour qui il ne put avoir de secrets, est qu'il garda intacte jusqu'à la mort la fleur de sa virginité et la grâce baptismale.

Il semblait ne penser qu'à glorifier Dieu et à sauver les âmes. Sa dévotion, dans l'oraison et à l'autel, était admirable ; mes yeux l'ont vu, et d'autres qui le considérèrent comme moi, MM. les Conseillers Salajoux et Laborie, par exemple, n'en furent pas moins frappés.

Qui pourrait dire les âmes que ses exhortations retirèrent de leurs habitudes vicieuses, les âmes qu'il enflamma d'amour pour la vertu ! J'en ai connu, pour ma part, un très grand nombre ; sa charité était si parfaite ! Pas d'homme plus doux, plus patient, plus bénin que lui ; il n'avait de colère que contre le péché ; mais le pécheur, dès qu'il le connaissait, par combien de voies n'essayait-il pas d'arriver jusqu'à lui ; que d'industries n'épuisait-il pas afin de s'insinuer dans son cœur, de gagner son affection, jusqu'à ce que, devenu son familier ami, il pût l'amener enfin à se confesser et ainsi le réconcilier avec Dieu !

Glorifier Dieu pour le salut des âmes, c'était le désir infini qui le consumait[2], et ce désir le jeta souvent en des périls de mort, au temps surtout où il s'occupa davantage de la conversion des filles ou femmes dissolues : les complices de ces misérables le frappèrent brutalement, mais il n'en poursuivit pas moins ses œuvres charitables. Marguerite Tavenot vit de ses yeux une de ces scènes

[1] Videbatur angelus, propter singularem modestiam, quæ custos erat pudoris.

[2] Infinito desiderio ardens amplificandi gloriam Dei.

de brutalité, et il y a quinze jours à peine qu'elle en racontait les détails aux Pères du collège. Là se trouvait M. de Genton, bailli du Monastier, qui en avait eu connaissance personnelle.

Je ne parlerai pas de ses vertus religieuses; les Pères de la Compagnie qui le connurent (et plusieurs vivent encore au Puy) déclarent unanimement qu'il fut parfait observateur de leurs Règles, et ils lui appliquent, à ce propos, la parole de l'Esprit-Saint : *Non est inventus similis illi, etc.;* il ne s'en est point trouvé qui l'égalât et qui, comme lui, observât la loi du Très-Haut.

Aussi est-il invoqué à titre de saint, et une multitude immense de pèlerins est attirée à son tombeau par le bruit des miracles qui s'y opèrent. Déjà, du vivant même du serviteur de Dieu, des miracles attestèrent sa sainteté. J'ai vu, ces jours passés, un écrit d'Isabelle Sauron, par lequel cette femme déclare, sous la foi du serment, avoir été témoin d'un de ces prodiges. Appelé auprès d'une jeune ouvrière malade, le P. Régis s'agenouilla d'abord et pria. Se relevant ensuite, il dit d'un ton de commandement : « Fièvre, retire-toi de cette fille, car elle a besoin de la santé pour gagner sa pauvre vie ! » Or, à l'instant même, la malade fut guérie.

CHAPITRE XV

LA SAINTETÉ DE JEAN-FRANÇOIS RÉGIS ATTESTÉE PAR LES CHANOINES DE NOTRE-DAME DU PUY, SES CONTEMPORAINS

(1676)

I

Nous, doyen et chapitre de l'église cathédrale angélique de la Bienheureuse Marie, du Puy, nous attestons, comme suit, ce que nous avons entendu ; *Quod audivimus testamur* :

Le vénérable serviteur de Dieu, P. François Régis, de la Compagnie de Jésus, instruisant les fidèles par de fréquents catéchismes, fut, au milieu de nous, tant qu'il y vécut, semblable à une mère nourrice donnant ses soins à ses jeunes fils : il excellait à animer les cœurs à la piété, et un grand nombre, formés par lui, ont pu être offerts à Dieu comme des hosties d'agréable odeur. Voir le péché, en entendre parler, était, pour son âme si juste, un vrai tourment ; aussi, comme un autre Phinées, il brûlait de zèle pour exterminer les œuvres du diable, et surtout le vice impur. Jusqu'à son dernier soupir, il travailla infatigablement à sauver les âmes, à ouïr les confessions, à secourir toute sorte de misérables.

Nous ne finirions jamais, si nous disions tout ce que l'on sait de ses veilles, de ses jeûnes, de ses oraisons, de son humilité, de sa charité, de son obéissance ; et encore le meilleur n'apparaissait-t-il pas, car la vie des Saints est, avec Jésus, cachée en Dieu. Quand donc Jésus se manifestera, alors les Saints seront, avec lui, mani-

festés dans la gloire, et ce qui est écrit s'accomplira : « Ta justice sera mise en lumière, tes bonnes œuvres en un plein soleil. »

C'est le témoignage que rendent les chanoines du Puy, et ils le signent de leur main et le munissent du sceau du chapitre.

Donné au Puy, dans la salle capitulaire, le 12 juin 1676.

Peyret, Abbé de Saint-Pierre ;
Le Blanc, doyen du chapitre ;
Lemolar-d'Agrain, doyen forain ;
Ofrier, Beget, Lugan, Moletet, Genestet, Pradier, Sigaud, chanoines ;
De Lolme, chanoine, trésorier ;
J. Genestet, chanoine et syndic ;
Dales, Jourdan, François de Fillère, chanoines ;
Hugues de Pradier, chanoine et conseiller du Roi ;
De Mardiau, chanoine ;
André, chanoine et protonotaire apostolique ;
Allard, Arcis, Irailh, Terond, Perrin, Servant, Deroys, chanoines.

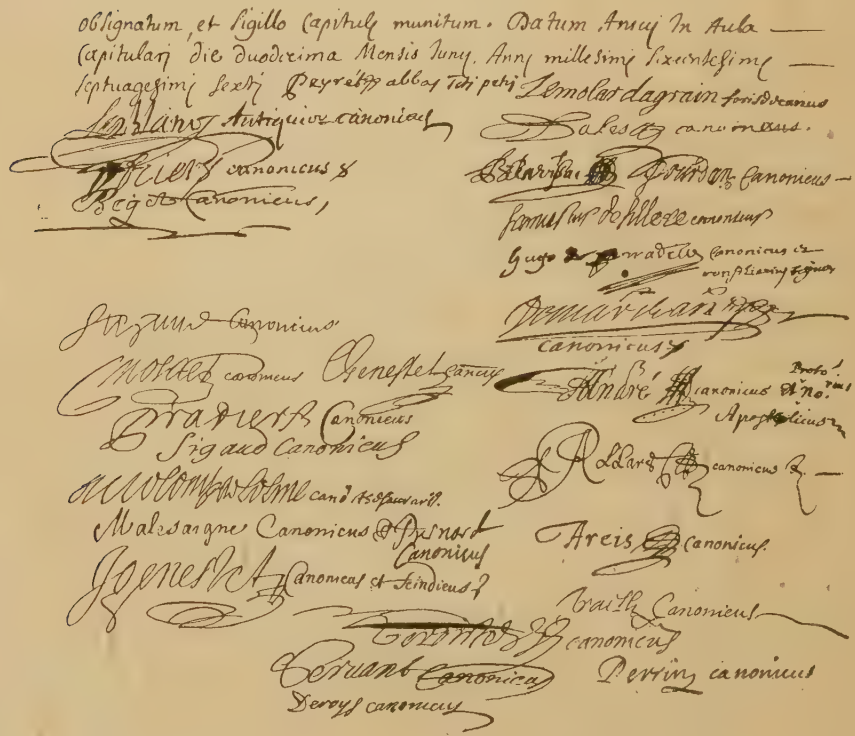

II

Hugues de Pradier, chanoine et conseiller du Roi, âgé de soixante-dix-huit ans [1] :

J'ai une dévotion singulière au serviteur de Dieu, le P. Régis, et je désire grandement sa béatification. Tout le monde sait qu'il mourut à La Louvesc, le 31 décembre 1640, laissant un incroyable renom de sainteté, qui, sans interruption, s'est maintenu et se maintient. Le peuple lui est très dévot, lui adresse des prières, suspend des *ex-voto* à ses images, va en pèlerinage à son tombeau, et Dieu autorise et alimente ce culte par des miracles ; aussi en ai-je toujours été édifié.

Il n'est pas d'habitant du Puy, d'un âge avancé ou d'un âge mûr, qui n'ait connu le P. Régis. Pour moi, je l'ai vu, ici, dès l'année 1625 et jusqu'à l'année 1640. D'autres, de ma condition, encore vivants, ont eu le même avantage ; je citerai MM. les conseillers du Roi Joseph de Pons-Désolières et Claude de Polalhon.

Le P. Régis était Jésuite ; j'ai eu sous les yeux, le 27 mai dernier, l'acte authentique de ses vœux religieux ; la pièce est signée par le P. Gabriel Garreau et munie du sceau de sa charge de provincial.

Les discours du P. Régis n'étaient que de Dieu, et le feu de charité qui l'animait resplendissait sur son visage. Il eût pu dire, avec le Psalmiste : « Si je parle, c'est que ma foi est vive ; » aussi, tout le Velay et les provinces voisines ont été évangélisées par lui. Je l'ai entendu catéchisant le peuple, et j'ai remarqué, ainsi que d'autres, tels que M. le doyen du chapitre, M. le prévôt de Roqueplan, MM. les chanoines de Colomb et de Lolme, le feu du zèle qui éclatait sur son visage.

Sa charité s'épanchait particulièrement sur les pauvres, qu'il visitait et à qui il procurait la nourriture et le vêtement ; sur les malades, qu'il consolait, confessait et préparait à la mort ; sur les

[1] Le témoin ajoute : « Je suis fils de George de Pradier et de Catherine Dorny. Je célèbre la messe, quand mes forces me le permettent. J'ai pour confesseur le pénitencier de l'église cathédrale, M. Pays. »

ignorants, qu'il instruisait avec un zèle admirable; sur les jeunes filles, que la pauvreté et l'oisiveté exposaient à tomber dans le désordre; il leur cherchait de l'ouvrage, et leur procurait le fil de lin nécessaire pour faire de la dentelle[1]. Je l'ai vu dans ces soins charitables.

Il suffisait, au Puy, — c'était chose notoire, — pour contenir des blasphémateurs, pour interrompre de honteux entretiens, que quelqu'un dît : « Le P. Régis! » J'en ai été témoin.

Il assembla, une fois, tous les porte-faix de la ville, et leur fit prendre l'engagement de ne pas jurer, comme ils en avaient l'habitude; puis, tous lui firent une confession générale de leurs péchés. Je tiens ceci de M. le vicaire général de Chabannes, qui me le conta, il y a peu de jours.

J'ai vu et admiré son insigne dévotion, tandis qu'il priait ou qu'il célébrait la messe. Je l'ai vu, s'abaissant aux plus vils offices, dans les hôpitaux et les prisons. Il avait un étonnant mépris du monde, et il eût bien pu dire, comme son père saint Ignace : « Que la terre m'apparaît sordide, quand je regarde le ciel! » .

On jugeait, à le voir, que sa pudeur était virginale, et ceux qui, dans la Compagnie de Jésus, le connaissaient jusqu'à l'intime de l'âme, disaient que Dieu l'avait, en effet, préservé de toute faute grave : ainsi parlent, aujourd'hui encore, le P. Montal et le P. Parra.

On ne pouvait s'entretenir avec lui, sans ressentir bientôt communication du feu divin, dont il avait le cœur embrasé; je le sais, pour l'avoir expérimenté et l'avoir ouï dire à d'autres. Sa parole avait une efficacité merveilleuse, quand il voulait éloigner les âmes du mal. Je tiens le fait suivant de M. de Meyronnenc, docteur-médecin : « Un ivrogne qui, dans sa maison, semblait être devenu fou furieux quand il avait bu, se trouva, un jour, sur le chemin du P. Régis : l'ivrogne était à jeun, ou n'avait pas du moins encore trop bu. Le serviteur de Dieu l'aborde et lui parle avec un tel accent, que, tout interdit, effrayé même, bien que, de son naturel, peu accessible à la crainte, ce misérable recule d'abord, puis écoute, s'attendrit, promet de changer de conduite; et il est

[1] Eis quærebat linum quod texerent opere denticulato... Tous les biographes du Saint racontent comment Le Puy, dès le dix-septième siècle, eut sujet d'attribuer à saint Jean-François Régis la conservation d'une industrie qui nourrit tant de familles dans le Velay.

vrai que depuis, il ne se livra plus à des excès, ni de boisson ni de colère. »

Le P. Régis eut, dit-on, l'esprit de prophétie. Vers le commencement de mars dernier, MM. les chanoines Rassarie et Bezet nous racontèrent, en chapitre, le fait suivant : « Une mère, au Puy, avait pour son fils une affection excessive, d'où naissaient des sollicitudes et des agitations que le P. Régis n'approuvait pas : un jour donc, l'enfant jouissant d'une parfaite santé, le serviteur de Dieu dit à la mère : « Votre fils mourra bientôt » ; et la mort, en effet, suivit de près cette annonce. »

Le 20 du présent mois de mai, les Mères Anne et Marie de Morangiès, religieuses de la Visitation du Puy, m'ont raconté, à la grille, ce qui suit : « Quand le P. Régis fut mort, à La Louvesc, le F. coadjuteur Claude Videau, son compagnon, qui l'avait assisté à ses derniers moments, nous rapporta, ici même, que le saint mourant, pour le consoler, parce qu'il le voyait en une grande anxiété, lui dit, près d'expirer : « Je vois Jésus et Marie qui m'ouvrent le ciel. »

Telle est, au Puy, la dévotion du peuple à l'endroit du P. Régis, qu'il y a toujours grand concours de pénitents au confessionnal que le serviteur de Dieu occupait, autrefois, dans l'église du collège et que l'on appelle encore le *confessionnal du P. Régis*. Tout le monde, au Puy, est chaque jour témoin de ce fait. Il est également évident, pour les autres et pour moi, que l'universalité des fidèles l'honore à titre de Bienheureux, de saint, et se recommande à lui, comme on se recommande aux saints.

III

M. Balthazar de Ravissac, chanoine, docteur en théologie, prieur de Champelause, âgé de soixante-huit ans [1] :

J'ai vu le P. Régis, au Puy, plusieurs années ; je l'ai entendu prêcher ; j'ai conversé familièrement avec lui. Au mois de février

[1] Le témoin ajoute : « Je suis fils de Claude de Ravissac et de dame Catherine de Martel. Je célèbre, tous les jours, la sainte messe dans l'église de Notre-Dame du Puy. J'ai pour confesseur M. Pays, pénitencier de la cathédrale. »

dernier, je parlais, avec M. Louis Perbet, médecin, et M. Claude Lamic, marchand, des prédications ou instructions du P. Régis; ils disaient, comme moi : Ce que la parole du P. Régis avait de plus singulier, c'est qu'elle demeurait imprimée dans l'âme des auditeurs. Quant aux entretiens familiers, ce qui m'y frappait davantage, c'était la révélation de la merveilleuse beauté de sa vertu, de son admirable pureté; sans qu'il y songeât, son âme semblait se produire au dehors.

Tel était son amour pour Dieu, qu'on le vit, un jour, le visage en feu et comme ravi, tandis que, près de lui, quelqu'un chantait un cantique sur le divin amour. On le vit aussi près de s'évanouir en entendant un blasphème. D'autres fois, en pareille occasion, il entrait dans des transports de sainte indignation, Il y a bien des années que, me promenant au jardin public, en compagnie de MM. Antoine Arnaud et Joseph Amat, marchands, eux et moi entendîmes raconter un trait de ce zèle ardent du Père Régis pour l'honneur de Dieu. Sur son passage se trouvèrent deux femmes qui mêlaient des blasphèmes à leur dispute. Le P. Régis amassa plein la main de boue et la leur mit dans la bouche. Le bon effet de la correction fut complet; sans dire un mot de plus, les deux femmes se retirèrent, chacune dans sa maison.

Les Pères du collège savaient tout ce que la dévotion lui inspirait; pour moi, j'ai toujours admiré sa piété à l'autel; et encore comment, à tout heure, il avait l'âme pleine de saintes pensées.

Son humilité était singulière; il lui fallait le vil et le plus vil; on le trouvait toujours occupé au service spirituel ou temporel du plus bas peuple; il était là-dedans tout entier. On sait comment il obtint, pour l'amour des pauvres, la multiplication du grain qu'on lui gardait chez le notaire Cornillon, et la dame Isabelle Sauron, septuagénaire, raconte comment il guérit subitement une fille pauvre, qui n'avait de ressource que dans son travail. Il n'y avait pas, au Puy, un misérable, un infirme, que sa charité n'atteignît. Ce qu'il voulait surtout, c'était d'arriver à guérir, à enrichir spirituellement les âmes, et Dieu lui donnait largement cette joie et cette récompense de ses travaux. J'ai eu sous les yeux une de ses lettres, où il raconte à son Supérieur que, vu le concours immense des populations aux exercices de la mission qu'il prêchait, on avait dû continuer, durant tout le jour, la distribution de l'Eucharistie, jusques à quatre, cinq, six heures du soir, et même

au delà, les fidèles demeurant à jeun pour contenter leur dévotion, la nuit déjà venue et à la lueur des cierges.

Je ne dis rien de sa mortification, de son innocence inviolablement gardée; ce sont des choses que les Pères Jésuites attestent eux-mêmes, ayant pu les connaître, ou comme témoins oculaires, ou à titre de confesseurs du Serviteur de Dieu. Je me contente d'ajouter un fait, dont j'ai lu l'attestation écrite. A un jeune débauché, qui menaçait de le poignarder, le P. Régis répondit, en dégageant sa poitrine des plis de la soutane : « Frappez ici; je ne désire rien tant que de mourir pour Jésus-Christ! »

IV

M. François Jourdain, chanoine, bailli de la Cour commune du Roi, âgé de soixante-sept ans[1] :

J'ai vu au Puy le P. Régis; j'ai eu avec lui des entretiens familiers; je l'ai entendu parler de Dieu, et jamais sans en être vivement impressionné.

Enseigner le catéchisme aux ignorants, ce fut quasi sa seule prédication, en cette ville. Durant plusieurs années il catéchisa, et la ville entière courait l'entendre. J'ai assisté à ces catéchismes, qu'il faisait dans l'église de Saint-Pierre-du-Monastier. Au dehors, il prêcha des missions jusqu'à la mort. Son langage était simple, mais son zèle incroyable : il eût amolli un cœur de pierre [2].

Sa dévotion fut admirable; il allait, l'âme toujours recueillie en Dieu.

Ce que le monde estime le plus vil, lui le recherchait de tout son cœur; le pauvre menu peuple; la plèbe des mendiants; les gens de la campagne les plus ignorants et les plus grossiers; à ceux-là, plus volontiers il prêtait l'oreille au confessionnal; les robes de soie ne captivèrent jamais ses yeux [3].

[1] Le témoin ajoute : « Je suis fils de Me Robert Jourdain et de dame Catherine Ferrier. Je célèbre, tous les jours, à l'église Notre-Dame du Puy. Mon confesseur est M. le chanoine André. »

[2] Dicens simplici stylo, sed zelo incredibili, qui emollisset saxeum pectus.

[3] Oloserica ejus oculos numquam perstrinxerunt.

Il traita bien sévèrement son corps ; un Frère coadjuteur, en lui donnant des soins d'infirmier, vit ses épaules entamées et livides.

La vertu de chasteté fut les délices de son cœur ; il l'aima plus que ses yeux, avec qui il avait fait un pacte. Le vice contraire, il le poursuivit, chez les autres, avec une sorte d'acharnement, et il eut grâce merveilleuse pour la conversion des pécheresses.

Il était tout à la discrétion des supérieurs ; un mot de leur bouche le déterminait. Au milieu de ses courses de missionnaire, quand les moissons, de toutes parts, se voyaient blanchissantes, il lui arriva souvent d'être tout à coup rappelé ; il obéit, sans se permettre la moindre plainte. C'est ce que j'ai su des Pères anciens du collège, déjà morts ou survivants.

Il y a un an, étant à La Louvesc, j'appris de M^me^ du Cluseau et de M^me^ de Giraudon que l'on recherchait avec une sainte avidité tout ce qui fut à l'usage du Serviteur de Dieu ; ainsi, telle noble dame n'a pas épargné l'argent pour posséder le chapeau du Serviteur de Dieu ; telle autre, pour acquérir ses souliers.

Partout, on l'appelait saint ; *le Saint*, c'était le mot qui tenait lieu de son nom, quand on parlait du P. Régis.

V

M. Jean Beget, prêtre, chanoine, âgé de cinquante-deux ans[1] :

J'ai vu le P. Régis au Puy, et j'ai toujours entendu parler de sa sainteté.

Il avait le don de convertir les pécheurs. Un jour, faisant le catéchisme dans l'église de Saint-Pierre-du-Monastier, il s'arrêta tout à coup et, interpellant les portefaix, il dit : « Mes amis, entendez bien : je veux vous couper la langue et vous faire muets ; venez donc tous, après-demain, au collège. » Ils ne manquèrent pas de s'y rendre. Là, le P. Régis leur adressa une émouvante exhortation contre le blasphème et l'impureté, et les détermina à faire une

[1] « Je suis fils de Gaspard Beget, bailli général du comté de Velay, et de dame Hélène Besset. Je dis la messe, tous les jours, à l'église Notre-Dame. Mon confesseur est M. Pays, pénitencier de la cathédrale. »

confession générale : ils la firent tous, aux jours que le Père leur indiqua ; mais, avant de les laisser s'éloigner, dès le premier jour, ils prêtèrent serment de ne plus jurer et de ne plus tenir de discours indécents ; promettant que si quelqu'un violait le serment, ils l'expulseraient de leur corporation.

Si grande fut la vénération du peuple pour lui, qu'il devint, au Puy, comme la règle vivante de ce qu'il fallait dire, faire ou omettre. *Le P. Régis ne l'a pas dit ;* ces mots acquirent la valeur et la forme d'un proverbe. Quelqu'un voulait-il s'excuser de faire ce qu'on lui commandait ou conseillait, la formule : *Le P. Régis ne l'a pas dit* le dispensait de produire une autre excuse. Au lieu de dire : « Je ne veux pas, cela m'ennuie, » quand une chose répugnait, on recourait à la formule : *Le P. Régis ne l'a pas dit ;* et c'était de la même façon que l'on se tirait de peine ou qu'on plaidait sa cause, quand on se voyait suspecté ou accusé d'une faute : *Le P. Régis ne l'a pas dit.* Le dicton n'était pas seulement à l'usage du peuple ; les gens de toute condition, les plus graves personnages en usaient comme le peuple ; de sorte que le P. Régis était, pour tous, comme un exemplaire, un type, duquel il fallait, en quelque sorte, rapprocher les paroles et les actes, pour en bien apprécier la valeur ou la portée. Du reste, le proverbe, né du vivant de l'homme de Dieu, est, aujourd'hui encore, fort usité [1].

La voix du peuple lui attribue l'esprit de prophétie ; au mois de mai dernier, à la campagne, MM. Ginestet et Perier me racontèrent le fait suivant. A une fille, de vie fort libre, le P. Régis dit un jour : « Prenez garde ; si vous ne mettez fin à vos désordres, je vous annonce une prochaine et triste mort. » L'événement ne vérifia que trop la parole du Serviteur de Dieu ; peu de temps après, la fille, de sa fenêtre, adressait à un de ses criminels complices, qui passait dans la rue, des regards et des gestes provocants ; or, au même instant, un coup de feu éclate ; la balle atteint cette malheureuse au front et lui fait sauter la cervelle [2].

Je sais que le P. Régis, sa vie durant, opéra des miracles.

[1] Le proverbe ou dicton naquit, probablement, à la suite de ces catéchismes si efficaces du Saint, où le peuple apprenait à remplir, dans le détail, tous ses devoirs. Bien souvent, alors, pour corriger leurs enfants, les parents rappelèrent les enseignements, les recommandations du Saint : *Le P. Régis l'a dit!* Cette formule engendra l'autre.

[2] Excussit miseræ cerebrum.

Je citerai un fait, qui m'est bien connu, parce qu'il intéresse ma parenté. Le Serviteur de Dieu prêchait la mission dans la paroisse Saint-André, et le curé, mon oncle, le logeait dans sa maison. Or, il advint que, pendant la nuit, tout le monde étant endormi, un enfant de sept ans environ, neveu du curé, se lève et va, cherchant à sortir de la chambre; il prend mal son chemin, arrive sans le savoir à un escalier, tombe, la tête la première et roule jusqu'au plus bas degré. Au bruit de la chute, qui retentit dans toute la maison, l'escalier étant de bois, on se réveille, on accourt. Le curé, soupçonnant le malheur, poussait des cris. Or, à ce moment, le P. Régis était à poursuivre ses prières; il ouvre la porte de sa chambre, qui n'était pas éclairée, et dit au curé : « Ne vous troublez pas; votre neveu est tombé du haut en bas de l'escalier, mais son ange gardien lui est venu en aide; rendez grâces à Dieu! »

Le chanoine Beget raconte ensuite la guérison d'une jeune fille de quinze ans, elle aussi de sa parenté, qui laissa ses béquilles au tombeau du P. Régis.

CHAPITRE XVI

LA SAINTETÉ DE JEAN-FRANÇOIS RÉGIS ATTESTÉE PAR D'AUTRES GENS D'ÉGLISE, SES CONTEMPORAINS

I

Pierre Le Blanc, licencié en théologie, prêtre, chanoine et vicaire général, âgé de soixante-six ans[1] :

J'ai vu le P. Régis ici, au Puy, l'espace de douze à quinze ans, savoir, entre les années 1625 et 1640; et il traitait fréquemment avec moi de ses bonnes œuvres, comme peuvent en témoigner mes confrères, les chanoines de Ravissac et Hugues Pradier, qui le connurent en ce même temps.

Qu'il eût été élevé dans la religion catholique et qu'il eût gardé la foi toujours entière, on n'en saurait douter : l'homme de Dieu recherchait à tel point les occasions de s'humilier, qu'il n'aurait point manqué, le pouvant faire, de manifester ce qui, à cet égard, lui aurait été sujet de confusion. Il aurait dit, comme l'Apôtre : « Je fus un blasphémateur. »

Je sais que le P. Régis fut de la Compagnie de Jésus; je l'ai vu, en effet, durant cette quinzaine d'années, portant l'habit de la Compagnie, habiter au collège, obéir à celui qui en était Recteur.

[1] Le témoin ajoute : « Je suis fils de Jacques Le Blanc et de Jeanne Sigaud. Je célèbre, tous les jours, à l'autel de Notre-Dame. Mon confesseur est M. Grégoire Pays, pénitencier de la cathédrale. »

On garde encore, à La Louvesc, l'habit de jésuite dans lequel il est mort, et les pèlerins demandent à voir cet habit.

Ses vertus étaient grandes et nombreuses; ceux qui les considéraient en étaient dans l'admiration et concevaient de lui une opinion très haute : de là le titre de *Saint* qu'on lui donnait communément. Tous les curés de la ville, M. Blacheyre, M. Balme, par exemple, parleraient comme moi, eux qui le virent si charitable et si assidu visiteur des pauvres et des malades de leurs paroisses, à qui il prodiguait les soins spirituels et temporels.

Il employa plus de dix ans, et avec des peines infinies, à prêcher des missions dans toute la contrée. Ici, au Puy, nous l'avons entendu catéchisant avec un concours et des fruits admirables[1]. C'était dans l'église des Bénédictins, dite de Saint-Pierre-du-Monastier, qu'il faisait tous les dimanches ces catéchismes, durant les mois qu'il passait au Puy. M. l'Abbé de Saint-Pierre et M. le Sacristain confirmeront ce que je dis, car, avant et après ces catéchismes, le P. Régis s'entretenait avec eux.

Comptant sur Dieu, il entreprit et mena à bonne fin des œuvres très difficiles; comme, par exemple, la conversion des filles perdues, si obstinées, le plus souvent, dans leurs désordres. Il réussit à retirer du vice une multitude de ces misérables[2]. Ainsi encore, n'ayant d'autre ressource que sa confiance en Dieu, il fut ici le nourricier des pauvres. J'ai vu cela de mes yeux, et les Dames de la Confrérie de la Miséricorde l'attesteront comme moi.

Le feu de son amour pour Dieu ne lui laissait pas de repos : il allait, catéchisant, prêchant, confessant, toujours occupé à attaquer le mal, à promouvoir le bien, afin que Dieu fût glorifié. Il me dit un jour : « Si Dieu me donnait le choix, ou d'aller au ciel, ou de travailler ici évangéliquement à convertir des filles et femmes perdues, je choisirais de m'épuiser à ce labeur pour l'amour de Dieu, plutôt que d'aller droit au ciel[3]. »

Les directeurs de l'hôpital, les geôliers de la prison publique, ceux des pauvres qui lui ont survécu pourraient dire avec moi

[1] Cum fructu mirabili et concursu incredibili.

[2] Quarum incredibilem multitudinem mutavit in melius.

[3] Si Deus daret mihi optionem, aut ad cœlos eundi, aut hic collaborandi Evangelio in convertendis meretriculis et prostibulis, eligerem potius desudare in istis conversionibus pro Deo, quam ad cœlos recta tendere.

quelle ardeur il dépensait dans l'exercice des œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle. Pas un pauvre, un malade, un prisonnier n'échappait à sa sollicitude : il les avait tous dans le cœur; il les visitait, les consolait, leur fournissait ce dont ils avaient besoin, et s'ils venaient à lui, il les accueillait, vrai père des pauvres, avec une tendresse paternelle.

A le voir seulement, on jugeait bien que, dans ses occupations, même les plus distrayantes, Dieu lui demeurait présent et qu'il était comme un temple de Dieu, tant il semblait recueilli, tant son visage respirait la dévotion. Ses pénitents, ses écoliers en furent toujours frappés : je citerai M. Pinot, procureur du Roi, et M. le conseiller de Jalavoux. Les Pères du collège ont de tout temps affirmé qu'il ne récitait pas l'office divin autrement qu'à genoux, et qu'il employait la plus grande partie des nuits à la prière et à la contemplation. Les Pères Montal et Parra, qui le connurent et qui vivent encore au collège du Puy, en rendront témoignage.

Tout en lui, les paroles, les actes, l'attitude, la démarche manifestaient son humilité : rien en sa personne qui ne parût gouverné par l'humilité. Il ne parlait pas de lui-même; il avait bonne opinion des autres et n'en disait que du bien. Cela, je puis l'attester, pour l'avoir vu ou entendu; mais que d'autres auraient, à cet égard, rendu à l'homme de Dieu un glorieux témoignage : les pauvres, avec qui il conversait si volontiers; les seigneurs et les magistrats, qui le virent toujours si respectueux à leur endroit. M^gr de Serres, évêque du Puy, ses vicaires généraux, les curés, tous les ecclésiastiques eurent, en particulier, sujet d'admirer l'humilité du P. Régis dans les relations qu'il eut avec eux.

Le monde, l'honneur mondain, les richesses, il en avait horreur : ses richesses à lui, c'était Jésus-Christ, et Jésus-Christ nu et souffrant sur la croix. Ce Jésus, il l'avait fixé, imprimé dans le cœur, et profondément[1]. Je dis ce que je sais pour l'avoir vu.

Ennemi perpétuel de lui-même, il assujettissait sa chair aux tourments de pénitences incessantes. Les Religieux de la Compagnie de Jésus qui vécurent avec lui disent tous qu'il se flagellait cruellement. Le Frère coadjuteur Guillaume Faucher, qui vit

[1] Divitiæ ejus Christus, et Christus patiens et nudus in Cruce. Hic erat illi infixus cordi, et alte.

encore, affirme l'avoir entendu se flageller, de nuit, dans l'église, avec une telle violence, que le seul retentissement des coups faisait horreur[1]. On peut voir, au collège, l'âpre cilice dont il ceignait ses reins. Son abstinence est connue : il ne vivait, en quelque sorte, que de pain et d'eau; le sol était son lit. Les PP. Montal et Blanchet, le F. Faucher l'attesteront avec moi.

Tous ceux qui connurent intimement l'homme de Dieu, comme furent, par exemple, MM. Pinot et Peyret, diront que sa pureté fut vraiment angélique. On ne pouvait le voir sans en être convaincu, et telle a été mon impression, chaque fois que j'ai eu l'occasion de traiter avec le P. Régis.

Dans ces relations si fréquentes, je n'ai pu rien observer en lui qui ne me parût contenu, réglé, vraiment conforme aux lois de la sainteté, et sûrement mon affirmation sera celle des hommes qui eurent avec le Serviteur de Dieu des rapports plus familiers, tels que M. le chanoine André, qui le connut à Marlhes vers l'an 1630, et M. le curé Blacheyre, qui conversa fréquemment avec lui, de 1625 à 1640.

Séculiers et réguliers gagnèrent merveilleusement à le fréquenter : ses entretiens portaient les uns à la pénitence, les autres à la perfection; son exemple allumait dans tous les cœurs l'amour de Dieu : je l'ai moi-même expérimenté, et avec moi mes confrères du chapitre; aussi en parlions-nous fréquemment entre nous, dans la sacristie de la cathédrale, les années passées, et cela nous arrive encore à présent.

Il ne s'est épargné en rien pour glorifier Dieu et sauver les âmes : à l'occasion, il n'y eût pas même, j'en suis sûr, épargné son sang; celui-la peut en témoigner, qui alla, de nuit, le trouver avec le dessein arrêté de lui donner la mort, et que le Serviteur de Dieu accueillit à la porte de la maison et convertit par la suavité même de son accueil. Le coupable (par charité, je tais son nom) vit encore, et c'est de lui que l'on a tout appris. Deux autres pourraient appuyer son témoignage : ils méditaient, eux aussi, de maltraiter cruellement le P. Régis. Le serviteur de Dieu alla, intrépide, au-devant d'eux, et l'Esprit-Saint donna à sa voix un

[1] Affirmat se, de nocte, audiisse illum in templo strepitu tanto sese diverberantem, ut horrorem audienti faceret.

tel accent, qu'il les convertit. Il y a vingt ans, le P. Labroue et le P. Savignac nous racontaient ce fait ici même, au Puy.

Le P. Régis mourut, à La Louvesc, d'une inflammation des poumons. Nous savons, par un témoin digne de foi, qu'à la dernière heure Jésus-Christ et la Bienheureuse Vierge lui apparurent : ce témoin est le Frère coadjuteur qui l'assistait. Le saint mourant lui dit : « Je vois Jésus-Christ et la Très Sainte Vierge qui m'ouvrent le ciel. » Le Frère a raconté cela à bien des personnes, aux religieuses de Sainte-Marie du Puy, par exemple, sans compter les Jésuites. Du reste, il reçut, de son vivant, d'autres grâces extraordinaires. Ainsi, M. André, aujourd'hui chanoine, étant curé de Marlhes, le vit en extase tandis qu'il priait. M. André lui-même m'a raconté le fait.

Vivant, il fut vénéré de tous comme un saint, et à cause de ses éminentes vertus, et à cause de la foi que l'on avait en la puissance de son intercession auprès de Dieu ; mais cette dévotion a singulièrement grandi depuis sa mort, et, chaque jour, elle augmente, à mesure que les prodiges se multiplient à son tombeau. Aussi, tout le monde court à lui : je le vois de mes yeux, et d'autres, tels que M. le Prévôt, et M. l'abbé de Saint-Vosy, qui considèrent ce mouvement, l'admirent comme moi. Cette dévotion n'est pas seulement de la multitude populaire ; toutes les conditions la partagent : chanoines, juges de la sénéchaussée, consuls, tous, comme le menu peuple, lui donnent le titre de Saint, le vénèrent, l'invoquent en leurs nécessités. Mes confrères du chapitre diront, avec moi, que la dévotion au P. Régis n'a pas eu d'interruption, et qu'elle est toujours allée croissant ; c'est ce que nous disions ensemble récemment, en nous entretenant du Serviteur de Dieu, dans le cloître de la cathédrale.

Pour moi, en particulier, je suis tendrement affectionné au Père Régis, et je désire de tout mon cœur sa béatification.

Le Blanc, chanoine et vicaire général.

II

M. Jacques Blacheyre, prêtre, curé de Saint-Pierre de la Tour, au Puy, âgé de quatre-vingt-quatre ans[1] :

J'ai connu le P. Régis, de l'année 1625 à l'année 1640. Nous nous entretenions souvent d'œuvres de miséricorde à établir ou à soutenir : c'était dans la maison abbatiale. M. l'Abbé de Saint-Pierre et mon vicaire s'y trouvèrent plus d'une fois avec nous.

Il excella dans la confiance en Dieu, qui lui faisait entreprendre des conversions très difficiles, comme celle de la vieille dame huguenotte du Vivarais.

Son zèle pour l'honneur de Dieu et le salut du prochain le mettait quelquefois comme hors de lui-même. Ainsi advint-il, quand il annonça la mort prochaine d'un magistrat peu soucieux de ces grands intérêts.

Ce fut un homme vraiment humble. Quelqu'un, pour mettre son humilité à l'épreuve, lui adressa de vifs reproches; il passa au crible ses actes et affecta de n'y trouver rien de bon; il lui déclara, du ton le plus sérieux, que peu de gens faisaient cas de lui, etc. Mais il ne tira du P. Régis que des remerciments pour une si charitable correction; encore le Serviteur de Dieu pria-t-il humblement le correcteur de ne pas négliger de le reprendre, chaque fois qu'il le verrait en faute. MM. les conseillers Dalanton et Brunel ont eu, aussi bien que moi, connaissance de ce fait.

Il contenait admirablement ses sens, et ne leur accordait presque rien.

Il désira ardemment donner sa vie pour Jésus-Christ. Ce désir se manifesta en plusieurs occasions, où le Serviteur de Dieu fut en péril d'être égorgé. Le sergent de la maison de ville, Claude Chambon, assista à une de ces scènes : il la racontait, dernièrement, moi présent, au collège des Jésuites. Là se trouvaient aussi M. Jalavoux, conseiller du Roi, et M. Colin, consul.

[1] Le témoin ajoute : « Je suis fils d'Etienne Blacheyre et de Catherine Nadable. Je dis la messe, tous les jours, dans l'église de Saint-Pierre de la Tour. Mon confesseur est le P. Montal. »

III

M. Jacques André, ancien curé de Marlhes, chanoine, âgé de soixante-dix ans[1] :

J'ai vu le P. Régis, à trois reprises, dans ma paroisse de Marlhes-en-Forez : une de ces trois missions dura un mois entier. Je ne puis sans émotion me ressouvenir de ce Serviteur de Dieu, si digne des louanges qu'on lui décerne dans ces régions du Velay, du Vivarais et du Forez.

Je sais, pour l'avoir vu, qu'il excella dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Quant à la perfection de ses vertus religieuses, les Pères de la Compagnie de Jésus la proclament. Ils louent en particulier sa vie d'oraison et de pénitence : je tiens, par exemple, des PP. Arnoux et Demangeon qu'il ne donnait guère que trois heures au sommeil, et qu'il employait à prier le reste de la nuit, quand il vivait au collège.

J'ai eu sous les yeux, autrefois, des lettres écrites par des gens qui avaient connu le P. Régis dès son enfance : elles m'étaient communiquées par un Père du collège, qui recherchait fort curieusement tout ce qui se rapportait à la vie du Serviteur de Dieu. J'y remarquai, entr'autres choses, les détails suivants :

Enfant, le P. Régis n'avait pas eu de goût pour les jeux puérils. Hors le temps des classes, on le trouvait, le plus souvent, occupé à prier dans quelque église. Il recourait fréquemment aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Il aimait fort à lire des livres pieux, et, dans la pension où il vécut, à Béziers, il sut si bien communiquer ce même goût aux six écoliers qui prenaient avec lui leurs repas, que, tous les jours, matin et soir, un des sept faisait aux autres une lecture spirituelle, tant que duraient le dîner et le souper. Il ne souffrit jamais qu'en sa présence on dît la moindre parole qui blessât la pureté. Plus tard (il y a vingt-cinq ans),

[1] Le témoin ajoute : « Je suis fils de Jean André et de dame Blanche Bénac. Je dis la messe, tous les jours, dans l'église de Notre-Dame du Puy. J'ai pour confesseur M. Pays, pénitencier de la cathédrale. »

un Provincial de la Compagnie et M. de Montauban, vicaire général, m'ont donné l'assurance que tout cela était vrai.

Le P. Régis vécut et mourut dans la Compagnie de Jésus : c'est un fait de notoriété publique. J'ai vu de mes yeux l'acte authentique de ses derniers vœux, signé par le P. Gabriel Garreau, alors Provincial, et muni du sceau de son office. Ce fut à Montpellier qu'il prononça ces vœux : les PP. Carrel et Limozal, qui y vécurent en ce temps, savoir, de 1633 à 1635, m'ont dit, entr'autres choses : « Dès lors, le P. Régis écoutait plus volontiers les confessions des pauvres; aussi son confessionnal en était-il assiégé. On le voyait sans cesse occupé à converser avec les pauvres, à les instruire, à les consoler. Il mendiait de la paille, pour leur procurer quelque semblant de lit, et on le vit aller par la ville, chargé d'une paillasse : on riait; il s'en inquiétait peu. Tout ce qu'il pouvait recueillir, il le donnait vite aux pauvres. »

Il séchait de douleur, par excès de zèle, quand il voyait Dieu offensé : alors seulement cet homme si bénin prenait feu. Rencontrant, en carnaval, des gens indécemment masqués, il les en reprit. Un d'eux dégaîna pour le frapper. Au lieu de reculer, l'homme de Dieu s'avança, offrant sa poitrine aux coups. Quant aux offenses qui s'adressaient à lui, il n'en garda jamais aucun ressentiment : bien au contraire. Le P. Parra, le P. Montal et des habitants du Puy m'ont raconté qu'ayant enfin gagné le cœur d'un de ses ennemis les plus acharnés, et l'ayant ouï en confession, il ne lui donna pour pénitence qu'un *Pater* et un *Ave*, ajoutant qu'il se chargeait du reste. De ce reste firent partie quarante disciplines sanglantes. Il eût donné mille vies pour le salut du prochain. Un jour de fête, en hiver, il se rendait, pour y dire la messe, y confesser et y prêcher, en une paroisse distante du Puy d'environ quatre lieues. Arrivé à un passage glissant, le pied lui manqua, et, dans sa chute, le tibia d'une de ses jambes se rompit par le milieu. Malgré la douleur, le Père se releva et, appuyé sur un bâton, il se traîna jusqu'à l'endroit où il devait aller : ce fut l'espace de deux lieues environ. En arrivant, il alla droit au confessionnal, où il fut retenu longtemps; et, chose admirable, quand il en sortit pour monter à l'autel, le cal se trouva formé à la fracture[1].

[1] Reperit tibiam fecisse callum.

Voici maintenant quelques-unes des remarques qui me sont plus personnelles, et que j'ai faites tandis que le P. Régis prêchait dans mon église de Marlhes :

Il traitait avec Dieu, dans ses oraisons, d'une façon intime et suave. Je l'ai considéré, tandis qu'il priait, et je l'ai cru en extase : il paraissait, en effet, hors de lui-même; le silence, d'ailleurs, était complet, et rien ne permettait de juger qu'il fît aucun usage de ses sens. Sa pureté de cœur était éminente : au collège, il se confessait tous les jours; ainsi il fit, avec moi, à Marlhes.

Que dire du feu de sa charité pour le prochain? Je l'ai vu joindre les nuits aux jours en prêchant la parole de Dieu; je l'ai vu oublier la nourriture et le sommeil en écoutant les confessions. Aussi ses discours, ses entretiens embrasaient véritablement les cœurs, et le charme de sa sainteté entraînait après lui tout le monde : tous couraient à lui; à tel point, qu'au milieu des montagnes il était contraint de s'arrêter pour entendre les confessions. De quelques pierres entassées ou d'un amas de neige on lui faisait un confessionnal. Cette merveilleuse efficacité de sa parole pour la conversion des pécheurs, j'en suis témoin oculaire [1].

J'eus peur que tant de travail ajouté à ses privations de nourriture et de sommeil n'abattît les forces du P. Régis et ne le rendît malade; j'écrivis donc au P. Arnoux, recteur du collège du Puy, le priant de me donner autorité de supérieur sur le P. Régis en ce qui regarderait le soin de la santé. Il agréa ma demande, et, dès lors, j'usai de mes droits pour imposer à l'homme de Dieu quelque interruption dans la continuité de ses labeurs, et l'obliger à manger un peu à l'heure des repas. Je dus cependant me montrer facile, car tout lui était bon, et une alimentation légère semblait le contenter davantage. Pour le vin, il n'en usait qu'à l'autel. Du reste, son obéissance fut des plus exactes, à dater du jour où je fus muni des pouvoirs du P. Arnoux. J'avais gardé sa lettre, et, l'heure venue, bien que le moment fût, plus d'une fois, celui où le confessionnal était le plus assiégé, je n'avais qu'à montrer la lettre, et aussitôt il quittait tout pour se rendre au presbytère. De là

[1] Omnia corda inflammabat verbis et colloquiis suis : vidi ego : omnes currebant post illum : suæ sanctitatis illicio omnes trahebat post se. Cogebatur, in mediis montibus, sistere ad audiendos pœnitentes. Congesti lapides erant pro tribunali, aut nivium congeries. De vi verborum ejus ad convertendos homines, testis ego de visu...

j'étais en droit de conclure que son obéissance était aussi parfaite dans la maison religieuse; et j'appris depuis, de ses frères ou de ses supérieurs, en particulier des PP. Arnoux et Saint-Jean, que leur jugement était le mien.

Dieu accordait aux prières du saint homme des grâces que d'autres n'eussent pas obtenues. Il y avait, dans ma paroisse de Marlhes, un homme possédé du démon depuis huit ans; il fut délivré, après s'être confessé au P. Régis et avoir reçu de sa main la communion.

Un autre de mes paroissiens était, depuis le matin, à attendre que son tour vînt de se confesser au Serviteur de Dieu, quand j'arrivai pour le tirer du confessionnal et l'amener à table : la foule suivit, nous enveloppant, nous comprimant. Nous arrivions proche du presbytère, qui est bâti sur un terrain en pente, quand l'homme dont j'ai parlé, culbuté par ses voisins, tomba du chemin dans mon jardin et se disloqua l'os d'un bras à la jointure de l'épaule. Informé du fait, le P. Régis descend, s'approche du pauvre malheureux, et passe doucement la main sur la manche du bras luxé : au même instant, le bras fut guéri, et il ne resta même pas trace de douleur. Tel fut le témoignage du malade et de la multitude qui nous suivait.

Après cela, il n'y a pas lieu de s'étonner que le titre de *Saint* fût donné au P. Régis. *Le Saint,* c'était son nom : on ne lui en donnait guère d'autre.

Depuis ce temps, le culte de sa sainteté a grandi, et il grandit chaque jour; une multitude de fidèles lui sont incroyablement dévots et se recommandent à lui comme à un saint, en leurs nécessités. On n'a pu avoir le chapeau du P. Régis qu'en le payant chèrement. Des malades ont été guéris au simple contact d'une lettre que le P. Régis m'écrivit et que je garde précieusement [1].

[1] Voici cette lettre adressée *à M. André, chanoine du Puy, à Monastier :*

« Monsieur, si j'avais quelque pouvoir sur l'air de Monastier, je le rendrais si favorable à votre santé, que, dans peu, elle serait dans son meilleur état. J'apprends, quasi tous les jours, qu'elle s'augmente : à Dieu grâces. Le grand désir néanmoins que j'ai de la voir en sa perfection, au plus tôt, me ferait entrer en impatience, si je ne savais que le Maître du temps et de l'air en dispose de la sorte. Je ne cesserai toutefois de prier pour elle, en me disant toujours,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur en Notre-Seigneur.

« Jean-François Régis.

« Du Puy, ce 8 août 1640. »

Je m'arrête ici, me réservant de compléter, en un autre temps, le présent mémoire.

IV

Nous, Maurice Boyer, prêtre et curé de Vourey, soussigné, en vertu de la réquisition à nous faite par M. de Chabanes, chanoine et théologal de l'église cathédrale de Notre-Dame du Puy, vicaire général de Mgr l'Evêque du Puy, et comme député pour procéder à l'enquête et information de la bonne vie de feu le R. P. Jean-François Régis, de la Compagnie de Jésus;

Disons et affirmons, en foi de prêtre et par celle que nous devons à Dieu, à vous mondit sieur de Chabanes, commissaire susdit, — qu'ayant eu le bonheur d'avoir étudié, au collège du Puy, sous le R. P. Jean-François Régis, il aurait conservé pour nous une particulière bonté, laquelle, jointe avec le zèle qu'il avait pour le service de Dieu, l'aurait obligé de venir en ce lieu de Vourey, où il fit séjour de quatre jours, pendant lesquels il s'occupa incessamment et sans relâche à prêcher, catéchiser ou confesser les peuples de ma paroisse, et le jour et la nuit;

Et, voyant que son travail pouvait excéder les forces de son corps, nous lui aurions représenté qu'il devait se mieux conserver pour pouvoir soutenir plus longtemps, et non se pas abandonner si fort au travail;

A quoi ce bon Père nous répondit, avec bien de bonté et confiance, qu'il se ferait bien tort s'il s'épargnait, s'agissant du service de Dieu, ayant senti des effets de sa providence si extraordinaires pour sa santé, et si visibles, qu'un jour, en campagne, en temps d'hiver, allant en mission, s'étant cassé une jambe, il n'avait pas resté de marcher, pendant deux lieues, en montagne, parmi la boue et la neige; et, arrivé au lieu où il prétendait aller, sans s'arrêter en aucune part, il s'en alla tout droit à l'église et se mit d'abord au confessionnal, au sortir duquel il se trouva entièrement guéri, après cet effort, qui devait, ce semble, rendre son mal incurable.

C'est ce que nous attestons avoir appris de sa propre bouche; et, en foi de ce, avons écrit et signé notre présente déposition,

contenant vérité, ce onzième jour du mois de juin mil six cent septante-six.

M. Boyer, curé de Vourey.

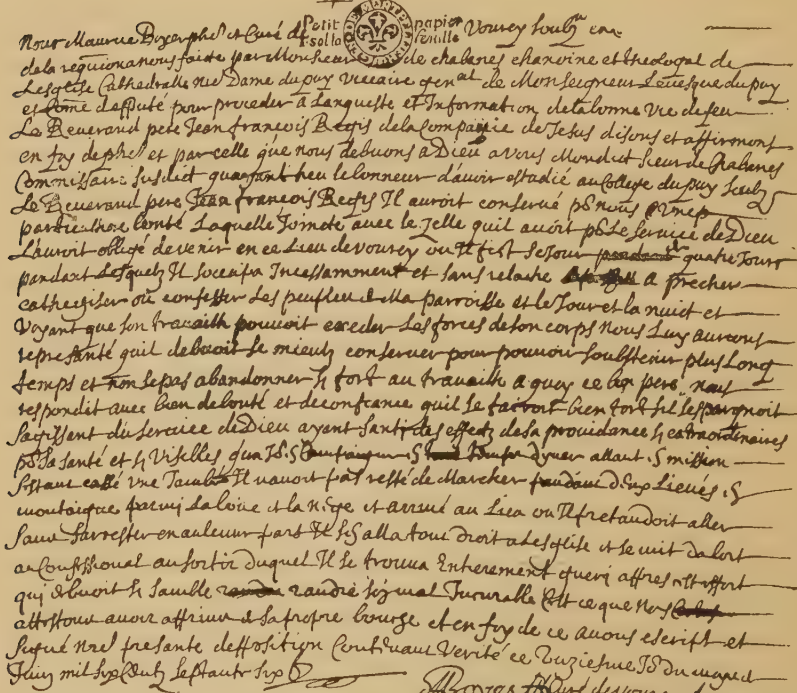

CHAPITRE XVII

LA SAINTETÉ DE JEAN-FRANÇOIS RÉGIS ATTESTÉE PAR LES JUGE-MAGE, CONSEILLERS ET AVOCATS DE LA SÉNÉCHAUSSÉE DU PUY, SES CONTEMPORAINS

(1676)

I

« Désirant ajouter à d'autres son propre suffrage, dans le procès informatif relatif aux vertus du vénérable Serviteur de Dieu, le P. Jean-François Régis, la cour de la Sénéchaussée du Puy rend à sa justice le véridique témoignage qui suit :

La justice du Serviteur de Dieu comprenait tous les aspects de cette vertu :

Et d'abord, il fut juste envers Dieu, car aux enseignements de la souveraine Vérité, il répondit par l'adhésion d'une foi, non pas raisonneuse, mais simple. A la Fidélité de Dieu, il rendit l'hommage d'une espérance très ferme. Il put, fort de cette confiance, tirer d'un coffre vide le froment dont il eut besoin pour nourrir les pauvres. A la Bonté de Dieu, il répondit par l'amour dont il eut le cœur embrasé. A la Justice de Dieu il satisfit, par le soin extrême qu'il avait de purifier son âme des moindres fautes et d'en faire pénitence. A la Majesté divine, il paya un tribut incessant de religion : de là sa piété singulière à l'autel; de là les prières continuelles, les doux et ardents entretiens avec Dieu, longuement continués

dans le silence de ses nuits. Enfin, à la Libéralité divine, il répondit par le don libéral de tout ce qu'il possédait et de tout lui-même. Ainsi il se montra toujours juste envers ce Dieu, à qui il jugeait être redevable de tout ce qu'il avait de bon.

Juste, en second lieu, à l'égard du prochain, il remplit, d'abord, le devoir de la *justice commutative*. Saint Paul (1 Cor. IV, 12) disait : « On nous maudit, et nous bénissons ; on nous persécute, et nous le tolérons patiemment. » Le P. Jean-François Régis fit de même ; il rendait le bien pour le mal ; il priait saintement pour ceux qui l'outrageaient ; sous leurs coups, il levait, en leur faveur, ses mains vers le ciel ; il suppliait Dieu de bénir ceux qui le maudissaient ; imitant Celui de qui il est dit : « Maudit, il ne maudissait pas, et il n'opposait même pas des menaces aux coups. » Telle fut la justice commutative du P. Jean-François Régis ; ainsi il paya ce qu'il dut à ses ennemis.

Il pratiqua également, à l'égard du prochain, la *justice distributive :* riche pour tous, il subvenait aux nécessités de tous par ses aumônes et largesses ; à cet effet, il remplit miraculeusement de froment nouveau un coffre, de la contenance de quarante boisseaux. Attentif à secourir les indigents, il donnait, selon le besoin de chacun, à celui-ci le vêtement, à un autre la nourriture ou le breuvage.

Sur tous il épanchait de même des trésors de biens spirituels. Comme une nuée féconde, il répandait les eaux de la prédication et de la doctrine évangélique ; de là procédèrent, dans les âmes, d'heureuses moissons dont le Serviteur de Dieu a enrichi les greniers du Père céleste.

Il se donnait lui-même aux misérables habitants des prisons et des hôpitaux. Des aveugles, comme Antoinette Styval et Antoinette Gravier, lui durent la vue ; à cent paralytiques, il rendit le libre usage de leurs membres ; M. Gaspard-Jean Monteyremar reçut de lui guérison d'une triple hernie.

Quant à la *justice vindicative,* le Serviteur de Dieu ne l'exerça que contre lui-même. Il emprisonna ses membres dans le cilice ; il les frappa de verges ; il se condamna aux tortures de la faim et de la soif, aux rigueurs d'un jeûne qu'il n'interrompait que pour accorder un peu de pain à sa faim et de l'eau à sa soif. A un corps rebelle, à une chair coupable, de tels traitements seraient dus, nous le confessons ; mais la chair du Serviteur de Dieu fut toujours

virginale ; sa pureté égale à la pureté de l'astre que les grossières vapeurs de la terre ne peuvent même atteindre ; ce n'étaient donc pas ses iniquités, mais les nôtres, que l'homme de Dieu châtiait ; nous lui en demeurons obligés.

Tel est le témoignage que la cour de la Sénéchaussée du Puy rend à la justice du P. Jean-François Régis. Nous laissons à d'autres, sans y vouloir toucher nous-mêmes, le restant de ses vertus. Plaise à Dieu que, plus tard, son serviteur, par de bienveillants suffrages, concilie la faveur du souverain Juge à ceux qui rendent aujourd'hui témoignage à ses mérites.

PRADIER d'AGRAIN, juge mage des causes capitales ;
MOMBRAC, conseiller du Roi, doyen en ladite Cour ;
BRUNEL, conseiller du Roi ;
De PONS DESOLIÈRES, conseiller du Roi ;
De LABORYE, conseiller du Roi ;
MONBREUIL, conseiller du Roi ;
LANTHENAS, conseiller du Roi ;
DENYS, conseiller du Roi ;
LANTENAS, conseiller du Roi.

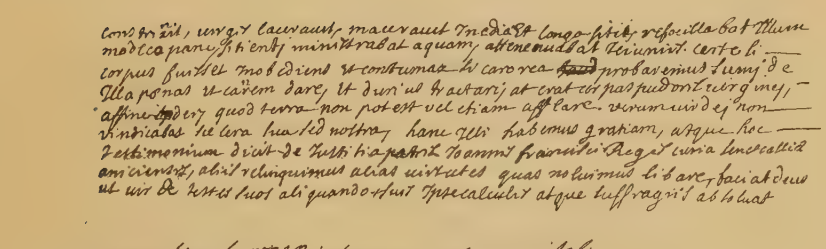

II

M. Antoine Monbrac, conseiller-doyen de la sénéchaussée, âgé de soixante-cinq ans [1] :

J'ai connu le P. Régis, l'espace de dix à douze ans. Je l'ai eu pour professeur au collège ; je l'ai entendu faisant le catéchisme dans les paroisses. MM. les conseillers Jalavoux et Ferrebeuf l'ont aussi connu, comme moi, savoir, de 1627 à 1640 environ.

Depuis que je le connus, je l'ai tenu pour saint, à cause des vertus chrétiennes que je voyais resplendir en lui.

Sa dévotion, son zèle pour l'oraison le portait à prendre sur son sommeil des heures entières, qu'il donnait à la méditation. Les Pères du collège nous le disaient autrefois, et les PP. Montal et Parra l'attestent encore aujourd'hui.

Je sais qu'il était fort mortifié : les Pères et Frères de la Compagnie (je citerai deux survivants, le P. Parra et le F. Faucher) en avaient journellement la preuve ; ils le voyaient s'abstenir de vin et de viande, coucher sur le sol nu, dompter sa chair par le cilice et des disciplines quotidiennes.

Aussi la pureté de son cœur était-elle insigne, et de là venait son zèle si ardent pour la conversion des esclaves du vice contraire. Dès les premiers temps que je le connus, je le vis dans ce labeur, et j'eus bien sujet d'admirer le feu qu'il y mettait, bien que plusieurs s'opposassent avec violence au retour des âmes qu'il poursuivait. Une femme septuagénaire, qui demeure chez moi, m'a déclaré avoir vu le P. Régis cruellement bâtonné par des libertins, à qui il avait enlevé leur proie.

J'ai vu moi-même le serviteur de Dieu s'employer activement à toutes sortes d'œuvres de miséricorde, comme la continuelle visite et assistance des pauvres, des malades, des prisonniers. Je l'ai vu occupé à mettre la paix dans les familles, à réconcilier

[1] Le témoin ajoute : « Je suis fils de Sébastien Mombrac et d'Isabelle Mareschal. Je me confesse, tous les mois, comme congréganiste, et le plus souvent au P. Blanchet ; quelques fois, à M. Falcon, mon curé, et je communie, avec les autres congréganistes, dans la chapelle de la congrégation. Ma dernière communion est celle de la Pentecôte (24 mai). »

les ennemis; je l'ai vu assidu à son confessionnal, et toujours prêt à enseigner le catéchisme au menu peuple. Un fait, que j'ai pu constater, montrera quelle était l'activité de son zèle au confessionnal. Me trouvant, le 13 de ce mois de mai, au grand Séminaire, en compagnie de MM. les conseillers de Pons et Denys, j'eus sous les yeux une lettre du serviteur de Dieu, où lui-même déclare avoir, en quatre mois, entendu huit ou neuf mille confessions, cinq cents desquelles étaient générales.

On comprend, après cela, que tant de gens décernent, en particulier, au P. Régis, les honneurs et le culte qui sont dus aux saints. Nous tous, à la cour de la Sénéchaussée, pouvons certifier le fait de ce culte, et souvent, ces années passées, et maintenant encore, nos entretiens, dans la chambre du conseil, ont pour sujet les grandes vertus du P. Régis, ou la vénération toujours croissante que témoignent avoir pour lui les petits et les grands, les ignorants et les lettrés.

Des miracles, d'ailleurs, fort nombreux, justifient la dévotion du peuple. Pour moi, m'étant recommandé au P. Régis, je fus, en peu de jours, débarrassé d'une fièvre tierce qui, depuis trois mois, me travaillait.

J'ai vu, à La Louvesc, et les pèlerins qui s'y rendent voient aussi la soutane du P. Régis. Le curé de l'endroit la conserve précieusement, et les pèlerins vénèrent cet habit comme une relique. M. et M^me^ de Jalavoux, qui visitent chaque année le tombeau du Serviteur de Dieu, m'ont attesté la permanence de ce culte.

III

M. Ponce Pinot, procureur du Roi à la cour de la Sénéchaussée, âgé de soixante-six ans[1] :

J'aime tendrement le P. Régis, mon maître; je ne saurais certes assez le louer, assez l'aimer, et je désire sa béatification de toute

[1] Le témoin ajoute : « Je suis fils d'autre Ponce Pinot et de dame Marguerite Grosson. Mon confesseur est le P. Blanchet. Je me confesse et je communie, tous les mois, dans la chapelle de la Congrégation. Ma dernière communion a été faite là le jour de la Pentecôte. »

l'affection de mon cœur. Je ne suis pas seul à l'aimer; c'est une multitude incroyable de gens du Velay, du Vivarais, et d'autres régions, qui lui sont ardemment affectionnés; le souvenir encore récent de ses vertus, le bruit des miracles qu'il opère, le désir et l'espérance d'obtenir par lui de semblables faveurs allument, chaque jour davantage, cette dévotion populaire.

J'ai pu bien connaître le P. Régis, ayant vécu familièrement avec lui dans cette ville du Puy. Je l'ai vu et ouï, au collège, où j'étais écolier de sa classe; je l'ai entendu prêcher; je l'ai vu, et cela pendant près de quinze ans, exercer infatigablement des ministères de miséricorde auprès des pauvres et des malades.

Enfant, il fut élevé dans la foi catholique. Je l'ai appris des PP. du Fornel et Baudouin, qui ont vécu en Languedoc, son pays natal. Plus tard, il fut Jésuite; j'ai vu l'acte authentique de ses premiers vœux, qui furent reçus par le P. Jean Martin, Provincial de Toulouse.

Depuis que je le connus, je ne vis jamais en lui rien qui ne fût d'un saint[1]. D'autres, qui le connurent comme moi, ne tiennent pas un différent langage. Je citerai MM. Jean Filhot, Charles Richard, Jean Brun de Lanthenas et Jean Bernard. Dans nos entretiens, à la ville et à la campagne, ces Messieurs ont ainsi exprimé leur sentiment.

A considérer sa modestie, on voyait bien qu'il avait gardé intacte la pureté de l'âme et du corps; et cependant, nul n'ignorait qu'il ne donnait pas de repos à cette chair innocente, et que non content de ses travaux de jour et de nuit qui déjà l'accablaient, il ne lui donnait guère d'autre aliment que le pain et l'eau, d'autre lit que le pavé ou le plancher de sa chambre, et que fréquemment encore, il la tourmentait par le cilice et la discipline. J'ai vu, au collège, une partie du cilice dont il usait.

Un jour, en classe, sa modestie nous frappa davantage : comme il donnait ses ordres, pour faire châtier un écolier, celui-ci, connu pour son effronterie, se permit, aux yeux du P. Régis, un de ces gestes dont la pudeur ne saurait tolérer l'aspect. Aussitôt le visage du Père se couvrit d'une rougeur virginale; puis il fondit en larmes, comme s'il eût voulu laver dans ces eaux purifiantes les souillures du péché de son indigne disciple. Je vis cela de mes yeux.

[1] Nihil vidi in eo non sanctum.

Son zèle pour la pureté lui fit entreprendre et mener à fin, contre toute espérance, la conversion des filles perdues, et leur réclusion dans une maison de refuge. L'habitude contractée du vice était un obstacle déjà bien difficile à surmonter; mais, de plus, les complices n'omettaient rien pour soustraire aux recherches et aux poursuites du Serviteur de Dieu les âmes qu'il voulait tirer de leurs mains, et ils ne reculaient devant aucune violence pour l'effrayer. Toutes ces difficultés furent vaincues. J'ai assisté à cette victoire du P. Régis ; nous en parlions encore, ces jours derniers, dans ma maison, avec MM. Michel Pandraud et Jacques Vallat, qui en furent aussi témoins.

Il n'avait que Dieu à la bouche, Dieu dans le cœur, Dieu devant les yeux; c'était à Dieu qu'il tendait en toutes choses. Tous ses discours étaient de Dieu, et c'est bien à lui que l'on pouvait justement dire, comme saint Paul à Tite : « O vous, homme de Dieu ! » Tel j'ai connu le P. Régis; tel l'a connu la ville entière. La pensée que je viens d'exprimer, M. l'avocat Antoine Dugonne et un digne prêtre, M. Guillaume Varennes, l'exprimaient également chez moi, à la fin de mai.

Ainsi encore, nous promenant, dans le Jardin public, MM. de Polastron, de Glavenas, Henry et moi, nous étions d'accord que la piété, la dévotion dont le P. Régis avait le cœur rempli éclatait au dehors, en toutes ses paroles, en tous ses actes, particulièrement à l'autel et en chaire.

Il y a un mois environ, dans ma maison, nous entretenant du P. Régis, M. le chanoine Allard, M. Meyronenc, médecin, M. François Lanthenas, bourgeois, et moi, nous disions qu'il avait, en vérité, le monde sous les pieds; qu'il foulait le monde et son faste ; qu'il n'aimait rien de ce qui passe et n'estimait que l'éternité; à le voir, on n'en pouvait douter.

A la campagne, durant les dernières vacances de Pâques, causant avec MM. Antoine Balme, Pierre Richon, Pierre Gérenton, les deux derniers avocats, j'entendis ces messieurs louer l'humilité du Saint. Avec eux je le déclare, cette vertu paraissait innée en lui, tant nous le vîmes joyeux et persévérant dans l'exercice d'œuvres humiliantes. Il n'en eut jamais d'autres en main : écouter les pauvres, visiter les pauvres, aller et venir entre les pauvres, escorté, enveloppé de pauvres, vêtu lui-même comme un pauvre; ce fut sa vie. On peut voir, chez le curé de La Louvesc, la soutane dans

laquelle il est mort : elle est toute rapée, ruinée. Bien des fois, de 1640 à 1670, parlant du P. Régis, avec MM. Mathieu Rome et Jacques de Coubladour, avocats, nous aimions à nous ressouvenir de ce feu de son amour pour les pauvres; comment il travaillait à faire leurs provisions de vivres ; comment il plaidait leurs causes auprès des juges ; comment cette même inclination de son cœur le ramenait si fréquemment dans les prisons ; comment enfin, si préoccupé des intérêts temporels de ces misérables, il s'efforçait plus encore d'assurer leurs intérêts éternels.

Je sais, et la chose est notoire au Puy, qu'il convertit d'innombrables pécheurs ; qu'il aida puissamment une multitude de bonnes âmes à s'avancer dans la perfection ; une multitude de jeunes filles à déjouer les pièges tendus à leur vertu. Ce dernier devoir, il ne le remplit pas toujours sans péril. Un notaire du Puy, bien connu de moi (je tairai son nom), eut le dessein arrêté de donner la mort au P. Régis. Le seul tort de l'homme de Dieu était d'avoir soustrait aux poursuites du notaire une proie qu'il n'eût pu, étant marié, atteindre sans un double crime. Le P. Régis l'ayant rencontré sur son chemin : « Vous voulez me tuer? lui dit-il, vous ne le ferez pas! » Ces simples mots troublèrent, émurent tellement le coupable, qu'il changea, dès lors, de conduite et fit pénitence du passé. Je fus quasi témoin oculaire de ces faits.

Je sais qu'un jeune homme, de qui le P. Régis avait également traversé les criminels desseins, se jeta, un jour, en pleine rue, sur le Serviteur de Dieu, le terrassa et le roula dans la boue. Le Père resta impassible entre les mains de ce furieux, et son compagnon se disposant à repousser la force par la force, le Père l'en empêcha. J'ai vu le fait exposé en un rapport de M. Gérenton, bailli du Monastier, qui fut témoin oculaire.

On m'a raconté, ces jours-ci, en présence de M. le chanoine Jordain et de M. Leblanc, vicaire général, qu'un autre arrivant sur le P. Régis, avec un poignard nu à la main, le Serviteur de Dieu avait aussitôt entr'ouvert sa soutane, en disant : « Tenez, enfoncez-le ici, votre poignard. Mourir d'un tel coup, c'est mon désir! »

Il n'est personne, au Puy, qui ne l'ait vénéré et ne le vénère comme un saint, qui ne l'invoque comme s'il était déjà béatifié. MM. Antoine Dugonne, Guillaume Varennes, M. Marron, l'avocat, M. Siméon Retoinet, marchand. M. Mathieu Pauc, marchand, M. Louis Falcon et d'autres m'ont dit avoir vu, ainsi que moi,

le vieux confessionnal du P. Régis toujours assiégé, depuis sa mort, en mémoire de lui, et ceux qui s'en approchent y coller leurs lèvres, pour honorer, de cette autre façon, le Serviteur de Dieu.

Les Jésuites affirment que le P. Régis, longtemps avant sa mort, en connut le temps précis. Le F. Claude Videau, qui l'assista, l'entendit lui déclarer qu'il voyait Jésus-Christ et la Bienheureuse Vierge lui ouvrir les portes du ciel. Depuis, de nombreux et grands miracles se sont opérés par son intercession. Pour moi, j'ai été subitement délivré, en l'invoquant, d'un épanchement fréquent d'humeurs, qui, se portant sur la poitrine, me mettaient en de cruelles angoisses et en évident péril de suffocation ou d'apoplexie. Quelle dérivation ou suppression d'humeurs s'est opérée, je l'ignore; jusqu'à présent, le fait, quel qu'il soit, n'a pas eu les suites fâcheuses qu'on pouvait appréhender.

Le Procureur du Roi admirait, plus haut, la charité du Saint à l'égard des pauvres les plus abandonnés. Chacun peut voir, vivant encore, au Puy, le zèle de saint Régis pour le salut et les intérêts, même temporels, des pauvres, des abandonnés, des enfants surtout; c'est, en effet, à ce zèle que l'on doit les inspirations généreuses du P. Maxime de Bussy et de tous ceux qui l'aidèrent à fonder l'Institut des *Frères de Saint-Régis*. Ces religieux, justifiant leur nom, se dévouent au soin et à l'éducation des orphelins. L'œuvre grandit tous les jours, et les orphelinats des Frères de Saint-Régis prospèrent déjà sur plusieurs points de la France.

Ajoutons que la tradition des scènes de violence que raconte le Procureur du Roi est loin d'être éteinte au Puy ; les enfants eux-mêmes y signalent aux étrangers tel et tel des théâtres où Dieu glorifia la magnanimité et l'inaltérable douceur de l'apôtre du Velay. Ainsi, par exemple, aux abords de la ville, sur le chemin qui va du Puy au village de Vals, on rencontre une croix que, de bonne heure, les enfants savent appeler *la Croix de saint Régis,* et ils apprennent de leurs parents à la vénérer doublement, parce que, proche de là, des gens de mauvaise vie maltraitèrent cruellement le Saint.

IV

M. Antoine Mondot, avocat au Parlement de Toulouse et juge général du territoire de l'Hôpital, âgé de soixante-neuf ans[1] :

J'ai grande dévotion au P. Régis, et tout le peuple lui est dévot et admirablement affectionné. On court à son tombeau ; on l'y invoque, et de nombreux miracles s'y opèrent. Que le Saint-Siège le permît, et aussitôt tous s'empresseraient de décerner au Serviteur de Dieu les honneurs du culte public.

J'ai vu, au Puy, le P. Régis pendant plusieurs années ; il était Jésuite. J'ai vu l'acte original de ses derniers vœux, daté du 6 novembre 1633.

Quand il prêchait, c'était avec une telle ardeur, que la voix quelquefois lui manquait.

Grande était sa dévotion : on le vit toujours totalement dédié au culte de la Bienheureuse Vierge et des saints Anges. A l'autel, il semblait ravi. Omettre la célébration de la messe dans ses voyages, lui eût été un sacrifice trop dur ; il prévoyait et disposait toutes choses, pour ne l'omettre jamais.

Humble de cœur, il aimait l'humiliation. Ainsi, il se jugeait à plaindre, quand on lui enjoignait de porter une soutane neuve. Un jour, qu'il demandait de prendre la discipline au réfectoire, le Supérieur voulut qu'il la prît, non sur la chair, mais sur les habits, ce qui fut occasion d'une risée. Le P. Régis s'en félicita.

D'une parfaite pureté de cœur, il se confessait tous les jours, afin de tenir sans cesse éloignée de son âme jusqu'à l'ombre du péché.

On n'a jamais ouï dire qu'il se soit écarté de la ligne que lui traçaient les ordres des supérieurs.

[1] Le témoin ajoute : « Je suis fils de François Mondot, avocat, et de Catherine Brossier. Je me confesse et je communie souvent ; ma dernière communion fut le jour de la Pentecôte. Je me confesse au P. Élie, carme. J'ai communié, dernièrement, dans l'église de Saint-Pierre du Monastier, au su de M. Pauc, sacristain, et de M. Gusin, curé, sans parler de la foule des autres fidèles qui se trouvaient là. »

Il aima ardemment le prochain et n'omit rien pour sauver les âmes et soulager les corps. Il convertit une multitude de pécheurs, et les malades les plus rebutants eurent part meilleure à ses consolations. Il y a vingt ans environ, le P. Labroue me raconta des actes de l'héroïque charité du Serviteur de Dieu, à l'endroit d'un misérable, couvert de plaies tellement infectes, que personne n'avait le courage de lui donner des soins.

Plus d'une fois, on eut la preuve que Dieu lui avait donné l'esprit de prophétie. J'ai vu le procès authentique dressé au sujet d'une de ces vues prophétiques du P. Régis. Elle concernait l'avenir du jeune Marcellin du Fornel, mort il y a peu de temps dans la Compagnie de Jésus, après y avoir acquis le renom de grand prédicateur.

V

M. François Mondot, avocat au Parlement de Toulouse, âgé de soixante-dix ans [1] :

J'ai grande dévotion au P. Régis, et je suis heureux de voir que le culte du Serviteur de Dieu se propage. Ses habits, le lit où il mourut sont devenus des reliques, et c'est à grand'peine que l'on peut enfin en obtenir quelques parcelles ou fragments. Bien des miracles s'opèrent, d'ailleurs, par l'intercession du P. Régis. Je puis attester la réalité du fait suivant : Une dame du Puy, voyant son enfant de deux ans abandonné des médecins et près de mourir, elle le voua au P. Régis. Or, quatre heures plus tard, l'enfant était guéri, et demandait qu'on l'habillât, pour se mettre à la fenêtre et regarder passer la procession des Pénitents.

Il eut un zèle admirable pour enseigner le catéchisme à ses écoliers, dans les classes inférieures, où il fut régent ; j'en fus témoin. Sa dévotion à la Bienheureuse Vierge était si tendre, qu'il ne parlait guère d'elle, en chaire, que les larmes aux yeux [2]. Il ne se lassait

[1] « Je suis fils d'autre François Mondot et de Catherine Brossier. Je me confesse et je communie tous les mois. Mon confesseur est le P. Veyrier, Dominicain. J'ai communié le jour de la Pentecôte, dans l'église des dominicains, au vu et su du P. Jousserand, Prieur, et du P. Albert Rappel, prédicateur général. »

[2] De qua vix sine lacrymis loquebatur de suggestu.

pas de poursuivre, en tout lieu, en tout temps et par tous les moyens, l'extermination du vice impur. Dom André Pauc, religieux de Saint-Benoît, me raconta, ces jours passés, comment, à sa connaissance, l'homme de Dieu avait, grâces à d'infatigables démarches, tiré de leurs désordres six jeunes hommes engagés, plus que d'autres, dans ce mal.

J'ai assisté à ses prédications, à ses catéchismes; il avait toujours un très nombreux auditoire, et l'effet de ses discours sur les auditeurs était si grand, que je ne saurais l'exprimer [1].

Il excella dans l'amour du prochain. Des aumônes qu'il recueillait, il nourrissait et habillait les pauvres. Il avait, au collège, un dépôt de vêtements de toute sorte, chemises, bas, culottes, etc., qu'il achetait aux revendeurs; et, de même, un dépôt de chaussures. Il visitait les malades, ceux en particulier qui appartenaient aux dernières catégories du menu peuple, et il se comportait, dans ses attentions et ses soins, comme une mère avec ses fils. Lui-même leur donnait à boire et, au besoin, trempait, le premier, les lèvres dans la boisson. Un jour, arrivant au chevet d'un de ces malades, il le trouva s'obstinant à refuser une sorte de soupe qu'on lui présentait. Le P. Régis prit l'écuelle, goûta la soupe, et assurant au malade qu'elle était bonne, il finit par le décider à manger. Ces faits et d'autres semblables, les PP. Montal et Parra me les racontaient, au mois de juin dernier, et les actes charitables du P. Régis m'étaient d'ailleurs connus depuis longtemps.

[1] Cum fructu audientium tanto, quantum dicere non possum.

CHAPITRE XVIII

LA SAINTETÉ DE JEAN-FRANÇOIS RÉGIS ATTESTÉE PAR LES GENTILSHOMMES, BOURGEOIS ET BOURGEOISES DU PUY, SES CONTEMPORAINS

(1676)

I

Nous, Armand, vicomte de Polignac, chevalier des Ordres du Roi, gouverneur du Puy-en-Velay, donnons ce témoignage à la sainte mémoire du P. Jean-François Régis, qu'il a vécu en saint, qu'il est mort en saint, et qu'après la mort, il est honoré comme un saint ; qu'il a fait et fait toujours de grands miracles ; mais que le plus grand miracle qu'il ait fait est sa vie et soi-même.

Nous devons ce témoignage, et à la vérité, et à la voix publique, et à l'inclinaison que nous avons d'honorer ce grand Serviteur de Dieu, des intercessions duquel nous espérons beaucoup.

Nous nous sommes signé, et apposé le sceau de nos armes.

POLIGNAC.

II

L'an mil six cent soixante-seize et du lundi, huitième jour du mois de juin, de relevée :

Par-devant Messieurs maîtres Antoine de Mombrac, doyen des conseillers en la Cour de M. le sénéchal du Puy; Gabriel Ber-

gounhoux, juge pour le Roi, en la Cour royale et commune dudit Puy, assistant Me Maurice Peyret, procureur du Roi en ladite Cour commune;

Assemblés en Conseil général, publié à son de trompe, dans la maison consulaire de ladite ville du Puy, MM. Obrier et Blanc, anciens consuls; de Morangier, seigneur de Pleyvial, Cancoulles et autres places; de Bordel, seigneur de Brives; Brunel, seigneur de Saint-Christofle; de Bernard, sieur des Ternes, capitaine général de ladite ville; P. Peyret, sieur de Bessarioux; Gabriel Brunel, bourgeois; Ignace Pascal, Fillère, Joumard, Vidal et Jean Bertrandy frères, Pourtal et Esbrayat, bourgeois; Le Blanc, seigneur de Villeneufve; Just Armand, sieur de Combes, conseigneur de Saint-Ahond; Gardelle, bourgeois; Jean-Joseph Sanial, bourgeois; Hugues Chappon, bourgeois; Rome, Vachon, Savoye; MM. Mondot frères, Enjolvy, Jerphanion, Rousson, Gevolde, Balme, sieurs du Garayt; Trevys et Dugonne, avocats; Obrier, doyen des procureurs; Brunel, Peyron, du Play, Peyret, Duchamps et Enjolvy, procureurs; Espanhon, Filhot, Prunet, Alirol, Trevys, Roche, Pelissier et Chambonnet, notaires; Trevys et Martin, greffiers; Giraud, Nolhac, Aufève, Charles et Christofle Genestet, frères; Irailh, Bouhet, Jacques Genestet, Amat, Constans, Martel cadet, Paul Marchandy, Eyraud, Guillemy, Thomas Gaillard, Pascal, Boulon, Vigouroux, Claude et Jean Thezardy père et fils, Jean-André Barthélemy, Pierre Bonnet, Jacques Bon, Jean Chouvy, Pierre Manhe, Gaspard Jay, Jean Garnier, Pierre Celle, Ignace Constans cadet, Jean et Pierre Roulandy frères, Louis Jourde, François Mathieu, Jean Jurie, Jean Forestier, François Teyssot, Mathieu Pages, Jean-François Pradier, Jean Giraud, Guillaume et Vidal Pubelys frères, et plusieurs autres habitants de ladite ville, en grand nombre;

Noble Jean-Antoine de Colin, seigneur de Freyssenet et autres places; MM. Jean-Laurent Daurier, bourgeois; Gabriel Berard, notaire royal, du nombre des réserves; Pierre Lamyc, marchand drapier; François Besqueuls et Maurice Homiher, marchands, consuls de ladite ville du Puy et juges de la police d'icelle, l'année présente;

Par ledit sieur de Colin, premier consul, a été représenté que ledit Conseil général donne ce témoignage à la mémoire du P. Jean-François Régis :

Nos églises, nos prisons et nos hôpitaux parleraient, si nous ne parlions pas ;

Nos églises diraient que c'était un homme tout de Dieu ; nos hôpitaux, que c'était l'homme des pauvres, et nos prisons, qu'il portait la miséricorde dans la maison de la justice.

C'était un riche pauvre ; n'ayant rien, il nourrissait tous les nécessiteux ; il avait un trésor de charité, et puisait dans le fond inépuisable de Dieu.

Il a trouvé du vice dans cette ville, et l'a combattu ; il a trouvé un refuge aux pauvres filles qui s'étaient perdues, pour faire vivre en tourtourelles celles qui n'étaient plus des colombes ; il a fait comme le soleil, qui tire la neige de la boue, et il voulait que Notre-Dame, qui règne dans Le Puy, y fût la reine des vierges ; il voyait toutes ces ordures, comme le soleil voit les cloaques, sans salir ses rayons.

Il a été le flambeau de cette ville : ce flambeau éclairait sur nos chaires et y brûlait, et par ses grandes conversions, et grandes et fréquentes, la cendre de la pénitence accompagnait ce feu.

Dans ses catéchèses, l'impureté devenait chaste, l'intempérance sobre, la superbe modeste, et la colère perdait ses feux.

Il nous a appris, par ses exemples, les vertus chrétiennes.

La force, ouvrant son sein aux poignards et aux épées de ceux à qui il avait arraché la proie, criant à la vue de ces épées : « Traîtres, frappez ; j'aimerais mieux ces épées dans mon sein que dans leurs fourreaux ! »

Il nous a appris l'humilité chrétienne, se portant aux choses plus humiliantes, comme les élevant à leur centre. Les prisons, les hôpitaux et les maisons des pauvres, des affligés et des malades étaient son centre.

S'il allait chez les grands, c'était pour procurer du bien aux petits ; il faisait comme les éléments, qui montent quelquefois, mais c'est pour empêcher le vide.

Il nous a appris la charité du prochain. Il ne fallait qu'être misérable pour voir le P. Régis auprès de soi ; il s'épanchait vers les pauvres, et s'il eût eu autant de finances et de fonds que de charité, il eût fait cesser la miséricorde, faute des misères et des misérables.

Tous les pauvres et les nécessiteux de la ville étaient sur son état. Quand le bled lui manquait, pour en donner il en faisait ; il a

rempli plusieurs fois un grenier vide, trouvant une moisson et une récolte, où l'on n'avait rien semé.

Mais, pour louer le P. Régis, il faudrait faire, dans ce Conseil

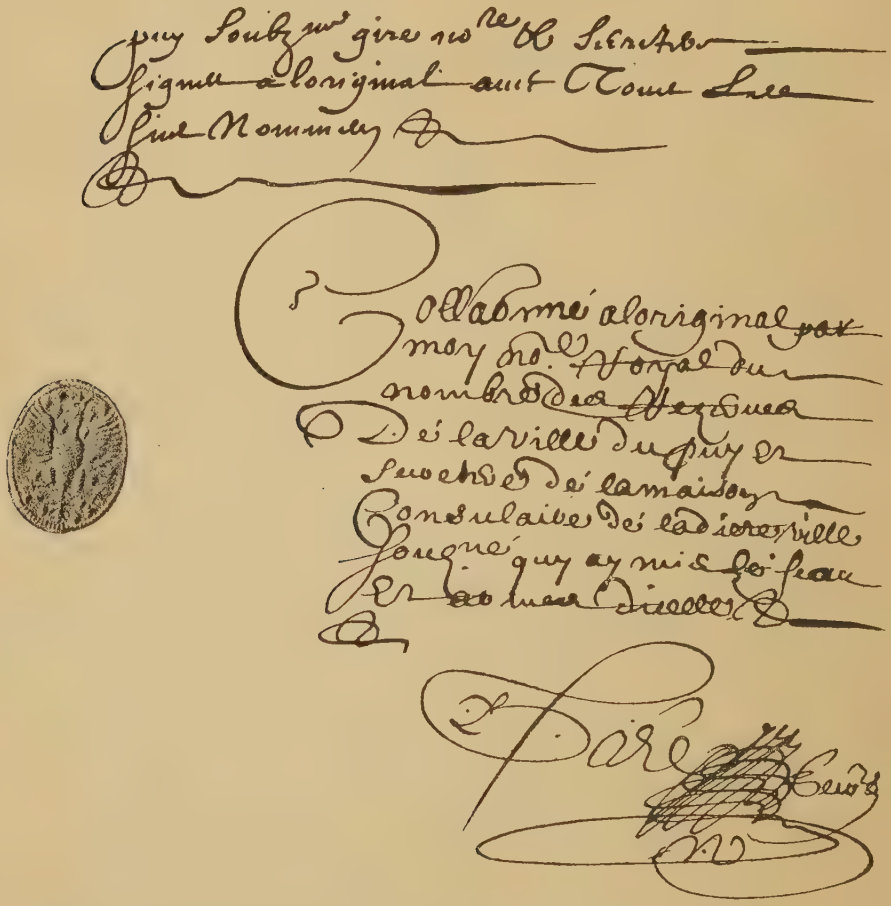

général de ville, comme le Roi de l'Évangile, qui faisait la noce de son fils : *Introduc huc debiles et claudos et cæcos.* Il faudrait appeler à ce Conseil les aveugles, à qui ce serviteur de Dieu a ouvert les yeux, les boiteux qu'il a guéris, et les hydropiques, et les paralytiques, à qui il a rendu la santé, les mourants à qui il a

donné la vie : le beau Conseil que ce serait, pour déposer pour un saint ! Le Vatican se rendrait à ce Conseil et à sa déposition.

Nous dirons cependant que les gouttes sereines, que les paralysies, que les hernies, que les hydropisies cèdent à la puissance de ce Serviteur de Dieu.

Aussi nous attestons de la guérison des sieurs Jean-Gaspard Monteyremar, bourgeois, de trois hernies compliquées ; de la guérison des écrouelles, arrivée à Guillaume Faure, maître charpentier ; de la guérison de la goutte sereine d'Antoinette Ystival et d'Antoinette Gravier ; de la multiplication du grain, faite trois fois, chez la Cornilhon, où le P. Régis gardait le blé des pauvres ; et toutes ces grâces sont arrivées par l'intercession du Serviteur de Dieu.

Nous attestons aussi que, dans ce Conseil général, composé de plus de deux cents personnes, chacun opinant pour le serviteur de Dieu, le P. Régis, a rapporté un miracle domestique : et ainsi notre délibération est établie sur plus de deux cents miracles ; jamais délibération ne fut mieux résolue.

Il faudrait que tous ceux qu'il a convertis fussent ici pour déposer de ses vertus. Les uns diraient : sa modestie nous a touchés ; les autres : sa douceur nous a gagnés à Dieu ; les autres diraient : sa charité nous a donné de l'amour ; les autres : sa mortification nous a fait faire pénitence, nous jetant dans la componction. Tous diraient : nous serons saints après notre mort, parce que ce serviteur de Dieu l'a été durant sa vie.

C'est une partie des sentiments du Conseil général de la ville du Puy, sur la sainteté du P. Régis, qui est trop grand pour être assez loué.

MOMBRAC, doyen ; BERGOUNHOUX, juge ; PEYRET, procureur du Roi ; de COLIN, premier consul ; DAURIER, consul ; BERARD, consul ; LAMYC, consul ; BESQUEULS, consul ; HOMEYER, consul ; Bernard des TERNES, capitaine général ; de LAUSSAC, syndic, et moi, notaire royal, du nombre des réservés, secrétaire de la ville du Puy, soussigné,

GIRE, notaire et secrétaire, signé à l'original, avec tous les susnommés.

III

M. Claude Balme, de Chazaux, bourgeois, âgé de quarante-quatre ans [1] :

J'ai vu le P. Régis, ici au Puy, je m'en souviens fort bien; je me suis confessé à lui et, si je vis, je le lui dois, après Dieu. C'était en 1638, j'avais sept ans accomplis : malade d'une fièvre aiguë, et désespéré des médecins, j'insistai moi-même auprès de mon père, pour qu'il appelât le Serviteur de Dieu au plus vite. Il vint, de nuit, entendit ma confession et me donna pour pénitence de boire l'eau qu'il me présenterait. Sur sa demande, on apporta donc un verre d'eau fraîche, sur laquelle il fit le signe de la croix. A peine je l'eus avalée que la fièvre tomba; je m'endormis, et le lendemain au point du jour, je me réveillai guéri, je sautai du lit, libre de tout mal, en une santé parfaite.

J'ai entendu une femme raconter, sous la foi du serment, que le P. Régis fut un jour appelé pour assister une femme en mal d'enfant, qui se mourait. Après l'avoir confessée et encouragée dans ses souffrances, le Père se retirait, quand la malade s'écria : « Ne sortez pas que je ne sois délivrée! » Aussitôt, le P. Régis s'agenouille à l'écart et récite à haute voix les litanies de la Très Sainte Vierge, auxquelles l'assistance répondit. Elles n'étaient pas finies, que la malade eut la plus heureuse délivrance. Averti, le Père, les yeux baissés, se retira à l'instant.

Sa parole avait une merveilleuse efficacité; peu de mots lui suffisaient pour convertir les pécheurs. M. Meyronenc père, docteur-médecin, raconte comment quelques mots du P. Régis convertirent ainsi un ivrogne, qui battait impitoyablement sa femme et troublait le quartier de ses clameurs.

Rien ne put jamais déconcerter son zèle. Une femme du Puy,

[1] Le témoin ajoute : « Je suis fils de François Balme et de dame Antoinette Périer; ma fortune est considérable; je me confesse tous les mois au P. Blanchet, dans la chapelle de la Congrégation, et là je communie avec les autres congréganistes. Ma dernière communion est du jour de la Pentecôte. »

Marguerite Tavenot, raconte que le P. Régis allant un jour visiter les femmes que sa charité avait retirées du désordre, et abritées en une maison sûre, il fut, vis-à-vis la porte de l'orphelinat, assailli par quatre hommes qui le rouèrent de coups. Marguerite Tavenot le vit étendu sur le sol, et tandis qu'on le frappait à coups redoublés, lui ne se défendait pas autrement, qu'en tenant les mains élevées vers le ciel. L'homme de Dieu ne poursuivit pas moins pour cela sa bonne œuvre. Du reste, ceux qui le haïrent le plus ne lui reprochèrent jamais que ses bonnes œuvres, et ne trouvèrent pas en lui autre chose à reprendre ; pour cela seulement il fut, plus d'une fois, assailli à coups de pierres.

Comptant sur Dieu, il n'y avait rien que le P. Régis n'osât entreprendre ; il abordait hardiment des difficultés que les forces humaines ne pouvaient vaincre, et seul, il acheva des œuvres que plusieurs, même très capables et vaillants, n'auraient peut-être pas entamées.

Si doux pour les autres, il ne s'épargnait pas lui-même ; aujourd'hui encore, les Pères Montal et Parra, qui vivent au Puy, racontent comment le P. Régis, quand il y vivait avec eux, allait secrètement se placer pendant l'hiver, les jours de pluie, sous les gouttières, et, la tête penchée, recevait ces eaux froides sur la nuque, d'où elles passaient aux épaules et aux reins. Le feu de l'amour divin qui le consumait exigeait peut-être ce tempérament ; du moins, il lui inspirait un tel acte de pénitence.

Aussi, quelle vénération n'a-t-on pas pour la mémoire du P. Régis : j'entends dire et je vois que son sépulcre est visité par un nombre incroyable de pèlerins ; ces jours derniers, MM. Irail, Obrier, Gallaud, bourgeois du Puy, me disaient leur admiration et leur joie à ce sujet. Tout ce qui fut à l'usage du Serviteur de Dieu est tenu pour relique de saint ; étant à La Louvesc, au mois de mars dernier, j'appris de M^me^ du Cluzeau et de M^me^ de Giraudon, nobles dames du Vivarais, que dès le jour des funérailles du P. Régis, les personnes qui y furent présentes se partagèrent comme reliques tout ce qu'elles purent saisir de ses vêtements.

IV

Je m'appelle Jean-Gaspard de Monteyremar, fils de Jean de Monteyremar, notaire royal et procureur, et de damoiselle Catherine Bertrand, bourgeois du Puy.

Je me confesse tous les mois au P. Blanchet, et communie dans la Congrégation. Ma dernière confession et communion fut à la Pentecôte, en présence de la Congrégation.

Je n'ai jamais été accusé criminellement, ni jamais excommunié ; personne ne m'a instruit pour donner ma déposition.

J'ai une singulière dévotion au P. Régis, comme lui devant, après Dieu, ma santé et ma vie.

Je sais, par la voix publique, que le P. Régis est mort à La Louvesc, en l'année quarante de ce siècle, dans une singulière réputation de sainteté, et cette réputation a crû et croît toujours dans les provinces voisines ; on dit même qu'elle va plus loin, jusque dans les royaumes étrangers.

Je vois que le monde, universellement, a grande vénération et dévotion pour ce grand serviteur de Dieu ; ce sont des personnes de toute condition et de tout âge : il est estimé de tous un grand saint, qui peut intercéder auprès de Dieu pour ceux qui l'invoquent et lui font des vœux.

Je sais que le P. Régis a été au monde, pour l'avoir vu pendant quelques années, dans cette ville, prêcher, catéchiser, faire toute sorte de bonnes œuvres, visiter les prisons, les hôpitaux, les malades, les pauvres, et tout cela est de notoriété publique. Les personnes qui l'ont connu comme moi peuvent donner un beau témoignage de tout cela ; témoins, MM. de Coubladour, avocat, Rome, avocat, chez moi, ces années dernières, dans nos entretiens.

Je sais qu'il a été religieux de la Compagnie de Jésus, l'ayant toujours vu dans cet habit, et professant cette règle, et vivant dans les maisons de la Compagnie, et se professant lui-même tel.

Il est aisé de voir, dans toute sa conduite, que sa vie était une vie de foi, toute sur les maximes éternelles.

Il trouvait, dans sa confiance en Dieu, de quoi soulager les pauvres, multipliant même le grain miraculeusement, ayant par deux fois rempli, par miracle, un coffre de quarante cartes de blé, et une autre fois l'ayant rempli à demi. Tout ceci est de notoriété

publique; témoins, MM. Coulin, premier consul, et Daurier, second consul, dans la Maison de ville, il y a dix à douze jours. Cette arche se voit encore aujourd'hui chez la Cornilhon.

Ses entretiens étaient tous de Dieu et infiniment touchants; il travaillait sans relâche à le faire connaître et à le faire aimer.

Les injures faites à Dieu le touchaient si sensiblement, qu'il en est tombé en des maux de cœur, et en pleurait à grosses larmes.

Son plaisir était de passer ordinairement une bonne partie de la nuit en oraison ou en méditation à son oratoire, ou, le plus souvent, devant le Saint-Sacrement, pour jouir de la présence de Celui qui faisait tout son amour.

Il était partout où il y avait des misérables à assister.

Il instruisait, par ses catéchismes, le peuple dans l'église de Saint-Pierre le Monestier, avec un zèle admirable et un fruit très grand.

Sa dévotion envers le Saint-Sacrement était fort tendre. N'étant pas encore prêtre, quand il obtenait la permission de communier sur semaine, il était dans des transports de joie. Il allait, la nuit, devant le Saint-Sacrement, faire un sacrifice sanglant de son corps, y prenant fort rudement la discipline.

Il était très dévot à Notre-Dame; quand il en parlait à ses écoliers, c'était avec des yeux noyés de larmes, avec des transports d'amour. Il portait toujours sur sa poitrine une petite image de cette Reine du Ciel, collée sur une petite planche.

Il était fort dévot des anges. Il disait qu'étant enfant, il s'était un jour endormi à la campagne, et que tout dormant, il se prit à marcher, et qu'il alla jusque sur le bord d'un gouffre d'eau dormante; qu'il s'éveilla, n'ayant plus qu'un pas jusqu'au précipice. Il croyait que son bon ange l'avait préservé et tiré du danger.

Apprenant à former l'acte de contrition à ses écoliers, il s'abandonna si fort à sa dévotion et à son amour, qu'il versa force larmes, qui en tirèrent aussi des yeux de ses enfants.

J'ai appris cela depuis mon enfance, de diverses personnes, séculières et régulières, et en divers temps et lieux, dans Le Puy.

Ses paroles étaient infiniment touchantes, et avaient une vertu secrète pour convertir les âmes.

Etant à Viviers, où il accompagnait Monseigneur à sa visite, ayant appris qu'il y avait, dans un village voisin, une vieille huguenotte, infiniment obstinée, et qu'on n'avait jamais su gagner,

il partit d'abord pour l'aller trouver, et l'ayant rencontrée sur la porte de sa maison, assise, il lui dit : « Ma bonne mère, ne voulez-vous pas vous convertir? vous serez damnée, et je ne le veux pas! — Mon enfant, répliqua cette femme, vous me le demandez de trop bonne grâce, pour vous refuser. » Et sur l'heure, elle suit le Père à Viviers, où elle fit son abjuration entre ses mains.

Etant menacé par des gens masqués, à qui il reprochait les violences qu'ils faisaient dans les rues du Puy, qu'on le tuerait, et qui en effet avaient l'épée nue, pour lui en donner dans son sein, il ouvrit sa robe, découvrant sa poitrine pour recevoir le coup.

Une autre fois, étant poursuivi par un jeune homme, à qui il avait ôté quelque méchante pratique, et qui avait un poignard à la main, il ouvrit encore son sein, lui disant : « Frappe; tout mon souhait est de mourir pour Jésus-Christ. »

Il a été tenu universellement pour saint, et dans les montagnes du Velay et du Vivarais, on ne l'appelait que *le Saint*, ou *Saint Régis*. Je l'ai ouï toujours appeler *Saint*.

Je sais bien que ce grand serviteur de Dieu a fait des miracles après sa mort...

J'ai ainsi déposé. MONTEYREMAR.

V

Je m'appelle Marguerite Baud, fille à feu Jacques Baud et Antoinette Chambon, âgée de soixante-six ans, veuve à feu Sébastien Cornilhon, maître escrivain.

Je me confesse, tous les huit jours, au P. Rives, jésuite, et me communie à l'église du Collège. Ma dernière communion fut dans l'octave de la Fête-Dieu, en présence de damoiselles Bergonhoux et Bertrand.

C'est une chose constante, que le P. Régis est mort à La Louvesc, d'une inflammation de poitrine, le dernier décembre 1640, et que les grandes merveilles qui se font à son sépulcre font que tout le monde a recours à lui.

Je vois tous les jours le monde aller à son sépulcre, et on dit communément qu'il y a concours de personnes de toutes les provinces voisines.

Sur la vertu de cet homme de Dieu, je n'ai qu'à dire, en général,

qu'il avait les vertus qui le faisaient honorer comme un saint, et appeler communément *un Saint*. C'était le Père des pauvres.

Ce que j'ai à dire de singulier est ceci :

Le P. Régis, pour subvenir à la nécessité des pauvres, tenait dans ma maison un grand coffre, où il mettait le blé des pauvres. Je tenais la clef de ce coffre, et avais le soin de distribuer le blé, selon l'ordre qu'il m'en donnait.

Une fois, ayant tout donné, le Père m'envoya une femme nécessiteuse, avec ordre de lui donner du blé. Je répondis qu'il n'y en avait du tout point, et m'en allai de ce pas au P. Régis, pour le lui dire. Le Père me répartit d'en aller donner. Je lui répliquai qu'il se moquait, qu'il n'y en avait plus. Il persiste de me dire d'en aller donner.

Alors, pour obéir, j'allai ouvrir le coffre fermé à clef, et, en l'ouvrant, le blé s'épancha de tout côtés, si fort le coffre était rempli, et il s'en épancha un boisseau.

Toute surprise de cette merveille, après avoir donné du blé à la femme que le Père m'avait envoyée, je sors ; et, voyant le Père, qui passait en rue, je cours après lui, pour lui dire la merveille; mais le Serviteur de Dieu, en souriant, sans vouloir m'écouter, me dit que le grenier de Dieu était toujours plein.

Une autre fois, j'avais balayé le coffre n'y ayant plus de grain ; et parlant au Père s'il n'en voulait point acheter, il me dit qu'il y en avait. Lui répondant que j'avais balayé le coffre, et fermé à clef, et que je n'avais donné à personne la clef qui était singulière, le Père continue et dit que dans le coffre il y a du blé. Pour lui obéir, je vais à mon logis et ouvre le coffre, et le trouve tout plein de grain; or, le coffre tient environ quarante cartons de blé.

Une autre fois, il ne restait dans ledit coffre que demi-carton de blé. Le Père m'ordonne de donner du blé à plusieurs. Je lui représentai que n'en restant que demi-carton, je n'en pouvais pas donner à plusieurs. Alors, le Père me dit : « Allez, il y a du blé dans le coffre pour tous. » J'insistai qu'il n'y en avait que demi-carton. Le Père continue qu'il y en a, et pour tous. Je vais donc, sur la parole de ce Serviteur de Dieu, ouvrir le coffre, et le trouve rempli à moitié.

Et je puis assurer avoir, durant la famine, tiré de ce coffre une quantité prodigieuse de blé.

Et plus n'a dit, et a dit ne savoir signer.

VI

Je m'appelle Isabeau Sauron, fille à Claude Sauron et Hélix Graille, âgée d'environ soixante-onze ans.

Je me confesse, deux fois la semaine, au P. Montal, et communie tous les dimanches, dans l'église du collège, présentes damoiselles Gardes et Ranquet.

J'ai très particulière dévotion au P. Régis, et souhaite sa béatification de tout mon cœur.

Je sais que le P. Régis a été au monde, pour l'avoir vu faire des miracles.

Il y a environ quarante ans que j'allai dans le collège du Puy, pour demander le R. P. Régis, pour le prier d'aller confesser une fille qui était malade d'une fièvre, et le Père se transporta d'abord dans la maison de la dite malade, pour la confesser. Et le lendemain, allant entendre la messe dans l'église dudit collège, le R. P. Régis me rencontra et me pria de venir audit collège, pour l'avertir de l'état de la malade. Je ne manquai pas de le faire, et sur l'avis que je lui donnai qu'elle était mal, il se transporta derechef chez la malade, et lui demanda comme elle se portait; et la malade lui répondit : « Mon Père, je me porte fort mal. »

Pour lors, le R. P. lui dit : « Courage, ma fille, j'ai une médaille d'une grande vertu; » et s'étant fait donner une écuelle avec d'eau, il trempa dedans sa médaille, et se mit à genoux devant le lit de ladite malade, pour prier Dieu, et fit le signe de la sainte croix sur l'eau; et après, lui en donna à boire, et dit : « Fièvre, laisse cette fille, car elle a besoin de santé pour gagner sa vie. » Et tout incontinent, la fièvre cessa.

Je n'ai plus rien à dire, sinon que c'était un homme tout de Dieu, plein de vertu, plein de zèle, plein de charité envers les pauvres; toujours dans les prisons, dans les hôpitaux, dans la pratique de toutes les bonnes œuvres; enfin, qu'il me paraissait un ange. C'est tout ce que j'ai à dire.

La déposante n'ayant su signer, j'ai signé pour elle.

Valéry CHABANES, vicaire général.

CHAPITRE XIX

LA SAINTETÉ DE JEAN-FRANÇOIS RÉGIS ATTESTÉE PAR UN ÉCOLIER DU PUY, DEVENU RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

(1676)

Lors de la poursuite du procès de canonisation à Rome, le Promoteur de la Foi tira une difficulté du fait que les Jésuites des diverses maisons où François Régis avait vécu ne paraissaient pas avoir été mis en demeure de dire leur avis sur les vertus du Serviteur de Dieu. On lui répondit que les témoignages des étrangers ne faisant pas défaut, on les avait préférés, ceux des frères en religion pouvant paraître suspects; et, pour achever de donner satisfaction à l'adversaire, on produisit la déposition juridique d'un Jésuite, le P. du Fornel, qui connut le Saint avant d'entrer dans la Compagnie, et qui, depuis, ne put ignorer ce que pensaient de lui, et les Jésuites contemporains de François, et ceux de la génération nouvelle.

Le Recteur du collège du Puy autorisa le témoignage du P. du Fornel.

Le P. Louis du Fornel, prêtre, profès de la Compagnie de Jésus, âgé de cinquante-trois ans :

Je suis fils de Jean du Fornel et de dame Louise Faure, et né à Saint-Didier, en Velay. Je célèbre la messe tous les jours dans l'église du collège; mon confesseur est le P. Blanchet.

J'aime et vénère singulièrement le P. Régis, lui étant obligé à plus d'un titre, et je désire vivement de le voir béatifier et canoniser.

Ego Gabriel Labrevoix, Rector collegii anicien., protestatum fuit Patri Victori du Fournel deponendi et ferendi in causa Venerabilis servi Dei Patris Joannis Francisci Regis variis confectam formam deponendi earum apostolicas in similibus causis factis scilicet fausto cursu evangelici datam anicii 8. Jan. 1676.

Ego Gabriel Labrevoix

Etudiant au collège du Puy plusieurs années avant la mort du P. Régis, je l'ai vu souvent et (ce dont je remercie Dieu comme d'une grâce insigne) j'ai conversé familièrement avec lui. Souvent, en effet, le bon Père m'employait à lire publiquement certains écrits de sa main, à l'occasion des catéchismes qu'il faisait au peuple. J'ai, pour attester ce fait, les survivants de l'auditoire immense qui se pressait toujours autour de sa chaire, et qui devenait un peu mon auditoire.

Je sais avec certitude qu'il naquit de parents catholiques, et fut catholiquement élevé ; je l'ai appris de plusieurs qui connurent ses parents. Ceux-ci étant nobles, on ne pouvait ignorer leurs dispositions et pratiques religieuses.

Il est également établi pour moi qu'il fut religieux de la Compagnie de Jésus, et qu'il persévéra dans la Compagnie jusqu'à sa mort. Je l'ai vu, en effet, durant la dernière année de sa vie et j'ai, après sa mort, entendu publier les suffrages à faire pour lui, comme on le fait pour tous les religieux défunts de la Compagnie. J'ai vu d'ailleurs, à La Louvesc, cette soutane rapée dont le serviteur de Dieu était revêtu, quand sa dernière maladie le saisit. Le curé de l'endroit la conserve comme un trésor ; les pèlerins la baisent dévotement, et ils s'estiment fort heureux d'en obtenir la moindre parcelle.

La pureté de la foi du Serviteur de Dieu se manifesta par son enseignement; personne, en effet, ne signala d'erreurs, n'en soupçonna, ni dans ses sermons, ni dans ses innombrables catéchismes. Qu'il aimât, d'ailleurs, ardemment tout ce qui touche à la foi, on n'en put douter, en le voyant si zélé à enseigner aux enfants, aux paysans, à tous les ignorants, les éléments de la doctrine chrétienne.

Le très ardent amour qu'il avait pour Dieu lui tirait des larmes partout où son bien-aimé était offensé; il ne se consolait pas s'il ne pouvait, au gré de ses brûlants désirs, empêcher l'offense de Dieu. Il se rendit, un jour, accompagné du P. Charbonnier, chez un puissant de la ville, pour le prier et le supplier de ne pas tirer de prison une femme que l'on y avait enfermée pour adultère, et qui devait, sortie de prison, renouer, au grand scandale du public, ses accointances détestables avec un homme marié. Il ne put rien obtenir, et se retira le cœur plein de tristesse. Le P. Charbonnier dut s'arrêter chez M. Doyde pour une affaire; le P. Régis entra avec lui et, à peine assis, se mit à pleurer, tandis que le P. Charbonnier et M. Doyde entamaient conversation. Bientôt, les pleurs du P. Régis attirèrent l'attention des deux interlocuteurs : interrogé sur la cause de cette affliction, le P. Régis ne la dissimula pas à M. Doyde et aux siens; tous alors s'efforcèrent de le consoler et lui suggérèrent de sérieux motifs de consolation; on lui redisait surtout : « Voyez saint Ignace; il s'estimait bien payé de ses travaux, en semblables affaires, s'il avait pu empêcher une seule offense mortelle de Dieu; et vous, plus heureux, vous avez empêché tant de mal par l'emprisonnement de cette femme, et maintenant, c'est bien malgré vous qu'elle sort; tout ce que vous pouviez faire, vous l'avez fait; Dieu n'attend pas de vous autre chose! » Mais le Serviteur de Dieu demeurait inconsolable, et ses larmes ne tarissaient pas. Tout à coup, comme s'il venait de ressentir une vive impulsion de l'Esprit de Dieu, il changea d'aspect et, donnant de la main un coup violent sur le meuble qui était près de lui, il s'écria le visage en feu : « Vive Dieu! Avant que l'année finisse, quelqu'un se repentira. » Les témoins de cette scène ne doutèrent pas que la menace ne fut prophétique, et l'année même, en effet, le puissant (dont je tairai le nom) allait au tribunal de Dieu.

M^me^ Doyde fut témoin de ce qui se passa dans sa maison, et c'est d'elle-même que j'ai appris tout récemment les faits ci-dessus

exposés. Ses fils se souviennent d'avoir souvent entendu leur père les raconter ainsi. M. le curé Blacheyre se souvient aussi que les choses lui furent ainsi rapportées, au temps même de l'événement, et le P. Charbonnier, qui vit encore, l'attestera si l'on veut; or, sans tenir compte de la prophétie, tout dans cette scène révèle l'ardeur de l'amour du Serviteur de Dieu pour son Maître.

C'était un miracle, aux yeux de tous, que seul il pût suffire à tant de travaux. Il employait, au Puy, les matinées presque entières à entendre des confessions, et il donnait les après-midi aux œuvres de miséricorde, ne se réservant pour ainsi dire pas le temps de prendre un peu de nourriture et de sommeil; on s'étonnait donc qu'il y pût tenir. Quant au dimanche, en particulier, voici comment il l'employait; je ne dirai rien qui ne fût notoire au collège et au dehors : Dès l'action de grâces faite après sa messe, il allait au confessionnal où il demeurait jusqu'à ce que, vers midi, la cloche de l'église Saint-Pierre annonçât le catéchisme. Jusque-là, le P. Régis n'avait pris ni pu prendre aucune nourriture. Appelé à Saint-Pierre, il s'y rendait à jeun; et s'il lui arrivait de manger avant de partir une pomme ou deux, son dîner était là tout entier. Il parlait cependant avec une telle ardeur, d'une voix si soutenue, qu'on se demandait avec étonnement d'où lui venaient ces forces.

Au sortir du catéchisme, il allait à ses visites des prisonniers, des pauvres à domicile, des pauvres dans les hôpitaux, et il ne rentrait au collège que lorsque la nuit et la Règle l'obligeaient d'y rentrer.

Les nuits, elles étaient souvent, pour lui, sans sommeil; car, outre les heures que lui en dérobait l'oraison, les malades l'appelaient fréquemment; chacun savait qu'il n'en serait pas contrarié, qu'il répondrait vite et volontiers à l'appel et, à mesure que sa sainteté éclatait davantage, il se rencontra moins d'infirmes et de mourants qui ne sollicitassent pas la consolation d'être assistés par lui en leurs angoisses et surtout au dernier passage.

De vils personnages trouvèrent là occasion favorable de se rire de l'homme de Dieu ou de se venger du tort qu'il faisait à leurs mauvaises passions. Ils allaient, au milieu de la nuit, l'appeler comme pour un malade et, après l'avoir mené de rue en rue, ils le plantaient là et s'esquivaient. Il s'en rencontra qui ne le menèrent ainsi en des rues écartées que pour décharger sur lui une grêle de coups; mais rien de tout cela ne refroidit ni n'attiédit son zèle.

Ecolier, j'appris ces choses dont le peuple parlait comme de faits récents et notoires, et je vis moi-même bien des fois le P. Régis en visite de malades pendant la nuit.

J'ai parlé du temps que le P. Régis donnait à l'oraison pendant la nuit; chez nous, en effet, on tient pour certain que le Serviteur de Dieu dormait fort peu, et qu'il employait à l'oraison et à la méditation une grande partie des nuits. Ainsi encore est-il, parmi nous, de tradition qu'il ne récitait pas l'office divin autrement qu'à genoux. Tout cela m'a été affirmé, il y a longtemps, par le P. de Mangeon et le P. de Saint-Jean, ses contemporains.

Ce fut un homme d'une humilité, d'un mépris de soi admirables; aussi ai-je souvent pensé (et je partageais en cela le sentiment de beaucoup d'autres) que, pour deux raisons en particulier, Dieu a voulu tant glorifier son serviteur après sa mort : la première est que l'âme du P. Régis fut véritablement remplie du désir très ardent de propager la gloire de Dieu; la seconde, qu'il fut souverainement humble : on le voyait bien, à considérer comme simplement il agissait et parlait et comme il était, avec la même simplicité, d'une patience toute chrétienne. On le voyait à son respect pour ses frères et autres, quelle que fût leur condition; respect sincère, sans ombre de politique. On le voyait à son inclination pour les plus vils offices, à ses préférences si marquées pour les pauvres, pour les gens de rien [1]. Il avait une multitude de pénitents, mais une multitude quasi tout entière composée de pauvres gens. Les Pères Duport et de Mangeon, autrefois, me le faisaient remarquer. De toutes les dignités de ce monde, il n'en est qu'une seule qu'il ait ambitionnée, le sacerdoce; mais c'était (toute sa vie le

[1] Le P. de Mangeon expose ainsi lui-même son sentiment, en un mémoire sur les vertus du Saint : « Je ne puis exprimer jusqu'où allait la tendresse que le P. Régis avait pour les pauvres. Nos Pères qui l'accompagnaient disaient qu'il fallait qu'il eût perdu entièrement le sens de l'odorat ou qu'il eût une force plus qu'humaine, pour demeurer des heures entières, comme il faisait, en de misérables demeures, auprès de certains malades dont la puanteur était insupportable. Cependant, on l'y voyait entrer avec un visage riant, comme s'il fût entré dans un palais. Nos Frères l'accompagnaient volontiers, pour être témoins de sa charité qui les charmait; mais, aussi indulgent pour les autres qu'il était dur envers lui-même, il les obligeait de rester à la porte de la maison, pendant que lui goûtait de saintes délices avec ses chers pauvres, au milieu de l'infection la plus effroyable. C'étaient là ses plaisirs les plus ordinaires; il allait se délasser de ses autres travaux auprès des pauvres et des malades. »

prouve) parce que, grâce au sacerdoce qui lui en donnait les clefs, il pourrait ouvrir le ciel aux pécheurs.

Il est encore de tradition chez nous que le P. Régis traitait rudement son corps ; il mangeait peu, et encore laissant les viandes et autres aliments solides, il se contentait de lait ou de fruits. Il n'usait pas de vin ; écolier, j'avais appris cela ; on le savait dans le peuple ; plus tard, j'en fus mieux informé encore dans la Compagnie. Il se flagellait sans pitié. Le F. Faucher, qui vit encore, me disait : « Je ressentais à la fois horreur et compassion, en entendant le bruit de ses disciplines ; » et le P. de Saint-Jean, mort à Alby l'année passée, nous racontait qu'il n'avait pu quelquefois, voisin du P. Régis et l'entendant flageller ses membres, s'empêcher d'aller frapper à sa porte et d'arrêter, par là, un tel *carnage ;* ainsi s'exprimait le P. de Saint-Jean. On tient également pour établi, chez nous, que le serviteur de Dieu couchait, ou sur une planche, ou sur la terre nue.

Plusieurs ont dit qu'en matière de chasteté, le P. Régis fut toujours exempt, non seulement de péché grave, mais de fautes vénielles. Pour moi, j'admire plus encore ce que cet homme si humble, si modeste, put bien un jour dire confidemment à un ami, savoir, que, grâces à Dieu, il ne savait point ce que c'était que désordres ou révoltes de la chair, n'en ayant jamais ressenti. Dieu, sans doute, récompensait ainsi l'admirable vigilance et la mortification de son serviteur.

Personne, chez nous, ne mit jamais en doute la perfection de son obéissance ; tous, au contraire, lui rendirent ce témoignage que, là même où l'obligation sous peine de péché se rencontrait le moins, il soumettait sa volonté à la Règle ou aux décisions des Supérieurs [1].

[1] Au sujet de cette soumission totale au bon plaisir de Dieu et de la paix qu'y trouvait François, alors même que les Supérieurs s'opposèrent à ses plus saintes œuvres. le P. de Mangeon écrit :

« Il fut quelquefois abandonné et même maltraité par les gens de bien, par ceux même qui devaient le défendre ; mais rien n'était capable d'altérer la paix de son âme, et de quelques succès bons ou mauvais que ses entreprises fussent suivies, son visage était toujours égal comme son esprit. Il écoutait avec la même indifférence ceux qui condamnaient et ceux qui approuvaient sa conduite, insensible à tout comme un homme mort, ne désirant et ne craignant rien, tant l'amour divin avait anéanti dans son cœur tout ce qu'il pouvait y avoir d'humain et de terrestre. »

J'ajouterai quelque chose à ce que j'ai dit plus haut de son esprit prophétique. Bien des gens du monde et plusieurs Pères de la Compagnie m'ont dit et redit avoir appris de la bouche même de mon frère, le P. Marcellin du Fornel, que le P. Régis lui avait prédit sa vocation à la Compagnie de Jésus, et cela en un temps où rien n'était moins vraisemblable ; mon frère, en effet, était alors tout occupé d'un prochain mariage, et fort loin de penser à la vie religieuse ; il avait l'âme pleine des vanités du monde.

Aujourd'hui encore, on raconte au Puy le fait suivant : Une mère (on l'appelle Narce) recommandait instamment aux prières du P. Régis son fils, jeune homme fort débauché : « J'ai peur, lui disait la pauvre mère, j'ai peur qu'il ne meure sur le gibet ! » Le P. Régis se recueillit, puis, s'adressant à la malheureuse femme : « Non, dit-il, votre fils ne mourra pas sur le gibet ; Dieu lui fera miséricorde. » Le Serviteur de Dieu était mort depuis plusieurs années, quand le jeune homme, accusé et convaincu de meurtre, fut condamné à être pendu, et fut pendu en effet ; mais, à trois reprises, la corde se rompit. Tenu enfin pour mort et porté chez les Carmes, il y revint à la vie.

J'ajoute enfin que, selon le bruit commun, le P. Régis connut d'avance et prédit sa propre mort.

On le vénéra, de son vivant, comme un saint. Le Père qui, après la mort du Serviteur de Dieu, occupa son confessionnal, entendit souvent des pénitents lui dire : « Je ne me suis pas confessé depuis que le *saint Père* était ici. » Un grand nombre tailladaient son manteau, sa soutane et en emportaient des pièces comme reliques. Bien des gens m'ont dit être heureux possesseurs de tels et tels objets, autrefois dérobés pieusement au *saint Père*.

Aujourd'hui, une foule d'âmes lui adressent des prières quotidiennes ou quasi quotidiennes ; j'en vois, presque tous les jours, un grand nombre s'agenouiller et prier devant le confessionnal du *saint Père ;* les pèlerinages si fréquents à La Louvesc, des *ex-voto* que l'on y dépose ne prouvent pas moins la grande et toujours croissante dévotion du peuple.

En tout lieu, de nombreux miracles accompagnent l'invocation du Serviteur de Dieu, le contact de ses reliques, l'application faite aux membres malades de la terre de son tombeau. Quand je résidais à Poitiers, bien des gens me demandaient de cette terre, assurant qu'avec elle il se faisait beaucoup de guérisons réputées

miraculeuses. Ma sœur, la dame de La Roche, veuve, possède des reliques du P. Régis, mais elles sont quasi continuellement hors de sa maison, parce que les malades, informés des miracles qui s'opèrent au contact du reliquaire, demandent instamment à l'avoir.

J'atteste avoir été guéri moi-même d'une très grave maladie, dès que je me fus voué au P. Régis; j'étais alors au collège de Béziers. Que la guérison ait été miraculeuse, je le crois; les médecins, en effet, désespéraient de moi.

CHAPITRE XX

QUELQUES MIRACLES,
ADVENUS ENTRE LA MORT DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS ET SA BÉATIFICATION, RACONTÉS PAR LES MIRACULÉS EUX-MÊMES

(1641-1676)

I

Les enquêtes juridiques de l'année 1676 firent retrouver plusieurs miraculés des premiers temps qui suivirent la mort du Serviteur de Dieu. Interrogés, ils racontèrent, sous la foi du serment, les grâces qu'ils avaient reçues. Plus d'une fois, on put joindre à leur attestation celles des médecins qui avaient constaté et la gravité des maladies, et les merveilles des guérisons. Voici le texte original de ces précieux documents :

Je me nomme Suzanne de Cazeneuve, âgée de cinquante-cinq ans commencés, veuve de feu sieur Jean Martin, notaire de Saint-Félicien, habitant à présent à Tournon.

Mon fils aîné, appelé Jean Martin, ayant demeuré, jusqu'à l'âge de quatre ans parfaits et accomplis, sans se soutenir sur ses pieds et sans pouvoir marcher, n'ayant jamais pu faire un seul pas seul, je me serais enfin résolue, du consentement de mon mari, de le porter à La Louvesc, au tombeau du P. Régis.

Etant dans ladite église, après avoir ouï la sainte Messe, et fait mes dévotions en compagnie de ma belle-mère, damoiselle Hélène

Giraud, à présent défunte, je pris de la terre du sépulcre du P. Régis et j'en frottai les jambes et les reins audit enfant infirme et impotent de ses jambes, et, sur l'heure, l'enfant, échappant de mes mains, marcha seul dans l'église, avec l'étonnement de tout le monde; et depuis jusqu'à présent, il a eu l'usage libre du marcher, sans peine aucune.

Je déclare, de plus, que mon dit fils avait les jambes de travers, et que, dans le même moment, elles se trouvèrent parfaitement redressées.

Lecture faite de ce que dessus, la dite damoiselle a persisté dans sa déposition, affirmant le tout sur les saints Evangiles, et a signé : S. Cazeneuve; — Vaguet, official de Vienne; — Jesse, assistant; — Crouzet, greffier.

Suivent les dépositions conformes de M. Antoine-François Martin, prêtre, et de M. Joseph Martin, avocat au Parlement, frères de Jean Martin.

II

Je m'appelle Guillaume Faure, fils de François Faure et à Marguerite Deleau, âgé de quarante ans, maître charpentier du Puy.

Je me confesse au P. Veyrier, jésuite. Je communiai dimanche dernier; présents : M. François Gardes et M. Antoine d'Olezon.

J'ai dévotion, et grande, s'il me semble, au P. Régis : je ne saurais jamais en avoir assez.

Je sais que le P. Régis a été au monde, pour avoir été à son tombeau, et parce que tout le monde le dit. Des autres choses qui regardent cet homme de Dieu, je ne sais, sinon qu'il est tenu de tous et appelé de tous *un saint* qui a un grand pouvoir devant Dieu. Je sais ce grand pouvoir par ma propre expérience.

En l'année 1651, je fus atteint du mal des écrouelles; mon père me fit voir à MM. Nicolas Gaignerol et Louis Girard, maîtres chirurgiens de la ville du Puy, lesquels, voyant mon mal qui était sous la mâchoire et tout près du gosier, du côté gauche, avec neuf ouvertures, dirent à mon père : « Vous ne perdez que votre peine et votre argent : il n'y a point d'espérance de guérison en votre fils. »

Lors, mon père promet de s'en aller avec moi à La Louvesc, au tombeau du P. Régis, en dévotion, pour obtenir de Dieu et de la Vierge, par l'intercession du P. Régis, la guérison, si c'était la volonté de Dieu.

Là où étant, nous fîmes dire messe et reçûmes le Très Saint-Sacrement de l'autel. Je pris ensuite de la terre du sépulcre du P. Régis et en frottai mon mal.

Cela fait, dans deux jours, ma plaie commença à se consolider et serrer; et du depuis, il n'y a resté que la seule cicatrice, sans aucun mal en cet endroit, ni en aucun autre de mon corps; le tout, par l'intercession de son grand Serviteur, qui m'a ainsi guéri des écrouelles. C'est ce que j'atteste avec serment.

M. Nicolas Gaignerol, chirurgien, dépose :

En 1651, je fus appelé pour visiter Guillaume Faure. Ayant bien examiné son mal, je trouvai qu'il avait les écrouelles, lesquelles avaient percé, en neuf endroits, au col. Le mal étant incurable, je l'abandonnai, ne pouvant lui donner soulagement.

Ledit Faure s'étant trouvé guéri, après un vœu fait au P. Régis à La Louvesc, sa guérison ne peut être que miraculeuse : de laquelle guérison, entière et parfaite, je suis témoin, ayant vu toutes ses plaies bien consolidées, sans autre marque, dans tout son corps, de ce mal, que les seules cicatrices qui restent au col.

Et plus n'a dit, et s'est signé.

M. Louis Girard, chirurgien, dépose :

Je consultai, en 1651, avec Me Nicolas Gaignerol, chirurgien juré de la ville du Puy, sur le mal de Guillaume Faure, et, après une visite exacte du malade, nous serions tombé d'accord, sans hésiter aucunement, que c'étaient les écrouelles, et aurions dit au père de Guillaume qu'il perdait le temps et l'argent à faire traiter son fils; que ce mal était incurable; qu'il y avait déjà neuf ouvertures au col qui commençaient à gagner le gosier; et nous abandonnâmes ledit malade.

Du depuis, ayant vu, dans peu de jours, ledit malade guéri de ses écrouelles entièrement, je dis que cela ne pouvait être qu'un miracle : aussi, disait-il s'être voué au P. Régis et avoir trouvé sa guérison à La Louvesc.

Et plus n'a dit, et s'est signé.

III

Je m'appelle Antoinette Stival, fille de Pierre Stival et de Gilberte Gilibert, mariés, âgée d'environ cinquante-quatre ans.

Je me confesse et communie tous les huit jours. Mon confesseur est le P. Montal, jésuite, et me communie ordinairement dans l'église du collège. Dimanche dernier, j'ai fait la communion, présentes : damoiselles Vidal et Lobeyrac.

J'ai de la dévotion au P. Régis, et j'ai raison d'en avoir, ayant reçu de lui la grâce que j'en ai reçue, et souhaite de toute mon âme sa béatification.

Il m'a guérie miraculeusement, étant devenue aveugle : la chose est comme je vais la raconter, et la donne sur mon serment :

Il y a vingt-deux ans ou environ que, la Semaine sainte, je perdis la vue par une goutte sereine, ne voyant quoi que ce soit, sans que les yeux parussent aucunement offensés.

Je fis appeler M. Jacmon, médecin, M. Girard, chirurgien, et M. Bergonhoux, apothicaire, lesquels, ayant bien observé mon mal, me dirent que c'était une véritable goutte sereine, à laquelle on ne pouvait apporter aucun remède dont on pût espérer quelque effet; que néanmoins, pour ne rien laisser à faire, et pour ma consolation, ils dresseraient une ordonnance; laquelle ordonnance fut exécutée, mais sans fruit.

Cela dura jusques environ l'Ascension; car, voyant que je ne pouvais rien espérer des remèdes humains, je m'adressai au P. Régis, et me fis porter une de ses reliques par Antoinette Roux.

Je fis trois neuvaines, dans ma chambre, à ce Serviteur de Dieu, appliquant la relique sur mes yeux; et, à la fin de la dernière neuvaine, on me présenta une image du P. Régis. Je la vis, et, de cette heure-là, je recouvrai la vue suffisamment pour travailler; laquelle se fortifia de plus en plus, et, depuis, elle s'est entièrement fortifiée.

Le docteur Jacques Jacmon, âgé de quarante-neuf ans, dépose :

Ego infra scriptus, medicinæ doctor, fidem facio Antoniam Estival amaurosi, ceu absoluto visus impedimento et cæcitate de re-

pente correptam, pura et incolumi existente pupilla, nulloque affectu in oculis apparente, cui debita ex arte remedia fuerunt præscripta, fideliter præparata et exhibita, sed irrite et sine fructu, — affectus enim ne vel minimam imminutionem admisit, — integre tamen postea sanatam, ope venerabilis Patris Francisci Regis e Societate Jesu, cujus auxilium fiducialiter imploraverat.

Datum Anicii, die 10ª junii, anno 1676.

JACMON, d.-m., p.

François Bergonhoux, apothicaire juré de la ville du Puy, âgé de quarante ans, dépose :

Appelé, en compagnie de M. Jacmon, pour visiter Toinette Esti-

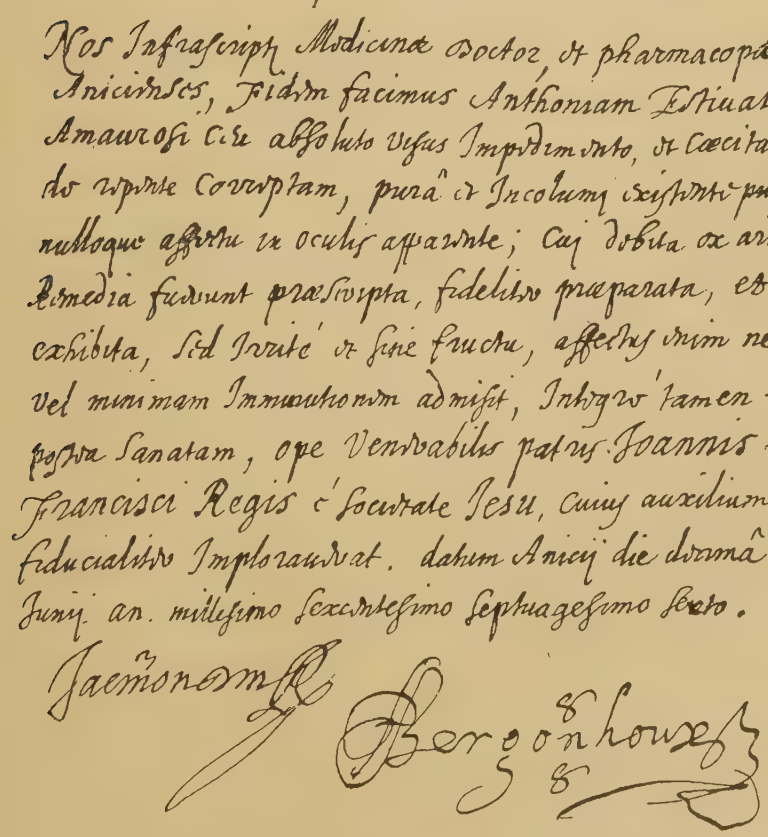

val, nous aurions reconnu, par ensemble, qu'elle avait une goutte sereine et avait entièrement perdu la vue, sans néanmoins aucune lésion de l'organe, les yeux restant fort nets. J'aurais ensuite appliqué tous les remèdes portés par l'ordonnance de M. Jacmon; mais ils auraient été inutiles, le mal n'ayant été aucunement diminué.

La dite Estival néanmoins, après quelque vœu au P. Régis, aurait recouvré la vue, ce qui ne peut être naturel, selon toutes les règles de notre art.

BERGONHOUX.

IV

Je m'appelle Antoinette Gravier, fille à Michel Gravier et à Françoise Salamon, âgée de trente-sept ans.

Je me confesse assez souvent, et mon confesseur est M. Sollier, prêtre de Saint-Pierre du Monastier, et je communie assez souvent. Ma dernière communion fut à la Fête-Dieu, présentes : damoiselles Perbot et Lamic.

Je serais la plus ingrate du monde, si je n'avais de la dévotion au P. Régis, par l'entremise duquel j'ai reçu une grâce très grande.

Il y a douze ans ou environ que je perdis la vue par une goutte sereine, ne voyant rien, sans qu'il parût rien à mes yeux, encore qu'on me présentât des chandelles aux yeux. Le médecin, le chirurgien et l'apothicaire dirent que c'était fait de ma vue, ayant une goutte sereine.

J'ai demeuré deux mois dans cet état, et, n'espérant rien des hommes, j'eus recours aux Saints. Je fis commencer une neuvaine au confessionnal du P. Régis, mettant, tous les jours de ma neuvaine, une image de ce Père sur ma tête. La neuvaine finie, je recouvrai la vue, qui fut, dans le premier instant, aussi claire qu'à cette heure.

Les témoins de mon mal et de ma guérison sont M. Blacheyre, le P. Montal, etc.

Suivent les dépositions conformes de Laurent Laurens, de Marthe Merlon et du mari de la miraculée, François Rougat.

V

Je m'appelle Blanche Garnier, femme à Pierre Faure, maître tisserand de la ville du Puy, âgée d'environ quarante-six ans.

Il y a douze que j'eus un grand mal à une mamelle : elle devint enfle comme la coupe d'un gros chapeau, dure comme du bois, noire de couleur de fer. Les douleurs étaient insupportables. Le mal dura cinq semaines, et, de dix-sept jours, je ne pus me déshabiller pour me coucher, étant dans de continuelles inquiétudes.

Le chirurgien fit tout ce qu'il put pour adoucir mon mal et pour le faire percer, disant que, là-dedans, il y avait un seau de pus. Tâtant le mal avec sa spatule, il enlevait la peau sans que j'eusse aucun sentiment : toutes ces peaux étaient mortes. Souffrant cruellement à l'intérieur, je cherchais partout quelque soulagement.

Je fis rencontre d'une personne qui venait de La Louvesc, et qui, sachant mon mal, me dit que j'aurais dû me vouer au P. Régis, que j'aurais déjà ressenti du secours ; et elle me donna de la terre de son sépulcre.

Je me retire, dans la pensée de me vouer au grand Serviteur de Dieu, comme je fis, le soir, me mettant à genoux devant mon lit. Je mis de la terre du sépulcre du P. Régis sur la mamelle, et m'étant couchée, je m'endormis fort doucement, ce que je n'avais pu faire de dix-sept jours. Sur la minuit, en m'éveillant, je trouvai que la mamelle n'était pas enflée, et qu'elle ne me faisait point de mal. Alors, éveillant mon mari, je lui dis d'allumer promptement de la chandelle. Je trouvai, en effet, que la mamelle n'était plus enflée, ni dure, ni livide, mais entièrement semblable à l'autre, et en grosseur et en blancheur, sans qu'il restât aucune marque du mal passé, non pas même les écorchures qu'avait faites le chirurgien avec sa spatule ; et regardant si la mamelle avait suppuré, je ne trouvai ni marque de pus, ni moiteur aucune. Loué soit Dieu et son serviteur, le P. Régis !

Suivent les dépositions conformes de Pierre Faure, maître tisserand, du Puy, âgé de cinquante ans, mari de Blanche Garnier ; de Jeanne Esbrayat, veuve Charbonnel, et de Marie Triouleyre, femme Guichard.

VI

Je m'appelle Jeanne Percié, âgée de vingt-sept ans, fille à Me Claude Percié, notaire royal, et damoiselle Jeanne des Martins, demeurant à Vanosc, dans la maison de mes père et mère.

Depuis le premier jour de Carême 1672, qui tomba le second de mars, jusques au 9e janvier 1674, je souffris diverses maladies qui me réduisirent à toute extrémité.

Dès les premiers temps, je ressentis des douleurs très sensibles aux chevilles et aux pieds, avec de grandes enflures qui durèrent environ quatre mois, ce qui obligea de consulter trois des plus fameux médecins du pays, et de faire appliquer plusieurs remèdes par d'habiles chirurgiens; mais je n'en fus en rien soulagée.

Puis, la jambe gauche commença à se plier en arrière, jusqu'à ce qu'elle fut collée à la cuisse. Ce fut pour lors que je m'adressai au P. Régis, ayant ouï d'un fameux médecin qu'il n'y avait plus de remède humain qui pût remettre ma jambe.

Mon mal empira si fort sur la fin de juillet 1673, que j'eus plusieurs convulsions, et, au commencement d'août, la jambe droite demeura tendue et inflexible. De nouvelles convulsions me fermèrent les dents et m'enlevèrent l'usage de la vue, et replièrent ma langue jusqu'au gosier.

J'avais toujours grande confiance au P. Régis, et je m'efforçais de faire connaître le désir que j'avais qu'on fît un vœu à Dieu, pour moi, au grand Serviteur de Dieu; mais comme je ne pouvais prononcer que la dernière syllabe de son nom, et assez confusément, personne ne concevait ce que je voulais. Enfin, on me demanda si je voulais qu'on fît un vœu pour moi au P. Régis. A quoi je répondis par une joie extraordinaire que je fis paraître sur mon visage.

Mes parents envoyèrent incontinent mon frère aîné à La Louvesc pour y faire dire une messe et se confesser et communier à l'honneur du Serviteur de Dieu : à quoi il se disposa, la veille de son départ, par un jeûne qu'il fit au pain et à l'eau.

Devant qu'il fût de retour, ma langue commença à se délier, et je commençai à parler. M'ayant, à son retour, apporté de la terre du sépulcre du P. Régis, je m'en frottai le bras droit, et ma mère

m'en frotta la jambe droite, où j'avais de très grandes douleurs, qui furent d'abord apaisées au bras, et le lendemain à la jambe. Le même jour, 3e de septembre, toutes mes convulsions cessèrent, et, le jour de la Nativité de Notre-Dame, je recouvrai la vue.

J'aurais, sans doute, recouvré une santé parfaite si j'eusse continué, avec la même ferveur, de prier le Serviteur de Dieu; mais ayant permis qu'un chirurgien de la religion prétendue m'appliquât des remèdes sur la fin du mois d'octobre, me faisant espérer qu'il m'ouvrirait les dents pour prendre quelque nourriture solide, les convulsions reprirent, après lesquelles le bras droit se retira et resta plié sur la poitrine.

Environ le 20e de novembre de ladite année 1673, je vis, à la faveur d'un clair de lune, le P. Régis, un peu avant la minuit, en soutane, les bras croisés, appuyé contre le pilier du bas de mon lit. Je le considérai avec plaisir environ deux heures, après lesquelles, ayant éveillé la servante qui couchait avec moi, il disparut.

Peu de jours après, les convulsions recommencèrent, et elles durèrent pendant quatorze jours consécutifs, de quart d'heure en quart d'heure. Je ne pouvais me remuer en aucune façon, et quand on voulait me sortir du lit, je tombais en de grandes défaillances.

N'ayant donc nulle espérance de guérison, je fis vœu, le 14e jour, de me faire transporter à La Louvesc dès que mes grandes douleurs seraient passées, et, le même jour, une messe fut célébrée en l'honneur du P. Régis. Les convulsions cessèrent et je me trouvai beaucoup mieux.

Je pressais donc mes parents de me conduire à La Louvesc. Ils s'y refusaient, à cause de la rigueur de la saison, jusqu'à ce que les conseils de personnes graves, religieuses et séculières, les y obligèrent. Ce fut le 4e de janvier de l'année 1674 que je partis de Vanosc, en litière, pour aller à La Louvesc.

Je commençai à recevoir du soulagement, étant encore en chemin. Arrivée à La Louvesc sur le soir, mes reins et ma poitrine, devenus tout difformes depuis plusieurs mois, furent subitement guéris. J'appelai sur l'heure; on vint, et la guérison fut vérifiée. En même temps, j'élevai jusqu'à ma tête le bras, jusque-là retenu collé sur la poitrine.

Le lendemain, 5e de janvier, je fis commencer une neuvaine de messes. Pendant la première messe, ma jambe droite, inflexible

depuis le commencement d'août 1673, devint assez flexible pour me permettre d'aller à l'église avec deux béquilles.

Arrivée là, je me fis descendre dans la concavité du sépulcre du P. Régis, et je fis frotter par ma servante, avec de la terre du sépulcre, la jambe gauche encore repliée et collée contre la cuisse ; elle se détacha d'un demi-pied.

Le lendemain, jour de l'Epiphanie, durant la messe, et à l'élévation, ma jambe se remit encore plus. Le dimanche 7 janvier, elle continua de se remettre. Le lundi, des douleurs très aiguës à cette jambe m'occasionnèrent une faiblesse. Quand j'en fus revenue, je trouvai la jambe entièrement remise, excepté qu'elle n'allait qu'à la cheville de l'autre. A la messe de ce jour, les mêmes douleurs aiguës m'ayant fait évanouir, ma servante vit, durant l'évanouissement, que cette jambe s'allongeait peu à peu, comme si elle n'eût été que pliée. Revenue à moi, je vis que mes deux jambes étaient parfaitement égales en longueur.

Le mardi, à la messe, depuis l'élévation jusqu'à la communion, je demeurai évanouie. Après cette défaillance, mes dents se trouvèrent tout à fait ouvertes et mes mâchoires libres, ayant été fermées depuis le 25e d'août de l'année 1673.

A partir de ce jour, je me trouve en parfaite santé.

Et plus n'a dit, et a signé. Jeanne Percié.

Suivent les dépositions conformes de Marie Mary, âgée de dix-neuf à vingt ans, chambrière ;

De M. Claude Percié, père de damoiselle Jeanne Percié, âgé de cinquante-huit ans ;

De messire Jean-Antoine Moleyre, curé de La Louvesc, âgé de cinquante ans ;

De messire Jean-Antoine Villars, vicaire de La Louvesc, âgé de quarante-cinq ans ;

De messire Jean Perret, curé de Vanosc ;

De messire Louis de La Rivoire, seigneur de Chazelles, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, âgé de soixante-douze ans ;

De Me Vidal de Mence, avocat en Parlement, âgé de trente-deux ans, demeurant à Vanosc ;

De Me Fleury Treille, notaire de Vanosc, âgé de soixante-neuf ans;

De Me Claude Vachier, notaire de Vanosc, âgé de quarante-deux ans;

De Me Jacques Martinet, chirurgien; de Me Louis Costier, chirurgien, qui, tous deux, avaient abandonné la malade comme incurable. — Ils attestent le miraculeux évident de la guérison.

VII

Je m'appelle Jean-Gaspard Monteyremar, fils de Jean Monteyremar, notaire royal et procureur, et de damoiselle Catherine Bertrand, bourgeois du Puy, âgé de quarante-trois ans;

Je sais bien que le grand Serviteur de Dieu, François Régis, a fait des miracles après sa mort.

En l'année 1672, je fus atteint d'un étrange mal d'une rupture de deux processus du péritonée, en suite d'une descente de boyaux, qui me causa une triple hernie. Le serotain vint aussi gros que la coupe d'un chapeau et aussi dur qu'une pierre. Les douleurs étaient extrêmes.

Je demeurai deux ans dans cet état. Je fis consulter mon mal à des médecins, à des apothicaires, à des chirurgiens, et dans le Puy, et dans Montpellier. Tous le jugèrent incurable. Ce n'est pas qu'on ne m'ordonnât quantité de remèdes, externes et internes, dont j'usai pendant ces deux ans; mais tous ces remèdes ne firent qu'effaroucher mon mal.

Les remèdes humains ne m'ayant aucunement soulagé, je me tournai du côté du ciel, et fis vœu, environ la Saint-Michel de 1673, de visiter le tombeau du P. Régis. Les affaires domestiques ne me permirent pas d'y aller en ce temps, quoique je devais tout quitter pour satisfaire à mon vœu.

Cependant, le mal s'empirait de jour à autre; de sorte que, le 29e de janvier 1674, environ les sept heures du soir, me trouvant plus mal qu'à l'ordinaire, je poussais des gémissements, des cris, la violence de mon mal m'emportant, et je dis à ma femme : « Si cela continue, je ne pourrai plus subsister. »

Ce qu'ayant été entendu par François, mon fils, étudiant en la cinquième classe au collège de cette ville, il s'approcha de moi et me dit que son Régent leur avait raconté un grand miracle que le P. Régis avait fait, depuis peu de jours, en faveur d'une fille de Vanosc, laquelle était toute estropiée, et qui, après avoir rempli, à La Louvesc, un vœu au P. Régis, s'était trouvée miraculeusement guérie.

Sur quoi je dis hautement que j'avais trop retardé à rendre mon vœu, et que je m'allais mettre à genoux, — comme je fis incontinent, — pour confirmer mon vœu, promettant d'aller visiter son tombeau à La Louvesc.

Et étant demeuré environ un quart d'heure, m'étant levé pour me mettre au lit, je me trouve guéri, et crie hautement : Miracle! miracle! Je n'ai plus d'enflure, ni aucune tumeur, ni de dureté, ni de carnosité, ni de descente de boyaux; ma triple hernie s'est dissipée.

Je fis appeler ensuite mon voisin, le sieur Louis Girard, chirurgien, qui m'avait dit que je garderais cette incommodité toute ma vie, qu'elle était incurable; lequel, m'ayant visité, palpé et repalpé, trouva que ma guérison était entière et parfaite, et me dit que c'était un évident miracle.

Je me fis encore visiter par le sieur François Bergonhoux, maître apothicaire de la présente ville, et par le sieur Pierre Girard, aussi apothicaire, et par le sieur Oudonnet, chirurgien, pour les certifier d'une guérison si miraculeuse, et tous reconnurent qu'elle était entière, et que la main de Dieu y était visiblement.

Depuis ce jour-là, j'ai été en parfaite santé, bénissant Dieu de la grâce qu'il m'a faite, par l'intercession de son serviteur le P. Régis.

Et plus n'a dit; et, tout répété au déposant, a persisté dans sa déposition, et a signé. MONTEYREMAR.

Suit le témoignage de M. Jean-Gaspard Meyronnenc, docteur en médecine, âgé de trente-huit ans. Après avoir décrit le mal, il poursuit :

Igitur, morbum insanabilem noveramus : ægrotantem tamen sine præsidio haud relinquendum censuimus... : multa et varia, intus et extra, adhibita fuerunt remedia... : sic tamen acta sunt, quasi nihil actum esset; et cum morbus decrementi quid accipere

debuisset, ipsum quotidie ingravescentem et adversus remedia ferocientem advertentes, ægrotantem suæ sorti commisimus; quem deinde, ope divina et invocato Patre Regis, ut ipse æger mihi renuntiavit, sanatum, nulla mora, audivimus.

MEYRONNENC, d. med.

François Bergonhoux, apothicaire, âgé de quarante ans, décrit le mal, le reconnaît incurable, et ajoute :

Dans cet état, le dit sieur Monteyremar se serait voué au P. Régis. Mais ce qui est constant, c'est qu'il a été guéri de toutes ses hernies, descentes de boyaux, qui faisaient une enflure grosse comme la tête d'un homme et d'une dureté extrême, et cela soudainement; ce que nous avons vérifié. BERGONHOUX.

Pierre Oudonnet, chirurgien juré et commis de M. le premier médecin du Roi, pour faire les rapports dans la ville du Puy et banlieue, âgé de soixante-dix ans, décrit le mal; il atteste que « tous les remèdes auraient été inutiles, et qu'ainsi le sieur Monteyremar aurait été abandonné des médecins, apothicaires et chirurgiens, son mal étant jugé incurable. » Cependant « il se serait trouvé soudainement guéri, sans application d'aucun remède, ce qui ne peut être que miraculeux, surpassant la nature et l'art. Pour nous assurer de la vérité du fait, l'aurions visité, et fait inspection de la partie affectée, et aurions trouvé que la guérison était entière et parfaite; le malade l'attribuant à un vœu fait au P. Régis, après lequel s'ensuivit la guérison dans ce moment. »

OUDONNET.

Pierre Girard, apothicaire, âgé de quarante ans, déclare qu'il avait « abandonné la cure » de cette « descente prodigieuse de boyaux. » Cependant le sieur Monteyremar « aurait été soudainement et tout à coup guéri. Pour m'assurer de la vérité du fait, je l'aurais visité, selon l'art, et aurais trouvé la guérison véritable; ce qui passe l'art et la nature, et ne peut se faire que par miracle. »

GIRARD, apothicaire.

Louis Girard, chirurgien, après avoir exposé l'état du malade et ajouté : « Je le sais pour l'avoir traité, comme son chirurgien ordinaire, pendant deux ans, » raconte la guérison soudaine. Il poursuit : « Environ une heure après, le sieur Monteyremar m'envoya prier de le venir voir, et m'aurait exhibé la partie malade;

laquelle j'aurais vue, touchée, palpée et repalpée, et trouvé icelle d'enfle, tuméfiée, dure et renitente à l'excès, qu'elle avait été, environ deux ans, être devenue molle, lâche, souple, et petite presque comme en son naturel; ce qui étant arrivé à l'instant, et sans la contribution d'aucun remède, ne peut être qu'un pur effet du ciel. »

L. GIRARD.

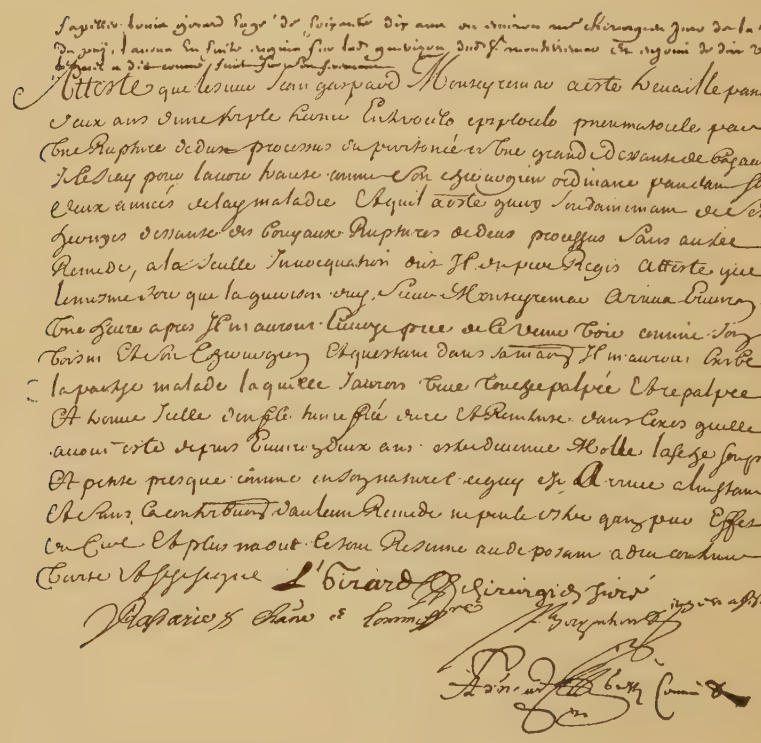

VIII

Je m'appelle Isabeau-Angèle de Rossillon, native de Trévise, en Catalogne, entre Taragone et Tourtouse, mariée, de présent, à noble Joachim de Lacombe de Gazelles, habitante au lieu de Saint-Priest-en-Forez, âgée de quarante-quatre ans.

Il y a vingt-deux mois environ qu'étant à Saint-Jeure, en Viva-

rais, et filant, je tombai sur ma face, sans savoir comme se fit cette chute, qui fut fort rude, tombant de toute ma hauteur; et comme j'avais le fuseau à la main, le fuseau, donnant de pointe entre deux ais, resta tout droit entre ces planches, et la paume de la main étant appuyée sur l'autre bout du fuseau, le corps, par son poids, enfonça dans la main le fuseau, qui la perça entre le doigt index et le medius.

Je m'évanouis de la douleur que je ressentis de cette blessure. Etant remise, j'arrachai, mais avec peine, le fuseau de la plaie et y mis un cataplasme, après avoir arrêté le sang avec de l'huile bouillante.

Mais ce cataplasme ne diminua pas l'inflammation; au contraire, le mal empira par le remède. Je fus deux jours et deux nuits sans repos, avec des douleurs très aiguës et quasi insupportables. La main et le bras enflèrent extraordinairement; il se fit trois tumeurs de la grosseur du poing : une sous l'aisselle, l'autre au pli du bras, la troisième sur la main; l'inflammation était par tout le bras, les doigts inflexibles. Tout le monde disait qu'il faudrait couper le bras.

Etant dans cette extrémité de mal, je me vouai au P. Régis, et mis un peu de terre de son sépulcre sur la plaie, dans la paume de la main, et un peu de sa soutane de l'autre côté de la plaie, et je bandai la main et me couchai.

Sur la minuit, je m'endormis doucement, et, durant mon sommeil, il me sembla qu'une main touchait le bras malade, et cela fut si sensible, que je m'éveillai en sursaut; et, à ce moment, je me trouvai sans douleur, sans blessure, sans inflammation, la main et le bras désenflés, les trois tumeurs dissipées, sans qu'il en restât aucun vestige; j'avais l'usage libre des doigts, qui étaient restés jusque-là sans mouvement. En un mot, il ne resta aucune marque de mon mal que deux petites cicatrices, lesquelles même, aujourd'hui, sont quasi effacées.

N'ayant pas accompli assez ponctuellement le vœu d'aller à La Louvesc, la douleur se renouvela un peu, avec une enflure; mais ayant promis d'aller incessamment à La Louvesc, la douleur passa et l'enflure se dissipa sur l'heure.

Requise de se signer, ladite damoiselle a répondu ne savoir signer.

Furent ensuite entendus, déposant sur le même fait :

Noble Aymar de Gazelles, sieur de Suchet, de Saint-Jeure-en-Vivarais, âgé de soixante-dix ans :

Le bras, dit-il, était devenu gros comme la cuisse. Le troisième jour de la blessure, la malade se voua au P. Régis... Le matin, nous vîmes tous ce grand miracle et louâmes ce grand Dieu qui l'avait fait, par l'intercession de son serviteur le P. Régis, au sépulcre duquel j'ai moi-même recouvré la liberté de marcher, ayant, ci-devant, une jambe inflexible et toute tendue. C'est de quoi je dépose aussi avec serment.

Noble Aymar de Cinq-Mars de Gazelles, âgé de quarante ans, neveu de la miraculée.

Après avoir raconté la guérison de sa tante, il dit :

Gloire soit à Dieu et à son serviteur le P. Régis, de qui j'ai été aussi guéri d'une goutte de huit ans qui m'avait tout paralysé, et dont je n'ai plus ressenti aucune attaque depuis mon vœu, ayant une pleine liberté de marcher que j'avais perdue.

Damoiselle Madeleine de Burin, femme au sieur de Cinq-Mars de Gazelles, écuyer, âgé de trente-cinq ans.

Après avoir raconté la guérison d'Isabeau de Rossillon, elle poursuit :

Je suis bien aise de dire les merveilles de ce grand Serviteur de Dieu, à qui j'ai l'obligation d'avoir été délivrée d'une colique que j'avais gardée quatorze ans, laquelle me prenait fort souvent, et les attaques étaient de vingt-quatre heures ; sans en avoir eu aucune atteinte depuis un vœu que je fis au P. Régis. Il y a deux ans que j'ai reçu cette grâce.

CHAPITRE XXI

LES FÊTES DE LA BÉATIFICATION DE JEAN-FRANÇOIS RÉGIS

(1717-1718)

I

Tandis que, de 1676 à 1718, le procès de béatification se poursuivait à Rome, des grâces miraculeuses continuaient d'attester, en divers lieux, que François était puissant auprès de Dieu dans le ciel. Nous trouvons plusieurs de ces prodiges mentionnés dans la chronique inédite, d'où nous avons tiré, plus haut, des faits analogues, antérieurs à l'année 1676.

1679. Carcassonne. — La terre du sépulcre du très saint homme *(sanctissimi viri)* le P. Jean-François Régis est ici instrument de beaucoup de prodiges.

1690. Albi. — Guérison éclatante, par l'intercession du P. Régis, de la femme d'un docteur ès lois de cette ville.

Montpellier. — Les faveurs célestes obtenues par l'intercession du P. Régis excitent le zèle de tous pour sa béatification. Récemment, aux États de Languedoc, le cardinal de Bonzi a reçu des évêques présents la somme de 400 livres destinées à l'expédition de lettres rémissoriales, en vue d'accélérer cette béatification. De sa bourse, le cardinal a ajouté 200 livres.

1693. Tournon. — Notre Frère scolastique Guillaume Fon-

freyde a été miraculeusement guéri, en invoquant le P. Régis; il avait d'abord fait vœu de se dédier aux missions des campagnes.

1700. Montpellier. — Les États de Languedoc, présidés par Mgr Le Goux de la Bréchère, ont arrêté qu'ils prieraient le Souverain Pontife de hâter la béatification du P. Régis; ils ont donné à l'archevêque de Narbonne commission d'écrire au Pape, ce qu'il a fait.

En 1702, le Souverain Pontife Clément XI ordonna de nouvelles enquêtes sur les vertus et les miracles du Serviteur de Dieu; elles furent présidées par l'Archevêque de Vienne et les Évêques du Puy et de Valence. Après un long et rigoureux examen de ces documents, Clément XI déclara, le 15 mars 1712, qu'il constait de l'héroïcité des vertus de François Régis. On passa à l'examen des miracles, qui dura trois ans, et l'on reconnut le caractère miraculeux à plusieurs des faits proposés, en particulier à la guérison de Gaspard de Monteyremar. Ce décret favorable fut rendu le 28 avril 1715; et enfin, le 8 mai 1716, le Pape décerna à François le titre de Bienheureux, permettant de célébrer l'office et la messe en son honneur, dans toutes les églises de la Compagnie de Jésus, à Fontcouverte, lieu de sa naissance, à La Louvesc, lieu de sa mort, et dans la ville du Puy, où il fit plus longue résidence.

Les fêtes se célébrèrent à Fontcouverte, le 11 septembre 1716. Trois Jésuites s'y étaient rendus, quelques jours d'avance, pour disposer le peuple à la réception des sacrements, et Mgr Le Goux de la Bréchère y arriva le matin de la fête. Le Recteur du collège de Béziers et dix autres Jésuites accompagnaient le Prélat. Mgr de La Bréchère fit largesse à l'église de Fontcouverte d'une précieuse relique du Saint, qu'il tenait du P. Pagès, autrefois postulateur de la cause.

L'abbé de Roquecourbe, parent des Régis, donna lecture du Bref de béatification; puis vint la sainte messe, que le pieux archevêque célébra. La messe finie, M. Puech, chanoine de

Saint-Paul de Narbonne, prononça le panégyrique du Bienheureux.

Il y eut, ce jour-là, et durant la quinzaine qui suivit, grande affluence de pèlerins, désireux d'honorer le Saint et de gagner l'indulgence plénière accordée à ceux qui communiaient dans l'église de Fontcouverte.

La maison paternelle du Bienheureux Jean-François, la chambre où il est né, furent visitées par l'archevêque. Cette maison appartenait, alors, à Dorothée de Cuguignan, depuis peu mariée à M. Marc-Antoine de Cominian :

Tout ce que le prélat eut la bonté de leur dire fit répandre bien des larmes de joie à toute cette nombreuse parenté, que les alliances de la Maison de Régis et de celle d'Arse avaient assemblée à Fontcouverte. On avait dressé, dans la maison, une crédence, avec des cierges allumés, sous un portrait au naturel, que la famille regarde comme le plus précieux de ses biens. On y avait exposé, dans un reliquaire d'argent, une dent du Bienheureux, que la famille a le bonheur de posséder depuis longtemps, et une quantité de terre de son tombeau, qu'on sait avoir opéré souvent des guérisons miraculeuses. M. de Cominian avait fait orner les avenues de la maison d'un double rang de tapisseries, terminé par un arc de triomphe.

Aux vêpres, il y eut un second panégyrique du Bienheureux, prononcé en languedocien, par le P. Martin, missionnaire jésuite, « avec tout le succès qu'on pouvait attendre de son zèle et de l'éloquence avec laquelle il sait se servir de sa langue naturelle, dans ces occasions. On reçut avec empressement une églogue et un cantique spirituel, qu'il avait fait imprimer dans la même langue ; et par là, non seulement l'église, mais les campagnes du voisinage retentissaient des éloges du Bienheureux. »

A La Louvesc, la même année et un mois plus tard, on célébra des fêtes semblables.

A Carcassonne, « le samedi 17 avril 1717, M. Figeac, grand-vicaire, en l'absence de Mgr l'Évêque, se transporta dans l'église des Jésuites, où il fit la cérémonie du dévoilement du tableau. Le *Te Deum* fut chanté par des voix choisies et par la symphonie. On exposa ensuite le Très Saint-Sacrement, on dit les premières vêpres du Bienheureux, et l'on finit par la bénédiction, au bruit de plusieurs décharges de boîtes.

« Le lendemain, dimanche, le chapitre de Saint-Nazaire vint en procession, pour chanter la grand'messe et les vêpres. M. Rieux, curé de Marseillette, fit le premier sermon.

« Le lundi et le mardi, les deux paroisses jointes ensemble, avec un grand nombre de clercs en surplis, vinrent chanter la grand'messe et les vêpres. M. Faure, curé de Bram, prêcha le lundi, et M. Lacoste, curé de Viviers, près de La Bruyère, prêcha le mardi ; tous trois excellents prédicateurs.

« Le concours du peuple fut prodigieux pendant tous ces jours. L'église était ornée des tapisseries de brocatelle de Mgr l'Évêque et de quantité de beaux tableaux. L'autel était parfaitement bien garni et éclairé. Il y eut un motet, pour les quatre jours, avec une fort belle symphonie. »

A Béziers, un mois auparavant, on avait dignement honoré la mémoire de François, et le Conseil de ville, par délibération du 13 mars, avait voulu s'associer à la fête, en votant un don de cent livres pour aider aux RR. PP. Jésuites à faire les frais de la béatification.

Pamiers se ressouvint que François avait passé quelques jours dans ses murs en 1632 : « Au mois de janvier 1717 a eu lieu le *Triduum* du Bienheureux P. Régis. L'Évêque a été présent à tous les exercices, et il nous a prêté tout ce qu'il a de plus belles décorations pour sa propre chapelle. Égale a été la bienveillance du Chapitre et des Ordres religieux. Le clergé, les confréries, nos congrégations, les magistrats, le peuple,

tous, à l'envi, ont glorifié le nouveau Bienheureux. » Ainsi écrivaient, l'année même, les Pères du collège de Pamiers.

II

Mais nulle part, croyons-nous, les fêtes de la béatification de Jean-François Régis n'eurent l'éclat que sut leur donner, à Montpellier, le zèle, la dévotion de MM. les Pénitents blancs. Leur secrétaire nous en a laissé, au *registre des Conseils,* une relation des plus édifiantes. La voici :

Dimanche, 23 janvier 1718. — A l'issue de l'office du matin, M. Bonafous, Prieur, a dit que les RR. PP. Jésuites, l'étant venu trouver, ils lui auraient dit que Monseigneur notre évêque leur ayant permis de solenniser dans leur église la béatification du bienheureux P. Jean-François de Régis, de leur Société, il leur aurait accordé trois jours pour en faire les solennités, à commencer, mercredi prochain, par les premières vêpres; que le lendemain jeudi, le chapitre cathédral y ferait le service pendant tout le jour; le vendredi, la paroisse de Notre-Dame; et que si la Compagnie voulait bien leur faire l'honneur de leur accorder le samedi, pour y faire le service, elle leur ferait un sensible plaisir.

Ce qui a été cause que ledit sieur Prieur a fait convoquer la Direction, pour lui communiquer l'honneur que lesdits RR. Pères Jésuites font à la Compagnie, ne croyant pas qu'elle doive leur refuser ce qu'ils demandent, tant parce que la plus grande partie de nos confrères leur ont de grandes obligations, pour les soins que lesdits Révérends Pères se donnent pour l'avancement de leurs enfants aux sciences, que par ce aussi qu'on a assuré que ledit P. Régis a été reçu Pénitent en la ville de Béziers, et que la chose ne se doive faire avec tout l'honneur et la pompe possibles.

Sur quoi il a été unanimement délibéré que la Compagnie acceptera, comme elle le fait, l'honneur que les RR. PP. Jésuites leur font, et qu'à cet effet, les FF. Gautier et Loys, syndics, Combes et Boissier, secrétaires, prendront la peine de voir Monseigneur notre évêque, pour lui communiquer ce dessus et lui demander

son approbation; que les Frères de Guilleminet et de Belleval, président, seront priés de prendre aussi la peine de voir M. Mallet, maître de musique, avec lequel ils règleront ce qu'il faudra donner à la musique des États, pour leurs honoraires du service qu'ils rendront à la Compagnie, pendant ledit jour de samedi qu'elle ira faire le service chez les RR. PP. Jésuites; ce qui sera aux frais et dépens de la chapelle; et que le bedeau sera mandé chez tous les confrères, pour les avertir de se rendre à la chapelle, ledit jour, à huit heures du matin, pour y commencer l'office; après lequel, la Compagnie ira en procession, chaque confrère portant un cierge allumé, à l'église des RR. PP. Jésuites, pour y dire les petites heures, ouïr ensemble la messe, et que, l'après-midi, elle y retournera, dans le même ordre, sur les trois heures, pour chanter vêpres, ouïr le sermon, et avoir ensuite la bénédiction.

Dimanche, 30 janvier 1718. — Sera mémoire que le serviteur de Dieu Jean-François Régis, de la Compagnie de Jésus, né au lieu de Fontcouverte, diocèse de Narbonne, le 31 janvier 1597, ayant été déclaré Bienheureux, suivant la Bulle de Notre Saint-Père le Pape Clément XI, datée de Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le 8 mai 1716, il aurait été accordé de faire des solennités par toute la Compagnie de Jésus. En conséquence de laquelle Bulle, il aurait été fait des solennités en plusieurs villes du royaume où ladite Compagnie a des communautés, et que celle de la présente ville, ayant obtenu permission de Monseigneur notre évêque d'en faire de même, à commencer le jeudi, 27 du courant, il lui aurait encore accordé les deux jours suivants. Ce qui aurait donné lieu aux RR. PP. Jésuites de cette ville de se donner la peine de voir MM. les officiers de notre chapelle, pour les prier de vouloir bien leur faire l'honneur de leur accorder le samedi, pour que la Compagnie fit le service, tout ledit jour, à leur église; ce qui aurait obligé M. le Prieur de convoquer la direction à dimanche dernier, pour en délibérer.

Tout le contenu en ladite délibération ayant été exécuté, de part et d'autre, le Chapitre cathédral de cette ville fit l'ouverture de ladite béatification, le mercredi, 26 dudit mois, par les premières vêpres, qui furent chantées fort solennellement, à leur église cathédrale, comme le jour des grandes festivités de l'année.

Le lendemain, jeudi, le même Chapitre fut faire le service, pen-

dant tout le jour, chez lesdits RR. PP. Jésuites, où il s'était rendu en procession, et où Mgr l'Évêque officia.

Le vendredi, la paroisse Notre-Dame y alla aussi faire le service.

Le jour d'hier, samedi, destiné pour notre Compagnie, les confrères s'étant rendus à la chapelle à huit heures du matin, on commença Matines, qui furent chantées fort solennellement, de même que Laudes. Après lesquelles dites, la Compagnie se disposa pour partir en procession et se rendre à l'église desdits Pères Jésuites, pour y achever l'office et célébrer la messe.

M. d'Auzicou Saint-Martial, président en la Cour des aydes, maître des cérémonies, ayant disposé toutes choses, la Compagnie partit en procession, au nombre de plus de trois cents confrères, portant chacun un cierge allumé, précédés par les valets de ville, les tambours des sixains, qui battaient la caisse, les trompettes, qu'on avait eu soin d'appeler et qu'on avait placés au milieu des choristes; la musique des États ensuite, qui formait un second chœur; et, après la Compagnie, MM. les Consuls, qui avaient été priés d'y assister.

De cette manière, la Compagnie partit et prit route du côté de M. Desplans; ensuite à la Grand'Rue, à l'Argenterie, devant Notre-Dame, et à l'Aiguillerie, d'où elle se rendit aux Jésuites. Pendant le cours de la procession, les choristes chantaient l'*Iste confessor* et, après chaque verset, les trompettes répondaient par une chamade ou quelques airs nouveaux, ensuite la musique; et cependant, les tambours battaient sans cesse.

Étant arrivés à l'église, la Compagnie chanta les Petites heures; après lesquelles finies, M. Laussel, notre chapelain, célébra la messe, qui fut servie fort solennellement par deux de nos confrères, que M. le maître des cérémonies avait choisis; pendant laquelle la musique chanta un fort beau motet, qui avait été fait à l'honneur du Bienheureux P. Régis.

Après la messe finie, la Compagnie se retira, en même ordre qu'elle avait fait le matin. A la chapelle, tous les confrères furent avertis de retourner, l'après-midi, pour continuer ladite solennité, et, l'heure marquée advenue, les confrères, s'étant rendus à la chapelle, montèrent au chœur pour y dire *None;* laquelle dite, la Compagnie partit, dans le même ordre ci-devant marqué, avec MM. les Consuls, toujours en robes rouges, la musique, les valets de ville, les trompettes et les tambours, le tout placé comme il avait été

le matin, et la Compagnie plus nombreuse qu'elle n'avait été. Mais comme Mgr l'Archevêque de Narbonne avait fait dire que la Compagnie lui ferait bien plaisir si elle voulait passer devant la maison de M. de Joubert, syndic général de la province, où il loge, cela fut cause qu'elle changea de route et passa devant l'église des Augustins, devant la maison dudit sieur de Joubert, et ensuite elle se rendit à l'église des Jésuites, où elle se plaça dans la chapelle de Notre-Dame, qui avait été réservée pour nos confrères.

Après quoi, on commença vêpres, aussi fort solennellement, la musique ayant chanté le *Dixit* et le *Magnificat;* après lesquelles finies, M. le grand vicaire d'Alais fit un très beau discours panégyrique du Bienheureux P. Régis sur toutes les vertus dont il était orné, la vie austère et pénitente qu'il avait menée, plusieurs actes apostoliques qu'il avait faits, tant à la ville du Puy, qu'au lieu de La Louvesc, diocèse de Vienne, où il mourut, âgé de quarante-trois ans, après avoir resté vingt-quatre ans dans la Compagnie de Jésus, et sur les miracles qui étaient arrivés par son intercession. Il dit qu'en cette ville de Montpellier, où il resta plusieurs années, il avait fait ses derniers vœux, le 6 novembre 1633, dans la même église où nous avons fait le service, et que par ses soins le couvent de Notre-Dame du Refuge avait été fondé. Lequel discours fut au grand contentement de tous les auditeurs, parmi lesquels étaient Mgr l'Archevêque d'Albi, MM. les Évêques de Rieux, Agde, Béziers, Nîmes et Alais.

Le discours fini, Mgr l'Évêque d'Alais donna la bénédiction, où assistaient de nos confrères, avec des flambeaux et encensoirs; la musique ayant chanté un très beau motet et le *Pange lingua.*

Après la bénédiction, la musique chanta le *Te Deum,* après lequel la Compagnie sortit de l'église, sur les huit heures du soir, et entra dans la cour des Révérends Pères, et passa devant M. le duc de Roquelaure, commandant général de la province, qui voulut avoir le plaisir de les voir défiler, et qui s'était placé, avec plusieurs seigneurs et dames, dans une des classes desdits Révérends Pères : les tambours battaient toujours leur marche, les trompettes de même, nos choristes chantaient le *Te Deum,* et la musique en faisant de même; ce qui produisait un effet merveilleux, dans cette cour, qui était toute illuminée par les soins des RR. PP. Jésuites. Il y avait aussi un feu d'artifice, avec un grand

nombre de fusées volantes, et chaque confrère portait un cierge allumé.

Dans cet instant, on fit une décharge des canons de la citadelle, qui dura un assez long temps; et, de cette manière, la Compagnie sortit pour se rendre à la chapelle, passant par l'Aiguillerie, qui était aussi toute illuminée, avec des feux de joie en quantité devant les portes des maisons des particuliers; ensuite, devant Notre-Dame et la Maison de ville, et elle descendit à la chapelle, d'où les confrères se retirèrent.

Ce ne fut, après, que des illuminations par la ville, avec quantité de feux de joie; et surtout le Frère de Belleval, qui, par son zèle ordinaire, surpassa les autres, ayant fait des luminaires avec des lanternes, jusques sur les toits de sa maison; la chapelle ayant été aussi illuminée par les soins des sacristains, qui avaient aussi mis des chandelles avec des lanternes à toutes les fenêtres, à la porte d'entrée, sur les corniches et sur le clocher; ce qui fit dire par toute la ville, qu'on n'avait jamais vu faire des solennités avec plus d'éclat et de pompe, et qui donnât plus de contentement au public, qu'avait fait, ledit jour, notre Compagnie, et qu'enfin elle s'était surpassée, à l'honneur du Bienheureux P. Régis; que la Compagnie implore, de tout son cœur, vouloir lui accorder son intercession, afin que le Seigneur répande ses bénédictions sur elle.

CHAPITRE XXII

LA CANONISATION DU BIENHEUREUX JEAN-FRANÇOIS RÉGIS

(1716-1737)

Jésuite de la province de Toulouse, François Régis devait, ce semble, attester qu'il gardait, au ciel, doux souvenir de la *ville sainte* où il reçut tant de grâces ; et l'on eut, en effet, bientôt la preuve qu'il ne l'oubliait pas. A partir du jour de la béatification, le nouveau Bienheureux parut s'être fixé à Toulouse, pour y manifester la puissance de son intercession et si, peu d'années après, le titre de Saint lui fut décerné, on peut dire que les miracles opérés à Toulouse déterminèrent les tribunaux romains et le Souverain Pontife à consommer ainsi la glorification terrestre de Jean-François Régis.

Nous avons sous la main les minutes originales des procès faits à Toulouse, en 1727 et années suivantes, au sujet de plusieurs de ces miracles ; nous n'en citerons qu'un petit nombre.

Les plus belles fêtes de la béatification de François, à Toulouse, se célébrèrent dans l'église de la Maison professe des Jésuites, du lundi soir 19 au jeudi soir 22 avril 1717. Ce dernier jour, le plus solennel des fêtes toulousaines en l'honneur du Bienheureux, vit la guérison d'une jeune enfant, Marianne Forget. Onze ans plus tard, le 13 décembre 1728, âgée de

seize ans, elle raconte ainsi sa guérison aux juges ecclésiastiques :

I

Le Père Recteur du noviciat des Jésuites m'a fait avertir de me présenter ici, ce jourd'hui; et comme je n'avais que quatre ans lorsque je fus guérie par l'intercession du Bienheureux Régis, et qu'ainsi je ne me souviens pas de ce qui se passa, pour lors, ma mère, qui m'a parlé souvent de ce miracle, me le raconta de nouveau hier, et me recommanda de me souvenir aujourd'hui de ce qu'elle m'avait dit hier.

J'ai souvent entendu parler du Bienheureux Jean-François Régis à mon père, à ma mère, à mes sœurs, aux personnes du voisinage, qui m'ont recommandé souvent de faire des prières au dit Bienheureux; ce que j'exécute, disant, soir et matin, un *Pater* et un *Ave* à cette intention.

Outre le miracle qui m'est arrivé, je sais, pour l'avoir ouï dire plusieurs fois à ma mère et à mon père, que le même jour que je fus guérie, une dame étrangère, qui avait entendu dire que le Bienheureux Régis faisait des miracles, mena à la Maison professe des Jésuites un de ses enfants, qui n'avait jamais pu parler; et, d'abord que la dame eut fait la sainte communion, cet enfant la tira par sa robe et lui dit : « Ma mère, achetez-moi un gâteau. »

Quant à ce qui me regarde, je me souviens seulement que lorsque la relique du Bienheureux Régis me fut appliquée au noviciat des Jésuites, au moment que la relique toucha mes genoux, les genoux firent un grand bruit, comme si on eût cassé les os, sans que pourtant j'en sentisse aucune douleur; ce que je déclarai au Père Recteur, qui me le demandait.

Toutes les fois que ma mère a raconté le miracle en ma présence, elle a dit que je lui avais dit : « Apportez-moi au Saint qui guérit les enfants, » ou quelque parole semblable; mais je ne me souviens pas de l'avoir dit.

Blandine-Doulce Fournol, femme Forget, mère de la jeune miraculée :

J'ai souvent entendu parler du Bienheureux Régis, entre autres, à des femmes qui lavaient du linge à la rivière de Garonne, auprès

de la maison que j'habite, et ce, dans le temps qu'on faisait la solennité de la béatification.

J'ai une particulière dévotion et beaucoup d'affection pour la mémoire du Bienheureux, depuis que j'ai vu le grand miracle opéré en la personne de ma fille ; en sorte que, depuis ce temps-là, je dis chaque jour cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* en l'honneur du dit Bienheureux, et fais même quelquefois d'autres prières en action de grâces, lorsque j'en ai le loisir.

Je sais qu'outre le miracle opéré en la personne de ma fille, il en a été opéré un autre, en la personne d'un Turc, que je vis, à peu près dans le même temps, marcher droit et sans secours, quoique je l'eusse vu quelques jours auparavant et plusieurs fois, dans la place de la Daurade et dans les rues, se traîner sur le pavé, les genoux en terre et appuyé sur les mains, dans lesquelles il avait quelque morceau de bois pour se soutenir, ses jambes étant si faibles, qu'il ne pouvait se tenir debout. J'ai ouï dire depuis que le dit Turc est mort à l'hôpital de Toulouse.

Marie-Anne Forget, ma fille, avait, de naissance, une si grande faiblesse dans les jambes, qu'elle ne pouvait absolument se tenir debout, et qu'il fallait qu'elle fût toujours assise ou couchée. Cette infirmité dura jusqu'à l'âge de quatre à cinq ans.

Lors de la solennité de la béatification, affligée de voir ma fille dans un si triste état et n'ayant vu aucun bon effet de la quantité de remèdes que nous avions faits, par ordre des médecins, pleine de confiance au Bienheureux Régis, dont j'avais entendu beaucoup parler, je portai ma fille à l'église de la Maison professe, à huit heures du matin, pendant la solennité.

Voulant faire mes dévotions, je déposai ma fille dans la chapelle de Saint-Jacques, en entrant, à gauche et auprès de la porte, et la couchai sur le marchepied de l'autel, la laissant à la garde d'un petit chien qui avait accoutumé de se tenir auprès de l'enfant dans la maison, et j'allai me confesser au P. Mondran, qui était à son confessionnal, à droite, sous la chaire du prédicateur.

En me confessant, je dis au P. Mondran où j'avais laissé ma fille, et la lui montrai du doigt.

M'étant confessée, je fis dire une messe au grand autel, où le Saint-Sacrement était exposé, après avoir offert un petit enfant de cire, et demandant, dans mes prières, la guérison de ma fille.

Or, dans le moment que j'allais recevoir la sainte communion,

ayant la nappe sur les mains, je sentis que quelqu'un s'asseyait sur mes jambes; et, le cœur me disant qu'il fallait que ce fût ma fille, sans tourner la tête je lui donnai la main par derrière, que la dite Marianne prit, et resta assise sur mes jambes, tandis que je faisais la sainte communion; ce que je ne pus faire sans verser des larmes de joie; en sorte que le prêtre qui me donnait la sainte hostie en avait quelque peine, ne sachant pas la cause de mes larmes.

Le P. Mondran, qui avait vu de son confessionnal ma fille auprès de moi, se leva et me vint trouver en disant : « Voilà un grand miracle. »

Je demandai à ma fille comment elle était venue à moi. Elle me répondit qu'elle y était venue toute seule, le Saint l'ayant guérie.

Plusieurs personnes nous entourèrent, me félicitant, parmi lesquels un de mes voisins appelé maître Martin, qui est du même état que mon mari.

Le P. Mondran prit la petite par la main et la mena vers la sacristie, la petite marchant, ce qu'elle n'avait jamais pu faire auparavant.

J'allai ensuite prendre ma fille au parloir de la Maison professe et, lui donnant la main, la conduisis au Noviciat des Jésuites, voisin de notre maison, pour la faire voir au Père Recteur du Noviciat. Pendant tout le chemin, qui est assez long, Marianne marcha comme si elle n'avait jamais eu de mal.

A mesure que j'approchais de notre quartier, les voisins, qui connaissaient ma fille témoignaient leur admiration et me félicitaient de cette guérison.

Arrivée au Noviciat, le P. Recteur, tenant une relique du Bienheureux, l'appliqua sur les genoux de la petite. Alors, on entendit un bruit dans les genoux, comme si on en cassait les os. Le Père Recteur et moi demandâmes à Marianne si elle y sentait de la douleur; elle répondit que non.

Je pris ensuite ma fille par la main et la menai chez moi, la petite marchant comme elle avait fait en venant de la Maison professe.

Arrivée chez moi, mon mari et les garçons de la boutique ayant vu marcher Marianne se mirent à pleurer de joie et d'admiration. La maison fut bientôt remplie de monde, qui venait voir le miracle.

Les religieuses de Notre-Dame, qui sont dans le voisinage, en ayant entendu parler, envoyèrent chercher la petite qu'elles connaissaient, parce qu'on l'avait portée souvent dans leurs classes où elles montrent à lire aux filles et où sa sœur aînée allait tous les jours, y portant quelquefois la petite. Les religieuses témoignèrent leur admiration, et ont appelé du depuis et appellent encore Marianne *la fille du Bienheureux Régis.*

Marianne était infirme des deux jambes. M. Perpessac, médecin, avait visité plusieurs fois les jambes, et le sieur Lacoste, chirurgien, plus de cent fois. Après avoir ordonné tous les remèdes qu'ils avaient pu imaginer, ils avaient cessé de lui en faire, plusieurs mois avant la guérison. M. Perpessac m'avait dit plusieurs fois : « Cette enfant ne peut pas guérir ; il est inutile que je revienne la voir ; ce serait voler votre argent. » Les remèdes commencèrent quand l'enfant avait dix-huit mois et ils ont continué pendant plus d'un an. Durant ce temps, mon mari et moi avons essayé plusieurs fois de faire marcher Marianne, de la faire tenir sur ses jambes, mais toujours inutilement.

A l'automne de l'année précédente, j'avais porté Marianne à Pibrac, où l'on conserve le corps de la dévote Germaine, qui y passe pour une sainte, dans l'espérance d'y obtenir la guérison de ma fille. Je m'y confessai et y communiai, et priai la dite dévote Germaine ; mais ce fut sans aucun succès pour ce qui regardait la faiblesse des jambes. Il est vrai cependant que Marianne, qui souffrait beaucoup auparavant, lorsqu'on voulait la faire se tenir sur ses jambes, de sorte qu'elle suait de la peine qu'elle en avait, et qui de faiblesse tenait toujours la tête penchée, depuis le retour de Pibrac, tint la tête droite et n'eut plus les mêmes sueurs lorsqu'on essaya de la faire se tenir sur ses jambes ; mais elle ne se trouva pas mieux pour les jambes et fut toujours obligée d'être sur une chaise ou couchée : lorsqu'elle essayait même de se traîner seule, en s'appuyant sur ses mains et ses genoux, elle n'y pouvait pas réussir.

La veille de la guérison, quand j'eus pris la résolution d'invoquer le Bienheureux Régis, il me sembla que la petite tenait la tête plus ferme ; mais il ne parut aucun changement pour les jambes.

Depuis la guérison, Marianne a toujours bien marché, comme si jamais elle n'avait été incommodée.

Tous ceux qui ont connu l'événement l'ont considéré comme un

vrai miracle; entre autres, M. Perpessac, médecin, et le sieur Lacoste, chirurgien.

La veille ou l'avant-veille de la guérison, Marianne ayant entendu les voisins parler de la solennité qui se faisait à la Maison professe, me pria de la porter à ce Saint qui guérissait les malades, ajoutant qu'elle espérait qu'il la guérirait, et je sentis alors augmenter ma confiance et résolus de l'y porter.

II

Le 17 novembre 1728, la Mère Marie de Jésus, supérieure du Refuge de Toulouse, raconte, devant les juges ecclésiastiques, la guérison de sœur Marie de l'Assomption, fait qui datait alors de dix ans passés. A la demande des juges, elle leur manifeste d'abord les circonstances merveilleuses de sa propre conversion du judaïsme à la religion chrétienne :

Née juive et fort attachée à ma religion, je me mis, un jour, à genoux, par le conseil d'un religieux Augustin, et je priai Dieu que si j'étais dans la vraie religion il m'y confirmât et que si, au contraire, je n'y étais pas, il voulût bien me le faire connaître par un miracle. J'avais alors douze ans moins un jour.

Alors, je crus voir sur une nuée la Sainte Vierge, habillée de rouge avec un voile bleu sur la tête, tenant l'Enfant Jésus sur son bras gauche, et je crus entendre la Sainte Vierge qui me disait : « Fais, ma fille, ce que mon Fils t'inspire, et tu seras sauvée. » Alors, regardant l'Enfant Jésus, je crus voir qu'il me bénissait par un signe de croix.

Au même instant, quoiqu'il fît nuit, je sortis, presque déshabillée, de la maison de mon père, qui professait la religion juive et, depuis ce temps, j'ai toujours professé la religion chrétienne...

Je crois fermement que la Mère Marie de l'Assomption, de la famille de Salomon, de Montauban, a été guérie miraculeusement d'une grande maladie par l'intercession du Bienheureux Jean-François Régis.

Elle tomba malade en 1711 ou 1712. Ce fut d'abord une douleur

fixe au côté droit ; puis, ce furent des maux de tête violents, une fièvre habituelle, des hémorroïdes, des coliques : tous ces maux réunis la tourmentaient depuis le commencement du carême, lors de sa guérison, qui arriva le jour de la Pentecôte, le 16 mai 1717.

M. Touron, docteur en médecine, et ensuite M. Gouazé, ordonnèrent beaucoup de remèdes intérieurs et extérieurs, mais sans aucun effet. M. Gouazé désirait ardemment faire, après la mort de la malade, en cas qu'elle mourût, l'ouverture de son corps. J'étais alors Supérieure.

Le jour de la Pentecôte, à dix heures et demie, elle eut une faiblesse, étant seule dans l'infirmerie. Quand on fut à lui donner du secours, elle se trouva pliée, dans l'impossibilité de se redresser. Alors, la seule situation qu'elle pouvait tenir était debout, la tête penchée vers les genoux, ou par terre, appuyée sur les deux mains.

Etant au réfectoire, en communauté, l'infirmière y entra avec un air effaré et me dit : « Ma Mère, la Mère de l'Assomption meurt. » J'y accourus et la trouvai au milieu de l'infirmerie, en la posture que je viens de dire. Je me baissai pour mieux voir son visage, qui me parut d'une personne qui allait passer.

Elle me dit avec un petit souris : « Ma Mère, mon côté a joué de ses restes ; je suis à la fin de ma course ; faites-moi confesser incessamment. »

M. Allidières, notre confesseur, entra sur l'heure et la confessa, elle se tenant à genoux, la tête appuyée sur une chaise. La violence de cette situation la fit bientôt se trouver mal. Il fallut qu'on la remît debout, soutenue de deux ou trois personnes.

Alors, elle me demanda très instamment la relique du Bienheureux François Régis, et me dit qu'elle croyait fermement que Dieu l'avait mise dans cet état pour manifester la gloire de son Serviteur.

Je fis écrire sur l'heure au R. P. Murasson pour le supplier de nous faire la grâce de nous l'apporter.

Ensuite, je m'avisai de toucher sur ses habits pour voir si ce côté était plus gros que l'autre. J'y trouvai quelque chose de si disproportionné — ce qui n'avait paru qu'alors — que je crus qu'on avait chargé ce côté de plusieurs serviettes, pour l'échauffer. On m'assura qu'il n'y avait qu'un petit mouchoir en quatre doubles. Il me parut impossible que le mouchoir pût causer cette grosseur. La Sœur Saint-Augustin, habile et ancienne infirmière, me dit

qu'une côte était enfoncée et que l'autre passait par-dessus, bandée comme un arc, et la malade dit qu'elle sentait bien que cela était ainsi.

A sept heures du soir, le R. P. Murasson, accompagné d'un Père qu'il appela le P. Prieur, nous porta la relique du Bienheureux Régis. On avertit toute la communauté par le son de la cloche; on y joignit les sœurs Pénitentes du Refuge, par faveur, et toutes ensemble, au nombre d'environ cinquante, nous allâmes recevoir la relique à la porte du cloître. Deux sœurs seulement étaient demeurées auprès de la malade.

Les Pères, en arrivant à l'infirmerie, trouvèrent la malade les mains appuyées contre le plancher. Eux et la communauté se mirent à genoux et firent une prière au Bienheureux Régis. Ensuite le R. P. Murasson s'approcha de la malade et lui mit la relique sur le côté. L'ayant ensuite fait baiser à la communauté, nous sortîmes de l'infirmerie et nous accompagnâmes les Révérends Pères à une salle.

Y étant et l'espace d'un *Miserere* passé, triste de n'avoir pas vu l'effet de notre confiance au Bienheureux Régis, j'entendis une Sœur qui, de loin, m'appelait, du ton de voix d'une personne qui voulait dire plus qu'elle ne pouvait.

Je me tournai vers le P. Murasson et lui dis : « Ah! Dieu, mon Père; on m'appelle; allons voir ce que c'est. »

Nous prîmes le devant, la communauté nous suivant et, entrés à une infirmerie qui est avant celle où nous avions laissé la malade, nous la trouvâmes qui venait au devant de nous, d'un visage serein et riant, et nous dit : « Je suis guérie. »

Les Révérends Pères se mirent d'abord à genoux, et la malade aussi, sans être appuyée de personne. Plusieurs de nos Sœurs crièrent miracle, et les autres, attendries, ne parlèrent que par leurs larmes. On rendit grâces au bon Dieu.

Dans le temps qu'on priait en silence, je m'approchai de la malade et lui demandai si elle était guérie d'un tel mal. Elle me dit que non, mais que pour le côté elle était guérie et me montra, par les mouvements de son corps, qu'elle pouvait se dresser, se baisser et se retourner de tous côtés sans aucune peine.

Cela redoubla ma confiance, et je suppliai le R. P. Murasson de me confier la relique. Il fit quelque résistance; mais je le fléchis par la réitération de ma très humble prière. Il me la livra; je tirai

à part la malade et, avec le respect dû au Bienheureux, je mis la relique sur le mal, qui était si grand, qu'on craignait la gangrène.

Dans le même instant, elle pût s'asseoir et prendre toute situation, ce qui lui avait été impossible auparavant.

Avec ces maux disparurent une grosse fièvre, un grand mal de tête et le dégoût des aliments. Elle soupa à merveille et fut en état d'aller, le lendemain, à notre chœur bas, pour y faire la sainte communion en action de grâces.

La communauté dit un *Te Deum* pendant neuf jours, avec le verset et l'oraison du Bienheureux.

Le flux du sang diminua chaque jour et finit entièrement; les coliques cessèrent, et elle fut bientôt en état de reprendre son emploi de Maîtresse des novices.

Il lui reste une douleur morte au côté droit; mais plus d'agitations, ni de douleurs extraordinaires, ni aucune sorte de faiblesse.

Nous croyons bien que le bon Dieu lui a laissé ce petit reste pour qu'elle n'oublie jamais qu'elle a guéri d'un bien plus grand mal, par les mérites et l'intercession du Bienheureux François Régis, dont l'heureuse mémoire s'est éternisée dans notre communauté...

Au mois de mai ou de juin 1725, la Sœur retomba malade d'une perte de sang, et elle en mourut le mois d'août suivant...

Le chirurgien Jean Larié, âgé de cinquante-huit ans, écrit, le 12 février 1729 :

J'ai connu la Mère de l'Assomption du Refuge, et, en qualité de chirurgien ordinaire de cette Maison, je l'ai visitée et lui ai fait plusieurs remèdes pendant environ deux ans. Sa maladie commença par une extinction de voix; puis survint une grande douleur au côté droit, entre la troisième et la quatrième côte, comptant de bas en haut. Cette douleur occasionnait des élancements et oppressions, ce qui m'obligeait de saigner souvent la malade. Elle avait de grandes douleurs de tête, souvent une grosse fièvre. Il survint aussi un gonflement hémorrhoïdal si considérable que, les vaisseaux s'étant relâchés, il se fit un épanchement de sang et un relâchement des muscles tel, que la gangrène y serait survenue si on n'avait usé des précautions nécessaires pour l'éviter.

A l'occasion de ces maux, on fit plusieurs remèdes à la malade,

tant à l'ordonnance du médecin que de moi. Tout le fruit de ces remèdes consistait en quelque soulagement pendant environ un mois; mais la malade retombait dans les mêmes accidents, et la douleur du côté était toujours fixe, même durant les temps de soulagement; de sorte que je ne doutais pas qu'il ne s'y fût formé un abcès, et je disposai même la malade à se laisser ouvrir le côté, surtout ayant vu qu'il s'était fait une petite élévation entre la troisième et la quatrième côte. La malade était résolue, mais la communauté s'y opposa.

Elle fut trois ou quatre fois à toute extrémité de vie; son corps s'était courbé par la violence du mal; elle tombait souvent en pamoison et, longtemps avant la guérison, je l'ai crue perdue.

Allant, quasi tous les jours, dans le monastère, je vis un jour la Mère de l'Assomption affligée des mêmes infirmités et d'une extinction de voix si considérable, que j'avais peine à l'entendre, et courbée tellement, que sa tête penchait vers les genoux; or, le lendemain, étant revenu pour les malades, je vis, vers les huit heures du matin, que ladite Mère se levait, qu'elle était droite, et se conduisit vers la cheminée, étant pourtant assistée d'une religieuse qui la soutenait à cause de sa grande faiblesse; sa douleur au côté ne lui donnait plus les mêmes oppressions, l'extinction de voix était beaucoup diminuée; elle n'avait plus de fièvre; de sorte que je la regardai comme miraculeusement guérie. Et alors j'appris de la malade même ce qui s'était passé la veille.

Elle fut entièrement guérie, car je ne fus plus appelé pour la soigner, et je ne lui vis depuis que quelque légère extinction de voix qui passait sans remèdes.

Je crois qu'elle fut miraculeusement guérie, et je n'ai su personne qui pensât le contraire.

III

Le 3 février 1717, sœur Madeleine de Puget, de la Visitation de Toulouse, pour obéir au docteur Boé, médecin, écrivit la relation suivante de sa guérison :

Vive Jésus! — C'est pour suivre vos sentiments, Monsieur, que je vais vous faire le détail de ma maladie, qui commença le 12 janvier

de l'année 1715, par des douleurs de rhumatisme qui, commençant derrière l'oreille et se jetant sur le col, me suivit toute, surtout le côté gauche ; ce qui me tint trois mois au lit, dans l'impuissance de pouvoir me mouvoir, que par le secours d'autrui.

Après lequel temps, voulant me lever, je trouvai une grande difficulté à marcher et à me soutenir sur mes jambes : ce que j'attribuai, durant quelque temps, à un reste de faiblesse ; mais la suite me convainquit que c'était l'humeur qui se jetait sur les nerfs ; ne pouvant faire un pas sans qu'on me soutînt sous l'épaule et à l'aide de deux bâtons, et encore était-ce avec beaucoup de douleur, surtout à la cuisse gauche, et une grande agitation à l'estomac et aux entrailles.

A quelque temps de là, l'humeur se jeta sur le bras droit, et les nerfs se retirèrent : ce qui me fit souffrir des douleurs très violentes et me raccourcit le bras de quatre bons doigts.

Cette maladie avait été précédée d'une extinction de voix et d'un nombre d'autres infirmités, comme crachement de sang fréquent, l'espace de dix ans, n'ayant eu qu'une fois quelque relâche, mais l'espace de neuf ans, sans en avoir aucun.

Une longue souffrance me lassant enfin, et le désir de la guérison me pressant de près, ayant eu connaissance, dans le mois de juin, par la relation que le R. P. Dumas me fit voir, de ce qui s'était passé à Rome, à la célébrité de la béatification du Bienheureux Jean-François Régis, j'eus d'abord mouvement de me vouer à ce Saint, dans la confiance de guérir, lorsqu'on en ferait la fête aux Jésuites.

J'en supportais le retardement avec impatience, lorsque le même Révérend Père me fit avertir que le jour de la mort de ce Bienheureux était le dernier de l'année. Je me résolus de ne plus attendre à m'y adresser ; je fis, pour cela, mes dévotions ce jour-là, m'étant confessée et communiée, et ayant demandé le secours des prières de notre communauté.

Elle commença une neuvaine, disant un *Pater* toutes ensemble ; c'est à leur foi et à leur ferveur que j'en attribue l'effet.

Notre Mère Supérieure, ayant su qu'au Noviciat des Jésuites il y avait une relique de ce Bienheureux, écrivit au R. P. Albareil, pour le prier de vouloir nous procurer la grâce de la vénérer.

Ce fut le 5 janvier de cette année 1717, veille des Rois, environ les quatre heures du soir, qu'après m'être confessée, le Révérend

Père remit la relique à notre Mère Supérieure, qui, après avoir dit l'oraison de ce Bienheureux, en présence de quatre de nos religieuses, m'appliqua cette précieuse relique sur le bras.

Je sentis d'abord plus de facilité à le lever, ce qui me porta à le mesurer avec l'autre : il se trouva égal. Après quoi, on fit la même application sur les parties qui m'empêchaient de marcher. Après quoi, voulant essayer de le faire, je me trouvai avec quasi autant de peine qu'à l'ordinaire.

On me rappliqua la sainte relique, tandis que le Révérend Père m'exhortait toujours à ranimer ma foi. Je commençai à faire quelques pas, avec un peu moins de peine. Me retirant, je trouvai tant de facilité à me servir de mon bras, que je voulus essayer de monter un degré sans qu'on me soutînt sous le bras ; ce que je fis assez aisément et me rendis à l'infirmerie, où, m'étant mise à genoux pour remercier le Seigneur, j'y demeurai un quart d'heure sans peine.

Les malades eurent la dévotion de dire un *Te Deum* d'action de grâces, après lequel, me relevant, je remis mes deux bâtons à la Sœur infirmière, pour essayer si je pourrais m'en passer. Je fis l'heureuse expérience qu'ils m'étaient devenus inutiles, marchant sans peine, m'étant tout à fait redressée ; ce que lorsque je voulais faire auparavant, il m'était impossible de remuer le pied gauche, qui semblait être attaché à terre.

Ayant ressenti si sensiblement les effets de la grâce du Seigneur, par les intercessions de son grand Serviteur, je me rendis au chœur, sans nul soutien, bien qu'il fallût descendre un degré, allant joindre la communauté, à l'oraison, où toutes ensemble dîmes un *Te Deum*.

Depuis ce moment, je suis en état de suivre tous les exercices de la communauté.

Voilà, Monsieur, un détail un peu prolixe ; vous en ôterez, Monsieur, tout ce que vous trouverez à propos. Pourvu que la gloire du Saint soit manifestée, c'est tout mon désir, et de vous marquer, Monsieur, mon sincère respect et ma reconnaissance pour toutes vos bontés et vos soins.

Je suis, Monsieur, votre très humble et obéissante servante.

Sœur Marie-Madeleine de Puget, de la Visitation Sainte-Marie.

J'oubliais de vous dire que ce même jour, j'essayai deux fois de marcher seule, sans qu'il m'eût été possible de le faire ; de même, d'étendre mon bras.

Si au cas vous jugez à propos de mettre mon âge, j'ai cinquante-deux ans.

Nous, Guillaume Boé, médecin du Roi, docteur régent, doyen des professeurs de Médecine en l'Université de Toulouse et médecin ordinaire de M^me^ de Puget, religieuse au couvent des Dames religieuses de la Visitation de cette ville, soussigné, après avoir bien examiné la lettre ci-jointe, que la dite dame nous a fait l'honneur de nous écrire de sa propre main, qui contient, au vrai, le rapport de tous les maux dont elle a été attaquée, nous avons cru être obligé d'assurer qu'une si prompte guérison est un vrai miracle.

Fait à Toulouse, ce 3^e^ jour du mois de février 1717.

G. Boé.

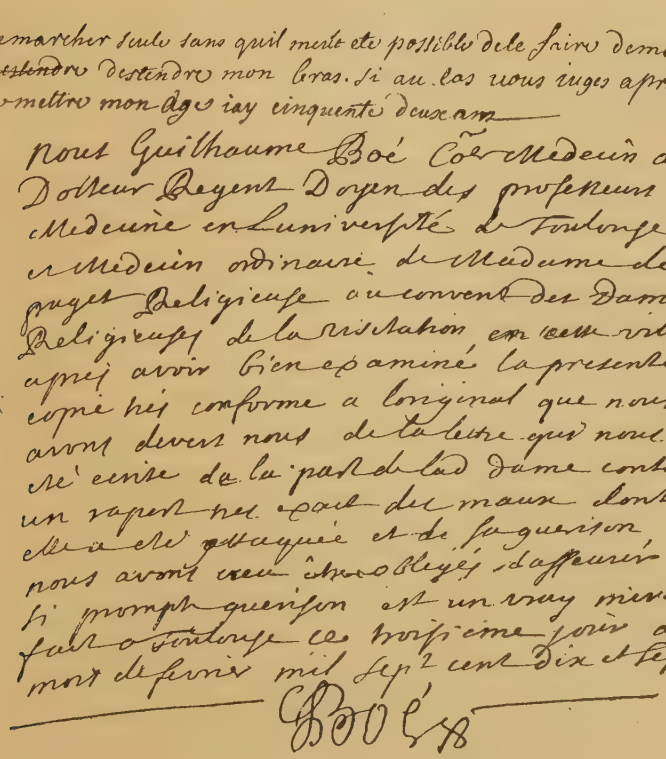

IV

Jeanne Lacour, en religion Sœur Marie-Rose, née à Toulouse, fut admise au Refuge, à l'âge de dix-huit ans, en 1708. Ses infirmités commencèrent en 1709.

Le docteur Gouassé, auteur de la relation que nous résumons ici, commença de donner des soins à la malade le 26 juillet 1721. Ses douleurs principales étaient au côté ; tout mouvement provoquait des souffrances qui faisaient « hurler » la malade. Le flanc s'élargissait avec une telle violence, que le docteur « suait » dans l'effort qu'il faisait pour contenir les convulsions ; les cris lamentables de la Sœur retentissaient dans toute la maison.

Le médecin, après plusieurs années, désespère des moyens humains :

« Vivement touché de son état déplorable, je l'exhortai d'adresser ses vœux à Dieu, auteur de la santé, et de la lui demander, par les mérites du Bienheureux Jean-François Régis, des miracles duquel toute la ville retentissait. »

Le 25 mai 1730, attaquée des mêmes douleurs, la malade est visitée par le P. Cayron, recteur du collège des Jésuites, qui lui remet la relique du Saint.

La Sœur, saisie d'abord d'une crainte respectueuse, baisa la relique avec dévotion et l'appliqua, avec beaucoup de confiance, à son côté malade.

A peine la précieuse relique avait-elle touché le côté que la malade s'écria, mais d'un ton élevé et bien distinct : « Jésus ! Je suis guérie ! »

Dès lors, elle tourna son corps de tous côtés, sans sentir aucune douleur. Ses jambes restaient encore immobiles, et elle ne put les étendre qu'après qu'on y eût appliqué la relique.

Quelques moments après, la Sœur était levée, revêtue d'habits d'autres Sœurs ; car, depuis des années, on ne gardait, de ce qui avait été à son usage, qu'une robe pour l'ensevelir. Elle va, avec la communauté, rendre grâce à Dieu.

Averti, le docteur Gouassé arrive, à six heures du soir, et constate une guérison parfaite.

Plus de trois mois après, le docteur Gouassé écrivit :

Moi, soussigné, docteur en médecine, et médecin ordinaire des Dames religieuses de Notre-Dame du Refuge, certifie et atteste que la guérison de ladite religieuse, qu'on appelle Marie-Rose, et qui est actuellement dans la quarante et unième année de son âge, n'a pu être opérée que par miracle.

Donné à Toulouse, le 8 septembre 1730.

GOUASSÉ.

Le docteur Thouron déclare, le même jour, que cette guérison est « miraculeuse. »

V

Vers le même temps fut aussi miraculeusement guérie, à Toulouse, Catherine de Platte. Elle-même écrit, le 16 juillet 1730 :

« Je suis âgée d'environ vingt-deux ans, fille du sieur Jean Platte, maître en fait-d'armes, habitant dans la paroisse du Taur.

« Il est vrai que je fus guérie, le 12 du mois de mai dernier, d'une longue et fâcheuse maladie, par l'intercession du Bienheureux Régis et l'attouchement de ses reliques.

« Au mois de juin de l'année 1719, j'eus une extinction de voix qui dura quinze jours; après quoi, il m'arriva un crachement de sang fort abondant, qui dura environ huit jours, à quoi succéda un rhumatisme général, qui me retint au lit sept mois; puis une pleurésie. » Guérie de la pleurésie, Catherine ressentit moins les autres maux, jusques en septembre 1726.

A cette dernière date, fièvre continue et oppression : elle ne put aller à la messe que deux fois en un an.

A la fin de 1727, elle devient enflée de tout le corps, ce qui dura l'hiver entier, avec fièvre et évanouissements. En 1728, un catarrhe si grave, qu'elle reçut les derniers sacrements. La fièvre, une paralysie de la moitié du corps, une paralysie de la vessie ont duré jusques à la guérison miraculeuse.

« Le 12 mai 1730, environ les deux heures d'après-midi, le

P. Cayron, recteur du collège des Pères Jésuites, vint chez moi avec la relique du Bienheureux Régis et me fit une courte exhortation sur la confiance que je devais avoir en la bonté et puissance de Dieu et en l'intercession du Bienheureux Régis. Après quoi, il me bailla la relique afin que je m'en fisse moi-même l'application : ce que je fis.

Après quoi, il me donna de la terre du tombeau du Bienheureux Régis, me disant d'en mettre dans de l'eau et d'en boire, quand j'aurais soif. Après quoi, il s'en alla.

A peine fut-il sorti de la chambre, que je demandai de l'eau à une de mes sœurs; j'y mis de ladite terre, et priai les personnes qui étaient présentes, savoir, ma tante, deux de mes sœurs et M^lle^ Clauzolles, de dire un *Pater* à mon intention; ce qu'elles firent à genoux. Je dis le *Pater* en même temps qu'elles.

Après quoi, j'avalai l'eau où j'avais mis ladite terre, et aussitôt je me sentis soulagée. Non seulement je n'eus plus de douleur à la tête, ni à la poitrine, où j'en avais de très violentes; mais encore je me trouvai tout d'un coup sans fièvre; l'enflure du ventre se dissipa sur-le-champ, ainsi que les glandes que j'avais à la gorge, et je me sentis tant de force, que j'eus envie de me lever.

Je demandai mes habits, disant que je me croyais guérie; je m'habillai moi-même, me levai et allai dans la chambre voisine, m'appuyant il est vrai, sur le bras de M^lle^ Clauzolles, d'un côté, et sur ma canne de l'autre. Après quoi, je me reposai sur une chaise, l'espace de demi-heure. Ensuite, n'étant pas contente d'avoir si peu marché, je fis un autre tour de chambre, ne sentant alors aucun mal.

Ensuite, je me reposai sur un fauteuil, jusque vers les six heures du soir, qu'ayant entendu mon père entrer dans la maison, j'allai au-devant de lui jusqu'au haut du degré, soutenue de la même manière; et l'ayant aperçu, je lui dis : « Bonjour, mon père, je suis guérie. » Alors mon père fut si surpris, qu'il fit le signe de la croix et devint fort pâle. Il me dit pourtant : « Dieu est tout puissant; mais il ne faut pas moins qu'un grand miracle pour te guérir! »

M'étant remise au lit, je mangeai une aile de poulet avec beaucoup d'appétit et beaucoup de joie de me trouver dans cet état.

Mon père envoya chez le vicaire du Taur, qui vint, l'après-souper, et fit réciter le *Te Deum* à la famille, en action de grâces.

L'ayant fait savoir au P. Cayron, il fit faire chez lui, à tous les religieux, l'action de grâces.

Je ne dormis pas bien, la nuit suivante; mais j'assure que cette insomnie ne venait d'aucun mal, mais, au contraire de la grande joie que j'avais de me trouver guérie.

Le lendemain, 13e mai, le R. P. Cayron vint me voir vers les quatre heures après-midi; et ayant trouvé que je ne marchais pas encore sans appui, il me dit que si je faisais une autre application de la relique à mes jambes, je devais avoir confiance qu'elles se fortifieraient. A quoi ayant consenti à l'instant, je quittai la canne, et n'eus plus besoin d'aucun soutien pour marcher, et j'accompagnai ainsi le R. P. Cayron jusques à la porte de ma chambre.

Depuis ce temps, mes forces ont toujours augmenté et augmentent tous les jours. Je suis allée à la messe tous les dimanches et fêtes et, entre autres, le 24 mai, à l'église de la Maison professe, où l'on célébrait la fête du Bienheureux Régis.

Le chirurgien Jean Azam, âgé de cinquante-neuf ans, écrit de son côté, le 21 juillet :

Je connais Catherine Platte, pour l'avoir traitée depuis l'année 1719 jusqu'à sa guérison. Ses maladies étaient différentes et si violentes, que j'étais obligé de la saigner très souvent sur-le-champ, crainte d'une mort prochaine. Je crois bien l'avoir saignée au moins quatre cents fois, soit du pied, ou du bras, ou de la jugulaire; sans compter les vésicatoires et les sangsues, que je lui appliquais très souvent; et la violence de ses maux, jointe aux saignées et aux autres remèdes de toute espèce, avaient rendu la malade d'un si grand épuisement, qu'elle devint sujette à des faiblesses fréquentes, qui lui ôtaient le mouvement et la connaissance, quelquefois pendant quatorze heures.

La malade fut hors d'état de marcher et de sortir pendant les quatre dernières années de sa maladie. Lorsqu'on la transportait de son lit sur une chaise, elle tombait ordinairement en pâmoison. Il lui arrivait de tomber dans le délire, et il fallait alors la garder à vue, sans quoi elle se serait plus d'une fois jetée par la fenêtre.

Je cessai de la voir, désespérant de la guérir, et ne sachant quel remède lui faire. Quand elle a été guérie, j'avais cessé de la voir, depuis environ huit jours; je l'avais saignée pour la dernière

fois, lui disant que je ne voulais plus la saigner, de peur qu'elle ne mourût sous ma lancette.

Ladite Platte ayant été guérie un vendredi, m'envoya chercher, le dimanche suivant. Quand j'arrivai, elle s'habillait. Tandis qu'elle s'habillait, son père me conta ce qui s'était passé. Puis, ladite Platte vint nous joindre, et me souhaita le bonjour en riant. Je la fis asseoir et lui tâtai le pouls; elle n'avait point de fièvre. Elle me dit que, depuis l'attouchement de la relique, elle ne sentait aucun mal, mais qu'elle était encore bien faible.

Je ne doute point que cette guérison ne soit véritablement miraculeuse, et je n'ai pas ouï dire que qui que ce soit ait douté de ce miracle.

VI

A la même époque, le 18 mai 1740, fut miraculeusement guérie Elisabeth de Poisson :

Je suis née à Toulouse, paroisse du Taur; fille de feu Jacques de Poisson, ancien capitaine du régiment de Piémont, âgée de vingt-six ans.

Le 18e de mai dernier, jour et fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, j'ai été guérie miraculeusement par l'intercession du Bienheureux Régis.

Il y a huit ou neuf ans que mon mal commença par un rhume sur la poitrine, avec une grande oppression et crachement de sang. J'en fus soulagée par les remèdes, tout en demeurant infirme; mais, depuis plus de quatre ans, j'avais été hors d'état de sortir.

Mon mal était à la poitrine, avec oppression et fièvre qui ne m'a point quittée pendant tout ce temps; abcès dans la poitrine et extinction de voix, si grande en certain temps, que j'ai été vingt-deux jours de suite sans pouvoir parler autrement que par signes.

Depuis trois ans, j'avais, tous les jours, une faiblesse qui me prenait vers les dix ou onze heures du matin et me laissait sans connaissance jusqu'à six ou sept heures du soir. Pendant trois mois, j'ai été enflée de tout le corps.

Une fois, dans cet intervalle, je suis demeurée quinze jours sans pouvoir desserrer les dents; une autre fois, dix-huit à vingt jours, incapable de faire aucun mouvement; souvent, au contraire,

des convulsions, produites par une douleur violente que je ressentais au côté gauche. En plusieurs occasions, il y eut délire et frénésie, qui me donnaient, à ce qu'on m'a dit, envie de me jeter dans le puits.

J'ai été visitée par MM. Pérès père et fils, médecins, et par M. Jaunac, chirurgien. Les deux premiers m'ont visitée, l'un ou l'autre, au moins une fois le jour.

On a mis en usage toute sorte de remèdes. Je crois avoir été saignée quatre ou cinq cents fois.

Le jour de ma guérison et la veille, j'avais une fièvre ardente, avec crachement de sang. Depuis plus de cinq mois, un vomissement me prenait, à onze heures du soir, qui me faisait rendre, avec de grands efforts, des glaires, du pus, du sang. Outre cela, une glande, du côté gauche, de la grosseur d'un petit œuf, et une autre à droite du gosier, mais intérieure ; j'avais la bouche contournée ; le ventre fort enflé jusqu'à la poitrine ; j'étais paralysée du côté droit, ne sentant même pas la jambe droite ; je n'avais qu'un peu de mouvement du bras droit ; la main gauche était engourdie.

Le sieur Bonaure, vicaire du Taur, étant venu me visiter, trois ou quatre jours avant l'Ascension, me raconta la guérison de M^lle^ Platte. Cela me fit concevoir le désir d'employer le même remède. Je me confessai à M. Bonaure, le priai de me porter le bon Dieu, et de demander au P. Cayron de vouloir bien me porter la relique du Bienheureux.

Le P. Cayron vint me voir quelques jours avant l'Ascension ; il m'exhorta à avoir confiance à l'intercession du Bienheureux, et me laissa de la poudre de son tombeau pour en mettre dans ma boisson.

Vers les trois ou quatre heures de l'après-midi, étant revenue de ma faiblesse accoutumée, je voulus boire la tisane dans laquelle j'avais mis de ladite poudre ; je ne pus, comme à l'ordinaire, la boire que goutte à goutte, à cause des deux glandes.

Le soir, tout le monde de la maison soupant en ma présence, je sentis une si grande confiance au Bienheureux Régis, que je dis tout haut : « Je crois que je pourrais boire tout d'un trait. » On me porta un verre d'eau et de vin, et je l'avalai d'un trait, ce que je n'avais pu faire depuis trois ou quatre ans.

J'en eus une grande joie, quoique mes autres maux ne m'eussent pas quittée.

Le P. Cayron vint me voir l'avant-veille de l'Ascension, pour savoir si je me préparais à recevoir le bon Dieu. Je lui répondis que oui; que M. le vicaire souhaitait que j'attendisse le retour de M. le curé, mon confesseur; mais que j'avais une si grande impatience de me faire appliquer la relique, que je ne voulais pas attendre.

Je me confessai donc le lendemain, et je pus communier le jour de l'Ascension, vers les dix ou onze heures.

M. le vicaire étant revenu, je le priai instamment de faire venir le P. Cayron avec la relique, parce que je me sentais beaucoup de confiance et que je croyais fortement que je guérirais.

Le P. Cayron vint, avec la relique, entre une heure et deux heures du même jour. Il entra dans la chambre où j'étais couchée, suivi bientôt de mon frère, de ma sœur, d'un vicaire de la paroisse de Collogne, nommé M. Terride, et de Paul Bérot, mon neveu.

Le P. Cayron, à genoux, récita l'oraison du Bienheureux Régis, baisa la relique, et me la remit afin que je m'en fisse l'application.

En ce moment, sentant se renouveler ma confiance, je fis vœu intérieurement que si je guérissais de ma maladie, j'irais en rendre grâces à la Maison professe des Jésuites, y faire dire une messe et y offrir une jambe de cire de la grosseur de la mienne. Je fis vœu aussi d'aller, tous les ans, faire dire une messe à la dite église le jour de la fête du Bienheureux.

En même temps que je faisais ce vœu, je passai la relique sur tout le corps, commençant par la tête, parce que j'y sentais une si violente douleur, que je ne voyais presque pas les objets, et que j'entendais un grand bruit dans les oreilles; puis sur la bouche, qui était tournée presque jusqu'à l'oreille; sur le gosier, où j'avais deux glandes; sur le côté gauche, où je sentais, surtout ce jour-là, une grande douleur, accompagnée de trémoussements et de convulsions sur la poitrine; sur le ventre extraordinairement enflé; sur les bras, sur la jambe droite; ce que je pus faire, étant assise sur le lit, le corps soutenu par des carreaux.

A mesure que je passai la relique sur ces différentes parties du corps, je sentis se dissiper les maux dont elles étaient attaquées; en sorte que, d'abord après que j'eus passé la relique, je n'eus plus ni mal de tête, ni bruit dans les oreilles, ni enflure au gosier, ni douleur au côté; je remuai la jambe droite, dans mon lit, comme si elle n'avait jamais été paralysée : ce que virent des

personnes qui étaient survenues, jusqu'au nombre de dix-huit ou vingt.

Ensuite, le P. Cayron, qui s'était éloigné au fond de la chambre, s'étant approché du lit, me demanda si je sentais revenir mes forces. Je lui répondis que oui, et que j'avais même déjà demandé mes habits pour m'habiller et me lever.

Ma sœur me les porta, et plusieurs personnes s'étant empressées pour m'aider à m'habiller, je les remerciai, disant que puisque Dieu voulait bien me donner la santé par l'intercession du Bienheureux Régis, j'espérais qu'il me donnerait aussi les forces pour m'habiller : ce que je fis en effet.

Mon premier mouvement fut de me mettre à genoux; alors une personne de la compagnie ayant dit ces paroles : « La malade est à genoux, » le P. Cayron dit qu'il fallait réciter le *Te Deum* en actions de grâces : ce que tout le monde fit.

Ensuite, m'étant assise sur un sofa, je demandai où était mon frère, et, l'ayant aperçu qui entrait, j'allai à lui les mains jointes, lui sautai au col et l'embrassai; et, dans l'instant, m'étant assise une seconde fois, j'aperçus ma sœur : j'allai à elle sans secours, l'embrassai et les remerciai l'un et l'autre de toutes les peines qu'ils s'étaient données pour moi.

La chambre fut d'abord remplie de monde, attiré par le bruit qui se répandit sur-le-champ de cette guérison subite.

Je soupai dans mon lit, ayant voulu m'y mettre, parce que, lorsque j'embrassai ma sœur, la joie qu'elle ressentit révolutionna son sang, au point qu'on jugea à propos de la saigner pour prévenir des accidents; ce qui me troubla un peu, joint à la fatigue que m'avait causée cette grande affluence de monde.

Je fus ensuite un mois sans pouvoir presque dormir, la nuit, soit par le grand plaisir que j'avais d'être guérie, soit par la grande reconnaissance dont j'étais pénétrée envers le Bienheureux Régis, qu'il me semblait toujours avoir devant les yeux.

Ayant prié le Bienheureux de faire passer cette insomnie, je dormis, la nuit d'après, une heure, et les nuits suivantes davantage.

Le 23 mai, marchant dans une galerie et ayant rencontré un endroit mal carrelé, mon pied se tourna et je tombai. Je me relevai seule, mais l'accident causa une enflure sur tout le pied... Le P. Cayron étant venu me voir, je lui dis l'accident, ajoutant que

j'avais tant de confiance au Bienheureux, que je voulais encore avoir recours à sa relique. Le Père, ayant baisé la relique et dit l'oraison du Bienheureux, me la donna. D'abord que j'eus passé la relique et prié le Bienheureux de m'obtenir guérison, si j'en devais faire bon usage, je ne sentis plus de mal au pied, et l'enflure se dissipa petit à petit.

Si je porte encore une canne, c'est par précaution, et parce que mes forces ne sont pas encore bien revenues; si j'ai une enflure aux genoux, c'est que j'ai marché avec indiscrétion, après une si longue maladie. Il m'est survenu une enflure aux amygdales; mais j'y passai la relique et l'enflure se dissipa; quelques crachements de sang ont aussi bientôt passé.

Il n'est pas non plus étonnant que je paraisse avoir de la peine à parler haut : outre que j'ai toujours eu la voix assez faible, les grands maux que j'ai soufferts m'ont fort épuisée. Ce n'est pas merveille si la force de la voix n'est pas encore revenue; mais il doit bien vous paraître, par ce que je vous ai dit de mon état avant que j'eusse recours au Bienheureux Régis et de celui où je fus après l'application de la relique, qu'il y a eu du miracle dans ma guérison.

Au surplus, Dieu a ses raisons pour me laisser encore quelque infirmité : je l'en loue, connaissant que j'ai besoin de cela pour ma sanctification.

Tous ceux qui m'ont vue pendant ma maladie et qui me voient aujourd'hui croient fermement que c'est un miracle.

Isabeau DE POISSON.

Autant ou plus remarquables furent les guérisons de la Sœur Saint-Charles, religieuse hospitalière; de Madeleine de Gilède; de Marie Martin, et d'autres en grand nombre opérées à Toulouse. Des prodiges semblables éclataient à la même époque au Puy, à La Louvesc, à Montpellier, partout où le nom du Bienheureux était invoqué. Les annalistes des collèges de la Compagnie de Jésus, surtout en France, pouvaient tous dire ce que celui du collège de Toulouse écrivait en 1730 :

Il y a concours incessant à l'autel du Bienheureux Jean-François Régis. Cinq autels suffisent à peine à la célébration des messes

que des prêtres du dehors viennent chaque jour célébrer dans notre église, soit pour obtenir des faveurs célestes par l'entremise du Bienheureux, soit pour rendre grâces de faveurs déjà obtenues. Les murs de la chapelle du Serviteur de Dieu sont couverts d'*ex-voto*.

L'heure de la glorification suprême de François approchait; le 5 avril 1737, Clément XII lui décerna les honneurs de la canonisation.

Depuis, le culte du Saint n'a cessé de grandir; des livres ont été écrits pour exposer ces croissances de la dévotion populaire, à Fontcouverte, par exemple, et à la Louvesc, et de nombreux miracles répondent, aujourd'hui comme autrefois, à la prière confiante des malades et des affligés qui invoquent l'apôtre et l'ami si tendre des petits, des pauvres, des malheureux, des misérables de ce monde.

Plus loin, nous résumerons, sous forme de chronique, l'histoire des croissances du culte de saint Régis à La Louvesc; mais nous dirons, d'abord, quelques mots de la persévérante dévotion des habitants de Fontcouverte à leur glorieux compatriote.

CHAPITRE XXIII

LE BERCEAU DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS

(1597-1832)

I

L'apôtre du Velay est né à Fontcouverte; là est l'unique illustration de ce village, le fait unique de son histoire qui puisse déterminer ou incliner les voyageurs à se détourner du grand chemin de Narbonne pour le visiter. Le voyageur, en effet, quelque curieux qu'on le suppose, ne s'arrêtera pas à la station de Moux et n'ira pas, de là, à Fontcouverte, pour voir le lieu où quelques évêques de la province se réunirent, au dixième siècle. Fontcouverte fut, il est vrai, le lieu choisi pour la tenue de ce petit concile; mais de pareils conciles se sont tenus, en cent endroits plus importants, où les curieux mêmes ne s'arrêtent jamais; le berceau d'un Saint attire davantage.

Fontcouverte, au seizième siècle, ne devait guère différer du Fontcouverte de 1466, qu'une visite épiscopale du jeudi 20 mars de cette année nous met quasi sous les yeux.

Le Recteur est Guillaume de Torand, qui ne réside pas; il est autorisé à demeurer dans son pays, au diocèse de Dijon; est curé, pour lui, M. Guillaume de Crasset; l'Abbé de La Grasse l'a présenté, et l'institution lui est venue de l'archevêque de Narbonne. Au son des cloches, le curé, un chapelain, un clerc,

et quelque peu d'habitants du lieu *(pauci populares)* vont au devant du visiteur, délégué de l'Archevêque. On rentre à l'église en procession; une messe basse est célébrée; le visiteur fait une courte exhortation aux assistants; puis l'absoute est donnée aux défunts, sur leurs tombes.

Le Saint-Sacrement est en une custode d'argent, renfermée elle-même dans un vase d'argent. Les fonts, l'autel, les livres sont en bon état.

Interrogés en présence du curé, les deux Ouvriers Raymond de Rossentier et Antoine de Tholoselle, le syndic Etienne de Roux, les patrons Pierre d'Aymeric et Pierre de Martin, et enfin M. Guillaume Roque, chapelain, déclarent : « Les cloches sont solidement fixées, mais l'accès en est périlleux; trois lampes sont entretenues dans l'église, une aux frais de l'Œuvre (la Fabrique) et les deux autres d'aumônes; l'église est bien réparée; on a acheté des vitraux, qui seront bientôt posés, du côté du midi; il reste quelques légats à recueillir. L'église n'a pas de bassins, ni de confréries. Guillaume Nebot avait fondé certain service chanté; il faudra, dimanche prochain, le dénoncer en chaire, et sommer les héritiers de se faire connaître et d'exécuter la fondation. On n'a point d'hôpital [1]. »

Interrogés secrètement, le curé et les autres déclarent :

« Il n'y a pas, grâces à Dieu, à Fontcouverte, de criminels ou pécheurs gravement scandaleux; quelques-uns cependant s'accoutument trop à jurer par Dieu et ses Saints. Le curé rap-

[1] Archives (Aude); fonds de La Grasse. — Le P. d'Aubenton parle des actes de zèle et de charité que le Saint aurait, en 1632, accomplis *à l'hôpital de Fontcouverte.* En 1586, dans leur acte de partage, Jean et Barthélemy Régis mentionnent un champ « sis au lieu dit *à l'Hospital.* » On connaît, aujourd'hui encore, un champ du terroir de Fontcouverte sous le nom de *l'Espitalet* (le petit hôpital); cet hôpital, hors les murs de l'endroit, fut probablement, en divers temps, l'abri que l'on donnait aux pestiférés ou autres malades, en temps de contagion. Que cette *hutte* fût debout, en 1631, rien d'étonnant; la peste exerçait encore ses ravages en diverses villes ou localités du Languedoc.

STATUE ÉRIGÉE A SAINT FRANÇOIS RÉGIS

PAR LES HABITANTS DE MOUX

pellera, en chaire, que le blasphème est défendu sous peine de péché mortel. Si quelques-uns récidivent, le curé leur interdira l'entrée de l'église et, au besoin, les traduira devant l'official de Narbonne. Bérenger Mage est excommunié depuis trois ans. Le curé l'avertira d'avoir à sortir de cet état avant les Pâques, sous peine d'être assigné en personne à l'officialité.

« Les communiants et bons chrétiens sont au nombre de cent vingt; ils paient bien les droits paroissiaux. »

En l'absence du curé et du chapelain, les assistants, interrogés, déclarent :

« Le Recteur et le Curé sont personnes de bonne et honnête vie; ils font bien le service de l'église; ils se montrent hospitaliers; ils instruisent soigneusement le peuple et administrent sagement les possessions ecclésiastiques. La chapelle où l'on dessert la chapellenie a été bien réparée, et le Recteur a déjà réuni les matériaux de constructions nouvelles. »

Tel fut, à peu près, le Fontcouverte que vit de ses yeux François Régis enfant. La population ne s'était pas accrue; les registres de baptême, bien tenus par le curé Teisseire, ne donnent, en effet, de 1620 à 1629, que le chiffre huit, comme moyenne des baptisés de l'année. Le village gardait son *fort* et le clos de murailles qui enveloppait les maisons *du lieu;* hors de cette enceinte, les *barris* s'étaient formés de groupes d'habitations pauvres et de divers bâtiments servant à l'exploitation des terres. En 1683, époque où le nombre des maisons ne pouvait que s'être accru, *le lieu* (*Fort* et *Clos*) comptait trente maisons; il y en avait soixante-neuf *al barri,* mais trente-huit seulement étaient habitées; encore les maisons « à deux planchers, » que le *barri* ne connaît pas, étaient-elles rares dans *le lieu.*

Quant à la maison natale du Saint, en voici l'histoire, résumée dans quelques documents :

Pierre dut l'acquérir ou la construire, au temps de ses pre-

miers achats de terre à Fontcouverte, et tandis qu'il résidait encore à La Grasse, c'est-à-dire dans la première moitié du seizième siècle. Elle fit part du lot d'Antoine son second fils, tandis que l'aîné, Jean le marchand, retenait la maison patrimoniale de La Grasse et achetait à Fontcouverte d'autres maisons, celle en particulier que son neveu Barthélemy devait, plus tard, flanquer d'une tour noble.

Dans l'héritage d'Antoine se trouvèrent deux maisons. Il en est ainsi parlé dans l'acte de partage des biens du docteur ès lois entre ses deux fils Jean et Barthélemy :

« A Jean Régis serait advenue... une maison assise dans le fort de Fontcouverte, confrontant : de cers (ouest), avec le château du seigneur ; de marin (est), avec le fossé dudit lieu ; du midi, avec Pierre Reynaud, et d'aquilon, avec ledit fossé... Une maison appelée *la Sinadule,* haut et bas, ne se pouvant accommoder à la division, est demeurée en commun, jusques à se pouvoir accorder l'un l'autre. »

En 1602, Jean et Barthélemy achetèrent la « maison ruineuse » de l'Abbé, le « château » de Fontcouverte, qui confrontait : « de cers, rue ; d'autan (est), la maison des héritiers de Pierre Reynaud et la maison de Jean Régis ; du midi, maison de Barthélemy Régis, et d'aquilon, le pâtus du presbytère ou du Recteur. » Jean et Barthélemy achetèrent la moitié chacun de cette maison ruineuse. Ni Barthélemy cependant, ni Jean son frère n'utilisèrent l'emplacement de la construction ruineuse, pour donner plus d'ampleur à leurs maisons adjacentes ; Barthélemy aima mieux adosser à une autre de ses maisons la tour, qui en doubla et au delà l'étendue, et Jean, quels qu'aient été ses projets d'agrandissement, manqua de ressources pour les exécuter. Le « château de l'Abbé » devint ruine complète ; on déblaya le sol, et il demeura, en arrière de la maison de Jean, un pâtus, jusques à l'année 1844. Peu d'années auparavant, une remise et un grenier avaient couvert l'autre moitié du pâtus.

De 1636 à 1645, la maison de Jean fut propriété de son fils aîné Charles. Madeleine, fille unique de Charles, morte sans descendance, eut pour héritier son oncle Jean, frère du Saint. Ce fut lui qui, le 20 mai 1676, fournit l'extrait du *Livre de raison* de son père, où le baptême de Jean-François Régis est attesté. Jean mourut en 1680, et son fils aîné, Jean-Jacques, hérita de la maison paternelle.

En 1683, au compois de Fontcouverte, sous la rubrique *Le sieur Jean-Jacques de Régis,* la maison est ainsi désignée : « Une maison à deux planchers et un membre, sous les hoirs de Pierre Reynaud; jardin et passage à côté de ladite maison, hors la ville [1]. »

A cette date, Jean-Jacques est le seul chef de Maison du nom de Régis, à Fontcouverte, qui y possède une habitation et quelques terres.

En 1671, Charles de Cuguignan avait épousé Isabeau, sœur de Jean-Jacques. Charles de Cuguignan, qui devait échanger son titre de seigneur de Camplong contre celui de Saint-Estève, après la vente de la seigneurie de Camplong, fut cependant appelé, longtemps encore, tantôt M. de Saint-Estève et tantôt M. de Camplong. Il acquit l'ancienne maison des Reynaud, contiguë à celle des Régis et, en 1690, celle-ci même lui fut vendue par Jean-Jacques de Régis, son beau-frère, qui, probablement y garda logement jusqu'à sa mort, en 1699. Jean-Jacques de Régis n'eut pas de descendance.

Charles de Cuguignan et Isabeau de Régis n'eurent qu'une fille, Dorothée, qu'Isabeau de Régis, survivante, maria à Marc-Antoine de Cominian, le 3 janvier 1712. Dorothée et Marc-

[1] Le jardin est dit « hors la ville, » parce que, probablement, il s'étendait, alors, au-dessus du fossé comblé et par delà les anciennes limites de ce quartier du Fort. L'habitation de Jean Régis eut, dès l'origine, et elle garda toujours les proportions modestes qui sont ici déterminées. Mlle Ourliac (Daurignac) a été induite en erreur par l'idée inexacte qu'elle se faisait de la noblesse des Régis et du rôle qu'ils eurent à Fontcouverte. Jamais les Régis n'appelèrent leur maison, ni *château,* ni *manoir,* etc.

Antoine eurent, dès lors, double habitation, savoir, l'ancienne maison Reynaud ou maison de M. de Camplong et l'ancienne maison Régis.

En 1714, à la veille de la béatification de Jean-François Régis, Jean de Couderc, le dernier descendant, à Fontcouverte, de la fille de Barthélemy Régis et l'héritier universel des biens venus de Barthélemy et des de Couderc, les laisse tous en héritage à Dorothée de Cuguignan, femme de Marc-Antoine de Cominian. Jean de Couderc meurt peu après, le 27 janvier 1715. Le château de Barthélemy dut, à partir de ce jour, devenir l'habitation de Dorothée et de Marc-Antoine. Ce qui est certain, c'est que Jean de Couderc avait quitté le château pour venir habiter auprès de ses futurs héritiers. Il mourut « dans la maison du sieur de Cominian. »

Ce fut au château que l'archevêque de Narbonne mit pied à terre, le 11 septembre 1716, quand il vint célébrer à Fontcouverte les fêtes de la béatification ; au château, qu'un dîner fut offert à l'élite des invités du clergé ou de la noblesse ; et M. de Cominian fit également au public les honneurs de la maison de Jean Régis :

La maison paternelle du Bienheureux, et surtout l'endroit où il est né, mérita la visite de M^gr^ l'Archevêque. Cette maison appartient à M. de Cominian, homme de condition, de la maison de Blomac, qui a épousé la petite-nièce du Bienheureux, digne héritière des biens et de la piété de la famille. On avait dressé une crédence, avec des cierges allumés, sous un portrait au naturel, que la famille regarde comme le plus précieux de ses biens. On y avait exposé, dans un reliquaire d'argent, une dent du Bienheureux, que la famille a le bonheur de posséder depuis longtemps, et une quantité de terre de son tombeau.

M. de Cominian avait fait décorer les avenues de sa maison d'un double rang de tapisseries, terminé par un arc de triomphe. Sur la porte, on avait placé les armes de Régis, et, au-dessous, cette inscription : *Du Bienheureux Régis, ici fut la maison.*

Dorothée survécut à son mari qui, par son testament daté de 1741, lui avait légué tous ses biens. Quand elle mourut, à son tour, en 1760, elle laissa pour héritier universel Jean Rigaud, sieur de Corneille, neveu de Marc-Antoine de Cominian.

Peu après, en 1764, au compois de Fontcouverte, la maison des Régis est ainsi désignée :

Maison et pâtus, dans le fort, où il y a un pâtus noble; confronte (les deux objets, *per modum unius*) : d'autan, rue et M. de Camplong; de cers, chemin de l'église; du midi, la placette; d'aquilon, la maison presbytérale; contenant, la maison, 9 cannes trois quarts; le pâtus non noble, 44 cannes et demie; le noble, 40 cannes.

Déjà, à cette époque, les biens des Régis étaient complètement en des mains étrangères; M. Rigaud, dès l'année 1762, les avait vendus à M. Jean Dardé.

Peu après, le 31 décembre 1765, M. Dardé les vend « à haut et puissant seigneur Messire Henri-Guillaume de Carrion-Despagne de Nizas, vicomte de Paulin, seigneur de Lézignan-la-Cèbe, Tourbes et autres places... » Le vendeur ne se réserve que « la maison dite de Régis. » Les biens acquis par le vicomte de Paulin vinrent à sa fille, la marquise de Nattes, qui les vendit par parcelles en 1868.

Quant à la maison des Régis, M. Dardé la vendit enfin à son métayer, Joachim Poudou. M. Dardé avait espéré fonder sur la possession du pâtus noble le titre qu'il prenait déjà de « conseigneur de Fontcouverte; » il se désabusa. De son côté, le vicomte de Paulin désespéra de grandir en ce lieu, quand l'Abbé de La Grasse lui fit signifier, en 1767, d'avoir à se désister de ses prétentions « à un droit seigneurial sur le four banal et sur le moulin de Fontcouverte. »

Les Poudou eurent des visées moins hardies; Joachim se contenta d'utiliser la maison, comme une demeure vulgaire, tout en gardant la tradition de la naissance de Jean-François Régis en ce lieu, tradition qu'il confirmait dans l'esprit des pieux

visiteurs. Joachim mourut et, avec lui, disparut, pour un temps, le culte de la *chambre du Saint*. M. le Curé actuel de Font-couverte écrivait en 1871 :

Après la mort de Joachim Poudou, sa veuve épousa Vincent ***. Vincent ne craignit pas de convertir cette chambre en écurie. Mais les animaux introduits dans ce lieu profané périrent successivement, et tous d'une mort qui ne parut point naturelle. Vincent mit fin à la profanation, et la mortalité des animaux cessa. Quelques témoins oculaires vivent encore.

II

Ce n'est guère qu'en 1832, que l'on voit se lever l'aurore de la résurrection du culte de saint Jean-François Régis à Font-couverte; le 29 avril de cette année, M. *Gély aîné,* de Carcassonne, adressait à *M. le comte de Nattes-d'Estaignol, près la place de la Citadelle, à Béziers,* la lettre suivante, dont l'original autographe est sous nos yeux :

Mon cher Monsieur, — Je m'adresse à vous pour faire réussir un projet de circonstance; il est vrai que ce projet intéresse plus particulièrement M. le marquis de Nattes, votre frère, puisqu'il s'agit de Fontcouverte. Vous n'êtes pourtant pas tout à fait étranger à mon entreprise, pour peu que vous désiriez consommer une œuvre à laquelle un de vos parents très distingué a puissamment coopéré, en 1716, conjointement avec M^gr^ Le Goux de La Brechère, archevêque de Narbonne[1].

Il doit exister, dans l'église de Fontcouverte, une chapelle dédiée

[1] M. Gély fait ici allusion à ce passage du récit des fêtes de la béatification à Font-couverte : « Le Maître des cérémonies vint chercher le R. P. de Nattes, recteur du collège de Béziers, accompagné de dix autres Pères Jésuites, et le conduisit dans le sanctuaire. Le P. de Nattes adressa au Prélat un discours digne de la fonction qu'il remplissait, de la fête que l'on célébrait et du Prélat auquel il avait l'honneur de parler. Enfin, il présenta le Bref à Monseigneur, et le pria d'en ordonner la lecture et l'exécution. »

à saint Jean-François Régis. Cette chapelle était en pied en 1716. L'Archevêque y déposa, dans un reliquaire d'argent, une dent et quelqu'autre reste précieux du Saint [1]. Cette chapelle et les reliques auraient-elles subi, dans la Révolution, les fureurs et les dévastations de l'impiété, ou bien ne s'agirait-il que de les restaurer et de les rétablir dans leur état primitif, pour ranimer la foi et la piété des habitants de Fontcouverte et des alentours?

Le fléau dont nous sommes menacés (le choléra) devrait bien encourager cette restauration, si l'on considère que le Saint a délivré, par sa seule prière, une ville entière de la peste; et si Montpellier se glorifie tant, dans la circonstance présente, d'avoir donné naissance à saint Roch, comment Fontcouverte pourrait-il méconnaître saint Jean-François Régis?

S'il fallait, maintenant, vous donner raison du grand intérêt que je prends à ce saint Régis, je vous dirais confidentiellement que ce Saint appartient, par ses alliances, aux familles les plus respectables de nos contrées, telles que les d'Hautpoul, les de Bellissens, les de Couderc, les de Nègre, les de Cominian, les de Cuguignan, et nombre d'autres, que je pourrais citer, d'après les actes de famille que je viens de dépouiller. J'ai à vous dire enfin que M^mes^ de Fontanier et du Bousquet, qui n'en savent rien encore, en sont les plus proches parentes, par la dame de Cominian, leur bisaïeule maternelle. Il n'en faudrait pas davantage pour faire relever la chapelle du Saint, si Fontcouverte et son église étaient à la disposition de vos chères nièces.

Mais parlons, en finissant, de l'intérêt particulier que pourrait trouver Monsieur le Marquis, votre frère, à se charger lui-même, ou la commune, de la restauration. Ce serait (comme on me l'assurait, hier soir, à l'évêché) une belle occasion de faire ériger l'annexe de Fontcouverte en succursale. Quelle ressource, pour le prêtre chargé du service, dans le grand nombre de messes que la dévotion au Saint procurerait; sans parler de l'avantage de la résidence d'un prêtre en un lieu où l'on compte, dit-on, 300 habitants. Ce serait là un service à rendre, à bien peu de frais, à ses concitoyens.

Je suis persuadé d'avance que vous seconderez mes vues, entièrement désintéressées, et que, pour la plus grande gloire de

[1] L'église de Fontcouverte n'avait que deux chapelles latérales, une dédiée à Notre-Dame, et l'autre à saint Ferréol. Celle-ci devint chapelle de Saint-Jean-François-Régis.

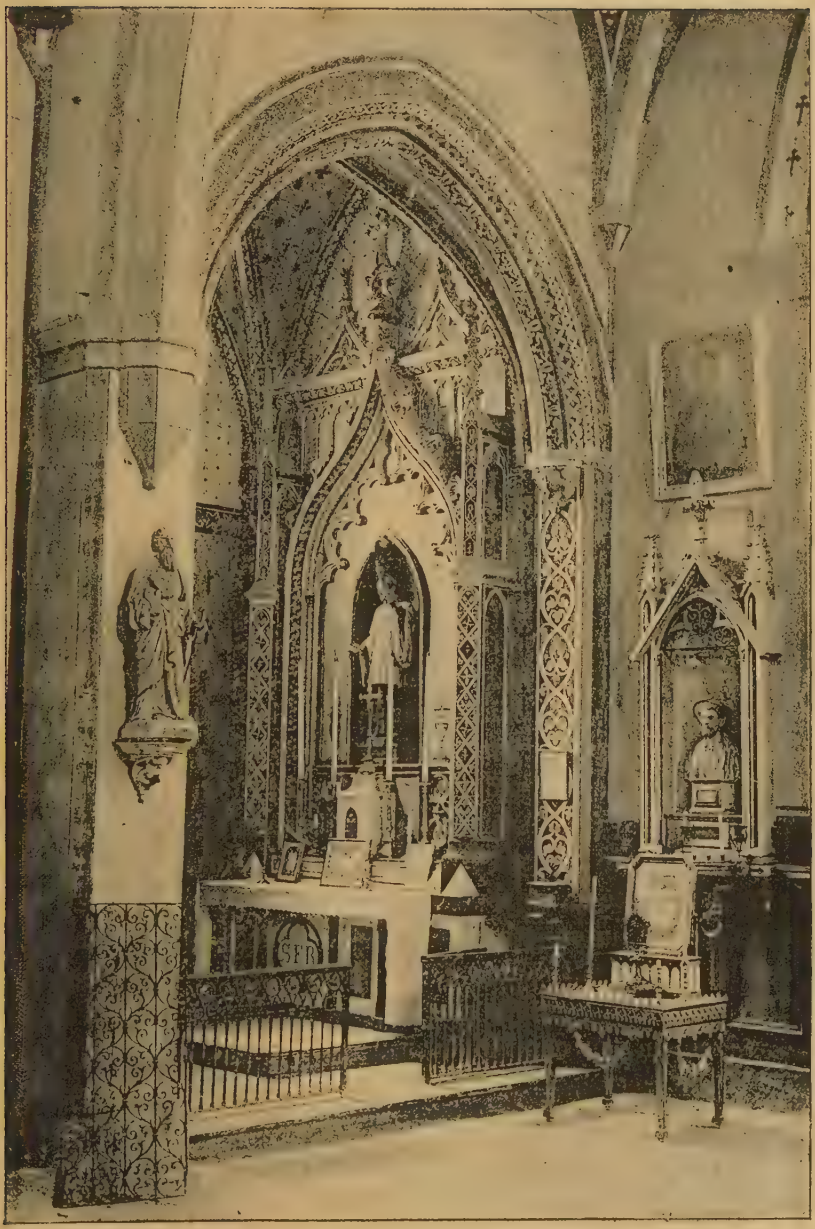

CHAPELLE DE SAINT FRANÇOIS RÉGIS

DANS L'ÉGLISE DE FONTCOUVERTE

Dieu, vous ferez tout ce qui dépendra de vous pour amener cette œuvre à bonne fin. Ainsi, M. de Nattes, recteur du collège de Béziers, l'aura commencée, et MM. de Nattes, ses arrière-petits-neveux, l'auront consommée.

Agréez, mon très cher Monsieur, etc.

GÉLY aîné.

Que firent les MM. de Nattes, nous l'ignorons; mais, en 1839, un curé fut donné à Fontcouverte, qui n'en avait pas eu depuis près d'un demi-siècle. Dieu réservait à ce bon prêtre, M. l'abbé Arnaud, l'honneur « de ranimer la foi et la piété des habitants de Fontcouverte et des alentours, » en restaurant le culte de saint Régis.

La Providence lui donna d'utiles auxiliaires, dont les plus efficaces furent les dévotes filles de la vénérable Mère Rivier, les Sœurs de la Présentation de Marie, de Bourg-Saint-Andéol.

Au mois de novembre 1842, le R. P. Barthès, Supérieur des Jésuites d'Aix, de passage à Fontcouverte, se sentit fortement poussé, pendant qu'il priait dans la chambre qui vît naître le Saint, à faire une nouvelle démarche auprès du propriétaire de cette maison pour le décider à la vendre. Des tentatives inutiles avaient déjà été faites maintes fois; Dieu bénit cette dernière, car, après avoir d'abord refusé, le propriétaire demanda au R. P. Barthès ce qu'on voulait faire de sa maison : Y ériger, lui fut-il répondu, un sanctuaire en l'honneur du Saint et y établir, pour les petites filles, une école dirigée par des religieuses. S'il en est ainsi, reprit le propriétaire, je consens à la céder. Le lendemain, on convint du prix; une police, dans laquelle le nom de l'acquéreur était en blanc, fut rédigée et signée par le vendeur, auquel le Père Barthès assura que, dans six mois au plus tard, le prix de cette vente lui serait payé [1].

Heureux d'un succès auquel il était loin de s'attendre, le

[1] Lettre de M. Jalat, curé de Camaret, 25 janvier 1843.

R. P. Barthès se mit immédiatement à l'œuvre pour la réalisation d'un projet caressé depuis longtemps. A cette époque, la Compagnie de Jésus ne pouvait penser à s'établir à Fontcouverte ; mais plus tard, la dévotion au berceau du Saint venant à s'étendre, l'affluence des pèlerins pourrait exiger la présence d'ouvriers apostoliques à demeure, et ces ouvriers, dans sa pensée, devaient être les frères de saint Régis[1]. La transformation en chapelle de la chambre du Saint, l'établissement dans sa maison d'une école qui deviendrait peu à peu pensionnat, le tout confié à une congrégation de religieuses qui s'offriraient à céder, quand le moment serait venu, maison et chapelle aux Pères de la Compagnie, à condition que ceux-ci leur tiendraient compte des avances faites et des améliorations apportées à la maison, lui paraissaient le meilleur moyen de préparer le pèlerinage et d'assurer à la Compagnie, dans un avenir plus ou moins lointain, la possession du trésor de Fontcouverte[2].

Les filles de la Vénérable Mère Rivier, Sœurs de la Présende Bourg-Saint-Andéol, auxiliaires que la Providence destinait au P. Barthès, n'étaient pas encore connues de lui. Les démarches qu'il fit auprès d'autres congrégations enseignantes n'ayant pas abouti, il communiqua à M. Jalat, curé de Camaret, et son projet, et les difficultés qui en empêchaient l'exécution. M. Jalat lui conseilla de s'adresser aux Sœurs de la Présentation, leur Institut étant sous le patronage secondaire de saint Jean-François Régis. Les Sœurs acceptèrent, en effet, avec joie les propositions du P. Barthès[3].

[1] Lettre du P. Barthès, 9 février 1843.

[2] Le P. Barthès, lettre du 9 février 1843.

[3] Lettres du P. Barthès du 21 février et du 7 mars 1843, et autres.

IV

Une lettre de M. Arnaud, curé de Fontcouverte, à qui des renseignements étaient demandés, nous fait connaître ce qu'était alors la maison du Saint et de quel culte elle était l'objet; la lettre est du 6 février :

La cuisine a six mètres de long et quatre de large. De là, nous passons à la vénérable chambre où est né saint Régis. Là, plus d'une mère de famille s'est agenouillée, au milieu des instruments de labour dont elle est remplie, pour demander au Ciel la santé de ses enfants.

Cette chambre a trois mètres soixante-dix de long sur deux mètres quarante de large. Elle a une porte pour aller dans le ciel-ouvert, qui était autrefois un terrain plain, de sorte que la petite porte du ciel-ouvert était de niveau avec la rue qui va à l'église; maintenant il faudrait un escalier ou une échelle pour y passer. Ce ciel-ouvert a huit mètres de long sur sept mètres un quart de large [1]. De là, il ne faut que traverser la rue pour entrer dans l'église.

Une petite croix de fer, plantée sur un coin de la porte extérieure de la cour, fait seule connaître aux passants que là naquit le grand apôtre du Vivarais et du Velay. Personne, de mémoire d'homme, n'est passé là sans donner un signe de respect.

Les pèlerinages qui viennent des paroisses voisines se font à l'église paroissiale, où nous possédons des restes précieux de notre saint compatriote; une partie de ses doigts qui montrèrent le ciel à tant d'âmes; une partie de ses mains qui ont répandu tant de bénédictions; une partie de sa bouche éloquente qui fit trembler tant de pécheurs et les émut au repentir. Quand les prières sont achevées à l'église, les pèlerins vont s'agenouiller dans la maison natale. Le grand chemin n'est qu'à quarante pas de la maison; il communique avec la route royale.....

[1] Le ciel-ouvert dont parle M. Arnaud n'était que l'emplacement d'une moitié de l'ancien château de l'Abbé. Quant à la *porte* de la chambre du Saint, donnant sur ce pâtus, c'était évidemment une ouverture pratiquée dans le plein mur, depuis l'entière ruine du château.

L'évêque de Carcassonne, Mgr de Gualy, écrivait le 23 février :

...Ce serait une grande satisfaction pour moi, vers le terme de mes longues années, de voir s'établir dans une paroisse de mon diocèse une Maison de Sœurs, qui reproduiraient dans toute la contrée le zèle et les grandes qualités du Saint qui les aurait accueillies dans son antique habitation...

D'autre part, le maire de Fontcouverte, M. Mas, avait exprimé ses bonnes dispositions, dès le 20 mars ; l'intelligente activité de M. Tance sut lever plus d'un obstacle ; le conseil municipal et M. Isidore Thore achevèrent de préparer les voies à la fondation désirée, et, sous la direction de M. Arnaud, la chambre du Saint se transforma en chapelle. Les Sœurs purent donc se rendre à Fontcouverte, où elles arrivèrent le vendredi 9 juin, à trois heures du soir.

III

Le jour même, la sœur Acarie, leur Supérieure, écrivait à Bourg-Saint-Andéol :

Nous voilà enfin arrivées à bon port. M. Thore et M. le maire sont venus nous faire leur visite. La chapelle de saint Régis est déjà crépie et carrelée. M. le Curé a trouvé un autel en marbre pour sa paroisse ; il fera placer à la chapelle celui qu'il enlève. Ces messieurs ont trouvé beau notre tableau du Saint... M. le Curé a déjà invité douze prêtres pour la fête de saint Régis.

Plus tard, le 1er juillet, la même Sœur écrit plus longuement à la Mère Arsène, supérieure générale :

Le dimanche (11 juin), M. le Curé dit en chaire aux fidèles : « Dieu se plaît à vous accorder tout ce que vous demandez : vous avez sollicité un curé et vous avez été exaucés, tandis que bien des paroisses environnantes ont fait plus de démarches que vous et n'ont pu obtenir. Vous avez eu quelque désir d'avoir un couvent,

et il s'établit. Ne croyez pas que j'y suis pour quelque chose ; la gloire en est à saint Régis. Ce ne sont pas mes richesses, je suis le plus pauvre de la paroisse. Ce n'est pas mon crédit ; moi simple curé de village, à peine je suis connu ; chaque fois que je me présente à Monseigneur, il me demande qui je suis. »

M. le Curé annonça ensuite la sortie des reliques, l'ouverture des classes, etc.

Nous nous occupâmes, les quatre jours qui précédèrent la fête, à nettoyer l'église, à faire des guirlandes et des bouquets. M. le Curé me dit d'écrire à Monseigneur, pour avoir la messe dans notre chapelle. M. le Vicaire général accorda la permission. J'écrivis aussi à M. le marquis de Nattes, à Béziers, pour lui offrir d'être parrain, et à Madame, marraine de la cloche de notre chapelle ; ils ont accepté.

Le jour de la fête, 16 juin, les travaux cessèrent comme de coutume ; les habitants des villages voisins arrivèrent de bonne heure, avec une douzaine de prêtres ; notre maison, à huit heures, était déjà pleine de visiteurs.

M. le Curé de Lézignan eut l'honneur de bénir la chapelle et la maison, où l'on se rendit de l'église, en procession, et l'on se retira en chantant le *Te Deum*.

Quelques moments après, M. le Curé de Lézignan revint pour dire la messe ; la foule était si grande, que nous ne pouvions presque pénétrer dans notre chapelle ; le pâtus et la cuisine regorgeaient de monde. Nous fîmes céder la place aux personnes qui devaient communier, et, représentant la communauté tout entière, qui venait d'élever un temple à son saint Patron, nous prîmes les premières places, comme pour lui faire agréer ainsi, les premières, nos vœux, et l'assurer que nous voulions être ses fidèles imitatrices.

Que de sentiments, en nos âmes, pendant ce saint sacrifice ! Cette chapelle n'était, la veille, qu'un réduit pour les animaux, et maintenant elle attire les regards du Ciel et de la terre ! Dix-sept communions se firent à la messe. Depuis notre arrivée, nous n'avions pas eu encore la consolation d'en voir autant, en additionnant les jours.

A dix heures, grand'messe. A l'Offertoire, des jeunes gens portèrent dans le sanctuaire, élevé très haut avec des perches, le portrait du Saint, qui fut béni. Nous chantâmes un cantique au Saint, et les jeunes filles s'unirent à nous.

A vêpres, l'affluence parut augmenter encore; les jeunes filles s'étaient habillées de blanc, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. On fit le panégyrique du Saint; la procession vint ensuite. Après la bannière, venaient les filles et nos Sœurs, chantant des cantiques à saint Régis; puis les femmes, en bon nombre; puis, les jeunes gens et les hommes, très nombreux; les jeunes gens portaient, tour à tour, notre tableau. Enfin, venait la précieuse relique du Saint, enchâssée dans un buste doré et placée sur un baldaquin superbement décoré; les prêtres seuls eurent l'honneur de la porter.

Cette relique paraît encore plus précieuse, quand on sait comment elle s'est conservée intacte, pendant les orages de la Révolution. Tout ce qui avait pu exciter l'avidité des révolutionnaires, dans l'église de Fontcouverte, avait été enlevé, jusqu'aux pierres funéraires; il ne restait que les quatre murs, et la relique de saint Régis ne fut pas touchée; elle demeura là, comme pour garder, sur ces ruines, le peu de foi qui n'est pas encore éteint. Les authentiques de M^gr^ Le Goux de la Bréchère, archevêque de Narbonne, ont été trouvés récemment, et les reliques y sont très conformes. Elles n'étaient pas sorties depuis plus de cinquante ans; aussi, lorsqu'elles furent arrivées près de notre maison, qu'elles entrèrent dans notre cuisine et puis dans notre chapelle, où elles furent déposées sur l'autel, les larmes coulèrent des yeux de quelques assistants; d'autres éprouvèrent de ces émotions qui ne peuvent pas se rendre; on contemplait ces ossements qui, après avoir franchi deux siècles et demi et parcouru tant d'espace, revenaient, portés en triomphe, à l'endroit où ils avaient pris existence et accroissement. On chanta l'hymne et l'oraison du Saint, et l'on mit le tableau à la place qu'il devait occuper; après quoi, la procession reprit sa marche, sortant par le pâtus, au moyen d'un escalier artificiel, solidement fixé. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tous franchirent ce rude pas, pour se procurer le bonheur de visiter la sainte demeure, sans que l'ordre fût en rien troublé. Quoique la procession fût déjà très nombreuse, ceux qui suivirent le clergé étaient, eux aussi, en si grand nombre, que, après un long défilé, pressant les derniers de se hâter d'arriver à l'église pour la bénédiction, ils me répondirent : « Il y a un quart d'heure qu'elle est donnée. »

M. le curé de Lézignan nous a promis une console de marbre

pour les burettes; M. le curé de Moux nous a fait cadeau d'un bénitier de marbre; M. le curé de La Grasse nous promit une cloche; quelques bonnes femmes de Conilhac, un tour d'autel, une nappe très fine, deux garnitures de cierges, avec un christ pour nos chambres...

Le peintre travaille; il dit que, débutant ici, il veut mettre son talent sous les auspices de saint Régis. Au-dessus de la porte d'entrée, en face de l'autel, sur une pierre marbrée, va être gravée l'inscription suivante :

Ici est né saint François Régis, le 31 janvier 1597.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis l'ouverture des classes (17 juin 1843), que la petite chapelle du couvent parut bien étroite. Les Sœurs pensèrent alors qu'on pourrait facilement l'agrandir, en élevant, sur le sol du ciel-ouvert, un bâtiment qui lui servirait de nef. A cette fin, elles et leurs amis cherchaient et recueillaient des fonds; il en vint assez pour que l'œuvre fût inaugurée par la pose de la première pierre, dès le 24 mai 1844.

Sœur Acarie raconte, le 10 juin :

La fête de saint Régis a été célébrée, le 24 mai, à raison du rit de Toulouse, que Monseigneur de Carcassonne vient d'adopter.

M. le Curé voulut faire la cérémonie de la bénédiction et pose de la pierre fondamentale de notre chapelle; Monseigneur applaudit à ce projet. La pierre fut bientôt prête, mais l'enlèvement des terres du pâtus était un travail plus considérable; il fallait sortir de ce puits de pâtus plus de quarante-deux mètres cubes de terre. Le travail se fit avec tant de vigueur, que, le jour de saint Régis, à sept heures du matin, les ouvriers avaient quitté le chantier. Aux heures des repas des journaliers, nous les remplacions avec nos élèves. Un des ouvriers ayant voulu se moquer de ces bonnes enfants, elles lui répondirent : « Vous vous moquez de nous, eh bien, pour l'amour de saint Régis, nous voulons en faire encore plus. » Il fallut les modérer.

A six heures du matin, les messes commencèrent et n'éprouvèrent aucune interruption jusqu'à midi; on en célébra quatre dans notre chapelle. A plusieurs de ces messes, il y eut nombre de

communions. Une bonne femme de Lézignan fit le pèlerinage nu-pieds. Une autre, dans un saint enthousiasme, nous disait : « J'avais peur de mourir sans avoir vu la chapelle de saint Régis! »

Rien, dans cette fête, ne m'a paru plus beau que le recueillement pendant les saints offices, surtout dans notre chapelle; on aurait dit que ce petit sanctuaire et ses alentours électrisaient les bonnes personnes qui venaient y entendre la sainte messe. De respectables prêtres fondaient en larmes, en se préparant à offrir la sainte victime; on n'osait se moucher, cracher, on n'entendait pas ceux qui sortaient ou entraient. La cuisine était pleine de monde; la marmite était sur le feu; mais rien ne distrayait du recueillement où l'on était plongés.

Un petit événement nous causa beaucoup de plaisir; le paquet d'ornements, que vous eûtes la bonté de nous faire envoyer et dont nous vous remercions de plein cœur, arriva à Fontcouverte, comme par enchantement, une heure avant la messe solennelle; je ne pouvais en croire mes yeux; nous nous félicitions ensemble et disions avec bonheur : « Nous aimons beaucoup saint Régis, mais il nous aime davantage. » L'ornement fit les honneurs de la fête à la paroisse.

Le grand nombre de prêtres qui s'étaient rendus nous procura une messe en musique. On fit pour la pierre fondamentale ce que l'on avait fait, l'an passé, pour le tableau du Saint; elle fut placée sur un brancard entouré de guirlandes de fleurs. A l'Offertoire, les jeunes gens la présentèrent à l'officiant, pour qu'il la bénit. Le soir, à la procession, elle fut de nouveau portée sur le brancard. Tous les prêtres voulurent céder à M. le Curé l'honneur d'officier à cette cérémonie. Les maçons étaient en grand costume; leur baquet et leur truelle ornés de fleurs et de toile argentée. Le maître-maçon eut l'honneur de présenter la truelle garnie de mortier au célébrant. On a dressé un procès-verbal, qui se conservera dans les registres de l'église. En voici les premières lignes :

« A. M. D. G. — † Joseph-Julien de Saint-Rome de Gualy, évêque de Carcassonne; † J.-H. Guibert, évêque de Viviers, supérieur général; Sœur Marie-Arsène, supérieure générale des Sœurs de la Présentation-de-Marie; Arnaud, curé de Fontcouverte, etc. »

Pendant cette cérémonie, le bon Dieu inonda nos cœurs de ses consolations, dans la pensée que cette chapelle allait devenir

comme une source de miracles intérieurs de conversion. Nous étions loin de nous attendre au concours prodigieux de monde qui se trouva à cette procession. Le changement de date de la fête faisait bouder la moitié des habitants, mais la cérémonie religieuse avait tellement remué tous les cœurs et les avait si bien unis, que, la procession ayant déjà parcouru tout le village, la bannière vint joindre ceux qui n'avaient pas encore défilé, et dut attendre : « Quand j'ai vu cette jonction, disait un des principaux du village, je n'ai pu m'empêcher de verser des larmes de joie; nous n'avions jamais vu pareille affluence. »

L'an passé, M. le curé n'avait pas osé faire le mois de Marie, craignant de n'avoir personne; cette année, il a eu, chaque jour, autant de monde presque qu'à la messe paroissiale du dimanche. Le dernier dimanche du mois, il disait à son peuple : « Une des plus grandes grâces, pendant ce mois, c'est que bon nombre d'hommes ont fait leurs pâques; presque toutes les filles se sont approchées, à la première communion des enfants. Que de grâces nous devons à saint Régis! Combien je me suis senti heureux, le jour de la fête, lorsque, entouré de prêtres nombreux, je les voyais m'envier cette bonne paroisse !... »

Le jour de la première communion, on voyait tous les visages mouillés de larmes, surtout lorsque les enfants furent conduits en procession dans notre chapelle, pour être consacrés à saint Régis. Plusieurs personnes étrangères, hommes et femmes, nous disaient en se retirant : « J'avais besoin d'être seul, pour pleurer à mon aise. » M. le Curé nous disait : « Je n'avais jamais vu, dans cette paroisse, l'émotion que j'ai remarquée chez les parents, au moment de la première communion de leurs enfants. »

Ce bon prêtre a fait, pendant la retraite de la première communion, un acte qui émut profondément les enfants : il y avait deux hommes de la paroisse qui, au su de tous, s'étaient grossièrement conduits à l'égard de M. le Curé. Chacun avait un garçon parmi les premiers communiants. M. le Curé dit, un jour : « A la première communion, il faut tous nous réconcilier : toi, Louis, tu n'es cause de rien; mais ton pauvre père m'a fait de la peine; embrassons-nous. » Et ainsi pour l'autre; ce qui toucha jusqu'aux larmes tous les enfants, et ramena leurs parents, sinon à la pratique de la religion, du moins au respect du prêtre.

Le soir de la première communion, on a inauguré un chemin de

croix : M. le Curé a été plus que surpris que ses paroissiens, en se cotisant, lui aient donné deux cents francs. L'église se restaure ; il y a un changement surprenant.....

Nous arrêterons ici une chronique, qui ne se pourrait longtemps continuer sans mettre en scène des vivants. Ce qui s'est fait depuis, à Fontcouverte, pour le bien des âmes et la gloire de Dieu, d'autres, un jour, le diront ; les pèlerins, d'ailleurs, en contemplent une belle part dans l'église paroissiale, que le zèle de M. Marty et celui de son successeur ont véritablement transformée.

CHAPITRE XXIV

LE TOMBEAU DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS

(1640-1832)

Sous ce titre, le R. P. de Curley a écrit un volume signalé plus haut. L'histoire du village de La Louvesc, celle des reliques du Saint et de son culte, s'y trouvent racontées, avec détail, jusques à l'année 1890. Les mêmes faits sont résumés dans le pieux opuscule du R. P. Vieille, *Le Pèlerin de Saint Jean-François Régis à La Louvesc,* et dans la *Petite vie illustrée de saint Jean-François Régis,* du même auteur. Enfin, un troisième opuscule du R. P. Vieille met sous les yeux la basilique de La Louvesc et ses vitraux, et il fournit à l'auteur l'occasion de redire, plus brièvement et avec non moins de charme, tout ce que *le tombeau de saint Régis* peut rappeler de meilleur au cœur des pèlerins [1].

Nous y renvoyons le lecteur, et nous nous contentons de lui fournir ici le moyen de compléter les récits des deux écrivains, à l'aide de quelques pièces moins connues.

[1] Ces divers écrits relatifs à saint Jean-François Régis sont en vente chez tous les marchands d'objets de piété, à La Louvesc. Le plus populaire, *Le Pèlerin de Saint Jean-François Régis,* in-32 de 260 pages, avec portrait du Saint, vue de la Basilique, etc., coûte, broché, 45 centimes.

I

Qu'était La Louvesc, au temps de saint Régis? Le Procureur du collège du Puy, P. Gabriel Poussonnel, nous l'apprend dans son journal de 1725 à 1746 :

Le prieuré de Notre-Dame de Veyrines était originairement indépendant de celui de Macheville; il fut uni à celui-ci en 1382. Il est dans l'archevêché de Vienne et fut donné aux Bénédictins du Monastier. Les cures de La Louvesc, de Saint-Pierre-Machabées et de Lafare en dépendent. Veyrines, qui n'est qu'un très petit village, a sa cure unie à celle de La Louvesc, le curé de La Louvesc l'étant aussi de Veyrines; et c'est pour cela que le prieur de Veyrines abandonna, autrefois, la dîme de La Louvesc au curé de ce dernier lieu, ne se réservant que celle de Veyrines. M^gr^ l'Archevêque de Vienne, en 1612, voulut qu'on donnât quatre setiers de seigle au curé de La Louvesc, pour avoir soin du spirituel de Veyrines, et y faire dire la messe les jours de fête et dimanche.

Nous nommons aux cures de La Louvesc, de Saint-Pierre-Machabées et de Lafare. Il faut prendre garde que le curé de La Louvesc ne se titre pas de prieur, mais de curé seulement; il nous fait une redevance pour nous reconnaître le titre de prieur.

Au mois d'octobre 1746 s'est achevée, à La Louvesc, la construction d'une maison pour loger le Frère qui lève la dîme et pour mettre les grains.

Le P. Poussonnel, en un autre de ce même journal, écrit :

L'an 1640, le P. Jean-François Régis mourut à La Louvesc. L'année d'après, 1641, au livre des *Commendata*, signé du Provincial, il y a noté : « On fera transporter, le plus tôt qu'on pourra, le corps du P. Régis, de La Louvesc dans notre église du Puy. »

La dévotion des habitants de La Louvesc rendit impossible cette translation; ils enfermèrent le corps du Saint dans un tronc de châtaignier, et l'ensevelirent à douze pieds sous terre, proche du maître-autel de leur église.

1698, 31 juillet. — L'archevêque de Vienne (Armand de Montmorin) fit la première reconnaissance des reliques du Serviteur de Dieu. On scella le coffre qui les contenait, à quatre pieds au-dessus du sol, dans un des murs de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste ; mais, peu après, on dut remettre le corps en terre, à l'endroit de sa sépulture primitive.

1702, 19 octobre. — Seconde reconnaissance des reliques, faite par les évêques du Puy et de Valence. Le collège du Puy dut alors devenir heureux possesseur d'une partie notable de ces précieux restes. La ville du Puy réalisa ainsi, comme elle le put faire, le désir qu'elle garda toujours d'avoir dans l'enceinte de ses murailles le tombeau de saint Jean-François Régis.

1716, 30 septembre. — Les reliques furent retirées du coffre, mises dans une châsse d'argent, et, le lendemain, 1er octobre, exposées à la vénération de tous les fidèles.

1717. — Au Puy, les reliques du Saint furent dignement vénérées. Entre ceux qui se signalèrent par leur dévotion, le Père Poussonnel mentionne Mme Bertrand, femme de M. Lamic-Le Milord : « Elle fit tapisser à ses frais toute l'église, du haut en bas, et fournit une partie de la cire. »

1725. — Lorsque je vins au Puy, en 1725, raconte le P. Poussonnel, il n'y avait aucune chapelle de Saint-Régis, et le reliquaire où est renfermée sa mâchoire inférieure et une côte partagée en deux pièces était à la chapelle de Saint-Ignace. Je fus assez heureux que de trouver dans la ville de quoi en faire construire une là où elle est à présent. Le collège y fut pour le bois, et M. Lamic, baron de Larderol, qu'on appelle le Milord, y fut pour la dorure de tout le rétable et tabernacle. Il fit aussi présent de la lampe d'argent qui y est et qu'il apporta de Cadix.

1734. — Tandis que, à La Louvesc, on vénérait déjà la

chambre où saint Régis mourut, on commença de vénérer, au Puy, la chambre où le Saint avait vécu, de 1635 à 1640 :

Ce fut en 1734, écrit le P. Poussonnel, que nous fîmes faire le petit rétable, qui est à la chambre où avait logé le P. Régis, et qui fut alors convertie en chapelle, quoique plusieurs vieillards de ce collège s'y opposassent; mais le P. Saint-Martin, recteur, tint ferme. Ce sont les deux monuments que j'ai laissés, dans ce collège, à l'honneur de ce Saint, à qui j'ai tant d'obligation.

1737. — A La Louvesc, nouvelle vérification des reliques, et fêtes solennelles pour les mieux honorer.

Au Puy, la même année, à l'occasion de la canonisation du Saint, honneurs rendus aux reliques insignes que l'on y possédait. Le P. Poussonnel raconte :

En cette année, au mois d'avril et au commencement de mai, nous célébrâmes, dans ce collège, la solennité de la canonisation de saint Régis. La fête dura huit jours.

L'église était tendue superbement, avec les plus belles tapisseries de la ville, depuis la voûte jusqu'en bas. M^gr^ l'Evêque fit l'ouverture par les premières vêpres; nous l'allâmes chercher en procession, à la cathédrale : deux régents portaient la bannière. Le lendemain, tous les corps de ville, tant séculiers que réguliers, vinrent en procession à la grand'messe, que M^gr^ l'Evêque dit solennellement avec la musique. Il y eut, tous les jours, trois grand'messes et les vêpres en musique. L'illumination était superbe : il y avait plus de trois cents cierges allumés, à chaque grand'messe et à vêpres. Il s'y consuma sept quintaux de cire; la ville en fit présent d'un quintal.

On fit baiser les reliques, ce qui procura deux cent dix livres, qui furent employées à faire faire un reliquaire d'argent, pour y mettre la relique authentique que le P. Martel donna.

A cette occasion, nous fîmes faire à neuf le devant d'autel et tombeau qui est au grand autel, ce qui coûta trois cents livres, et les deux chandeliers de Salomon, qui sont à côté de la lampe, au grand autel. Il se disait, tous les jours, quatre-vingts messes dans notre église; nous avions fait faire quatre autels, outre ceux qui y

VUE DE LA LOUVESC

sont ; il y eut des nombres de communions sans fin. Tout le diocèse y vint ; trente paroisses de la campagne y vinrent en procession.

Nous fîmes table ouverte, matin et soir. Cette fête coûta au collège deux mille livres, outre tous les présents qu'on avait faits. Tous les étrangers qui arrivèrent nous assurèrent qu'ils n'avaient rien vu de si magnifique, de leur vie.

1744. — A La Louvesc, on commence la construction d'une nouvelle église, sur l'emplacement même de celle où saint Régis avait prêché. L'œuvre ne s'acheva qu'en 1770.

En cette même année 1744, Dieu couronnait un édifice de sainteté, auquel la main de François Régis n'était pas étrangère : écoutons le Père Poussonnel :

Le 17 avril 1744, arriva la sainte mort du Père Paul-Antoine Dauphin. Nous nous félicitions d'avoir eu pour troisième missionnaire un vrai imitateur de saint Régis, car il avait cette réputation dans toute la province. Je l'ai vu ici, régent, pendant trois années, et toute la maison avouait que, pendant ces trois années de régence, on ne lui avait pas vu faire une faute ni violer une règle.

Il a prêché mission à Saint-Agrève ; à peine y eut-il resté quelques jours, que toute la ville le regarda comme un saint. Après la mission de Saint-Agrève, il fit celle de Retournac ; à peine y fut-il arrivé, qu'il fut connu sous le nom de Saint.

Le P. Poussonnel raconte longuement les expéditions apostoliques du Père Dauphin ; il entre dans le détail de ses héroïques vertus. Arrivé à la fin du récit de la mission de Tence, où il vit de ses yeux l'imitateur de saint Régis à l'œuvre, le Père Poussonnel ajoute : « Le jour que nous plantâmes la croix, il partit, à trois heures du soir, à pied, pour aller à La Louvesc, distant de cinq lieues. Il fut obligé de coucher en chemin, et il avoua, que, sans un guide, qui par charité l'assista, il aurait péri dans les neiges. »

Peu après cette visite du disciple à son maître, le P. Dau-

phin mourait saintement, à Blesle, en Auvergne, au fort des travaux d'une mission.

Imitateur des vertus de François Régis, Antoine Dauphin n'imitait pas moins la simplicité de son langage en chaire : « il était infiniment goûté, » écrit le P. Poussonnel. Pendant le carême de 1743, il alla rester, tout le carême, seul, à Montfaucon, et il y faisait le catéchisme et prêchait tous les jours, demeurant le reste du temps au confessionnal, ou allant aux villages voisins visiter les malades. Une dame de Montfaucon me disait : « Quoiqu'il ne fît qu'une sorte de méditation, on était plus assidus à l'entendre, que si le plus habile prédicateur du royaume fût venu prêcher.[1] »

II

La fin du dix-huitième siècle et le commencement du siècle présent virent, ou surgir du tombeau de François Régis, ou grandir près de lui, d'admirables fleurs de sainteté; là, du moins, elles puisèrent, en divers temps, une surabondance de sève et un parfum plus pénétrant. Nous n'en mentionnerons que deux, savoir, la Mère Philippine Duchesne, une des premières compagnes de la Vénérable Sophie Barat, fondatrice des religieuses du Sacré-Cœur, et la Vénérable Marie Rivier, fondatrice des Sœurs de la Présentation-de-Marie.

En 1787, Philippine Duchesne s'éprit de dévotion pour l'apôtre du Vivarais : « Plus tard, écrit-elle, ce fut pour l'amour de lui que je me mis à instruire les pauvres. » Depuis longtemps

[1] Il y aurait un livre, aussi instructif qu'intéressant, à écrire sous ce titre : *Disciples de saint Jean-François Régis.* L'apôtre du Velay fit vraiment *école;* les Pères Jean Chaubard, Antoine Clavière, Jacques Fourcaud et vingt autres missionnaires illustres, qui surgissent du vivant même de saint Régis ou au lendemain de sa mort, sont évidemment ses *imitateurs,* et la flamme de leur zèle s'allume à ce grand foyer.

déjà, à cette date, Marie Rivier, pour l'amour de Notre-Dame de Montpezat, les instruisait, et l'amour de saint Jean-François Régis l'animait à mieux se dévouer chaque jour à cet humble office.

1794. — Les reliques du Saint furent, le 7 janvier de cette année, soustraites à la profanation qui les menaçait. Les frères Buisson, de La Grange, proche La Louvesc, les cachèrent dans leur maison, où elles demeurèrent plus de cinq ans.

1797. — L'église de La Louvesc fut rouverte; mais le service divin ne s'y fit pas encore d'une manière publique ou régulière.

Au milieu de juin de cette année, arriva au château de Chomérac un étranger, « revêtu d'un sarreau de toile grise, avec pantalon de même étoffe et de même couleur. Sa casquette était de cuir ciré, et il avait à la main, pour lui servir de bâton, une branche d'un des peupliers qui bordaient le chemin. » C'était le vaillant et pieux Archevêque de Vienne, François d'Aviau. Il arrivait de Rome, prêt à braver tous les périls, en visitant ses diocèses. Il parcourut celui de Viviers et s'arrêta à La Louvesc, pour y implorer l'assistance de François Régis. On trouvera ailleurs l'édifiant récit de ce pèlerinage.

1800. — Le 3 mai, Philippine Duchesne était à La Louvesc :

Tout, écrit-elle, tout y respirait la tristesse et la désolation; on ne pouvait célébrer la messe dans l'église; plusieurs figures d'anges soutenant la statue du Saint étaient brisées; une poussière épaisse couvrait son autel; un autre autel était en pièces. La messe se disait dans une grange bien pauvre, et je ne pus y communier à cause de l'affluence des pèlerins. J'eus cependant ce bonheur quand la foule se fut retirée. Je partis de La Louvesc, bien occupée du dessein de procurer l'instruction des pauvres, à l'exemple de saint Jean-François Régis.

1802. — Au mois de mars, la Vénérable Mère Rivier obtient de saint François Régis, à La Louvesc, les meilleurs sujets de son institut naissant : « Elle nous disait plus tard, quand nous eûmes le bonheur d'être ses filles, qu'elle avait instamment demandé à saint Régis de nous déterminer à la suivre; il y eut sûrement alors action puissante de la grâce en nos âmes. » Ainsi parle Sœur Marie-Vincent de Paul.

Le 13 juillet de cette année, les reliques du Saint furent transférées de la maison des Buisson à l'église, et enfermées dans une châsse de bois de noyer. Peu après, l'ancien vicaire général et digne coopérateur de Mgr d'Aviau, Régis Vernet, l'auxiliaire puissant de Marie Rivier dans la fondation de son œuvre, écrivait à l'archevêque de Vienne, devenu archevêque de Bordeaux :

L'évêque de Mende, Mgr de Chabot, votre digne ami, vient de parcourir toutes les villes du département de l'Ardèche. Sa course a été un triomphe continuel. A La Louvesc a été faite la translation solennelle des reliques de saint François Régis. Mgr l'Evêque m'a permis d'en prendre quelques parcelles pour Thueyts; je me ferai un devoir de justice de vous en remettre ce que vous désirerez, pourvu que j'aie une voie sûre.

1808. — La V. Mère Rivier s'efforce d'établir, à La Louvesc, une maison de son Institut. Régis Vernet lui écrit à ce propos :

Le projet de La Louvesc est excellent et peut amener les plus grands biens. Vous vous procurerez la consolation d'avoir une maison sur le tombeau de notre saint Patron. Il faudra proposer cette place à vos filles comme une récompense; celles qui y seront devront être les zélatrices et les députés de la Congrégation auprès du Saint. Ci-inclus une lettre de M. le curé de La Louvesc, qui vous laissera l'espoir de voir bientôt vos vœux réalisés, et j'en serai enchanté, parce que vous serez heureuses de devenir les gardiennes des reliques de notre saint Patron, et qu'il y aura un bien immense à faire, toute la belle saison, en instruisant et préparant

à la confession les filles et femmes qui viennent à la Louvesc s'acquitter de neuvaines vouées ou promises.

En ce même temps, et jusques à l'heure du départ, en 1818, Philippine Duchesne ne cesse de demander à Dieu, par saint Régis, la grâce d'aller évangéliser les peuplades sauvages de la Louisiane et du Canada. Dès 1806, elle appelle François Régis « le pilote des voyageuses » apostoliques, que Dieu choisira, parmi les Filles du Sacré-Cœur, pour ces lointaines et si laborieuses expéditions.

1811. — La V. Mère Rivier veut un établissement de son Institut à Andance. Le motif déterminant, c'est que « Andance est la première paroisse où saint François Régis exerça son zèle. »

1816. — Sûr de réjouir le cœur de la sainte Fondatrice de la *Présentation de Marie,* alors occupée de construire la Maison-mère de Bourg-Saint-Andéol, Régis Vernet lui écrit :

Le bois de la charpente de Bourg sera un bois béni et qui vous portera bonheur : il est de La Louvesc ; les MM. Buisson, qui ont gardé les reliques de notre saint Patron durant toute la Révolution, en sont les adjudicataires.

Jusqu'à la fin de sa vie, Marie Rivier ne cessa de monter ou de se traîner à La Louvesc. Le fidèle Michel, voiturier du couvent, cité au procès de béatification de la Servante de Dieu, raconte :

Elle avait de la dévotion en particulier à saint François Régis. Elle est allée souvent à son tombeau, en pèlerinage ; je l'y ai menée en voiture deux fois. Quoique infirme, elle faisait une partie du chemin à pied. Je l'ai vue, à la chapelle du Saint, rester deux heures à genoux, immobile, versant des larmes.

Le Supérieur des Pères Jésuites de La Louvesc ou un des missionnaires député par lui venaient souvent à Bourg-Saint-

Andéol : la Vénérable Mère les y appelait pour donner la retraite à ses filles, ou leur adresser de religieuses exhortations. Il lui semblait voir arriver saint Régis en leur personne. La dernière retraite qu'elle-même ait suivie fut donnée par le Supérieur de La Louvesc, et ce fut saint Régis lui-même qui, le jour de sa fête, 16 juin 1837, donna à sa dévote servante l'assurance qu'elle le rejoindrait bientôt dans le ciel.

Vers ce même temps se terminait, en Amérique, la période plus active de la vie de Philippine Duchesne; mais la religieuse du Sacré-Cœur exerça encore, sur ces mêmes terres, l'apostolat meilleur de la souffrance et de la prière, assez longtemps pour voir arriver au Canada les premiers missionnaires de la V. Mère Rivier et applaudir à leurs féconds travaux.

Saint Régis avait tant désiré évangéliser les infidèles d'Amérique! Les filles de Marie Rivier et de Sophie Barat ont eu et conservent la grâce de donner à ce désir du Saint une pleine satisfaction.

Beaucoup d'autres grandes œuvres sont nées à La Louvesc : les livres ci-dessus indiqués en mentionnent plusieurs : on y trouvera, en particulier, d'édifiants détails sur l'œuvre admirable fondée, il y a près d'un siècle, pour assurer aux familles de toute condition la base nécessaire d'un mariage chrétien. On l'appelle l'*œuvre de Saint-Régis,* et elle mérite éminemment ce titre.

CHAPITRE XXV

LA COMPAGNIE DE JÉSUS, GARDIENNE DU TOMBEAU DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS

(1832-1894)

Depuis plus de soixante ans, ce sont les frères de saint Jean-François Régis qui accueillent les pèlerins à La Louvesc. Mgr Bonnel, évêque de Viviers, alla lui-même, au mois de mai 1832, encourager sur place le premier missionnaire de la Compagnie de Jésus, que son zèle épiscopal y avait attiré : c'était le P. Louis Sellier, de sainte mémoire. Depuis, et jusqu'au jour présent, l'Apôtre du Vivarais, du Velay et du Forez poursuit ses travaux, et à La Louvesc et dans les régions voisines, par le ministère de ceux qu'il eût voulu choisir lui-même, et c'est lui que les pèlerins écoutent, lui qu'ils honorent en la personne de ses successeurs.

Il faudrait un volume pour raconter ce que saint Jean-François Régis a fait de bien, à La Louvesc, depuis 1832. Nous nous contenterons de noter ici, sous forme de petite chronique, quelques détails moins connus de cette histoire[1].

[1] Archiv. domestiq. — Notre chronique est tirée des annales ou *Lettres annuelles* de la *Maison de La Louvesc*. C'est moins qu'un résumé, et de si courts extraits méritent à peine le nom de *sommaire* ou de *table de matières;* mais, sous une autre forme d'*abrégé*, l'exposé des faits n'eût pas, croyons-nous, intéressé davantage le lecteur.

I

1832. — « Voilà bientôt deux siècles que des multitudes viennent, cinq mois durant, chaque année, sur ces montagnes, visiter les reliques d'un autre Xavier. La Révolution même ne put réussir à étouffer la piété populaire. L'église étant fermée, les pèlerins en baisaient les murailles et se retiraient consolés. Maintenant, le concours est grand au tombeau du *saint Père*. Beaucoup passent ici neuf jours en de continuels exercices de dévotion : pain de seigle ou d'avoine et fromage, c'est toute leur nourriture, et leur unique breuvage est l'eau de la *fontaine du saint Père*... »

1833. — « Pendant cinq mois, nous avons toujours eu, dans la maison, des prêtres occupés à faire les *Exercices spirituels* de saint Ignace, l'espace de huit jours; ils n'étaient pas moins de dix à douze durant les mois de juin, juillet et août; la maison n'en pouvait recevoir davantage...

« Entre les guérisons miraculeuses opérées au tombeau du Saint, une a été si frappante, que l'Évêque de Grenoble en a fait publier la relation dans les journaux... »

1834. — « A l'ouvrier unique des deux années précédentes, six sont venus s'adjoindre. Dieu a béni leurs courses apostoliques; ils ont donné mission en vingt-deux localités. Annonay, Privas, Bourg-Saint-Andéol, Satillieu, Lavoulte, Le Chaylard... ont été évangélisés avec grand fruit. A Privas, sept protestants ont abjuré leurs erreurs.

« Les reliques de saint Régis n'avaient qu'une châsse de bois; nous avons fait appel à la dévotion des pèlerins, et ils ont vite fourni l'argent nécessaire pour mieux honorer leur Apôtre. Un paysan fort mal vêtu nous arriva, un sac de toile à la main :

« Voici, dit-il, mon petit présent pour le saint Père; » il y avait dans le sac 300 francs. Les fêtes de la translation des reliques, le 30 septembre, ont été des plus belles : trois évêques y présidaient; on y a compté quatre cent quatre-vingts prêtres et vingt-cinq mille pèlerins. La châsse est en cuivre doré et d'un beau travail...

« Raconter les prodiges de guérison qui, tous les ans, récompensent, ici, la foi des pèlerins, serait difficile, tant ils sont nombreux. Encore n'en connaissons-nous que la moindre partie. On est, dans ces pays, accoutumé à obtenir de telles grâces par l'invocation de saint Régis; aussi, la plupart ne songent pas à nous en informer. »

1835. — « Un saint prêtre, M. Thermes, ancien vicaire de La Louvesc, qui, depuis dix ans, y continuait, avec un zèle admirable, les travaux de saint François Régis, est mort dans notre maison. Sa vie au milieu de nous était celle d'un religieux parfait. A quarante-deux ans, il a été jugé digne de l'éternelle récompense, et, comme son modèle, il est tombé au milieu des exercices d'une mission. Il laisse héritier de son esprit apostolique l'Institut des *Sœurs de Saint-Régis,* ou *Sœurs de la Retraite,* qu'il a fondé[1]...

« La chapelle du Saint a été décorée d'un dallage de marbre et d'une grille de fer ouvré et doré.

« Le zèle des retraitants, prêtres et laïques, se soutient, et nous ne pouvons suffire au travail des missions qui nous sont de toutes parts offertes...

« Une des plus remarquables guérisons de l'année est celle du jeune fils de M. A*** de P***, d'Alais... »

[1] C'est l'Institut aujourd'hui si connu sous le nom de *Notre-Dame du Cénacle.* On trouvera, plus loin, une courte notice qui fait mieux connaître l'origine de l'Institut et les œuvres auxquelles il se dévoue.

1836. — « La Louvesc compte aujourd'hui 750 habitants. Le pays est nu, froid, sauvage, ne produisant guère que le seigle et la pomme de terre. Çà et là cependant, quelques bois de hêtres réjouissent la vue. Les arbres fruitiers y sont rabougris; seul le pin et le buis y prospèrent. Il semble que l'on y devrait rencontrer souvent loups et sangliers; les renards mêmes y sont rares. Peu d'oiseaux, on le devine; en hiver, la grive; en automne, la perdrix. L'hiver est si rigoureux, que, l'espace de deux mois, on ne sort guère des maisons.

« Autrefois, La Louvesc était quasi inaccessible; aujourd'hui, trois grands chemins y arrivent : d'Annonay, du Puy, de Tournon. D'Annonay à La Louvesc, la montée, en voiture, est de six heures. La fatigue, l'ennui de ce trajet, sont, au jugement des touristes eux-mêmes, vite oubliés à l'aspect des grands horizons que l'on contemple des hauteurs de La Louvesc. Quant aux pèlerins, sans préjudice de ces joies, ils trouvent auprès du Saint un dédommagement meilleur de leurs peines.

« Deux fois le mois, un Père donne, pendant huit jours, les Exercices d'une retraite à ceux qui les veulent suivre. Tout s'y fait selon les méthodes de saint Ignace. Un des fruits les meilleurs de ces retraites et de celles des prêtres est le retour des esprits aux saines doctrines, dans l'administration ou l'usage des Sacrements; on commence d'apprécier l'enseignement de saint Alphonse de Liguori et celui que renferme l'admirable encyclique de Léon XII...

« Les *Sœurs de Saint-Régis* ont déjà ouvert leur maison pour les retraites de femmes. Cent retraitantes peuvent y être reçues à la fois. Il en vient en grand nombre des villes voisines, de Lyon surtout.

« Nous avons eu, cette année, environ cent mille pèlerins... »

Suivent des récits de guérisons miraculeuses.

II

1837. — « Ailleurs, le travail diminue quand la belle saison arrive; ici, le travail des missions, qui nous occupe pendant les mois d'hiver, nous paraît léger auprès de celui que nous amènent les mois de l'été et de l'automne. Il nous a fallu, cette année, appeler à notre aide, pour les confessions, les prêtres qui vaquaient, chez nous, aux Exercices spirituels; encore les nuits presque entières se passaient-elles à confesser.

« Nous avons eu, en tout, cent prêtres retraitants... Le concours des retraitantes a été grand dans la maison des *Sœurs de Saint-Régis*.

« Les grâces miraculeuses ne sont pas rares, et nous ne parlerons que de celles que nous pouvons constater par nous-mêmes... »

Suivent des récits de guérisons.

1838. — La sagesse et la bienveillance de l'Évêque de Viviers nous laisse de plus en plus libres de suivre, en tout, les Règles et les usages de la Compagnie de Jésus; de là procèdera et déjà procède un bien notable, et pour nous, et pour les autres.

« Les missions ont été largement bénies de Dieu... »

Entre les missionnaires que Dieu bénit ainsi en 1838, nous voyons signalés le futur Évêque du Maduré, alors P. Canoz, et le P. Robin qui devait, pendant un demi-siècle, faire revivre aux yeux des pèlerins de La Louvesc tel et tel beaux aspects de la sainteté de Jean-François Régis.

Suivent des récits de miracles, un desquels est la guérison évidemment surnaturelle de Marie H***, de la paroisse Sainte-Eulalie, au diocèse de Viviers.

1839. — Édifiantes relations de missions prêchées en divers lieux par les Pères de La Louvesc. A Aubenas, en particulier, généreux retour des âmes à Dieu.

1840. — « Sainte mort du curé de La Louvesc, Jean-Mathieu Blachette, qui voulut jusqu'à son dernier jour vivre avec nous, et dont le zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ne cessa de soutenir et d'animer le nôtre... »

Nombreuses missions prêchées par les Pères de La Louvesc, unis aux Pères qui font leur troisième an de probation à Notre-Dame d'Ay.

1841. — Vingt-sept missions, en diverses localités du Vivarais, du Velay et du Forez. Une des plus fructueuses fut celle de Viviers, où de lamentables exemples avaient, depuis cinquante ans, refroidi sinon éteint la piété et la foi d'un grand nombre.

1842. — Deux missionnaires de La Louvesc ont prêché le Carême, l'un à Genève, l'autre à Montélimart. Retour nombreux d'hommes qui, depuis de longues années, vivaient loin de Dieu.

Les autres Pères ont donné cinquante-deux retraites et quinze missions.

Quant au labeur commun auprès des pèlerins, il va produisant, de jour en jour, des fruits meilleurs.

1843. — « Malgré les pluies presque continuelles que nous avons eues en juin et juillet, le concours des pèlerins n'a pas diminué, et Dieu a récompensé la dévotion du peuple en multipliant les prodiges, au tombeau de son Serviteur François Régis... »

Suit le récit de plusieurs de ces miracles, dont on a dressé les procès-verbaux juridiques.

Cette année encore, Carême prêché à Genève. Les protestants se sont émus ; plusieurs disaient hautement : « Pourquoi nous a-t-on dérobé tant de belles vérités, tant de pratiques consolantes, en particulier la confession? »

Missions durant tout l'hiver.

1844. — « Le concours des pèlerins s'accroît tellement, depuis cinq ou six ans, que nous ne pouvons suffire au travail des confessions. Le Saint répond à cette dévotion croissante par des témoignages plus nombreux et plus frappants du crédit dont il jouit auprès de Dieu... »

Suivent des récits de miraculeuses guérisons.

1845. 1846. — Missions bénies, malgré la situation difficile faite aux missionnaires par leur seule qualité de Jésuites, en ce temps où des attaques si violentes sont dirigées contre eux.

1847. — « On achève de bâtir une maison depuis longtemps nécessaire aux missionnaires et aux prêtres retraitants. L'Évêque de Viviers a voulu nous y aider par le don généreux d'un terrain qui lui appartenait... »

1848. — « Il s'est trouvé, à La Louvesc ou aux environs, quelques héritiers des révolutionnaires de 1793, qui ont tenté de renouveler les méfaits de leurs pères ; ils sont allés, le 8 avril, en armes, menacer les Sœurs de Saint-Régis d'incendier leur maison ; ils sont ensuite venus proférer de pareilles ou de pires menaces devant la maison du Curé et celle des Missionnaires. Le Supérieur, essayant d'apaiser ces furieux, a reçu un coup de pierre à la tête. Agitation et rixes qui tiennent La Louvesc en émoi, le reste du jour et la nuit suivante. L'Autorité va intervenir ; le Supérieur se rend à Tournon pour y solliciter le pardon de celui qui l'avait frappé ; il l'obtient et tout rentre dans l'ordre...

« Les pèlerins arrivent moins nombreux, au mois de juin, si grande est l'anxiété des esprits ; mais bientôt on se rassure, et le concours est plus grand que jamais. Jamais aussi nous ne vîmes plus de guérisons miraculeuses...

« Notre maison a servi d'asile à plusieurs Jésuites, expulsés des villes où ils résidaient... »

III

1849. — « L'Évêque de Viviers, d'accord avec le P. Général de la Compagnie de Jésus, confie aux Missionnaires l'administration de l'église et paroisse de La Louvesc. On peut enfin acheter l'ancien presbytère, celui même d'où saint Jean-François Régis partit pour le ciel ; les Maisons de la Compagnie et de pieux fidèles ont voulu contribuer à cette acquisition si désirable. Des propriétaires, moins respectueux qu'il n'eût convenu, avaient fait de cette maison un cabaret ; elle sera désormais un pieux oratoire.

« Rien, ici, ne nous eût permis de soupçonner les troubles qui, toute l'année, se sont produits ailleurs. Les pèlerins sont venus, au moins aussi nombreux, et plus fervents peut-être... »

Récits de guérisons miraculeuses.

1850. — « Il y a eu, cette année, une sorte de mission permanente à La Louvesc. Les retraitants, ecclésiastiques et séculiers, ont afflué dans notre maison, et les retraitantes également, dans celle des Sœurs de Saint-Régis.

« Les miracles de saint Régis éclatent, au loin, comme auprès de nous. De Borgo, en Piémont ; de Agra (Indes orientales), nous recevons la relation authentique de guérisons obtenues en invoquant le Saint de La Louvesc... »

1851. — « Sans sortir du diocèse de Viviers, nous avons, cette année, pendant l'hiver, donné trente-deux missions...

« Le concours des pèlerins a été vraiment étonnant : *vere stupendus;* et de même celui des retraitants et des retraitantes. »

1852. — Un bel oratoire est enfin érigé là où mourut saint Régis. A l'endroit précis où se trouvait le lit sur lequel on l'étendit, une statue le représente mourant; il se dresse, pour aller à Jésus et Marie, qui l'appellent au ciel. L'Evêque de Viviers s'est réservé la consolation de bénir cette pieuse chapelle; pas un pèlerin qui ne vienne s'y agenouiller, après avoir vénéré, dans l'église, les reliques du Saint...

Suivent des relations de miracles.

1853. — Fructueuses missions, prêchées à Issoire, au Monastier, à Burzet, à Largentière, etc.; affluence de retraitantes chez les Sœurs de Saint-Régis; des groupes de cent filles ou femmes s'y succèdent pour vaquer, huit jours durant, à de saintes méditations...

Récits de guérisons miraculeuses.

1854. — « Le choléra, qui ravageait ou menaçait plusieurs provinces, nous a amené une multitude inouïe *(inauditum concursum)* de pèlerins; plus de trente mille sont venus communier, à La Louvesc, dans le seul mois de septembre; ils ne savaient où se loger; l'église ne pouvait les contenir; aussi tous, à l'envi, demandent qu'on l'agrandisse, que l'on en construise une nouvelle.

« En attendant, nous embellissons le plus possible et l'église actuelle, et l'oratoire nouveau : huit mille francs environ y ont été employés... »

Suivent des récits de miracles.

1855. — Sa Sainteté Pie IX, par un Rescrit, approuve l'érection d'une confrérie, qui unira spirituellement les pèle-

rins de La Louvesc ; les confrères se proposent, comme pratiques spéciales, d'invoquer le Saint, une fois le jour, et d'éviter le blasphème et les profanations du dimanche.

Quand on observe ce qui se passe à La Louvesc, on a peine à croire qu'il y ait un Saint dont la mémoire et les reliques soient aussi honorées sur la terre. Un grand nombre de pèlerins viennent ici à pied et de fort loin ; ils y viennent même nu-pieds, en mendiant leur pain, et cela, non par nécessité, mais par dévotion ; et quand on leur en témoigne de l'étonnement, ils répondent : « Ne faut-il pas faire quelque chose pour le *saint Père*? » La plupart, sans doute, font leur pèlerinage pendant l'été ; mais il en est beaucoup qui bravent, pour venir au tombeau du Saint, les fatigues et les souffrances d'une ascension en plein hiver.

IV

1856. — « Aux inondations qui ont désolé la France, nous devons, peut-être, l'extraordinaire affluence des pèlerins de cette année. Les merveilles de grâce et les guérisons miraculeuses n'ont pas manqué... »

1857. — Même concours de pieux pèlerins que les années précédentes ; nombreuses faveurs spirituelles et corporelles obtenues par l'intercession du Saint...

L'annaliste de La Louvesc raconte, avec détail, quatre guérisons miraculeuses : « J'en pourrais, dit-il, relater beaucoup d'autres ; je les néglige pour ne pas fatiguer le lecteur. »

1858. — « Toutes nos Œuvres accoutumées, missions et retraites, produisent de grands fruits, et les prodiges de guérison corporelle ne cessent d'exciter la foi des pèlerins...

« Pour témoigner au Saint sa reconnaissance, une dame a donné la statue que nous venons d'ériger auprès de la fontaine dite du *saint Père*. Elle a été bénie avec solennité, et les pèlerins sont heureux de la contempler... »

1859. — « Les plus anciens de nos missionnaires disent n'avoir jamais vu autant de pèlerins que cette année. Entre les prodiges de guérison, un, fort remarquable, s'est produit à la *fontaine du saint Père*. »

1860. — Un des missionnaires a donné les Exercices aux hommes de La Louvesc ; un autre les a donnés aux femmes : heureuses conversions, longtemps désirées. Il est, hélas ! trop vrai, que ceux-là souvent profitent moins de la grâce divine qui en ont la source plus près d'eux.

1861. — Entre les grâces miraculeuses est la guérison de F*** G***, de Villemontais (Loire), dont les plus célèbres médecins de Lyon avaient, dès 1853, déclaré la maladie incurable ; la malade fut instantanément guérie, dans l'église de La Louvesc, aussitôt après avoir reçu la sainte communion.

1862. — On étudie le projet de construction d'une église, qui réponde aux exigences du pèlerinage. La municipalité de La Louvesc cédera un terrain nécessaire.

1863. — Au mois de septembre, la construction est agréée de tous les supérieurs ; on se met à l'œuvre, et les travaux préparatoires sont activement poussés.

1864. — Missions nombreuses et accompagnées des meilleures bénédictions de Dieu. La Louvesc eut la sienne et l'on vit enfin la grâce pénétrer en des âmes de pécheurs, qui avaient jusque-là résisté à ses invitations et à l'action des plus salutaires exemples. Le changement opéré à La Louvesc dépassa toutes

les espérances des missionnaires : *tantam reportavere messem, quantam vix optare ausi essent.*

Suit le récit de la guérison vraiment miraculeuse de R*** R***, de Saint-Sylvestre (diocèse de Viviers), à la *fontaine du saint Père*. Ce prodige, qu'une conversion de protestant suivit, eut lieu le 19 septembre.

1865. — Cette année encore, nombreux miracles et concours grandissant de pèlerins.

Le 31 mai, l'Évêque de Viviers pose solennellement la première pierre de la nouvelle église.

1866. — « Les pèlerins sont venus aussi nombreux, plus nombreux même : *Idem, imo major peregrinorum concursus;* il a été nécessaire, aux mois d'août et de septembre, d'appeler à notre aide des confesseurs de Lyon et de Toulouse... »

1867. — « La piété est maintenant florissante dans la paroisse de La Louvesc. Les hommes y rivalisent de zèle avec les femmes pour s'approcher des sacrements aux principales fêtes; il y a eu, à Noël, plus de communiants que de communiantes, et presque personne n'a manqué de communier à Pâques...

« Nous avons eu plus encore de prêtres retraitants que les années précédentes, et saint Régis a manifesté avec éclat le pouvoir que Dieu lui a donné de guérir les malades... »

Suivent de touchants récits de guérisons.

1868. — « Les travaux de construction de l'église avancent; on peut espérer que l'édifice nouveau sera livré au culte l'an prochain. Les pèlerins admirent, et volontiers chacun offre son obole; telle âme, de nous bien connue, s'impose de durs sacrifices pour avoir, devant Dieu, meilleure part au bien qui se fera dans le futur sanctuaire de François Régis... »

1869. — « La paroisse de La Louvesc est vraiment édifiante.

Cinq Congrégations y animent la piété des diverses catégories de paroissiens : hommes mariés ou nubiles ; femmes déjà mariées ou d'âge mûr ; jeunes filles nubiles ; garçons, filles au-dessous de la quinzième année. Toutes ces Congrégations ont leurs réunions spéciales deux fois le mois. La parole de Dieu ne leur manque pas ; le dimanche, deux instructions et, six mois durant, catéchisme quatre fois la semaine. L'Évêque de Viviers ne se lassait pas, à sa dernière visite, d'interroger les enfants, tant la justesse de leurs réponses l'étonnait ; devant tout le peuple, en chaire, il les loua de plein cœur.

« Un grand nombre de paroissiens communient fréquemment, et il n'en est guère qui ne s'approchent de la sainte Table quatre ou cinq fois dans l'année. On célèbre dévotement, par des exercices quotidiens, les *mois de Marie* et *du Sacré-Cœur,* et saint Joseph est honoré comme un père à La Louvesc. Le village a maintenant, par nos soins, un hôpital ; les Sœurs de Saint-Joseph le dirigent au temporel. Les Œuvres de la *Propagation de la Foi*, de la *Sainte-Enfance*, de l'*Apostolat de la Prière* sont florissantes...

« Une de nos premières sollicitudes, depuis que nous avons eu charge d'âmes à La Louvesc, a été d'y faire prospérer l'instruction de la jeunesse. Ne pouvant y vaquer nous-mêmes, nous en avons confié la charge à une première famille d'instituteurs religieux. Celle-ci n'ayant pas pleinement satisfait, nous avons appelé les Frères des écoles chrétiennes. Les exercices publics qui ont, cette année, précédé la distribution des prix, nous ont convaincu, et le peuple avec nous, que les enfants de La Louvesc avaient trouvé les maîtres qu'il leur fallait...

« Tous les ans, nos paroissiens ont une retraite de huit jours ; nous l'avons, cette année, prolongée jusqu'à vingt jours ; des localités voisines on y accourait malgré les froids de janvier, et les confessionnaux ont été assiégés. La plantation solennelle d'une croix a terminé cette sorte de mission...

« Préciser le nombre des pèlerins de cette année serait chose difficile; plusieurs disent cent mille au moins; tous affirment que, de mémoire d'homme, il n'en vint jamais autant : *Omnes uno ore asserunt tantam piorum peregrinantium fuisse affluentiam, ut numquam in anteactis temporibus fuerit aliquid simile perspectum.*

« Plus de six cents femmes, un grand nombre desquelles appartenaient à des maisons distinguées de Lyon, de Saint-Etienne et autres villes voisines, ont fait huit jours de retraite chez les *Sœurs de Saint-Régis,* etc. »

Suivent des relations de ministères apostoliques hors de La Louvesc et des récits de guérisons miraculeuses.

V

1870. — Quelques ennemis de tout bien ont essayé de ramener de vieilles ténèbres à La Louvesc, en éloignant les Frères des écoles chrétiennes; on a déjoué leurs machinations.

Cette année, on le comprend, les pèlerins n'ont pu venir aussi nombreux; la disette et la guerre ne le permettaient pas. Il a fallu même interrompre la construction de l'église. Saint Régis cependant n'a pas cessé d'exercer sa miséricorde envers les malades.

Suivent des récits de guérisons miraculeuses.

1871. — Les pèlerins reviennent. Une multitude s'est trouvée, le 7 septembre, avec environ deux cents prêtres, à la translation solennelle des reliques de saint Régis dans la nouvelle église; cinq évêques y ont présidé.

1872. — « Nous avons perdu, cette année, un vaillant auxiliaire de nos travaux, M. l'abbé Touche. Deux autres, non

moins généreux, MM. Burine et Mourier, ont voulu se dévouer après lui au service des âmes à La Louvesc, pour l'amour de Dieu et de saint Jean-François Régis.

« On travaille à la construction d'une maison d'école proche de notre jardin...

« L'église est presque achevée, et l'on peut dire que les pauvres surtout l'ont bâtie et la décorent. Une pauvre servante nous remettait 300 francs et disait gaiement : « Voilà pour saint Régis; pour moi, il y aura bien toujours place à l'hôpital ! » Un pauvre petit homme, tout contourné et bossu, ne se donna pas de repos et se priva du nécessaire, jusqu'à ce qu'il eut amassé 150 francs et, joyeux, il nous les remit, pour le *saint Père*... »

Suivent des relations de missions, de retraites, de miracles.

1873. — Le 19 juillet, le Secrétaire général de l'évêché de Viviers, délégué par l'Évêque (Mgr Louis Delcusy) a fait la reconnaissance des reliques de notre Saint et les a déposées dans une châsse plus belle que la précédente.

L'école s'achève; un logement pour des pensionnaires y est adjoint. Le peuple est de plus en plus heureux de posséder les Frères des écoles chrétiennes.

Tant de pèlerinages ont, cette année, attiré les multitudes à divers sanctuaires; et cependant saint Régis, loin d'y perdre, y a gagné; il est vrai que les prodiges de grâce et les miracles d'ordre inférieur, loin de diminuer, se multiplient.

Suivent des récits à l'appui.

1874. — Nombreuses missions et retraites.

« Les Gouvernants s'intéressent au mouvement qui amène les populations au tombeau de saint Régis; nous en avons eu la preuve dans la bienveillante visite du nouveau préfet de l'Ardèche, M. de Chevalard; et la visite de son prédécesseur, M. Sazerac de Forge, ne fut pas, l'an passé, moins bienveillante.

« Nos écoles, grâce au zèle des Frères, sont, de jour en jour, plus florissantes...

« La *fontaine du saint Père,* théâtre de nombreuses guérisons, est devenue un gracieux monument...

« Les pèlerinages s'organisent maintenant en forme de processions; c'est ainsi que nous sont arrivés, le 5 août, les pèlerins de Satillieu; le 11, de nombreux habitants des diocèses de Viviers et de Valence; puis les pèlerins de Saint-Martin de Valamas, de Lamastré, de Crest, etc. A ces foules se joignent, plus d'une fois, d'illustres personnages. D'autres aiment mieux, comme l'évêque de Nîmes, Mgr Plantier, y arriver seuls, pour être moins troublés dans les joies de leur dévotion... »

Suivent des récits de miracles.

1875. — « Nous n'aurions pu suffire au travail : De nos collèges, des prêtres sont venus, et cependant beaucoup de pèlerins ont dû repartir sans trouver à qui se confesser... »

L'antique bourdon de Genève, *Clémence,* était en réparation à Lyon; les fondeurs en prirent un moule, et c'est d'après ce moule qu'a été fondue, le 19 mars, aux frais de Mlle Joséphine de Noblet, la grande cloche de La Louvesc. Le 8 juin, Mgr de Viviers l'a bénie sollennellement. La nouvelle *Clémence* appellera les catholiques, comme les appelait l'antique *Clémence* de Genève. La nôtre a reçu le nom de *Joséphine.*

Suivent des relations de pèlerinages et de miracles.

1876. — Cette année encore, les ouvriers n'ont pu suffire à l'ouvrage. Quant aux prodiges de guérison, ils se multiplient, à mesure que la dévotion des pèlerins grandit.

Suit le récit détaillé de vingt guérisons miraculeuses, choisies entre beaucoup d'autres.

1877. — Le 5 juillet, le nouvel évêque de Viviers, Mgr Bonnet, est venu recommander, comme il le disait, et sa personne et son

diocèse, à l'Apôtre du Vivarais; les populations voisines sont accourues pour témoigner respect et amour à leur évêque et recevoir de sa main l'Eucharistie.

Ces fêtes ont préludé à celles de la consécration de l'église, dont les journaux ont longuement rendu compte, dans les premiers jours du mois d'août. Y présidaient : le cardinal Guibert, archevêque de Paris; le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux; Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon; Mgr de La Bouillerie, archevêque de Perga, coadjuteur du cardinal Donnet; Mgr Bonnet, évêque de Viviers; Mgr Dabert, évêque de Périgueux; Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et Mgr Vigne, évêque d'Oran.

Suivent des récits de miracles.

. . . . . .

Nous nous arrêtons; trop de vivants sont là, qui l'exigent. Notons seulement, en terminant, que l'église de La Louvesc a, depuis 1888, le titre et les privilèges de basilique.

Enfin, de nombreuses indulgences et d'incessants miracles attirent plus que jamais, au tombeau du Saint, des multitudes de pèlerins[1].

[1] Plus d'un lecteur se demandera quel chemin il faut prendre pour arriver à La Louvesc. Voici quelques indications :

1° Gare d'Annonay (P.-L.-M.). — Correspondance pour La Louvesc. Départ à 9 h. 1/2 matin; arrivée à 2 heures. — De La Louvesc à Annonay, départ à 5 h. 1/2 soir; arrivée à 8 h. 1/2. Arrêt de demi-heure à Satillieu. — Prix, aller et retour : 5 francs.

2° Gare de Dunières-Montfaucon (Ligne du Puy à Saint-Étienne). — Correspondance pour La Louvesc, de juin à octobre. — Départ à 9 1/2 matin; arrivée à 3 h. — De La Louvesc à Dunières-Montfaucon, départ à 9 h. et à 11 h. matin; arrêt à Saint-Bonnet-le-Froid. — Prix, aller et retour, souvent inférieur à 5 francs, à cause de la concurrence.

3° Gare de Colombier-le-Vieux (Ligne de Tournon à Lamastre). — Voiture pour La Louvesc, par Saint-Félicien (26 kilomètres), de juin à octobre. — Départ à 8 h. 1/2 matin; arrivée à 1 heure.

4° Gare de Valence (Ligne de Lyon à Marseille). — Service régulier entre Valence et La Louvesc (entreprise Badet). — Départ à 6 h. 1/2 matin. — Prix, aller et retour, 6 fr. 50.

Les heures du service des voitures varient nécessairement un peu, quand on modifie celles de l'arrivée ou du départ des trains.

CHAPITRE XXVI

LES PARENTS ET ALLIÉS DE SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS

(1894)

Aucune gloire ne saurait égaler celle de la sainteté. Dieu n'en estime aucune autre, à moins que la sainteté ne l'accompagne, et le Saint, dépourvu de toute autre noblesse, n'est dépourvu de rien, aux yeux de Dieu. C'est donc honneur et bonheur véritables que d'être providentiellement uni à ces nobles selon Dieu, que nous appelons les Saints, et, après le lien de la conformité de vie, qui nous rattache le plus intimement à eux, le meilleur est le lien du sang ou de la parenté.

Noblesse oblige : Quiconque a dans ses veines le sang des Régis a obligation spéciale de se sanctifier, et nul doute que, dans le Ciel, comme sur la terre, le cœur de saint Jean-François Régis ne s'intéresse à la sanctification de ses parents et alliés selon la chair, plus vivement qu'à la sanctification des autres enfants de Dieu, ses frères. Ce sera donc faire un acte agréable au Saint, et, en même temps, remplir comme un devoir de charité, que d'apprendre, ici, ou de rappeler le *don de Dieu* aux familles héritières du sang des Régis. Nous en dresserons le catalogue alphabétique, tel que nos documents nous le fourniront, mais sans nous astreindre à suivre et à signaler tous

les rameaux d'une même tige ; les intéressés sauront faire cela mieux que nous [1].

I

LES D'ALDEBERT

Le 17 août 1638, au château de Pradelles, diocèse de Carcassonne, mariage de Marguerite d'Aldebert avec François *Martrin de Donnes.* Assistance des *de Gléon*, des *de Niort.*

II

LES D'ARSE

Jean *Régis*, père du Saint, épousa, en secondes noces, *Madeleine d'Arse,* fille du seigneur de Ségure.

III

LES D'ASSIER

Le 18 janvier 1598, Charles *de Cuguignan* épouse Louise d'Assier. Charles est neveu de la *mère du Saint.*

IV

LES ASTORGY

Le 18 août 1592, Philippe *de Bellissens*, traitant avec Jean de Régis, agit au nom de son aïeule, Isabeau d'Astorgy.

V

LES DE BAILLIF

Le 23 novembre 1586, Sylvie de Roquemorel, fille de Jérôme et de Françoise de Baillif, épouse noble Antoine *de Couderc,* fils de Jean.

[1] Nos documents ne sont pas tirés d'*armoriaux* imprimés, ni de *généalogies* de familles, ni même d'archives de famille, mais des titres originaux, lus et copiés par nous-même, dans les dépôts officiels (études de notaires, archives départementales, etc.). Nous soulignons, dans chaque article, le nom ou les noms qui forment le trait d'union avec les Régis. Le lecteur intéressé ou curieux n'aura pas de peine à achever le travail.

VI

LES BARONIS

Le 8 février 1587, Anne de Baronis (de La Grasse et Fontcouverte) épouse Barthélemi *Régis*.

VII

LES DE BARRE

Le 3 janvier 1712, Dorothée de *Cuguignan*, fille d'Isabeau de *Régis*, nièce du Saint, épousant Antoine de Cominian, est assistée « par Jean de Barre, sieur de La Roque, son parent. »

VIII

LES DE BEDOS

Le 21 avril 1534, Jean *de Martrin*, seigneur de Ferrayroles, épouse Claire de Bedos, bisaïeule paternelle du Saint.

IX

LES DE BELLISSENS

Le 21 septembre 1642, Isabeau de Bellissens épouse Jean de *Couderc*, fils de Jean-François et de Jeanne de *Régis*, cousine germaine du Saint.

X

LES DE BLANQ

Le 28 septembre 1630, dans le château de la commanderie d'Omps, diocèse de Narbonne, reconnaissance de Dominique et Raymond *Régis*, fils et héritiers de feue Marguerite de Blanq, d'Azilhan.

XI

LES BOR, OU BORN OU BORY

Antoinette *de Régis*, arrière-grand'tante paternelle du Saint, eut pour gendre Antoine Bor (ailleurs Born ou Bory), de La Grasse Les Born descendent de la fille d'Antoinette, Marguerite, mariée, en seconde noces, à Antoine Born.

XII

LES DU BOUSQUET

M. Gély, de Carcassonne, écrit à M. le comte de Nattes, le 29 avril 1832 :

M^me^ de Fortanier et M^me^ du Bousquet, sont, en ce moment, les plus proches parentes du Saint, par la dame de Cominian (Dorothée de Cuguignan, fille d'Isabeau de Régis), leur bisaïeule maternelle.

XIII

LES DE BOYS

Le 14 janvier 1616, noble Gabriel *de Brettes* fait donation à sa femme, Marguerite de Boys. Gabriel, sieur de Marmonières, est frère du *baron de Peycheric*, parent et parrain du Saint.

XIV

LES DE BRETTES

Les de Brettes sont des *de Thurin*, et, à ce dernier titre, proches parents des *Donnes*, des *Daban*, des Gléon, des Niort, des Coderc, etc.

De là le choix fait de François de Brettes, sieur de Peycheric, pour être le parrain du Saint.

XV

LES DE BRISSON

Le 21 septembre 1642, Isabeau de Bellissens, fille de Louis et de Marie de Brisson, épouse Jean *de Couderc*, fils de Jean-François et de Jeanne de Régis, cousine germaine du Saint.

XVI

LES DE CALMES

Le 20 mai 1614, Paul *de Donos* épouse Anne de Calmes, fille du seigneur de Barbairan. En 1620, 23 juillet, Paul *de Gléon*, fils de Catherine *de Donnes*, épouse une de Calmes.

XVII

LES DE CAOURSIN

Le 5 novembre 1618, Jean Régis, père du Saint, traite avec Isabelle de Caoursin, stipulant pour *son mari*, *noble Edouard Doutre*, sieur de Lasvals-Peyrouse.

XVIII

LES DE CASTEL

Jean-Jacques *Régis*, neveu du Saint, épousa Claudine de Castel.

XIX

LES DE CATEL

Le 7 novembre 1594, Louise *Daban*, dame de Raffia, est dite veuve de noble Elie de Catel, quand vivait seigneur de Saint-Martin. Louise était fille du *baron de Moux*.

XX

LES DE CAYLAR

Le 18 février 1618, Isabeau de *Brettes*, fille du baron de Peycheric et de Marguerite de Caylar, épouse Jean de *Cazalets*.

XXI

LES DE CAZALETS

Jean-François de *Couderc*, mari de Jeanne de *Régis*, cousine germaine du Saint (16 février 1609), était fils de Catherine de Cazalets.

XXII

LES DE CHAMBERT

Le 2 janvier 1605, M^e^ Jacques *Régis*, notaire royal d'Azilhan (Assignan), épouse honnête fille Anne de Chambert, fille de François et de Guillelmine de Benoist.

XXIII

LES DU CHASTEAU

En 1597, Marguerite du Chasteau est femme de François de *Donnes,* co-seigneur de Durban et de Caumont. François était fils de Marguerite de *Mage.*

En 1586, 1583..., les du Chasteau assistent, comme parents, aux mariages des de *Couderc*, des de *Thurin.*

En 1592, Madeleine du Chasteau est mère d'Antoine de *Mage.*

XXIV

LES DE CHEFDEBIEN

Le 18 juin 1606, noble Etienne de *Brettes* (frère du parrain de saint Régis), épouse Françoise de Poggio, seigneuresse d'Assignan. Assistent, comme parents, des de Chefdebien.

Item, en 1628, au mariage d'Antoine de Rouch et de Guione de *Brettes.*

XXV

LES DE COMINIAN

Le 3 janvier 1712, Marc-Antoine de Cominian épouse Dorothée de *Cuguignan,* fille de Charles-Louis et de Isabeau de *Régis,* petite-nièce du Saint.

XXVI

LES DE COMMENGE

Au mariage de Jean de *Couderc* (fils de Jeanne de *Régis,* cousine germaine du Saint) avec Isabeau de *Bellissens*, assiste, comme parent d'Isabeau, Paul de Commenge, écuyer (21 septembre 1642).

XXVII

LES DE COUDERC

Le 16 février 1609, Jean-François de Couderc, sieur de La Prade, épouse Jeanne de *Régis*, cousine germaine du Saint.

XXVIII

LES CURGAILLE-VIDAL

Le 4 novembre 1629, Charlotte Curgaille, fille de Louis et de Perronne Vidal, a pour parrain, à Fontcouverte, M. Charles de *Cazalets*, grand archidiacre de Saint-Just, de Narbonne, et pour marraine Claire *Daban,* femme de Barthélemy de Régis, marraine du Saint.

En 1634, François Curgaille, fils des mêmes, a pour parrain Jean-François de Couderc, mari de Jeanne de Régis.

Il y a là, ce semble, des indices de parenté.

XXIX

LES DE CUGUIGNAN

Le 16 septembre 1576, Jean *Régis* épouse Marguerite de *Cuguignan*, la future mère du Saint.

XXX

LES DABAN

Le 14 janvier 1597, Barthélemy *Régis,* oncle du Saint, épouse Claire Daban, fille du baron de Moux, marraine du Saint, le 31 janvier.

XXXI

LES DELHOM

Le 19 novembre 1610, au mariage du noble Mathieu de *Niort* avec Germaine d'*Arse*, fille unique du seigneur de Ségure, assiste, comme parent, noble Gaspard Delhom.

XXXII

LES DONOS, DONNES, DONES, DENOS

Avant que les de Martrin-Bedos, par suite d'alliance matrimoniale, héritassent, au commencement du dix-septième siècle, de la seigneurie et du nom de Donos (*alias* Dones, Donnes, Denos), les *Daban* avaient été alliés aux chefs de cette ancienne maison. Une

fille d'Hélène *Daban* introduisit les Martrin-Bedos à Donos ; mais déjà Claire Daban, en s'alliant aux Régis, les avait rattachés à Hélène, à sa descendance, et à tous les Donos des générations cadettes, répandues dans le Narbonnais. Une de ces familles vivait à Fontcouverte ; elle ne s'y éteignit qu'au commencement du siècle dernier. En 1623, le Saint, dans une de ses lettres, salue les Denos de son village natal.

XXXIII

LES DE DONNADIEU

Le 8 mai 1617, dans la maison épiscopale de Saint-Papoul, mariage de Guillaume d'*Arse* et de Madeleine de Verniolles, fille de François et de Jacqueline de Donnadieu.

XXXIV

LES DE DOUTRE

Charles et Jean, *frères du Saint,* eurent pour femmes, le premier, Diane de Doutre, et le second, Jeanne de Doutre.

XXXV

LES DURAND

Le 27 octobre 1626, à Castelnau-d'Arros, diocèse de Saint-Papoul, honnête femme Anne de *Régis,* veuve de Paul Durand, marchand d'Alzonne, fait une donation à sa fille Catherine.

XXXVI

LES DE DURBAN

Le 10 février 1614, au mariage de François de *Niort* et de Marthe de Durban, assistent, comme parents des Niort, les d'*Arse ;* et le 8 mai 1617, au mariage de Guillaume d'*Arse*, assistent, comme alliés, les Durban.

XXXVII

LES ESCACH

Les *Denos* de Fontcouverte étaient, au commencement du dix-septième siècle, alliés aux Escach de Fabrezan. Ainsi, en 1625,

7 mai, à Fontcouverte, M. Antoine Denos et Claire Denos sont parrain et marraine de Anne Denos, fille de Pierre et de Anne Escach. (*alias* Escache.)

XXXVIII

LES D'EXÉA

Le 9 septembre 1609, à La Grasse, mariage de noble Jean *de Donnes*, fils de Paul et de Marguerite *du Maige*, avec Marie d'Exéa, fille de Charles, bourgeois de La Grasse. — Assistance de noble Elie d'Exéa, baron de Taleyran, etc.

Le 9 novembre 1645, Louise de Couderc, fille de Jean-François et de Jeanne *de Régis*, cousine germaine du Saint, épouse « Maître Simon d'Exéa, docteur, avocat, de Narbonne. »

XXXIX

LES D'ESPLAS

Au milieu du quatorzième siècle, les de Martrin de Ferrayroles, au diocèse de Vabres, en Rouergue, acquirent la seigneurie d'Esplas, dans la même région, et prirent cette troisième dénomination. Petit-fils de Marie de Martrin-de Ferrayroles-Esplas, saint François Régis eut, dès lors, pour parents, tous les de Martrin, tous les de Ferrayroles et tous les d'Esplas du sang de son aïeule.

Au commencement du dix-septième siècle, une branche des d'Esplas, venue de Rouergue, vivait à La Redorte et y grandissait.

XL

LES FABRE

Le 5 mai 1549, Antoine *Régis*, aïeul du Saint, d'accord avec Jean Régis son frère, grand-oncle du Saint, marient leur sœur, Antoinette Régis, à Pierre Fabre, fils d'Antoine, du lieu d'Albas.

XLI

LES DE FANJAUX

Le 20 septembre 1586, dans le château de Durban, François *de Couderc* épouse Catherine de Voisins, fille de Nicolas et de Violant de Fanjaux. — Assistance des de Gléon, des du Chasteau, etc.

XLII

LES DU FERRIER

Catherine du Ferrier, femme de François *de Cuguignan,* seigneur de Camplong, fut mère de Marguerite de Cuguignan et aïeule maternelle de saint Jean-François *Régis.*

XLIII

LES DE LA FILHE

Le 10 mai 1627, au château de Rieux-en-Minervois, Valentin *d'Esplas,* écuyer, homme d'armes de la compagnie du duc de Ventadour, épouse Jeanne de La Filhe, fille de Jacques, seigneur du dit lieu. Valentin est fils de « sieur Jean d'Esplas, bourgeois de La Redorte. »

XLIV

LES DE FORTANIER

Le 29 avril 1832, on écrit à M. le comte de Nattes (voir ci-dessus, n° XII) : « M^me^ de Fortanier et M^me^ du Bousquet sont, en ce moment, les plus proches parentes du Saint, par la dame de Cominian, leur bisaïeule maternelle. »

XLV

LES DE FOULQUIER

Le 28 septembre 1695, dans le château de Ségure, Marie *de Niort,* héritière des *d'Arse* et Niort de Ségure, se marie « à l'assistance d'Isabeau de Foulquier, sa cousine germaine. »

XLVI

LES GERMA

Le 30 juillet 1635, Jean *de Nègre,* écuyer, fils de Pierre et de Raymonde Germa, épouse Madon de Couderc, fille de Jean-François et de Jeanne *de Régis,* cousine germaine du Saint.

XLVII

LES DE GLÉON

Les de Gléon, avant et après la venue du Saint, contractent d'incessantes alliances avec les *Dones,* les *d'Arse,* les *Couderc* et autres familles alliées aux Régis.

XLVIII

LES DE GOUSSENS

Le 20 septembre 1586, au mariage de François *de Couderc* et de Catherine de Voisins, intervient, comme parent, Antoine de Goussens.

XLIX

LES DE GRAVE

Les de Grave, avant et après la venue du Saint, s'allient fréquemment aux *d'Arse* et à la parenté des d'Arse : aussi les voit-on en relations intimes avec les Régis. Le 8 décembre 1649, Jean de Grave et Catherine de Grave tiennent sur les fonts un fils de Jean *de Régis*. Le nouveau-né, Jean-Gabriel, est, par son père, neveu du Saint.

L

LES DE GUILLERMY

Jean *Régis*, marchand, de La Grasse, grand-oncle du Saint, épousa, en secondes noces, Antoinette de Guillermy.

LI

LES D'HAUTPOUL

En 1576, lors du mariage de Jean Régis avec Marguerite *de Cuguignan*, Claire d'Hautpoul était mariée au seigneur de Camplong, Antoine de Cuguignan, oncle maternel de saint Jean-François *Régis*.

Les d'Hautpoul étaient parents des *Couderc ;* ils assistent, à ce nouveau titre, au mariage de Jeanne *de Régis*, cousine germaine du Saint, avec J.-François Couderc, etc.

LII

LES D'IZARN

Ils assistent, comme parents, en 1627, au mariage de Valentin *d'Esplas*, et, en 1642, au mariage de Jean *de Couderc* avec Isabeau *de Bellissens*.

LIII

LES DE LABAT

Le 18 février 1618, Jean *de Cazalets*, fils de Jean-François et de Marguerite de Labat, épouse Isabeau *de Brettes*.

LIV

LES DU LAC

Au mariage d'Etienne *de Brettes* avec Françoise de Poggio (18 juin 1606), les du Lac assistent comme parents.

LV

LES LAFONT

Du testament de Pierre *Martin*, prêtre de Fontcouverte (21 novembre 1591), il ressort que les Lafont étaient, en ce temps, alliés des Régis, à titre de proches alliés des Martin.

LVI

LES DE LA JUGIE

François de la Jugie, comte de Rieux, préside, en son château de Rieux, au mariage de Valentin d'*Esplas* et de Jeanne de La Filhe, le 10 mai 1627. Il est dit oncle de la future épouse.

LVII

LES DE LALLE

Le 2 décembre 1593, noble Jean de Lalle épouse Françoise *de Donos*, fille de Paul et de Marguerite de Mage.

LVIII

LES DE LESPIGNAN

Le 18 juin 1606, Françoise de Poggio, épouse noble Etienne *de Brettes*, fils de Antoine et de Jeanne de Lespignan. Le parrain du Saint, François de Brettes, était aussi fils de Jeanne de Lespignan.

LIX

LES DE MACELHAS, OU DE MARCELHAS

Le 19 avril 1597, Jean-Antoine *Daban,* fils de feu Martin, quand vivait baron de Moux, épouse une fille du seigneur de Marcelhas.

François *Régis,* frère du Saint, épousa Marquise de Marcelhas; leur fils unique, Jean-François, entra dans le sacerdoce.

LX

LES DE MAGE OU DE MAIGE

Les de Maige sont perpétuels alliés des *Donnes,* des *du Château,* des *de Montredon,* des *de Gléon,* des *d'Exéa,* etc.

Dès l'année 1555, les *d'Arse* étaient alliés aux de Maige; le 18 août de cette année, François d'Arse épouse Françoise de Mage. Jacques de Mage, en 1609, parle de Violant d'Arse, son aïeule, etc.

En 1640 (1[er] décembre), noble Jean, *de Cuguignan,* « allant au secours de Sa Majesté, en Catalogne, » fait héritière sa sœur, Hélène de Cuguignan, femme de noble Etienne de Maige, etc.

LXI

LES DE MARRON

Le 28 août 1627, Guillaume *de Brettes,* fils du parrain de saint *Régis,* épouse Marie de Thesan, fille de Henri et de dame Anne de Marron.

LXII

LES MARTIN

Les Martin, de Fontcouverte, donnèrent plusieurs prêtres à la paroisse, à la fin du seizième siècle. La première femme de Jean *Régis,* grand-oncle du Saint, fut « Anne Martin, du lieu de Fontcouverte. » Anne eut pour fils *Pierre Régis,* le vaillant capitaine ligueur, tué à Villemur, en combattant pour « la Religion catholique romaine, contre les huguenots. »

LXIII

LES DE MARTRIN

Marie de Martrin épousa Antoine *Régis,* avocat. Leur fils aîné, Jean, fut le père de saint Jean-François Régis.

LXIV

LES DE MOLLET

Le 3 novembre 1585, Claire de Mollet, fille de Mᵉ de Mollet, juge en la commanderie de Douzens et Peyriac, épouse Pierre *Régis*, le futur soldat de Villemur.

LXV

LES DE MONTESQUIEU

Le 8 mars 1587, au château de Jonquières, François *d'Arse* épouse Violant de Gléon. La mère de Violant est Catherine de Montesquieu.

Le 28 septembre 1695. Joseph de Montesquieu, fils de dame Anne *Daban,* épouse l'héritière des *de Niort* de Ségure ou des *d'Arse.*

LXVI

LES DE MONTFAUCON

Le 7 mai 1594, insinuation du mariage de noble Anne *Daban*, fils de Martin Daban, baron de Moux, avec Delphine de Montfaucon. Le seigneur de Roquetaillade, François de Montfaucon, assiste Delphine, sa sœur.

LXVII

LES DE MONTJOUX

Le 2 décembre 1593, à Durban, mariage de Jean *de Lalle*, fils de Jean et de Madeleine de Montjoux, avec Françoise de *Donos,* fille de feu Paul et de Marguerite *de Mage.*

LXVIII

LES DE MONTREDON

Le 23 novembre 1586, Jean de Montredon assiste, comme parent, au mariage d'Edouard de *Gléon* et de Catherine *de Donnes.*

Le 8 mars 1587, Jean de Montredon et Hector d'Arse président au mariage de François *d'Arse* et de Violant de Gléon.

Le 19 juin 1588, Jean de Montredon donne en mariage sa fille Marguerite à Barthélemy *Doutre,* fils du seigneur de Villerouge.

Le 28 juin 1637, Antoinette *de Brettes* épouse Pierre de Sainte-Colombe, fils de Vital et de Gabrielle de Montredon.

Le 21 septembre 1642, Blaise de Montredon assiste, comme parent, au mariage de Jean *de Coderc,* fils de Jeanne *de Régis,* avec Isabeau *de Bellissens.*

Le 3 avril 1760, dans son testament, la dernière héritière des *Régis*, de Fontcouverte, Dorothée de *Cuguignan*, fait un legs de 3000 livres à noble Charles de Montredon.

LXIX

LES DE NÈGRE

Le 5 août 1614, Jacques *de Couderc* épouse Françoise de Nègre.

Le 30 juillet 1636, Jean de Nègre épouse Madon *de Couderc,* fille de Jean-François et de Jeanne *de Régis*, cousine germaine du Saint.

LXX

LES DE NIORT

Le 23 juillet 1533, Bernard *de Couderc* épouse Catherine de Niort.

Le 27 mai 1590, François de Niort épouse Anne *de Couderc.*

Le 19 novembre 1610, Mathieu de Niort épouse Germaine *d'Arse*, fille unique de François, seigneur de Ségure.

Le 10 février 1614, François de Niort épouse Marthe *de Durban.*

Le 17 août 1638, au mariage de François de Martrin *de Donnes*, Mathieu de Niort représente Violant *de Gléon*, mère du futur époux.

LXXI

LES DE POGGIO

Le 18 juin 1606, Etienne *de Brettes* épouse Françoise de Poggio, fille de la seigneuresse d'Assignan.

LXXII

LES RÉGIS

1° Le 25 janvier 1550, *à Montlaur* (Aude), élection des Consuls. Entre les habitants assemblés, on nomme d'abord *Jacques Régis* et *Bertrand Régis.* Jacques est élu deuxième consul sur quatre.

2° Le 27 avril 1546, donation faite à *Pierre Régis,* tailleur (sartre), *de Villerouge* (Aude).

3° Le 16 juin 1590, Pierre Régis, dans son testament, institue héritier, à défaut de son enfant et de son père, « *Jean Régis*, fils d'autre Jean, du lieu *d'Azilhan.* »

4° Le 5 décembre 1703, acte de *Jean Régis,* bourgeois de *Pézenas.*

Nous n'avons pas encore rencontré de documents relatifs à la généalogie des *Régis de la Colombière*, qui résident à Marseille, et des *Régis de Gastimel,* établis à Nîmes.

LXXIII

LES DE REVEL

Le 21 septembre 1642, au mariage de Jean de *Couderc* (fils de Jeanne de *Régis*) avec Isabeau de Bellissens, Jean Antoine de Revel, procureur du Roi à Narbonne, à titre d'oncle maternel d'Isabeau.

LXXIV

LES REY

Il est plus que probable que les Rey de La Grasse furent la tige primitive des Régis. Quand la rédaction latine des actes notariés eut pris fin, tels membres moins lettrés des familles retinrent la seule forme vulgaire de leur nom, dont ils avaient usé ; tels autres, plus lettrés, qui avaient usé de la forme latine, la gardèrent pour toujours et en vinrent, comme les Régis, à doubler le *de* primitif qui précédait leur nom Rey, comme il précédait tous les autres ; ils dirent équivalemment : Jean *de de Rey* (Jean de Régis), au lieu de se contenter de dire et d'écrire ou bien *Jean de Rey*, ou bien *Jean Régis.* Le Saint ne s'oublia jamais ainsi ; il signa, jusqu'à sa mort : *Jean-François Régis.*

LXXV

LES DE RIGAUD

Le 3 avril 1760, Dorothée de *Cuguignan*, fille de Charles-Louis de Cuguignan et d'Isabeau de *Régis* (nièce du Saint), nomme son héritier universel Jean de Rigaud, seigneur de Corneille, neveu de son mari, Marc-Antoine de Cominian.

LXXVI

LES DE ROBERT

Le 28 janvier 1609, noble Vidal de Robert épouse Catherine *Doutre,* fille de Jean, sieur de Lasvals, et de Isabeau de *Gléon.* Assistance de François de *Donnes.*

En 1643, Barthélemy de Robert assiste au baptême d'Isabeau de *Régis*, fille de Jean et de Jeanne *Doutre.*

Deux de Robert assistent, en 1653, à un baptême, avec « Messieurs de *Régis* frères et M. d'*Exéa.* »

LXXVII

LES DE ROQUECOURBE

Dans le procès-verbal des fêtes de la béatification de Jean-François Régis, célébrées à Fontcouverte, le 11 septembre 1716, on lit :

« Le prélat (l'archevêque de Narbonne) commit l'*abbé de Roquecourbe* pour faire la lecture du Bref de Sa Sainteté et dit que cet honneur lui était dû, comme *proche parent du Bienheureux.* »

LXXVIII

LES DE ROQUEFORT

Le 30 juillet 1635, au mariage de Jean de *Nègre* avec Madon de *Couderc* (fille de Jeanne de Régis, cousine germaine du Saint), assiste, comme parent, noble Jean de Roquefort, sieur de Danneson.

LXXIX

LES DE ROQUEMAUREL

Le 29 octobre 1586, noble Antoine *Couderc*, assisté de Marquise *de Thurin,* sa mère, épouse Sylvie de Roquemorel, fille de Jérôme et de Françoise de Baillif.

LXXX

LES DE ROUCH

Le 1er juillet 1628, Me Antoine de Rouch, « viguier pour Sa Majesté en sa ville, viguerie et vicomté de Narbonne, » épouse Guionne *de Brettes*, fille d'Etienne, et de Françoise de Poggio.

Assistance des de Brettes, de Thésan, d'Hautpoul, de Vallat, de Cheidebien, etc.

LXXXI

LES DE SAINTE-COLOMBE

Le 22 juin 1637, Messire Pierre de Sainte-Colombe, seigneur de Laval-de-Daigne, fils de Vital, et de Gabrielle *de Montredon,* épouse Antoinette *de Brettes de Thurin*, fille d'Etienne et de Françoise de Poggio.

LXXXII

LES DE SAINT-JEAN

Le 7 mai 1594, insinuation du mariage d'Anne *Daban*, fils du baron de Moux, avec Delphine de Montfaucon, fille de Pierre et de Antoinette de Saint-Jean.

LXXXIII

LES DE THÉSAN

Le 28 avril 1627, Guillaume *de Brettes* (fils du parrain du Saint), épouse Marie de Thésan.

Le 30 novembre 1638, au château de Luc, Guillaume *de Brettes* (fils d'Etienne et de Françoise de Poggio) épouse Françoise-Henriette de Thésan.

LXXXIV

LES DE THURIN

François *de Couderc* (en 1586) est dit « fils de damoiselle Marguerite de Thurin. »

Ce fut Marguerite (*alias* Marquise) qui apporta à Jean de Couderc, sieur d'Anthrenas, son mari, la seigneurie de Thurin.

Les *de Brettes* étaient de la famille des de Thurin ; aussi, le père de saint François Régis écrira-t-il, dans son *Livre de raison,* pour y bien dénommer le parrain de Jean-François :

« Fut parrain *François de Thurin, dit de Brettes.* »

LXXXV

LES DE VALLAT

Le 19 juin 1588, Barthélemy *Doutre* épouse Marguerite *de Montredon*, fille de Jean, et de Marquise de Vallat.

Au mariage d'Etienne *de Brettes* et de Françoise de Poggio, assistent les de Vallat (1606), ainsi qu'au mariage de Guionne *de Brettes* avec Antoine de Rouch (1628).

LXXXVI

LES DE VENTAJON

Au mariage de Jean *Régis*, père du Saint, avec Marguerite *de Cuguignan*, un seul assistant est désigné : c'est « noble Marc-Antoine de Ventajon. » Les de Ventajon étaient de la Maison d'Hautpoul. [1]

LXXXVII

LES DE VERNIOLLES

Le 8 mai 1617, Guillaume d'*Arse*, fils de François et de Géraude d'*Hautpoul*, épouse Madeleine de Verniolles, nièce des évêques de Saint-Papoul et d'Auxerre (Donnadieu).

LXXXVIII

LES DE VIEU

Le 8 février 1587, Barthélemy *Régis*, oncle du Saint, épouse Anne de Baronis, veuve de noble Guillaume de Vieu, quand vivait seigneur de Montmija (*alias* Montmejean).

Le capitaine de Moux, en 1592, était Jacques de Vieu, ami probablement et compagnon d'armes de Barthélemy.

Anne de Baronis avait eu deux enfants de son premier mari :

[1] Il est, ce nous semble, digne de remarque que, pas une fois, dans les très nombreux pactes de mariage des familles nobles dont les Régis recherchèrent l'alliance, le nom des Régis ne se voit, ni parmi ceux des parents ou alliés, qui forment l'*assistance* des futurs, ni même parmi les témoins ; et que fort peu de ces familles sont représentées aux mariages des Régis, ou y figurent à un titre quelconque. On ne prit pas, ce semble, au sérieux, dans ces maisons, les tentatives d'anoblissement des Régis ; la fortune, d'ailleurs, manquait aux Régis, et il en est de la noblesse humaine comme de la vertu, aux yeux des gens du monde : *noblesse sans argent, meuble inutile.* Seule, la vertu que l'Église glorifie dans ses héros se passe d'argent ; les mondains eux-mêmes en apprécient le merveilleux éclat et sont jaloux de faire mieux resplendir leur relief humain, en l'exposant à cette lumière divine. Combien plus s'estiment heureuses et se sentent fières d'être en droit de se glorifier ainsi, les familles qui préfèrent à tout bien les biens du ciel, et, dès ce monde même, l'honneur humain à la fortune. Pour elles surtout, nous dressons le présent catalogue des alliés de l'Apôtre du Velay.

Gaspard de Vieu, l'aîné ou le survivant, est encore seigneur de Montmija, en 1642.

En 1634, Gaspard est parrain, à Fontcouverte, d'un enfant de Teisseire ; la marraine est « damoiselle Madeleine de Couderc. »

En 1635, « Gaspard de Vieu, seigneur de Montméjean, » assiste au mariage de Madon de Couderc, fille de Jeanne de Régis, et il est dit « oncle de la future épouse. »

En 1642, il assiste au mariage de Jean de Couderc, fils de Jeanne de Régis ; on dit : « Procédant le sieur de La Prade (Jean de Couderc) de l'avis et conseil de... Gaspard de Vieu, sieur de Montmeja, son oncle maternel. »

LXXXIX

LES DE VOISINS

Le 20 septembre 1586, au château de Durban, mariage de noble François de *Couderc*, fils de Jean et de Marguerite de *Thurin*, avec Catherine de Voisins. Assistance des *Gléon*, des du *Chasteau*.

En 1588, plusieurs accords, où interviennent (avec Gabrielle de Voisins, tutrice de son fils, « le sieur de Durban, ») François d'*Arse*, François de *Grave* et les *Gléon*, parents des de Voisins et bientôt alliés des Régis.

. . . . . .

En dressant ce catalogue incomplet des familles à qui Dieu a fait l'honneur de les rattacher par le sang à l'apôtre du Vivarais et du Velay, une pensée nous revenait souvent : Ces familles, toutes fort chrétiennes, devraient bien glorifier saint Jean-François Régis et s'honorer elles-mêmes, en décorant de leurs armes les murs de l'église de Fontcouverte et de l'église de La Louvesc : leurs descendants trouveraient là un enseignement aussi pénétrant que durable, et ce serait pour les dévots de saint Régis une vive et douce joie, que de contempler cette grande couronne de nobles écussons autour du berceau et autour de la tombe de leur Saint bien-aimé.

ŒUVRE

DE

NOTRE-DAME DU CÉNACLE

Fondée près du tombeau de saint Jean-François Régis, S. J.

A LA LOUVESC[1]

Dans un obscur village du Vivarais, ayant nom La Louvesc, près du tombeau de saint François Régis, célèbre surtout en ces contrées évangélisées par son zèle; oui, là même, près de la tombe du grand apôtre, s'est rencontré un homme simple et juste, un prêtre fervent, un apôtre zélé, en un mot, un saint tel que Dieu en veut pour l'accomplissement de ses desseins de miséricorde et d'amour; un saint ignoré du monde et connu seulement des régions les plus voisines, où il avait porté, avec la lumière de sa parole évangélique, le spectacle de ses vertus et l'édification de ses œuvres; un saint humble parmi les humbles, et qui sut si bien envelopper sa personne dans son humilité et son œuvre dans son obscurité, que son nom, sauf le théâtre restreint où s'est déployé son apostolat, est demeuré jusqu'ici à peu près, pour ne pas dire tout à fait ignoré. Cet homme, cet apôtre, ce saint, se nomma l'abbé ou le P. Thermes, né en 1791 et mort en 1834 dans l'exercice même de l'apostolat, vraie victime de son zèle et de sa charité.

Chose remarquable, cet homme de Dieu se trouve avoir des traits de ressemblance saisissante avec l'apôtre saint Régis, près de la tombe duquel il plaça le berceau de sa chère œuvre. Comme Régis, il était embrasé du feu du divin amour. Comme Régis, quand il s'agissait de sauver des âmes et de glorifier Notre-Seigneur, il ne reculait devant aucun sacrifice. Comme Régis, il fut de préférence l'humble apôtre des campagnes. Comme Régis, il eut un apostolat de dix ans, et comme le sien, dans sa course rapide et sa courte durée, rempli de fruits de salut. Comme Régis, enfin, il mourut sur la brèche, dans la force de l'âge, à quarante-trois ans, emporté, comme le grand

[1] Extrait de *Notre-Dame du Cénacle,* par le R. P. Félix, S. J.

apôtre du Vivarais, par l'un de ces saints excès de zèle qui font de la mort de l'apôtre un martyre volontaire.

Tel fut l'homme choisi par la Providence pour poser les premières assises de ce vivant édifice de Notre-Dame du Cénacle, dont il ne devait pas voir le couronnement.

A côté de l'homme apôtre et fondateur, Dieu, pour coopérer à son œuvre, avait placé une femme humble aussi, pourrions-nous dire, entre les plus humbles. C'était une enfant de vingt-deux ans, mais déjà *femme forte* par son courage et son énergie trempés aux sources vives de sa foi.

Cette coopération de la femme chrétienne à l'homme apôtre apparaît, plus ou moins, dans la création de toutes les institutions sorties du sein de l'Eglise catholique. C'est comme une continuation du Mystère du Calvaire, où l'on vit la Vierge immaculée, devenue la *Mère de grâce*, associée à l'Homme-Dieu, par ses propres souffrances, pour l'œuvre universelle de la régénération du monde.

Cette humble femme, en qui toutes celles qui l'ont vue à l'œuvre reconnaissent des vertus qu'on peut appeler héroïques, est morte âgée de quatre-vingts ans, ayant personnifié en elle le modèle et les traditions de la petite Société dont elle avait vu le berceau, et dont elle a pu suivre, à travers plus d'un demi-siècle, les phases et les épreuves successives. « Oui, » dit à son sujet l'une des religieuses du Cénacle en position de la bien connaître et de la bien apprécier, « cette sainte et vénérée Mère Thérèse Couderc doit être considérée comme la première Supérieure, comme la fondatrice de notre Société. On sait qu'après la mort du P. Thermes, et après avoir vaillamment soutenu les travaux et les épreuves des commencements, elle s'est offerte elle-même à Notre-Seigneur et à Notre-Dame comme une victime humiliée et souffrante, pour le salut et le développement de la Société. Notre-Seigneur et sa sainte Mère ont accepté son offrande, et se sont encore servis d'elle en plusieurs circonstances difficiles et importantes. Mais surtout, ils en font une religieuse d'une vertu héroïque, d'une grande oraison, d'un caractère doux et fort qui ne s'est jamais démenti. »

Voilà l'homme et voilà la femme que Dieu a saintement unis dans la même pensée, dans la même résolution, et, nous pouvons ajouter, dans les mêmes souffrances et les mêmes sacrifices, pour la création de cette œuvre de bénédiction et de salut qui devait, plus tard seulement, trouver, avec son objet parfaitement défini, son véritable nom, en s'intitulant la Société de *Notre-Dame de la Retraite au Cénacle, ou de Notre-Dame du Cénacle.*

Mais quelle fut d'abord cette pensée, cette résolution? On peut croire que ni l'un ni l'autre n'apercevaient, dans une clarté pleine et sous une forme bien définie, ce qui devait sortir de leur commune et courageuse initiative. Ce qu'ils savaient, c'est qu'ils voulaient se dévouer pour le salut des âmes et la gloire du divin Maître. Mais sous quelle forme précise et avec quelle

organisation définitive se réaliserait le rêve de leur sainte ambition? C'est ce qu'ils ne savaient pas complètement encore.

Toutefois, une idée se dégageait assez clairement dans l'esprit du P. Thermes et de la Mère Thérèse; et, à vrai dire, ce fut comme l'idée-principe, l'idée-mère de leur Institut. Frappés l'un et l'autre de l'absence de recueillement, de méditation et de réflexion, qui était alors comme en tout temps (selon le mot célèbre de la sainte Ecriture) le grand mal de l'humanité et la désolation de la terre, ils conçurent le dessein tout apostolique, non seulement d'amener les âmes aux pèlerinages solennels qui illustrent le tombeau de saint Régis, mais encore de les amener à se recueillir dans la solitude, la prière et la méditation, en un mot dans la *Retraite*.

Pour faciliter l'exécution de ce dessein, on résolut d'ouvrir de pieux asiles et de convier aux saints exercices de la retraite les femmes qui venaient en foule au pèlerinage. Dans ce but, on travailla à réunir en communauté des âmes saintement dévouées, pour seconder dans la pratique des exercices l'action directrice et apostolique du prêtre, et par là aider les retraitantes à en recueillir les fruits.

Ces essais avaient lieu un peu avant 1830; ce qui fait remonter à plus d'un demi-siècle les commencements humbles, et surtout laborieux, d'une institution qui devait, plus tard, sortir de son obscurité et se montrer au grand jour si féconde et si salutaire.

Le premier de ces asiles, destinés aux exercices de la Retraite, fut ouvert au sommet même de la montagne où mourut l'apôtre du Vivarais et du Velay, dans le village de La Louvesc : circonstances qui expliquent comment et pourquoi les premiers membres de la nouvelle communauté portèrent d'abord le nom de *Dames de la Retraite* et celui de *Dames de Saint-Régis*. Ces deux appellations leur venaient tout naturellement de l'objet principal de leur œuvre, et du lieu où elle prenait naissance.

Cependant la Maison de La Louvesc n'était que le berceau où devaient naître et grandir des âmes d'apôtres. C'était comme le premier Cénacle, d'où ces âmes transformées par la prière, la souffrance et le sacrifice, devaient se répandre, en France d'abord, puis à l'étranger, partout où il plairait à la divine bonté de les appeler: à peu près comme les premiers apôtres, en sortant du Cénacle, se répandirent d'abord dans Jérusalem et dans la Judée, puis dans toutes les nations où le Sauveur en montant au ciel les avait envoyés.

Le but apostolique de la Société l'appelait tout naturellement à prendre pied, de préférence, dans les grandes cités, pour étendre sur un plus grand nombre d'âmes son influence saintement féconde. Que ne pouvons-nous en montrer au lecteur l'épanouissement progressif et les riches moissons, à travers les soixante années qui nous séparent de ces commencements!

Mais les familles religieuses qui vivent de la grande vie de Jésus-Christ

sont comme cette vie elle-même : elles aspirent à s'étendre et à se dilater. Elles disent, par leur naturelle aspiration : « *Amplius;* encore plus. » Depuis l'époque de la fondation jusqu'aujourd'hui, où le Cénacle a envoyé un essaim en Amérique, c'est-à-dire pendant plus de soixante ans, nul ne peut dire tout ce que Notre-Seigneur et son auguste Mère ont reçu de gloire dans ces sanctuaires bénis. Là que de prières se sont versées ! Que de repentirs ont pleuré ! Que de douleurs se sont consolées ! Que de volontés chancelantes se sont raffermies ! Que de saintes résolutions ont été prises ! Que d'âmes égarées par l'erreur y sont revenues à la vérité ! Que de cœurs troublés par le remords y ont retrouvé la paix ! Que d'hérétiques et de schismatiques y ont abjuré l'hérésie ou le schisme ! Que d'Israélites même y ont embrassé le christianisme ! Que d'incrédules y ont recouvré la foi ! Que de pécheresses l'innocence, et que d'esclaves la liberté, une liberté qu'elles n'osaient plus attendre, la liberté des enfants de Dieu, c'est-à-dire la liberté dans la vérité, dans l'ordre et dans la sainteté ! Toutes ces merveilles de l'ordre surnaturel, et qui souvent ont passé ignorées du monde, ce sont des milliers d'âmes, ce sont des multitudes qui pourraient les attester.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS VII

CHAP. Ier. — Les aïeux de saint Jean-François Régis à La Grasse et à Carcassonne (1398-1587) 1

CHAP. II. — Les derniers Régis de La Grasse (fin du seizième siècle). 15

CHAP. III. — Le père et la mère de saint Jean-François Régis et sa première éducation à Fontcouverte (1597-1611) 27

CHAP. IV. — Saint Jean-François Régis, écolier à Béziers (1611-1616). 39

CHAP. V. — Joies et tristesses de la parenté de saint Jean-François Régis en ce temps (1597-1617) 55

CHAP. VI. — La jeunesse religieuse de saint Jean-François Régis (1616-1628) 65

CHAP. VII. — Saint Jean-François Régis étudie la théologie à Toulouse et y reçoit la prêtrise (1628-1631) 81

CHAP. VIII. — Les Œuvres apostoliques de saint Jean-François Régis à Fontcouverte (Décembre 1631-Février 1632) 95

CHAP. IX. — Saint Jean-François Régis, missionnaire du collège de Montpellier (Mai 1632-Septembre 1634) 107

CHAP. X. — Saint Jean-François Régis, missionnaire dans le Vivarais, le Forez et le Velay (1633-1640). 123

CHAP. XI. — Le dernier parfum des vertus de saint Jean-François Régis et sa bienheureuse mort (1640) 143

CHAP. XII. — Extinction de la gloire humaine des Régis et de leur nom à Fontcouverte (1632-1676) 159

CHAP. XIII. — Le renom de sainteté et les miracles de Jean-François Régis au lendemain de sa mort (1640-1676) 167

Pages.

CHAP. XIV. — La sainteté de Jean-François Régis attestée par les religieux du Puy, ses contemporains (1676) 175

CHAP. XV. — La sainteté de Jean-François Régis attestée par les chanoines de Notre-Dame du Puy, ses contemporains (1676) 187

CHAP. XVI. — La sainteté de Jean-François Régis attestée par d'autres gens d'Église, ses contemporains (1676) 197

CHAP. XVII. — La sainteté de Jean-François Régis attestée par le Juge-Mage, conseillers et avocats de la Sénéchaussée du Puy, ses contemporains (1676) 209

CHAP. XVIII. — La sainteté de Jean-François Régis attestée par les gentilshommes, bourgeois et bourgeoises du Puy, contemporains (1676) 221

CHAP. XIX. — La sainteté de Jean-François Régis attestée par un écolier du Puy, devenu religieux de la Compagnie de Jésus (1676) 233

CHAP. XX. — Quelques miracles, advenus entre la mort de saint Jean-François Régis et sa béatification, racontés par les miraculés eux-mêmes (1641-1676) 241

CHAP. XXI. — Les fêtes de la béatification de Jean-François Régis (1717-1718) 257

CHAP. XXII. — La canonisation du bienheureux Jean-François Régis (1716-1737) 267

CHAP. XXIII. — Le berceau de saint Jean-François Régis (1597-1832) .. 291

CHAP. XXIV. — Le tombeau de saint Jean-François Régis (1640-1832). 313

CHAP. XXV. — La Compagnie de Jésus, gardienne du tombeau de saint Jean-François Régis (1832-1894) 325

CHAP. XXVI. — Les parents et alliés de saint Jean-François Régis (1894) 343

ŒUVRE DE NOTRE-DAME DU CÉNACLE, fondée près du tombeau de saint Jean-François Régis, S. J., à La Louvesc 363

GRAVURES

	Pages.
Portrait de saint Jean-François Régis	1
Vue de La Grasse	5
Armes de de Martrin d'Esplas	11
Vue de Villemur	21
Vue de Lucugnan	31
Vue de Moux, où saint Jean-François Régis fut nourri	45
Vue de Narbonne, au seizième siècle	53
Ruines de l'abbaye de La Grasse	57
Vue de Durban	61
Vue du Noviciat de Toulouse	69
Vue de Toulouse, au dix-septième siècle	89
Vue de Montpellier (avant les huguenots)	111
Vue de Sommières	119
Vue du Puy, en 1607	125
Ancienne porte de Moux (près de laquelle se trouvait la maison où fut nourri le Saint)	157
Statue érigée à saint François Régis par les habitants de Moux	293
Chapelle de saint François Régis dans l'église de Fontcouverte	301
Vue de La Louvesc	317

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE A. LOUBENS, TOULOUSE

060.97
R263C

43977

AUTHOR CROS, S. J., L.-JOS.-MARIE

TITLE Saint Jean-François Régis De La Compagnie De Jésus Son Pays, Sa Famille, Sa Vie

DATE DUE | BORROWER'S NAME

STORAGE - COS

43977